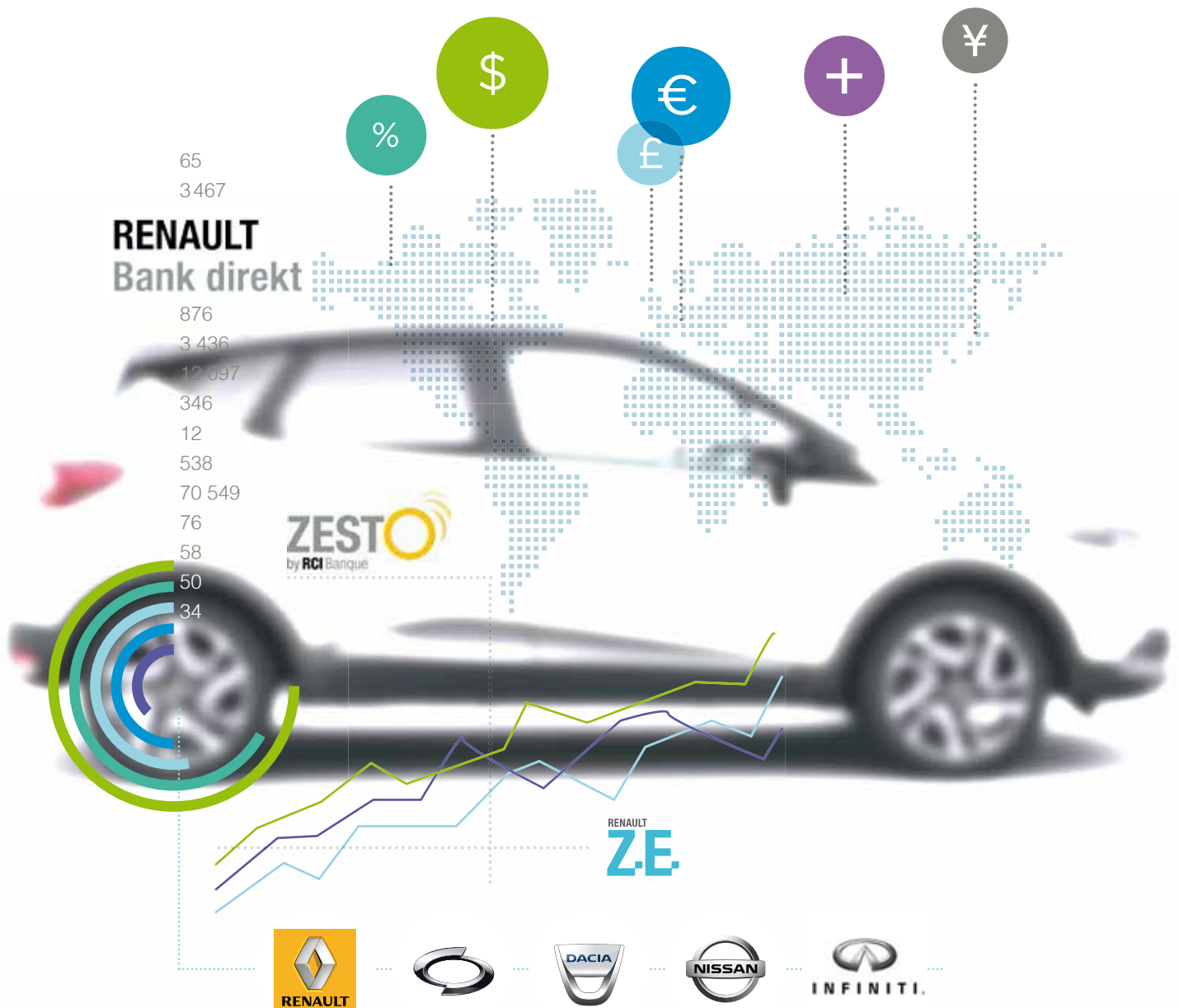


# RCI Banque

groupe RENAULT

Rapport Annuel

# 2013



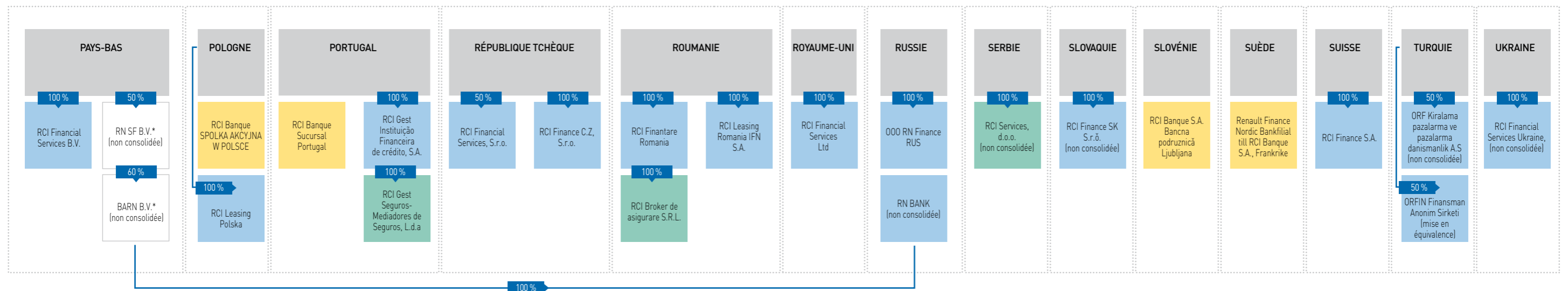
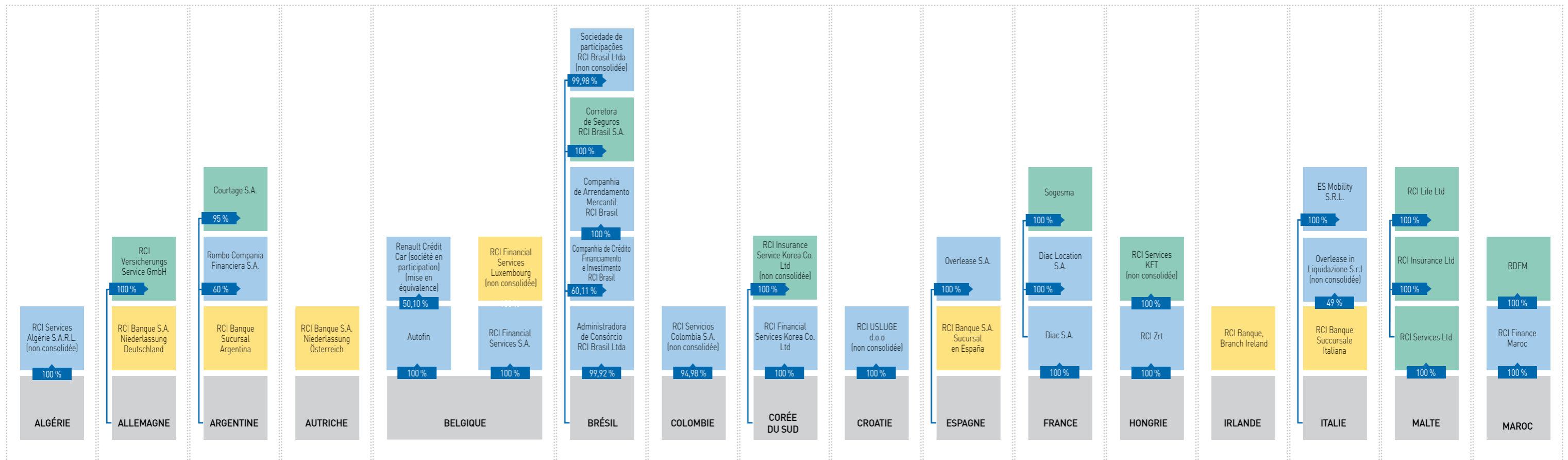


# ORGANIGRAMME 2013



RCI Banque  
groupe RENAULT

RENAULT S.A.S. 100% RCI BANQUE S.A.



Financement ■ Filiale ■ Succursale Service ■ Filiale dédiée

\*Organisation de l'activité en Russie

## ÉVOLUTIONS 2013

France : fusion absorption de Cogera SA par Diac SA  
 Pologne : fusion absorption de RCI Bank Polska par RCI Banque  
 et ouverture de la succursale RCI Banque SA. Oddzial w Polsce

Mexique : cession des parts NRFM (15%) à Nissan  
 Royaume-Uni : dissolution de Renault Acceptance Ltd  
 Corée du Sud : création de RCI Insurance Service Korea Co Ltd  
 Russie : création de RN Bank



# RCI Banque

groupe RENAULT

## COMITÉ EXÉCUTIF

**Dominique Thormann**  
Président directeur général

**Philippe Buros**  
Directeur commercial

**Patrice Cabrier**  
Directeur clients  
et systèmes d'information

**Laurent David**  
Directeur comptabilité  
et contrôle de la performance

**Bertrand Lange**  
Directeur des ressources  
humaines

**Jean-Marc Saugier**  
Directeur financements  
et trésorerie

**Éric Spielrein**  
Secrétaire général  
et filière risques

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Dominique Thormann**  
Président

**Farid Aractingi**

**Philippe Buros**

**Patrice Cabrier**

**Bernard Loire**

**Éric Spielrein**

**Jérôme Stoll**

**Stéphane Stoufflet**

.....

**Philippe Gamba**  
**Gilbert Guez**  
*Présidents d'honneur*

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Deloitte & Associés**

**Ernst & Young Audit**

%

£



En tant que financière des marques de l'Alliance sur les marchés sur lesquels elle opère, RCI Banque assure le financement des ventes des marques Renault, Renault Samsung Motors (RSM), Dacia, Nissan et Infiniti.

## RAPPORT ANNUEL 2013

### Le groupe RCI Banque déploie ses activités dans 36 pays :

- **Europe** : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse ;
- **Amériques** : Argentine, Brésil, Colombie ;
- **Euromed-Afrique** : Algérie, Bulgarie, Maroc, Roumanie, Turquie ;
- **Eurasie** : Russie, Ukraine ;
- **Asie-Pacifique** : Corée du Sud.

La poursuite du développement à l'international participe aux bons résultats commerciaux, avec notamment l'activité en Turquie en année pleine et l'obtention d'une licence bancaire en Russie.

Le groupe RCI Banque, au sein de l'Alliance, a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et de services :

- **à la Clientèle (grand public et entreprises)** à laquelle le groupe RCI Banque propose des crédits de véhicules neufs et d'occasion, de la location avec option d'achat, du crédit-bail, de la location longue durée ainsi que des services associés : assurances, entretien, extension de garantie, assistances, gestion de flottes et cartes de crédit ;
- **aux Réseaux des marques** dont le groupe RCI Banque finance les stocks de véhicules neufs et d'occasion, les pièces de rechange, ainsi que les besoins de trésorerie à court terme ;
- enfin, 2013 est l'année du développement de l'activité de collecte de dépôts désormais déployée en France et en Allemagne avec des comptes à vue et à terme.

### RAPPORT D'ACTIVITÉ

|  |    |
|--|----|
| Chiffres-clés .....                          | 2  |
| Le mot du Président .....                    | 3  |
| Résultats 2013.....                          | 4  |
| Faits marquants .....                        | 6  |
| Perspectives.....                            | 7  |
| Une organisation tournée vers le client..... | 8  |
| Politique financière .....                   | 12 |
| Activité commerciale .....                   | 16 |
| • Europe.....                                | 18 |
| • Euromed-Afrique.....                       | 26 |
| • Eurasie .....                              | 28 |
| • Amériques.....                             | 28 |
| • Asie-Pacifique.....                        | 29 |
| Les risques.....                             | 30 |

### RAPPORT DE GESTION

|   |     |
|---|-----|
| Rapport des commissaires aux comptes..... | 45  |
| États financiers consolidés .....         | 46  |
| La sécurité financière .....              | 93  |
| Informations sociales et sociétales ..... | 103 |
| Informations générales.....               | 116 |

Toutes les informations financières et commerciales sont disponibles sur [www.rcibanque.com](http://www.rcibanque.com)





**RCI Banque**  
groupe RENAULT

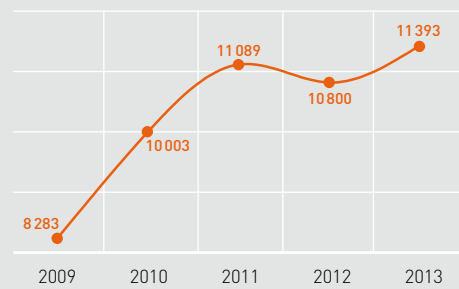
## CHIFFRES-CLÉS

**Nombre total de dossiers véhicules**  
(en milliers)

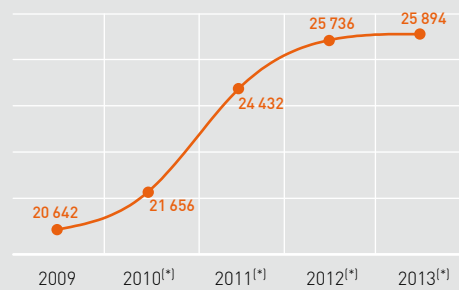


(\*) dont environ 130 000 dossiers suite à l'intégration de la Turquie et de la Russie dans le périmètre consolidé.

**Nouveaux financements**  
hors prêts personnels et cartes de crédit  
(en millions d'euros)



**Encours net à fin**  
(en millions d'euros)



(\*) hors activité de location opérationnelle.





## LE MOT DU PRÉSIDENT



Le marché automobile mondial a atteint 82,4 millions de véhicules en 2013, soit une nouvelle hausse de +3,9%. Cette croissance est hétérogène suivant les régions avec notamment l'Europe qui reste en léger recul sur 2012 (-1,7%) et les pays émergents qui voient leur croissance ralentir et l'apparition de disparités avec par exemple la Chine à +12,9% et la Russie à -5,9%. En revanche, à périmètre comparable à 2012 (\*), le marché toutes marques sur le périmètre RCI Banque affiche un léger retrait (-0,8%).

Bénéficiant du dynamisme des marques de l'Alliance sur son périmètre d'intervention (+16000 immatriculations Alliance) et de l'amélioration des taux d'intervention financements, RCI Banque affiche un montant des nouveaux financements de 11,4Md€, soit une progression de 5,5% (+0,6Md€) avec la Turquie et la Russie. À isopérimètre 2012, cette progression est de 3,9% soit +0,4Md€. L'encours productif moyen, stable à 24,2Md€, a été pénalisé par un effet change fortement négatif (-0,6Md€), essentiellement sur la région Amériques. Ces résultats commerciaux sont le fruit de plusieurs facteurs : des taux d'intervention financements sur les marques Renault, Dacia et Nissan qui progressent et se situent en 2013 entre 32,5% et 35,2% ; le développement de l'activité de financement de véhicules d'occasion et des services qui contribuent à la satisfaction des clients, favorisent la fidélité aux marques de l'Alliance et augmentent la rentabilité de l'activité de RCI Banque.

La poursuite de notre développement à l'international participe également aux bons résultats commerciaux avec la Turquie en année pleine et la concrétisation du projet de banque en Russie. Par ailleurs, en deux ans, RCI Banque est devenue un opérateur de services pour la location de la batterie du Véhicule Électrique dans 19 pays, pour Renault et Nissan.

RCI Banque a diversifié ses sources de refinancement en déployant son activité d'épargne en France et en Allemagne. RCI Banque a lancé une collecte d'épargne en février 2012 en France puis un an plus tard, en février 2013, en Allemagne. Les sommes collectées sont réinvesties dans la distribution de crédits automobiles pour les marques de l'Alliance Renault-Nissan. Avec un montant net d'épargne collectée de 4,3 milliards d'euros en France et en Allemagne, l'activité épargne représente 17% de l'encours à fin décembre 2013 de RCI Banque.

Le résultat avant impôts s'établit à 744 M€, en repli de 3,8% par rapport à 2012, en raison essentiellement de l'effet change très défavorable sur la région Amériques. Le ROE (\*\*) est en baisse à 20,1% contre 22,2% à fin décembre 2012, notamment sous l'effet de la hausse des fonds propres moyens consolidés au cours de la période. Outre la croissance de notre activité, ce résultat s'explique également par la maîtrise de tous les coûts. Le coût du risque global demeure à un niveau bas avec un taux de 0,42% de l'encours productif moyen (en légère hausse de 4 points de base comparé à 2012).

Le coefficient d'exploitation (\*\*\*) reste à un niveau maîtrisé, à 31,0%, démontrant ainsi la capacité de RCI Banque à encadrer ses frais de fonctionnement tout en poursuivant le développement de son activité.

Avec son nouveau plan, RCI Banque poursuit la mise en œuvre de sa stratégie : inscrire son action globale dans le cadre des priorités du Groupe Renault et soutenir la croissance de son activité sur l'ensemble de ses marchés et sur l'ensemble des marques de l'Alliance.

Ce plan s'articule autour de 4 axes stratégiques.

*Le 1<sup>er</sup> axe* vise à avoir une approche centrée sur les clients en proposant pour chaque pays une stratégie CRM et relation clients s'appuyant sur le digital.

*Le 2<sup>e</sup> axe* consiste à développer l'offre de produits de RCI Banque, et en particulier de réaliser une véritable rupture, passant d'une offre d'assurance du crédit à une offre de services pour les automobilistes.

*Le 3<sup>e</sup> axe* doit soutenir la croissance internationale pour accompagner le développement des activités de l'Alliance, notamment en Inde et en Colombie et, demain, en Chine. Enfin *le dernier axe* est de faire évoluer nos organisations et nos processus, avec le souci de développer un management multiculturel orienté vers la performance.

À la lumière de ce plan ambitieux et structurant, RCI Banque a la capacité d'assurer une rentabilité élevée de ses activités et de contribuer au succès des plans triennaux des constructeurs de l'Alliance.

**Dominique Thormann**

(\*) Hors Turquie et Russie intégrées en 2013

(\*\*) ROE : Return On Equity (hors éléments non récurrents).

(\*\*\*) Coefficient d'exploitation : frais de fonctionnement rapportés au produit net bancaire.



# RÉSULTATS 2013

RENAULT  
Bank direkt



ZEST  
by RCI Banque

**Dans un contexte économique difficile, RCI Banque enregistre de bonnes performances financières avec un résultat avant impôts de 744 M€ et un ROE de 20,1 %.**

En cohérence avec les axes stratégiques définis depuis 2010, RCI Banque confirme une performance financière élevée grâce à la contribution croissante des services, à l'excellente tenue de son coût du risque et à la maîtrise de ses frais de fonctionnement, malgré un effet de change défavorable sur la région Amériques.

Le résultat avant impôts du groupe RCI Banque ressort à 744 M€, en repli de 3,8% par rapport à 2012, pénalisé par un effet de change négatif de 32 M€ lié à la dévaluation du real brésilien et du peso argentin.

Il représente - 0,6Md€ sur l'encours productif moyen (EPM) qui ressort à 24,2 Md€, stable par rapport à 2012.

L'encours net à fin 2013 est en revanche à un plus haut niveau historique à 25,9 Md€, (malgré -0,8 Md€ d'effet de change), reflétant la bonne performance commerciale 2013.

Ces résultats s'expliquent principalement par les éléments suivants :

- Le produit net bancaire s'établit à 1221M€, en repli de 1,5% par rapport à 2012. Cette légère baisse s'explique

par l'effet de change défavorable sur la région Amériques, compensée en partie par l'augmentation significative du poids des services qui représentent désormais un quart du produit net bancaire.

- Le coût du risque global demeure à un niveau bas, similaire à celui de 2012, et représente 0,42% de l'encours productif moyen (+4 points de base comparé à 2012).
- Le coefficient d'exploitation reste à un niveau de performance élevé à 31,0%, démontrant ainsi la capacité de RCI Banque à encadrer ses frais de fonctionnement (379M€ en 2013 contre 380M€ en 2012) tout en poursuivant le développement de son activité (augmentation des volumes de dossiers de financements et de services).

Les capitaux propres consolidés – part des actionnaires de la société mère – s'élèvent à 2923M€ contre 2681M€ en 2012, en incluant le résultat net consolidé de 469M€.

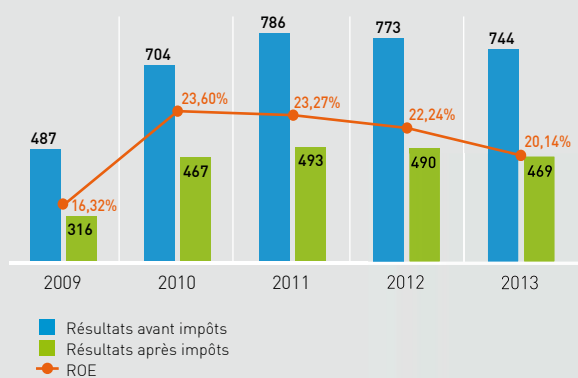
Le ROE s'établit à 20,1% à fin 2013 et traduit toujours un niveau élevé de rentabilité.





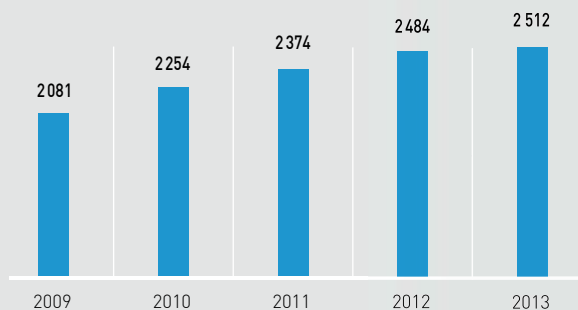
## Résultats

(en millions d'euros)



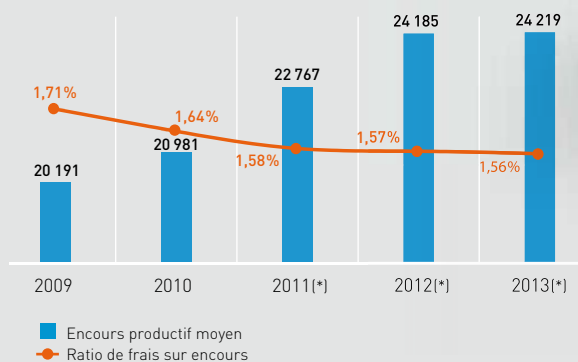
## Fonds propres prudeniels

(en millions d'euros)



## Encours productif moyen et ratio de frais sur encours

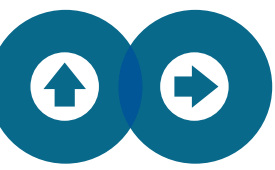
(en millions d'euros)



(\*) hors activité de location opérationnelle.







# FAITS MARQUANTS

La bonne performance des marques de l'Alliance et la poursuite du développement à l'international ont permis à RCI Banque de réaliser un niveau élevé de résultats commerciaux et financiers.

## LES PERFORMANCES

Avec 1 160 612 contrats de financements signés - record historique - et 11,4 Md€ de nouveaux financements, le groupe enregistre une forte croissance de son activité Clientèle. Le nombre de contrats de services évolue de 34 % par rapport à 2012 pour s'établir à 1 756 496 unités.

Le taux d'intervention financements de RCI Banque sur les immatriculations de véhicules neufs des 5 marques de l'Alliance (Renault, Renault Samsung Motors, Dacia, Nissan et Infiniti) s'élève à 34,6 % (contre 35,0 % en 2012). À isopérimètre 2012 (hors Turquie et Russie intégrées dans le périmètre consolidé en 2013), le taux d'intervention financements ressort à 36,7 %, soit une progression de 1,7 point. En Europe, RCI Banque est parvenu à compenser un marché automobile défavorable (- 1,6 % par rapport à 2012) à la fois par la bonne performance des immatriculations de l'Alliance et par la progression de son taux d'intervention financements (35,1 % contre 33,9 % en 2012).

L'activité financements de véhicules d'occasion contribue également à cette croissance (+ 6,3 % de nouveaux dossiers par rapport à 2012).

Il est à souligner qu'en Europe, les nouveaux dossiers véhicules neufs et d'occasion progressent de 4,4 % par rapport à 2012.

## LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET LES NOUVELLES ACTIVITÉS

RCI Banque continue son expansion internationale en accompagnant pleinement le développement commercial des marques de l'Alliance. La part de l'activité hors d'Europe poursuit sa progression et représente à présent plus d'un tiers du nombre de dossiers financements (35,0 % contre 26,0 % en 2012).

En Turquie, la joint-venture entre RCI Banque et OYAK a réalisé sa première année d'activité pleine, avec un taux d'intervention financements de 25,0 % et un total de 37 970 dossiers financés.

En Russie, la banque de financement, en partenariat avec Nissan et UniCredit, a démarré son activité en novembre 2013 et permettra le soutien des ventes de l'Alliance sur ce marché stratégique.

Après le lancement réussi en France du livret d'épargne ZESTO en 2012, RCI Banque a poursuivi avec succès le développement de l'activité de collecte de dépôts en France et en Allemagne avec des comptes à vue et à terme. À fin décembre, le montant total des dépôts collectés atteint 4,3 Md€ dont 784 M€ sur des comptes à terme. RCI Banque positionne ainsi l'activité d'épargne comme un levier majeur de refinancement de son activité.

Par ailleurs, en deux ans, RCI Banque est devenue un opérateur de services pour la location de batterie de véhicule électrique dans 19 pays, pour les marques Renault et Nissan<sup>(1)</sup>. À fin 2013, le parc de batteries s'élève à plus de 31 600 unités (avec 5 modèles commercialisés : Kangoo Z.E., Fluence Z.E., Twizy, ZOE et Leaf).

<sup>(1)</sup> le lancement de l'offre de location de batterie pour le compte de Nissan a démarré courant 2013.





# PERSPECTIVES

**Dans un environnement caractérisé par un marché automobile mondial en croissance et par des technologies de l'information qui évoluent rapidement, RCI Banque doit mener une stratégie de développement adaptée.**

Ce développement sera tiré tant par la performance interne de RCI Banque que par l'augmentation attendue des immatriculations de l'Alliance dans les pays où RCI Banque opère. La croissance des nouveaux financements sera néanmoins plus faible compte tenu de taux de change qui devraient poursuivre leur dégradation, notamment sur la région Amériques.

Dans le cadre de la seconde partie du plan Renault 2016 – *Drive the Change* – les perspectives de développement devraient permettre :

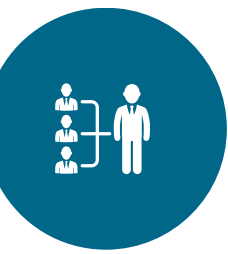
- une véritable rupture dans l'offre de services, axe majeur de croissance et de fidélisation des clients ;
- de s'appuyer sur le « digital » tout en proposant pour chaque pays une stratégie CRM (*Customer Relationship Management*) adaptée en vue de renforcer son approche centrée sur le client ;
- de développer une culture de la performance dans tous les métiers du groupe au travers de l'optimisation de l'organisation et des processus ;

- de soutenir les constructeurs de l'Alliance dans leur croissance internationale, pour accompagner le développement de leurs activités, notamment en Inde et en Chine.

De plus, RCI Banque développera aussi l'activité de collecte de dépôts, en s'appuyant sur les produits déjà lancés en France et en Allemagne, mais aussi sur le lancement de cette activité en Autriche prévu en 2014.

Devenue en deux ans l'opérateur de services pour la location de batterie du véhicule électrique dans 19 pays, RCI Banque poursuivra cette activité pour le compte des marques Renault et Nissan<sup>(1)</sup>.





# UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS LE CLIENT



**RCI Banque participe au développement des ventes des marques de l'Alliance (Renault, Renault Samsung Motors, Dacia, Nissan et Infiniti) et propose aux clients particuliers, aux entreprises et aux réseaux de distributeurs un ensemble de produits et de services adaptés à leurs besoins.**

## L'ACTIVITÉ CLIENTÈLE

En 2011 RCI Banque a lancé son plan stratégique qui s'intègre à celui de Renault, « Renault Drive the Change » et qui se termine en 2016.

2013 est un point de passage important car c'est la fin de la première partie<sup>(1)</sup>.

Elle s'articulait autour de quatre axes stratégiques : accélérer l'internationalisation de RCI Banque, développer l'offre de services véhicules neufs et d'occasion, devenir un opérateur de services pour la location de batterie et créer une activité de Banque d'Épargne.

### Accélérer l'internationalisation de RCI Banque

En 2013, à l'issue de la première phase du plan, le taux d'intervention de RCI Banque (nombre de dossiers de financement / nombre de véhicules immatriculés par l'Alliance) a progressé de 3 points pour atteindre 34,6%. Cette forte augmentation s'est faite sur toutes les marques.

Un des objectifs du plan était de réduire la dispersion entre les pénétrations financement sur les différentes marques. À fin 2013, le taux d'intervention financement pour Renault, Dacia et Nissan se situe entre 32,5% et 35,2%. Les différentes stratégies commerciales déployées ont par ailleurs permis d'améliorer la performance dans la plupart des régions.

En 2013, RCI Banque a bénéficié à la fois du dynamisme des marques de l'Alliance et d'une politique commerciale offensive sur tous les marchés.

La croissance pour RCI Banque s'est faite en 2013 sur la plupart des marchés y compris en Europe où il reste des potentiels de croissance. Ainsi, le taux d'intervention financement a augmenté de 3,4 points en Espagne et de 6,2 points en Allemagne pour atteindre respectivement 45,9% et 36,3%, la croissance s'est aussi faite hors d'Europe, dans des pays émergents. Trois pays dans des environnements contrastés se sont particulièrement développés en 2013. En Turquie, où le marché automobile progresse de près de 10%, RCI Banque augmente sa pénétration de 1,6 point pour

atteindre 25,0%. Au Brésil et en Russie où le marché toutes marques est en retrait (-1,6% pour le premier et -6,1% pour le second) et où RCI Banque améliore sa performance en augmentant sa pénétration respectivement de 9,1 points et 3,8 points pour atteindre 50,5% au Brésil et 25,0% en Russie.

L'internationalisation de RCI Banque est donc aujourd'hui une réalité. Présente sur quatre continents, l'entreprise s'est transformée au cours des dernières années. La France est le premier pays en volume de dossiers avec près de 229000 contrats de financement de véhicules neufs soit près d'un quart de la production totale. Le Brésil et la Russie sont respectivement les deuxième et troisième marchés pour RCI Banque. En 2013 le classement des dix plus gros pays de RCI Banque<sup>(2)</sup> en production de nouveaux financements VN (véhicules neufs) est parfaitement équilibré : elle compte cinq pays en Europe et cinq hors d'Europe.

### Développer l'offre de services pour les véhicules neufs et d'occasion

La vente de services est pour RCI Banque un enjeu majeur. Elle participe d'abord de la diversification de ses activités dans le but de répondre toujours mieux aux attentes des clients. Elle favorise également la fidélité aux marques de l'Alliance. Enfin, c'est une source forte de rentabilité pour l'entreprise. 1,7 million de contrats de services ont été conclus en 2013.

La vente de services pour le client final a significativement progressé ces dernières années. Elle demeure un axe stratégique pour soutenir la croissance et la rentabilité de RCI Banque dans les années à venir.

<sup>(1)</sup> L'année de référence pour évaluer les résultats est 2010.

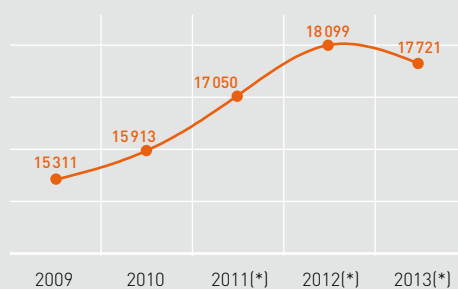
<sup>(2)</sup> Classement des 10 plus gros pays RCI Banque en 2013 en volume de dossiers de financement de véhicules neufs :

1 - France ; 2 - Brésil ; 3 - Russie ; 4 - Allemagne ; 5 - Italie ; 6 - Espagne ; 7 - Royaume-Uni ; 8 - Turquie ; 9 - Argentine ; 10 - Corée du Sud.



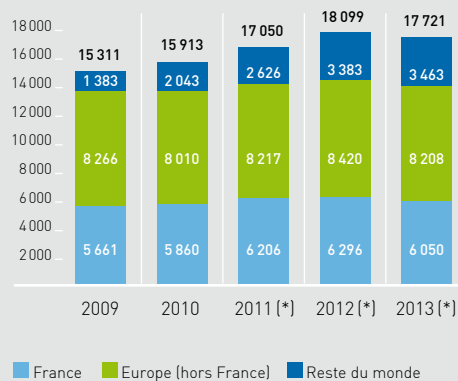
## ACTIVITÉ CLIENTÈLE

### Encours productif moyen (en millions d'euros)



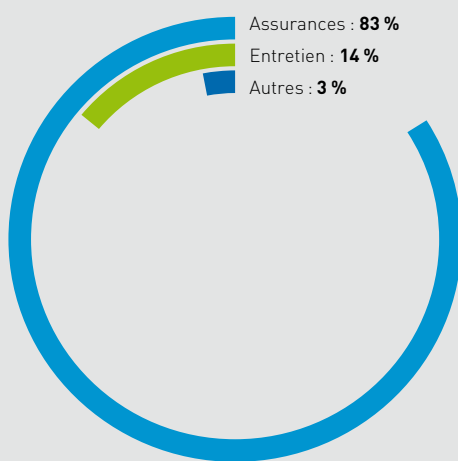
(\*) hors activité de location opérationnelle.

### Répartition géographique de l'encours productif moyen Clientèle (en millions d'euros)



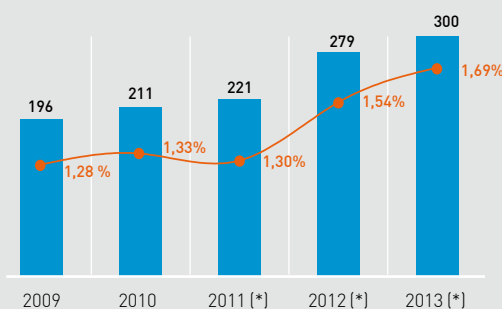
(\*) hors activité de location opérationnelle.

### Répartition de la marge sur services par produit



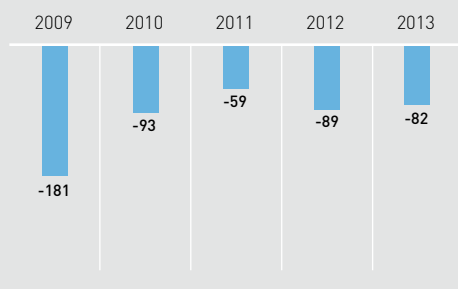
### Marge sur services

(en millions d'euros et en % de l'EPM clientèle)



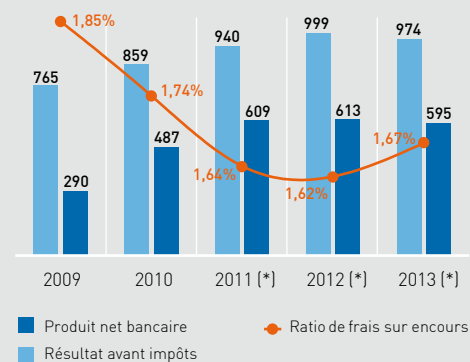
(\*) hors activité de location opérationnelle.

### Coût du risque (hors risque pays) (en millions d'euros)



### Résultats et frais de fonctionnement

(en millions d'euros et en % de l'EPM)



(\*) hors activité de location opérationnelle.



## UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS LE CLIENT



### Devenir un opérateur de services pour la location de batterie

Dès le lancement du véhicule électrique par Renault en 2009, le *business model* reposait sur la vente du châssis et la location de la batterie. À cette occasion, RCI Banque s'est positionnée comme l'opérateur unique de services pour la location de la batterie.

L'enjeu pour RCI Banque était de pouvoir proposer ce service dès la commercialisation des véhicules électriques qui s'est faite quasi simultanément dans tous les pays d'Europe. Aujourd'hui, le véhicule électrique avec location de batterie par RCI Banque est une réalité. Le nombre de dossiers batterie a plus que doublé en 2013 par rapport à 2012 avec 31 600 contrats pour un encours de 150 M€ et cette activité est désormais réalisée dans 19 pays.

Fort de ce succès, Nissan s'est tourné vers RCI Banque pour que soit proposé aux clients acheteurs d'un véhicule électrique Nissan un système de location de batterie sur le même modèle que celui de Renault.

### Créer une activité de Banque d'Épargne

Lancée en 2012 en France et en 2013 en Allemagne, l'activité Banque Épargne a permis de réduire la dépendance de l'entreprise aux financements de marché.

En s'engageant à réinvestir les fonds collectés dans son activité de financements automobiles et en proposant une offre de produits d'épargne simple, performante et sûre, RCI Banque a su attirer plus de 134 000 clients en France et en Allemagne. Avec 4,3 milliards d'euros de dépôts en provenance de particuliers en France et en Allemagne, RCI Banque positionne l'activité d'épargne comme un levier majeur de refinancement de son activité.



## LE FINANCEMENT RÉSEAUX

Le groupe RCI Banque finance les stocks de véhicules neufs et d'occasion, les pièces de rechange ainsi que les besoins de trésorerie à court terme des concessionnaires des marques de l'Alliance.

### Une activité soutenue et un risque maîtrisé

Dans un environnement de marché 2013 peu favorable, marqué cependant par une relance des volumes des marques de l'Alliance au second semestre, le pilotage des stocks avec les constructeurs et leur adéquation avec les différentes situations de marché sont restés une priorité tout au long de l'année.

RCI Banque confirme sa politique de soutien aux constructeurs et à leurs réseaux de distribution par la mise à disposition de solutions de financement adaptées à leurs besoins.

Dans ce contexte, sur le périmètre d'activité de financement Réseaux de RCI Banque (27 pays), l'encours productif moyen progresse de 7% en 2013, tiré par la croissance des marques en France et au Royaume-Uni.

Les processus de suivi et de maîtrise du risque, renforcés depuis 2008, permettent une réactivité accrue ainsi que l'anticipation et la prévention des risques sur les réseaux de distribution.

Malgré le contexte de crise subsistant en Europe, le coût du risque sur les réseaux (hors risque pays), reste maîtrisé à 0,26% de l'encours moyen productif.

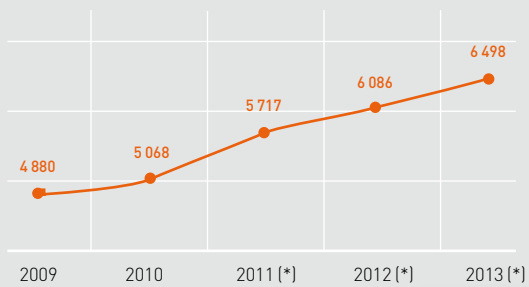
### Nouvelles implantations à l'international

Le groupe a démarré le financement du réseau Nissan en Russie en fin d'année 2013 au travers de RN Bank, *joint-venture* entre RCI Banque (30%), Nissan (30%), et UniCreditGroup (40%).



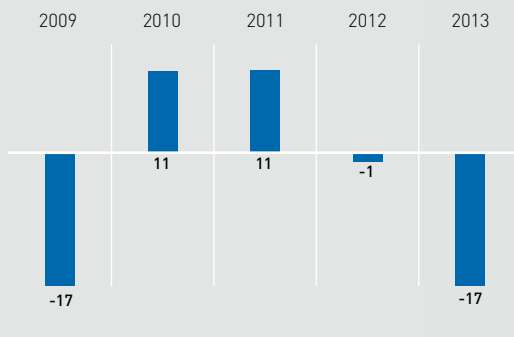
## FINANCEMENT RÉSEAUX

### Encours productif moyen (en millions d'euros)

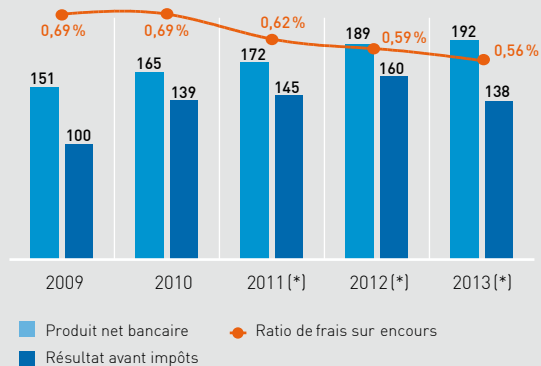


(\*) hors activité de location opérationnelle.

### Coût du risque (hors risque pays) (en millions d'euros)



### Résultats et frais de fonctionnement (en millions d'euros et en % de l'EPM)

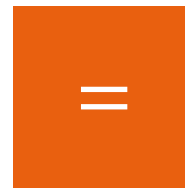


(\*) hors activité de location opérationnelle.



# LA POLITIQUE FINANCIÈRE

ZESTO  
by RCI Banque



RENAULT  
Bank direkt

L'année 2013 a été marquée par un retour au calme après la crise qui a secoué l'Eurozone en 2011 et 2012. Les injections de liquidité des grandes banques centrales ont apporté une certaine stabilité à la sphère financière ; elles ont agi plus rapidement sur la croissance aux États-Unis qu'en Europe. Ainsi, la FED, confiante dans la reprise, a déclaré dès le mois de mai sa volonté de ralentir progressivement les stimulations monétaires en cas de poursuite de l'amélioration économique. Cette annonce a provoqué une brusque remontée des taux américains, les opérateurs anticipant un retrait de liquidité dès septembre. Par contagion, les taux européens ont suivi le mouvement et une réallocation de fonds investis dans les pays émergents à destination des États-Unis a eu lieu.

Au dernier quadrimestre, la FED a rassuré les marchés en confirmant sa volonté d'agir par étapes progressives ; son discours a permis de stabiliser les taux américains. En Europe, des chiffres de reprise plus modestes qu'aux États-Unis ont entraîné un reflux des taux long terme. Les taux courts sont restés bas sous l'impulsion de la BCE qui a fermement guidé les anticipations des opérateurs à partir de l'été et baissé rapidement les taux en novembre après une contraction de l'inflation.

Les *spreads* obligataires, malgré une certaine volatilité due à l'annonce de la FED en mai, se sont globalement resserrés sur 2013. Le marché obligataire est resté ouvert et dynamique toute l'année.

Après avoir lancé en 2012 le livret d'épargne ZESTO à destination du grand public en France, le groupe a poursuivi sa stratégie d'accès à l'épargne des ménages et démarré, sous la marque *Renault Bank direkt*, une activité de collecte de dépôts en Allemagne, proposant désormais un compte sur livret ainsi que des comptes à terme. La croissance des dépôts collectés en France et en Allemagne au cours de l'exercice atteint 3,4 Md€ (dont 0,8 Md€ en dépôts à terme) et représente 52% des besoins de financements de l'année (périmètre Europe). Cette diversification permet de réduire la dépendance de l'entreprise aux financements de marché, qui se sont élevés à 3,1 Md€, en net repli par rapport à l'exercice passé (5,0 Md€).

Sur le marché obligataire, tout en poursuivant sa stratégie de diversification des sources de financement, RCI Banque a levé l'équivalent de 2,1 Md€ en s'appuyant sur ses marchés traditionnels (deux emprunts et un abondement en euros, une émission en francs suisses) mais également sur des

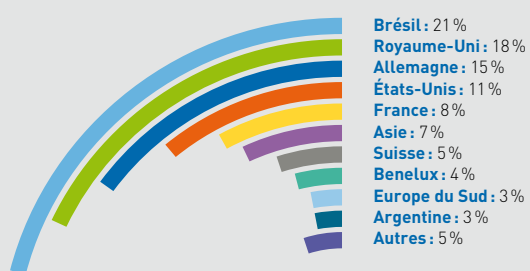
marchés moins exploités. Après sept ans d'absence du marché GBP, RCI Banque est revenue emprunter en livres sterling (300 MGBP) et a émis pour la seconde fois en dollars américains (600 MUSD). Par ailleurs, les filiales du groupe ont émis régulièrement sur leurs marchés domestiques en Argentine, en Corée du Sud et tout particulièrement au Brésil. Après une première émission en 2011, cette filiale a confirmé sa capacité à accéder à la liquidité locale, développé sa base d'investisseurs et émis 1,4 MdBRL.

Sur le segment des financements structurés et afin de répondre à la demande de simplification des investisseurs, RCI Banque a réaménagé son programme de titrisation de crédits automobiles en Allemagne. Un nouveau Fonds Commun de Titrisation a été créé, qui a placé auprès d'investisseurs 800 M€ de titres à taux variable. En parallèle, le *Master Trust* mis en place en 2007 continue d'émettre régulièrement des titres auto-souscrits par RCI Banque et utilisables comme collatéral aux opérations de politique monétaire de la BCE. Le programme de titrisation allemande réplique donc la structure adoptée en France en 2012. Au Royaume-Uni, la progression du portefeuille a permis d'augmenter de 46 MGBP le financement accordé par des conduits bancaires.

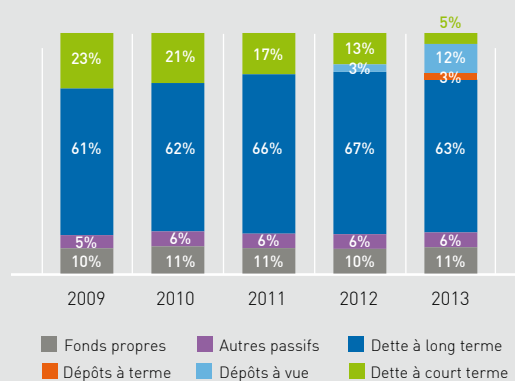
Le groupe mène depuis plusieurs années une politique financière prudente visant à protéger la marge commerciale de chaque entité tout en assurant la sécurité du refinancement de ses activités. Cette politique financière est définie et mise en œuvre au niveau consolidé par RCI Banque et s'applique à toutes les entités de financement des ventes du groupe. Celui-ci accorde une attention toute particulière à la gestion du risque de liquidité. RCI Banque retient en effet des hypothèses d'écoulement de ses dépôts très



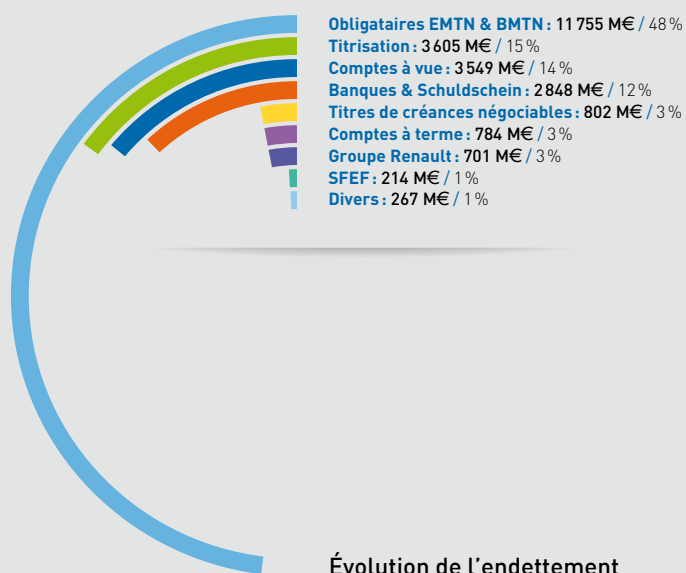
### Répartition géographique des ressources nouvelles à 1 an et plus (hors dépôts) au 31/12/2013



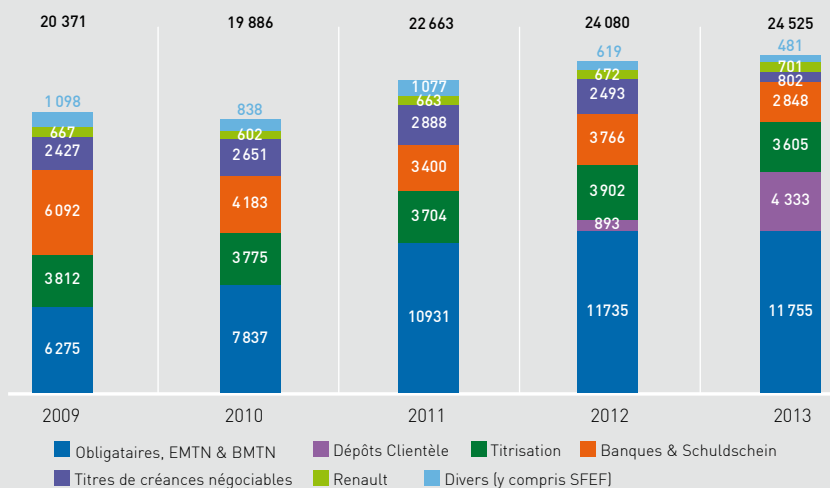
### Structure du passif



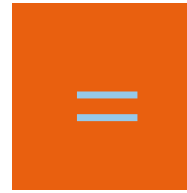
### Structure de l'endettement au 31/12/2013



### Évolution de l'endettement (en millions d'euros)







prudentes, et vise à tout moment à financer ses actifs avec des passifs de maturités supérieures, entretenant ainsi une position de liquidité en *gap* positif.

Au-delà de sa position de liquidité statique positive, le groupe dispose de sécurités disponibles de 7,5 Md€<sup>(1)</sup> constituées de lignes de crédit confirmées non utilisées et sans covenants (4,1 Md€), de titres et créances mobilisables auprès de la BCE (2,5 Md€ après prise en compte de la décote) et d'un excédent de trésorerie de 880M€, permettant à l'entreprise d'assurer la continuité de son activité commerciale pendant près de 12 mois dans un *stress scenario* de fermeture totale de l'accès à de nouvelles sources de liquidité.

Les excédents de liquidité temporaires sont placés principalement à la BCE ou en dépôts bancaires à très court terme auprès de banques de qualité de crédit élevée, préalablement identifiées et autorisées par un comité spécifique.

Au-delà de son rôle de centrale de refinancement auprès des filiales d'Europe occidentale, RCI Banque continue de

développer son offre de services aux sociétés du groupe en matière de gestion de trésorerie et de flux financiers. L'équilibrage des comptes courants des filiales européennes est assuré à partir du siège par une équipe spécialisée. De même, les équipes de la trésorerie centrale ont mis en place une offre de services permettant aux filiales du groupe d'exécuter leurs virements et avis de prélèvements SCT (SEPA<sup>(2)</sup> Credit Transfert) sous le nouveau format européen. À fin décembre, 98 % des moyens de paiement étaient produits sous format SEPA<sup>(2)</sup>.

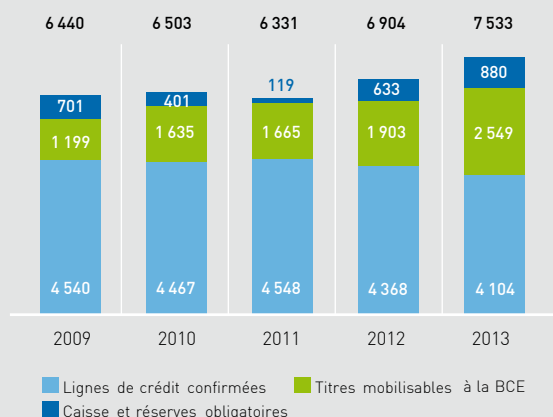
Cette organisation en centre de services partagés permet ainsi à RCI Banque d'assurer la disponibilité des financements nécessaires à chaque entité et d'optimiser le coût des ressources dans le domaine des traitements *back office*, trésorerie et comptabilité des opérations, comme dans celui de la gestion du risque financier.

<sup>(1)</sup> Périmètre RCI Banque et filiales incluses au périmètre de refinancement centralisé.

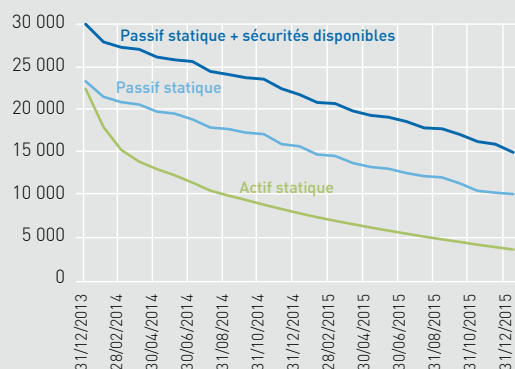
<sup>(2)</sup> SEPA : Single Euro Payments Area.



### Sécurités disponibles du groupe RCI Banque (\*) (en millions d'euros)

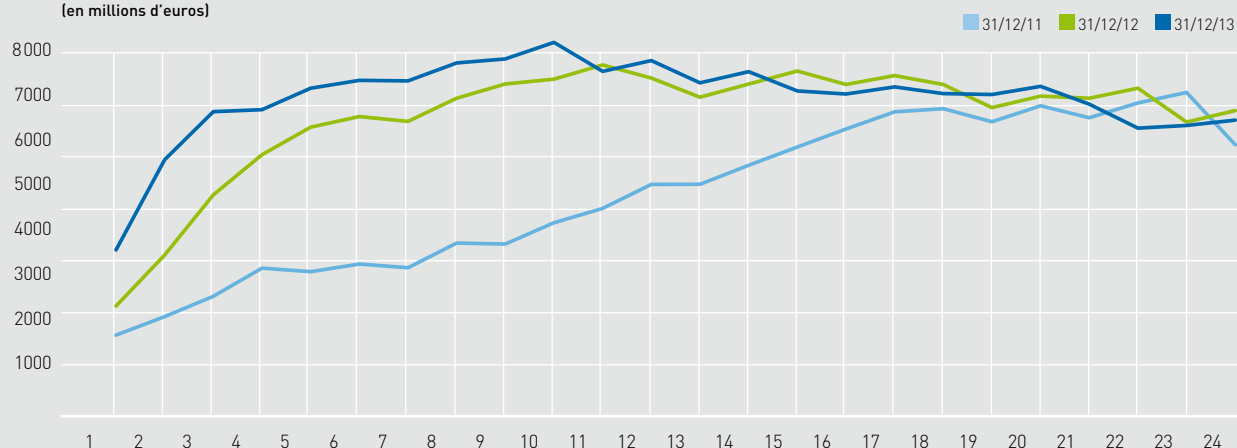


### Position de liquidité du groupe RCI Banque (\*) (en millions d'euros)



(\*) RCI Banque et filiales incluses au périmètre de refinancement centralisé : Europe de l'Ouest + Pologne + République tchèque + Roumanie + Slovaquie + Pays nordiques + Corée du Sud.

### Gap de liquidité statique (en millions d'euros)



### Émissions et programmes du groupe RCI Banque

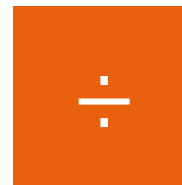
Les émissions du groupe sont réalisées par cinq émetteurs : RCI Banque, Diac, Rombo Compania Financiera (Argentine), RCI FS K (Corée du Sud) et CFI RCI Brasil.

| ÉMETTEUR                            | INSTRUMENT                | MARCHÉ     | MONTANT     | S & P                        | MOODY'S | AUTRES                              |
|-------------------------------------|---------------------------|------------|-------------|------------------------------|---------|-------------------------------------|
| RCI Banque                          | Programme Euro CP         | Euro       | 2 000 M€    | A-2 (perspective négative)   | P3      | R&I : a-2                           |
| RCI Banque                          | Programme Euro MTN        | Euro       | 12 000 M€   | BBB (perspective négative)   | Baa3    | R&I : BBB+                          |
| RCI Banque                          | Programme CD              | Français   | 4 500 M€    | A-2 (perspective négative)   | P3      |                                     |
| RCI Banque                          | Programme BMTN            | Français   | 2 000 M€    | BBB (perspective négative)   | Baa3    |                                     |
| Diac                                | Programme CD              | Français   | 1 000 M€    | A-2 (perspective négative)   | P3      |                                     |
| Diac                                | Programme BMTN            | Français   | 1 500 M€    | BBB (perspective négative)   | Baa3    |                                     |
| Rombo Compania Financiera S.A.      | Programme obligataire(*)  | Argentin   | 1 000 MARS  | raBB+ (perspective négative) |         | Fix Scr : AA (perspective négative) |
| RCI Financial Services Korea Co Ltd | Émissions obligataires(*) | Sud Coréen | 865 bn KRW  |                              |         | KR, KIS, NICE : A+                  |
| CFI RCI Brasil                      | Émissions obligataires(*) | Brésilien  | 1 700 M BRL |                              | Aa1     |                                     |

(\*) notation locale.



# ACTIVITÉ COMMERCIALE



**RCI Banque**  
groupe RENAULT

L'accompagnement commercial de toutes les marques de l'Alliance se concrétise en 2013 par une performance historique : 1 160 612 nouveaux dossiers de financements, +19% par rapport à 2012.

Dans un marché automobile mondial marqué par une baisse de 1,6% en Europe et par une moindre croissance des pays émergents, RCI Banque a bénéficié du dynamisme des marques de l'Alliance et affiche en 2013 une progression de 18,9% du nombre de dossiers de financements, à 1 160 612 dossiers.

À isopérimètre 2012 (\*), le nombre de dossiers progresse de 5,5%. Cette performance historique est tirée à la fois par la progression du taux d'intervention financements sur l'essentiel des marchés où RCI Banque est présente, sur la quasi-totalité des marques de l'Alliance, et par la poursuite

du développement international. L'activité de financement de véhicules d'occasion contribue également à cette croissance (+6,3% de nouveaux dossiers par rapport à 2012).

À isopérimètre 2012 (\*), le taux d'intervention financements ressort à 36,7%, à son plus haut niveau depuis dix ans (contre 35,0% en 2012). Avec la consolidation en 2013 des nouvelles filiales en Turquie et en Russie (où le taux d'intervention financements est inférieur à la moyenne du groupe) il s'élève au niveau groupe à 34,6%.

Les services, autre axe stratégique du groupe, ont forte-

| Marché VP+PVU*                       |             | PART DE MARCHÉ                |                              | TAUX D'INTERVENTION FINANCEMENTS RCI Banque (%) | NOUVEAUX DOSSIERS VEHICULES (milliers) | NOUVEAUX FINANCEMENTS Hors cartes et PP (M€) |
|--------------------------------------|-------------|-------------------------------|------------------------------|---|--|--|
|                                      |             | marques du Groupe RENAULT (%) | marques du Groupe NISSAN (%) |   |  |  |
| <b>Europe</b>                        | <b>2013</b> | <b>9,7</b>                    | <b>3,2</b>                   | <b>35,1</b>                                     | <b>759</b>                             | <b>8 810</b>                                 |
|                                      | 2012        | 9,3                           | 3,2                          | 33,9  | 726                                    | 8 301  |
| dont Allemagne                       | <b>2013</b> | <b>5,1</b>                    | <b>1,9</b>                   | <b>36,3</b>                                     | <b>107</b>                             | <b>1 356</b>                                 |
|                                      | 2012        | 5,1                           | 2,1                          | 30,1  | 100                                    | 1 192  |
| dont Espagne                         | <b>2013</b> | <b>12,1</b>                   | <b>4,8</b>                   | <b>45,9</b>                                     | <b>73</b>                              | <b>760</b>                                   |
|                                      | 2012        | 10,7                          | 5,2                          | 42,5  | 61                                     | 669  |
| dont France                          | <b>2013</b> | <b>25,4</b>                   | <b>3,3</b>                   | <b>36,9</b>                                     | <b>304</b>                             | <b>3 650</b>                                 |
|                                      | 2012        | 24,2                          | 3,5                          | 36,9  | 306                                    | 3 666  |
| dont Italie                          | <b>2013</b> | <b>7,2</b>                    | <b>3,6</b>                   | <b>49,3</b>                                     | <b>83</b>                              | <b>1 096</b>                                 |
|                                      | 2012        | 6,3                           | 3,6                          | 49,8  | 82                                     | 1 099  |
| dont Royaume-Uni                     | <b>2013</b> | <b>3,0</b>                    | <b>5,1</b>                   | <b>28,7</b>                                     | <b>82</b>                              | <b>1 036</b>                                 |
|                                      | 2012        | 2,5                           | 5,1                          | 27,5  | 71                                     | 882  |
| dont autres pays                     | <b>2013</b> | <b>9,4</b>                    | <b>2,4</b>                   | <b>24,9</b>                                     | <b>109</b>                             | <b>911</b>                                   |
|                                      | 2012        | 8,9                           | 2,4                          | 24,6  | 106                                    | 794  |
| <b>Asie-Pacifique (Corée du Sud)</b> | <b>2013</b> | <b>4,0</b>                    | <b>0,3</b>                   | <b>47,4</b>                                     | <b>39</b>                              | <b>446</b>                                   |
|                                      | 2012        | 4,0                           | 0,2                          | 57,3  | 43                                     | 526  |
| <b>Amériques</b>                     | <b>2013</b> | <b>8,4</b>                    | <b>1,7</b>                   | <b>42,7</b>                                     | <b>211</b>                             | <b>1 781</b>                                 |
|                                      | 2012        | 8,1                           | 2,4                          | 37,1  | 186                                    | 1 817  |
| dont Argentine                       | <b>2013</b> | <b>15,4</b>                   | <b>-</b>                     | <b>25,4</b>                                     | <b>42</b>                              | <b>265</b>                                   |
|                                      | 2012        | 14,8                          | 0,2                          | 24,8  | 34                                     | 232  |
| dont Brésil                          | <b>2013</b> | <b>6,6</b>                    | <b>2,2</b>                   | <b>50,5</b>                                     | <b>170</b>                             | <b>1 516</b>                                 |
|                                      | 2012        | 6,6                           | 2,9                          | 41,3  | 152                                    | 1 585  |
| <b>Euromed-Afrique</b>               | <b>2013</b> | <b>21,1</b>                   | <b>0,2</b>                   | <b>26,0</b>                                     | <b>60</b>                              | <b>357</b>                                   |
|                                      | 2012        | 35,5                          | 0,8                          | 26,3  | 21                                     | 156  |
| <b>Eurasie (Russie)</b>              | <b>2013</b> | <b>7,6</b>                    | <b>5,5</b>                   | <b>25,0</b>                                     | <b>92</b>                              | <b>-</b>                                     |
|                                      | 2012        |                               |                              |   |  |  |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>2013</b> | <b>9,3</b>                    | <b>2,9</b>                   | <b>34,6</b>                                     | <b>1 161</b>                           | <b>11 393</b>                                |
|                                      | 2012        | 8,9                           | 2,8                          | 35,0  | 976                                    | 10 800                                       |



ment progressé en 2013, avec 1 756 496 nouveaux dossiers (+34,0% comparé à 2012; +27,3% à isopérimètre 2012).

Les nouveaux financements (hors cartes et prêts personnels) s'élèvent à 11,4Md€, soit une hausse de 5,5% (y compris la Turquie) par rapport à 2012. Après quatre années de croissance, l'Encours Productif Moyen (EPM) se stabilise à 24,2Md€ (+0,1% comparé à 2012), pénalisé par un effet de change de 0,6Md€, essentiellement sur la région Amériques.



(\*) la Turquie et la Russie ont été intégrées dans le périmètre consolidé en 2013.

| ENCOURS NET À FIN (M€) | dont ENCOURS CLIENTÈLE NET À FIN (M€)      | dont ENCOURS RÉSEAUX NET À FIN (M€) | ENCOURS PRODUCTIF MOYEN (M€) | PRODUIT NET BANCAIRE (M€) | RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (M€) |
|------------------------|--|-------------------------------------|------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>21 395</b>          | <b>14 920</b>                              | <b>6 475</b>                        | <b>19 933</b>                | <b>873</b>                | <b>498</b>                 |
| 21 144                 | 15 039                                     | 6 105                               | 20 036                       | 934                       | 551                        |
| <b>3 710</b>           | <b>2 718</b>                               | <b>992</b>                          | <b>3 638</b>                 | <b>134</b>                | <b>95</b>                  |
| 3 800                  | 2 805                                      | 995                                 | 3 743                        | 153                       | 110                        |
| <b>1 673</b>           | <b>1 215</b>                               | <b>458</b>                          | <b>1 585</b>                 | <b>58</b>                 | <b>31</b>                  |
| 1 658                  | 1 161                                      | 497                                 | 1 618                        | 61                        | 33                         |
| <b>9 023</b>           | <b>6 266</b>                               | <b>2 757</b>                        | <b>8 380</b>                 | <b>318</b>                | <b>151</b>                 |
| 9 029                  | 6 475                                      | 2 554                               | 8 435                        | 361                       | 190                        |
| <b>2 340</b>           | <b>1 701</b>                               | <b>639</b>                          | <b>2 188</b>                 | <b>72</b>                 | <b>32</b>                  |
| 2 240                  | 1 637                                      | 603                                 | 2 076                        | 75                        | 42                         |
| <b>2 295</b>           | <b>1 727</b>                               | <b>568</b>                          | <b>2 026</b>                 | <b>78</b>                 | <b>60</b>                  |
| 1 882                  | 1 467                                      | 415                                 | 1 756                        | 79                        | 59                         |
| <b>2 355</b>           | <b>1 293</b>                               | <b>1 062</b>                        | <b>2 116</b>                 | <b>213</b>                | <b>129</b>                 |
| 2 536                  | 1 495                                      | 1 041                               | 2 408                        | 205                       | 117                        |
| <b>954</b>             | <b>946</b>                                 | <b>8</b>                            | <b>1 027</b>                 | <b>58</b>                 | <b>39</b>                  |
| 1 213                  | 1 201                                      | 12                                  | 1 275                        | 68                        | 45                         |
| <b>3 170</b>           | <b>2 148</b>                               | <b>1 022</b>                        | <b>2 920</b>                 | <b>223</b>                | <b>156</b>                 |
| 3 055                  | 2 092                                      | 963                                 | 2 596                        | 211                       | 160                        |
| <b>511</b>             | <b>295</b>                                 | <b>216</b>                          | <b>434</b>                   | <b>60</b>                 | <b>44</b>                  |
| 484                    | 304  | 180                                 | 390                          | 53                        | 37                         |
| <b>2 660</b>           | <b>1 853</b>                               | <b>807</b>                          | <b>2 486</b>                 | <b>163</b>                | <b>111</b>                 |
| 2 571                  | 1 788                                      | 783                                 | 2 206                        | 159                       | 114                        |
| <b>375</b>             | <b>304</b>                                 | <b>71</b>                           | <b>339</b>                   | <b>31</b>                 | <b>21</b>                  |
| 323                    | 261  | 62                                  | 278                          | 25                        | 17                         |
|                        |  |                                     |                              | <b>35</b>                 | <b>31</b>                  |
|                        | (pas d'encours, accord commercial en 2013) |                                     |                              |                           |                            |
| <b>25 894</b>          | <b>18 318</b>                              | <b>7 576</b>                        | <b>24 219</b>                | <b>1 221</b>              | <b>744</b>                 |
| 25 736                 | 18 596                                     | 7 140                               | 24 185                       | 1 238                     | 773                        |

\* les données concernent les marchés voitures particulières (VP) et petits véhicules utilitaires (PVU)



## ALLEMAGNE

### RCI BANQUE S.A. - Niederlassung Deutschland

Jagenbergstrasse 1

D-41468 Neuss

Direction : Xavier DEROT + 49 2131 401 010

Le marché automobile allemand a connu en 2013 sa troisième année consécutive de baisse. Il s'établit à 3 170 479 unités, en recul de 4,1 % par rapport à 2012.

Dans ce contexte, la part de marché des marques de l'Alliance s'élève à 7,0 % (Renault : 3,6 %, Dacia : 1,5 %, Nissan : 1,9 %), en retrait de 0,2 point par rapport à 2012.

RCI Banque Allemagne enregistre un taux d'intervention financements global en forte progression à 36,3 %, s'établissant sur Renault à 42,5 % (+5,6 points par rapport à 2012), Dacia à 29,5 % (+4,5 points) et Nissan à 29,6 % (+8,5 points).

Le nombre de dossiers véhicules neufs est de 49 048 pour Renault (+7,3 % par rapport à 2012), 13 894 pour Dacia (+19,4 %) et 17 803 pour Nissan (+23,9 %). Au global, le montant des nouveaux financements progresse de 14 % par rapport à 2012, à 1,4 Md€.

L'année 2013 a été marquée par le lancement en février de l'activité de collecte de dépôts sous la marque *Renault Bank direkt*. À la fin de l'année, plus de 3 Md€ ont été collectés, dépassant les 100 000 livrets à vue ou à terme.

Le résultat avant impôts s'élève à 95,2 M€ contre 110,2 M€ en 2012, essentiellement du fait du recul du produit net bancaire (-18,8 M€) et malgré la poursuite de la maîtrise du coût du risque (+3,2 M€) et des frais de fonctionnement (+1,2 M€).

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013             | 2012             |
|---|------------------|------------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 106 730          | 100 421          |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 1 355 930        | 1 192 178        |
| <b>BILAN</b>  |                  |                  |
| Encours brut  | 3 758 773        | 3 854 379        |
| Provisions  | (48 197)         | (54 352)         |
| <b>Encours net</b>  | <b>3 710 576</b> | <b>3 800 027</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>991 952</i>   | <i>994 847</i>   |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 33 210           | 13 647           |
| Placements  | 2 499 488        | 2 219 421        |
| Autres actifs   | 51 428           | 61 344           |
| Endettement   | 5 794 137        | 5 546 323        |
| Autres passifs  | 302 376          | 329 143          |
| Provisions pour risques et charges  | 4 972            | 6 246            |
| Capitaux propres  | 193 217          | 212 727          |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>6 294 702</b> | <b>6 094 439</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                  |                  |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 133 812          | 152 643          |
| Résultat avant impôts   | 95 196           | 110 196          |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 68 275           | 77 685           |

## AUTRICHE

### RCI BANQUE SA - Niederlassung Österreich

Laaer Berg-Strasse 64

Postfach 196 - A-1101 Wien

Direction : Jan-Gerd HILLENS + 43 1 680 30 130

Dans un marché automobile en baisse de 4,9 %, les immatriculations de l'Alliance sont en hausse de 2,4 % à 37 227 véhicules (contre 36 364 en 2012). Renault augmente sa part de marché à 5,6 %, soit +0,1 point, de même pour Dacia avec une part de marché de 2,3 %, contre 1,8 % en 2012. Nissan progresse de 2,6 % à 2,7 %.

Dans ce contexte, le taux d'intervention financements s'établit à 22,0 % (contre 23,6 % en 2012). Sur Renault, il passe à 24,4 % (contre 27,7 % en 2012) et sur Dacia à 26,5 % (-2,3 points par rapport à l'année précédente). Sur les marques du Groupe Nissan, il progresse pour atteindre 13,3 % (contre 10,9 % en 2012).

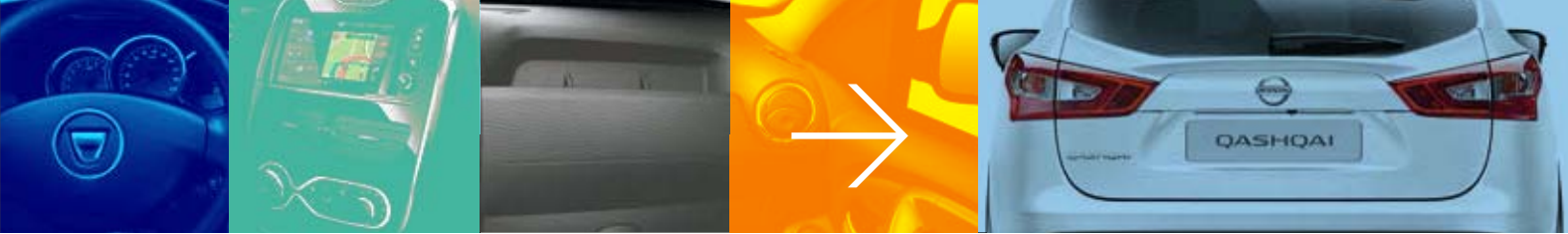
RCI Banque Autriche a financé 11 298 dossiers en 2013, soit une baisse de 3,4 % par rapport à l'année précédente. À 120 M€, les nouveaux financements diminuent de 5,8 % par rapport à 2012.

L'année 2013 a été marquée par un fort développement des services (assurances emprunteur et automobile).

L'encours productif moyen s'établit à 216 M€ sur l'activité Clientèle, en hausse de 1,8 %. Sur l'activité Réseaux, il s'établit à 143 M€ (-2,4 % par rapport à 2012).

Le résultat avant impôts s'élève à 5,5 M€, en baisse de 3,4 M€ par rapport à 2012, année où le coût du risque Réseaux était très favorable.

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013           | 2012           |
|---|----------------|----------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 11 298         | 11 697         |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 119 570        | 126 911        |
| <b>BILAN</b>  |                |                |
| Encours brut  | 380 668        | 363 240        |
| Provisions  | (6 102)        | (6 607)        |
| <b>Encours net</b>  | <b>374 566</b> | <b>356 633</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>150 139</i> | <i>137 315</i> |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 5 335          | 2 855          |
| Placements  | 14 761         | 6 637          |
| Autres actifs   | 8 651          | 7 934          |
| Endettement   | 358 974        | 333 067        |
| Autres passifs  | 5 455          | 4 726          |
| Provisions pour risques et charges  | 894            | 740            |
| Capitaux propres  | 37 990         | 35 526         |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>403 313</b> | <b>374 059</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                |                |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 12 245         | 12 987         |
| Résultat avant impôts   | 5 501          | 8 894          |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 4 094          | 6 663          |



## BELGIQUE

### RCI FINANCIAL SERVICES S.A.

W.A. Mozartlaan, 20

1620 Drogenbos

**Direction : Marc de BUFFEVENT + 32 2 730 65 59**

Le marché automobile belge s'établit à 592 663 véhicules, en baisse de 1,0% par rapport à 2012. Les parts de marché de Renault (10,0%) et de Nissan (3,4%) restent stables, celle de Dacia gagne 0,8 point à 3,0%.

Dans ce contexte, le taux d'intervention financements de RCI Banque Belgique gagne 4,4 points sur Renault (22,7%) et 6,1 points sur Dacia (45,6%). Sur Nissan (18,3%), il perd 4,4 points.

Au total, 27 329 dossiers de financement ont été souscrits, soit une hausse de 19,6% par rapport à 2012. De nouvelles offres ont été développées, associant financement et services.

L'encours productif moyen est en hausse de 9,2% (428 M€) mais s'affiche à 189 M€ dans les états financiers consolidés suite à l'application de la norme comptable sur la mise en équivalence de la société Renault Crédit Car en 2013.

Le résultat avant impôts atteint 5,6 M€, en baisse de 1,7 M€ par rapport à 2012, du fait du coût du risque Réseaux (0,56% de l'encours productif moyen Réseaux en 2013, alors qu'il était particulièrement favorable en 2012).

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013           | 2012           |
|---|----------------|----------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 27 329         | 22 851         |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 153 282        | 117 916        |
| <b>BILAN</b>  |                |                |
| Encours brut  | 256 014        | 483 565        |
| Provisions  | (2 287)        | (3 996)        |
| <b>Encours net</b>  | <b>253 727</b> | <b>479 569</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>230 744</i> | <i>223 732</i> |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 5 147          | 3 907          |
| Placements  | 679            | 7347           |
| Autres actifs   | 21 867         | 19 010         |
| Endettement   | 241 640        | 474 327        |
| Autres passifs  | 3 881          | 3 442          |
| Provisions pour risques et charges  | 980            | 1 000          |
| Capitaux propres  | 34 919         | 31 064         |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>281 420</b> | <b>509 833</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                |                |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 8 785          | 11 122         |
| Résultat avant impôts   | 5 623          | 7 322          |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 3 855          | 5 000          |

## ESPAGNE

### GRUPO RCI ESPAÑA

Edificio Renault

Avenida de Burgos, 89 A - 28050 Madrid

**Direction : Carlos de la TORRE GIL +34 91 379 41 06**

Le marché automobile espagnol a connu une croissance en 2013, après 6 ans de baisse, à 808 502 immatriculations (+ 4,1% par rapport à 2012), notamment sur le second semestre. La réussite du plan gouvernemental de prime à la casse, mis en place fin 2012, ainsi que les premiers signes de reprise de l'économie, ont permis de revenir à une tendance positive.

Dans ce contexte, les volumes de l'Alliance ont augmenté de 10,5%, avec 137 107 immatriculations; la part de marché s'est établie à 17,0% (contre 16,0% en 2012), notamment avec une hausse très significative de Dacia (4,0% contre 2,3% en 2012), marque la plus impactée par le plan de prime à la casse. La part de marché de Renault a été de 8,1% (8,4% en 2012) et celle de Nissan de 4,8% (5,2% en 2012).

Le taux d'intervention financements (TIF) de RCI Banque Espagne a progressé de 3,4 points par rapport à 2012 pour atteindre 45,9%, porté notamment par le succès des offres de financements avec services « packagés ». Le TIF sur les marques du Groupe Nissan atteint 37,3% (28,3% en 2012). Sur la marque Renault, il a été de 48,4% (44,9% en 2012) et de 51,2% sur la marque Dacia (66,1% en 2012).

L'encours productif moyen s'établit à 1,6 Md€, en légère baisse (-2,0%) par rapport à 2012, avec néanmoins une stabilité des encours Réseaux.

La contribution au résultat avant impôts du groupe a été de 30,7 M€, contre 33,3 M€ en 2012, avec un coût du risque maîtrisé et des frais de fonctionnement en amélioration de 1,6 M€ par rapport à 2012.

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013             | 2012             |
|---|------------------|------------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 72 981           | 61 161           |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 759 863          | 668 564          |
| <b>BILAN</b>  |                  |                  |
| Encours brut  | 1 781 461        | 1 816 808        |
| Provisions  | (108 905)        | (158 701)        |
| <b>Encours net</b>  | <b>1 672 556</b> | <b>1 658 107</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>458 135</i>   | <i>496 552</i>   |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 6 230            | 5 120            |
| Placements  | 10 221           | 10 365           |
| Autres actifs   | 129 025          | 123 878          |
| Endettement   | 1 662 729        | 1 627 633        |
| Autres passifs  | 34 799           | 36 635           |
| Provisions pour risques et charges  | 3 243            | 2 620            |
| Capitaux propres  | 117 261          | 130 582          |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>1 818 032</b> | <b>1 797 470</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                  |                  |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 58 193           | 60 667           |
| Résultat avant impôts   | 30 689           | 33 298           |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 20 779           | 25 157           |



## FRANCE

### DIAC S.A.

14 avenue du Pavé Neuf

93 168 Noisy-Le-Grand CEDEX

**Direction : Richard BOULIGNY + 33 1 76 88 88 68**

Le marché automobile s'établit à 2 157 787 véhicules, en baisse de 5,5 % par rapport à 2012.

Dans ce contexte, l'Alliance Renault-Nissan affiche des immatriculations de 619 637 unités, soit une part de marché de 28,7 % (+1,1 point par rapport à 2012). L'évolution des volumes constructeurs, associée au taux d'intervention du groupe DIAC de 36,9 % (stable par rapport à 2012), permet d'atteindre 304 338 dossiers (- 0,5 % par rapport à 2012).

Sur Renault, le taux d'intervention financements sur véhicules neufs baisse de 1,7 point et celui de Dacia augmente de 1,5 point. Sur Nissan, l'augmentation est plus soutenue (+8,6 points) grâce à un plan de communication associant véhicule et financement.

Sur les véhicules d'occasion, le nombre de dossiers est en hausse de 3,6 %, à 75 626 dossiers.

Les nouveaux financements s'établissent à 3,7 Md€, en baisse de 0,4 % par rapport à 2012.

L'encours productif moyen Clientèle atteint 6,1 Md€ (-3,9 % par rapport à 2012); celui sur les Réseaux s'établit à 2,3 Md€ (+8,9 % par rapport à 2012).

Le résultat avant impôts atteint 151,2 M€, (-20,5 % par rapport à 2012), notamment du fait d'un recul du produit net bancaire de 42,9 M€, dû en partie à la baisse des taux d'intérêts des contrats en portefeuille. Par ailleurs, la diminution du coût du risque (impact favorable de 6,4 M€) s'explique principalement par la bonne tenue du coût du risque Clientèle.

Les frais de fonctionnement restent maîtrisés à 1,54 % des encours.

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013              | 2012              |
|---|-------------------|-------------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 304 338           | 305 941           |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 3 650 229         | 3 665 823         |
| <b>BILAN</b>  |                   |                   |
| Encours brut  | 9 318 966         | 9 334 697         |
| Provisions  | (266 439)         | (277 939)         |
| <b>Encours net</b>  | <b>9 052 527</b>  | <b>9 056 758</b>  |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>2 757 122</i>  | <i>2 553 731</i>  |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 106 923           | 70 976            |
| Placements  | 2 440 048         | 1 165 196         |
| Autres actifs   | 416 899           | 440 087           |
| Endettement   | 10 618 033        | 9 326 657         |
| Autres passifs  | 640 183           | 701 176           |
| Provisions pour risques et charges  | 49 569            | 52 528            |
| Capitaux propres  | 708 612           | 652 656           |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>12 016 397</b> | <b>10 733 017</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                   |                   |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 317 785           | 361 579           |
| Résultat avant impôts   | 150 722           | 190 695           |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 84 675            | 117 920           |

## HONGRIE

### RCI Zrt.

Róbert Károly krt. 96-98

H-1135 Budapest

**Direction : Ferenc THOMKA +36 1 358 6027**

Le marché automobile a progressé de 5,6 % en 2013, à 67 531 immatriculations.

La part de marché totale des marques de l'Alliance s'établit à 14,5 % (contre 14,7 % en 2012): la part de marché de Renault est en baisse de 1,4 point à 5,4 %, Dacia gagne 1,3 point à 4,8 %, Nissan est stable à 4,3 %.

L'activité Clientèle ayant été transférée depuis plusieurs années à une entité commerciale en partenariat (non consolidée), l'EPM Clientèle continue à baisser et s'établit à 3,6 M€ contre 8,4 M€ en 2012.

L'encours productif moyen Réseaux est de 22,7 M€, en baisse de 2,2 % par rapport à 2012.

Le résultat avant impôts s'élève à 983 K€ contre 743 K€ en 2012.

|                                  | 2013   | 2012   |
|----------------------------------|--------|--------|
| Taux de change (taux de clôture) | 0,2970 | 0,2923 |
| Taux de change (taux moyen)      | 0,2969 | 0,2893 |

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013          | 2012          |
|---|---------------|---------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 0             | 0             |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 0             | 0             |
| <b>BILAN</b>  |               |               |
| Encours brut  | 27 926        | 36 134        |
| Provisions  | (2 178)       | (3 284)       |
| <b>Encours net</b>  | <b>25 748</b> | <b>32 850</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>24 142</i> | <i>27 680</i> |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 0             | 0             |
| Placements  | 269           | 3 544         |
| Autres actifs   | 815           | 713           |
| Endettement   | 17 755        | 28 314        |
| Autres passifs  | 698           | 568           |
| Provisions pour risques et charges  | 256           | 209           |
| Capitaux propres  | 8 123         | 8 016         |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>26 832</b> | <b>37 107</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |               |               |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 1 788         | 2 302         |
| Résultat avant impôts   | 983           | 743           |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 875           | 636           |



## IRLANDE

### RCI BANQUE BRANCH IRELAND

Block 4, Dundrum Town Center

Sandyford Road - Dumdrum, Dublin 16

Direction : Gaëlle HUMBERT +353 1 605 55 00

Le marché automobile s'établit à 85381 véhicules, en baisse de 5,5% par rapport à 2012.

Renault et Dacia affichent 5779 immatriculations soit une part de marché de 6,8% (- 0,5 point par rapport à 2012). Le lancement de Dacia en 2013 a contribué à hauteur de 22% aux immatriculations du Groupe. L'importateur Nissan a, quant à lui, vu sa part de marché baisser de 0,3 point en 2013 avec 5955 immatriculations.

Malgré cette baisse, le lancement de la marque Dacia et de l'activité financement sur Nissan ainsi que l'amélioration significative des taux d'intervention financements (TIF) permettent d'atteindre 4971 dossiers (+ 54% par rapport à 2012).

Sur Renault, le TIF est en hausse de 13,1 points à 55,4% et celui de Dacia, pour la première année d'activité, atteint 42,3%. Sur Nissan, le TIF s'inscrit à 14,6%, une performance encourageante pour la première année de collaboration avec l'importateur sur l'activité Clientèle.

Le nombre de dossiers VO (véhicules d'occasion) a plus que doublé en 2013 avec 991 contrats.

Les nouveaux financements s'établissent à 69M€, en hausse de 64% par rapport à 2012.

Après une deuxième année complète d'activité, l'encours productif moyen clientèle a doublé en 2013 pour atteindre 61 M€. L'encours productif moyen Réseaux s'établit à 20M€ (+38% par rapport à 2012).

Le résultat avant impôts devient positif, à 815K€, grâce à la croissance du portefeuille.

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013           | 2012          |
|---|----------------|---------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 4 971          | 3 235         |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 68 916         | 42 133        |
| <b>BILAN</b>  |                |               |
| Encours brut  | 98 705         | 51 752        |
| Provisions  | (1 177)        | (783)         |
| <b>Encours net</b>  | <b>97 528</b>  | <b>50 969</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>32 935</i>  | <i>17 230</i> |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 590            | 618           |
| Placements  | 2 247          | 1 362         |
| Autres actifs   | 490            | 744           |
| Endettement   | 99 507         | 53 571        |
| Autres passifs  | 2 079          | 1 566         |
| Provisions pour risques et charges  | 0              | 0             |
| Capitaux propres  | (731)          | (1 444)       |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>100 855</b> | <b>53 693</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                |               |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 2 732          | 1 484         |
| Résultat avant impôts   | 815            | (508)         |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 713            | (444)         |

## ITALIE

### RCI BANQUE SUCCURSALE ITALIANA (RNC S.p.A.)

Via Tiburtina, 1159

I-00156 ROMA

Direction : Géry SAAS +39 06 41 773 474

Le marché automobile s'est contracté de 7,5% en 2013 à 1 402 737 unités. La part de marché de Renault s'établit en nette progression à 5,2%, contre 4,6% en 2012. Dacia poursuit sa conquête avec 2,0% du marché (+0,2 point par rapport à 2012). Sur la période, les marques du Groupe Nissan ont enregistré une performance stable à 3,6%.

Dans ce contexte, le taux d'intervention financements atteint 49,3% en 2013 contre 49,8% en 2012. Avec 1,1Md€ de nouveaux financements, stable par rapport à 2012, RCI Banque Italie réalise sa seconde meilleure performance commerciale depuis 2004.

Elle a en outre poursuivi sa politique de développement des services et de fidélisation de la clientèle. Le nombre de dossiers services a atteint 252 919 contrats, progressant de 20% par rapport à 2012.

L'encours productif moyen atteint 2,2Md€, en hausse de 5,4% par rapport à 2012, conséquence du développement des activités Clientèle et Réseaux en 2013.

Le produit net bancaire s'établit à 71,6 M€, soit 3,3% de l'encours productif moyen, en recul de 4,8% par rapport à 2012. Dans un contexte difficile, le coût du risque Clientèle a été contenu à 0,95% de l'encours productif moyen Clientèle, tout en assurant la maîtrise de ses frais de fonctionnement (1,06% de l'encours productif moyen).

Le résultat avant impôts pour l'exercice 2013 s'établit à 32,4 M€ contre 42,0 M€ en 2012.

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013             | 2012             |
|---|------------------|------------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 83 026           | 82 438           |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 1 096 296        | 1 098 518        |
| <b>BILAN</b>  |                  |                  |
| Encours brut  | 2 400 037        | 2 292 958        |
| Provisions  | (61 026)         | (53 427)         |
| <b>Encours net</b>  | <b>2 339 011</b> | <b>2 239 531</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>638 685</i>   | <i>603 365</i>   |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 8 727            | 7 376            |
| Placements  | 123 923          | 106 224          |
| Autres actifs   | 126 568          | 82 445           |
| Endettement   | 2 499 856        | 2 319 127        |
| Autres passifs  | 53 796           | 60 658           |
| Provisions pour risques et charges  | 18 771           | 15 906           |
| Capitaux propres  | 25 806           | 39 885           |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>2 598 229</b> | <b>2 435 576</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                  |                  |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 71 626           | 75 220           |
| Résultat avant impôts   | 32 350           | 41 978           |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 9 696            | 23 902           |





## MALTE

### RCI LIFE LTD / RCI INSURANCE LTD / RCI SERVICES LTD

Level 3

Transport Malta Center - Wine Makers Wharf - Marsa, MRS 1917

Direction : Michael AROSKIN +356 25 99 3000

En 2013, l'activité d'assurance et de réassurance continue de croître en France, Allemagne, Italie et Espagne.

À fin 2013, le portefeuille actif DIPE (Décès, Incapacité, Perte d'Emploi) compte 746 183 contrats (612 237 en 2012), dont 331 649 en France (288 335 en 2012), 169 418 en Allemagne (159 502 en 2012), 160 062 en Italie (126 198 en 2012) et 85 054 en Espagne (38 202 en 2012).

Le montant total des primes DIPE collectées est de 122,6 M€ (en augmentation de 13,8 % par rapport à 2012), dont 40,6 M€ en France, 24,1 M€ en Allemagne, 35,7 M€ en Italie et 22,3 M€ en Espagne.

Le montant des sinistres payés pour l'activité DIPE est de 10,0 M€ hors frais administratifs (7,0 M€ en 2012) dont 4,9 M€ en France, 4,4 M€ en Allemagne, 0,7 M€ en Italie et 0,3 M€ en Espagne. La méthode de provisionnement pour sinistres survenus non déclarés est modifiée en 2013. Elle est maintenant basée sur l'observation de l'historique des sinistres pour l'Allemagne, la France et l'Italie. L'Espagne reste inchangée par manque d'historique. La sinistralité passe de 20 % des primes acquises à 21 % en Allemagne, 17 % en France et 5 % en Italie.

Le montant des primes de réassurance pour l'activité Perte Financière est de 37,1 M€ (36,1 M€ en 2012).

Le montant de sinistres payé pour l'activité Perte Financière est de 3,9 M€ (1,9 M€ en 2012). La sinistralité reste stable : 15 % des primes acquises.

Le résultat avant impôts de RCI Services Ltd atteint 65,9 M€ (45,7 M€ en 2012).

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013           | 2012           |
|---|----------------|----------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 0              | 0              |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 0              | 0              |
| <b>BILAN</b>  |                |                |
| Encours brut  | 0              | 0              |
| Provisions  | 0              | 0              |
| <b>Encours net</b>  | <b>0</b>       | <b>0</b>       |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>0</i>       | <i>0</i>       |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 0              | 0              |
| Placements  | 185 412        | 156 919        |
| Autres actifs   | 132 031        | 115 870        |
| Endettement   | 0              | 16             |
| Autres passifs  | 97 128         | 82 270         |
| Provisions pour risques et charges  | 183 234        | 151 600        |
| Capitaux propres  | 37 081         | 38 903         |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>317 443</b> | <b>272 789</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                |                |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 68 047         | 47 587         |
| Résultat avant impôts   | 65 924         | 45 679         |
| Résultat net (part du groupe)   | 58 695         | 33 109         |

## PAYS NORDIQUES

### RENAULT FINANCE NORDIC

Esbogatan 12 - Box 1028

164 21 Kista - Suède

Direction : Lisa DUBUC +46 8 58 57 54 11

RCI Banque Pays nordiques opère dans deux marchés complètement distincts. La Suède, où le marché automobile est en déclin depuis deux ans avec une baisse de 4,0 % sur 2013. Le marché danois, en constante croissance, voit son nombre d'immatriculations doubler en cinq ans et termine l'année en augmentation de 5,6 %.

Les ventes du Groupe Renault augmentent de 32 % avec une part de marché de 6,3 %, en hausse de 1,5 point. L'année 2013 a été marquée par le lancement de la marque Dacia au Danemark.

Dans ce contexte, RCI Banque Pays nordiques a réalisé un taux d'intervention financements de 28,2 % : 44,2 % en Suède (stable) et 15,0 % au Danemark (en hausse de 2,3 points).

RCI Banque Pays nordiques ne porte pas les encours Clientèle ; l'activité est gérée en partenariat.

L'encours productif moyen Réseaux est de 64 M€, en hausse de 20,5 % par rapport à 2012. Le produit net bancaire atteint 3,8 M€ en augmentation de 20,6 % et le coût du risque est resté maîtrisé sur toute l'année.

Au final, le résultat avant impôts atteint 1,4 M€, en baisse de 16 % par rapport à 2012, année où le coût du risque sur l'activité Réseaux était très favorable suite à un changement de méthode de provisionnement.

|                                  | 2013   | 2012   |
|----------------------------------|--------|--------|
| Taux de change (taux de clôture) | 8,8591 | 8,5820 |
| Taux de change (taux moyen)      | 8,6505 | 8,7067 |

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013           | 2012          |
|---|----------------|---------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 13 315         | 11 091        |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 0              | 0             |
| <b>BILAN</b>  |                |               |
| Encours brut  | 103 937        | 75 439        |
| Provisions  | (1 094)        | (1 133)       |
| <b>Encours net</b>  | <b>102 843</b> | <b>74 306</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>102 843</i> | <i>74 306</i> |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 5 886          | 2 425         |
| Placements  | 16 811         | 9 249         |
| Autres actifs   | 3 295          | 2 010         |
| Endettement   | 126 404        | 86 047        |
| Autres passifs  | 1 347          | 662           |
| Provisions pour risques et charges  | 0              | 0             |
| Capitaux propres  | 1 085          | 1 281         |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>128 836</b> | <b>87 990</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                |               |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 3 755          | 3 113         |
| Résultat avant impôts   | 1 426          | 1 691         |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 1 111          | 1 262         |



## PAYS-BAS

### RCI FINANCIAL SERVICES B.V.

Boeingavenue 275  
1119 PD Schiphol-Rijk

**Direction : Marc de BUFFEVENT + 31(20) 354 96 66**

Le marché automobile néerlandais s'établit à 467 803 véhicules, en baisse de 16,4 % par rapport à 2012. La part de marché de Renault reste stable à 9,1 %, celle de Dacia gagne 0,3 point à 0,7 % et celle de Nissan perd 0,2 point à 1,6 %.

Dans ce contexte, le taux d'intervention financements de RCI Banque Pays-Bas s'établit à 14,5 % : 13,0 % sur la marque Renault, 33,6 % pour Dacia et 14,3 % pour Nissan.

RCI Banque Pays-Bas a financé 9 773 contrats. De nouvelles offres ont été développées, associant financement et services.

L'encours productif moyen global ressort à 281 M€. Sur la Clientèle, il décroît de 15,6 % et s'établit à près de 143 M€ tandis que l'encours productif moyen Réseaux perd 2,3 %, à 138 M€.

Le produit net bancaire de 12,7 M€, soit 4,53 % de l'encours productif moyen, progresse de 10,2 %.

Le résultat avant impôts atteint 7,5 M€, en baisse de 5,1 M€ par rapport à 2012 qui intégrait des événements non récurrents sur l'activité Réseaux.

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013           | 2012           |
|---|----------------|----------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 9 773          | 10 945         |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 91 115         | 76 890         |
| <b>BILAN</b>  |                |                |
| Encours brut  | 273 806        | 312 310        |
| Provisions  | (9 771)        | (24 916)       |
| <b>Encours net</b>  | <b>264 035</b> | <b>287 394</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>132 569</i> | <i>137 337</i> |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 6 138          | 3 036          |
| Placements  | 4 950          | 4 239          |
| Autres actifs   | 21 776         | 8 652          |
| Endettement   | 270 512        | 283 420        |
| Autres passifs  | 5 844          | 4 745          |
| Provisions pour risques et charges  | 713            | 2 456          |
| Capitaux propres  | 19 830         | 12 700         |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>296 899</b> | <b>303 321</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                |                |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 12 737         | 11 556         |
| Résultat avant impôts   | 7 468          | 12 556         |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 5 956          | 9 620          |

## POLOGNE

### RCI BANQUE S.A. ODDZIAŁ W POLSCE

Ulica Marynarska 13  
PL-02-674 Warszawa

**Direction : Philippe MÉTRAS + 48 22 541 13 00**

Dans un marché automobile en hausse de 6,4 % en 2013, la part de marché de l'Alliance a baissé de 0,6 point, à 13,2 %.

Dans cet environnement, le taux d'intervention financements de RCI Banque Pologne est passé de 18,2 % en 2012 à 22,2 % en 2013, principalement du fait d'une hausse sur Dacia (+ 7,1 points). Le nombre de nouveaux contrats de financements s'élève à 10 904 en 2013, contre 8 987 en 2012.

RCI Banque Pologne propose une large offre de services et a vu son taux d'intervention services progresser de 12,7 points, à 128,8 %.

L'encours productif moyen s'établit à 124 M€ sur l'activité Clientèle et 139 M€ sur l'activité Réseaux, en recul de 6 % sur chacune des 2 activités par rapport à 2012. Le coût du risque Clientèle marque une amélioration significative, passant de 0,42 % en 2012 à 0,18 % en 2013. Le résultat avant impôts progresse à 14,3 M€ en 2013, contre 12,1 M€ en 2012.

L'année 2013 a été marquée par des changements de structure. Après avoir obtenu l'agrément de l'autorité de supervision polonaise (KNF), RCI Banque a transféré les activités Clientèle et Réseaux de la filiale RCI Bank Polska S.A. vers la succursale RCI Banque S.A. Oddział w Polsce. De plus, Renault Credit Polska Sp. z o.o. a été renommée RCI Leasing Polska Sp. z o.o. en janvier 2013.

|                                  | 2013   | 2012   |
|----------------------------------|--------|--------|
| Taux de change (taux de clôture) | 4,1543 | 4,0740 |
| Taux de change (taux moyen)      | 4,1971 | 4,1843 |

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013           | 2012           |
|---|----------------|----------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 10 904         | 8 987          |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 104 605        | 85 092         |
| <b>BILAN</b>  |                |                |
| Encours brut  | 301 753        | 300 692        |
| Provisions  | (10 795)       | (10 992)       |
| <b>Encours net</b>  | <b>290 958</b> | <b>289 700</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>153 547</i> | <i>167 567</i> |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 61             | 34             |
| Placements  | 2 945          | 14 910         |
| Autres actifs   | 13 753         | 15 226         |
| Endettement   | 251 630        | 229 804        |
| Autres passifs  | 4 064          | 4 837          |
| Provisions pour risques et charges  | 282            | 2 395          |
| Capitaux propres  | 51 741         | 82 834         |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>307 717</b> | <b>319 870</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                |                |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 16 247         | 18 114         |
| Résultat avant impôts   | 14 266         | 12 075         |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 11 515         | 9 471          |



## PORTUGAL

### RCI BANQUE PORTUGAL

Lagoas Park  
Edifício 4 - 2740-267 Porto Salvo  
**Direction : Luis GONCALVES + 351 21 850 2000**

Dans un contexte économique encore fragile, les premiers signes de reprise commencent à se faire sentir, avec une hausse de 11,5% du marché automobile (124 142 immatriculations contre 111 355 en 2012).

La part de marché de l'Alliance Renault-Nissan augmente de 1,8 point pour atteindre 18,3%. Avec 16 016 véhicules immatriculés (+ 24% par rapport à 2012), Renault atteint 12,9% de part de marché (contre 11,6% en 2012) renforçant sa position de leader du marché portugais. Dacia améliore également sa part de marché à 1,6% (versus 1,0% en 2012), tandis que Nissan reste stable à 3,8%.

RCI Banque Portugal réalise un taux d'intervention financements (TIF) de 31,0% contre 35,6% en 2012, avec une disparité au niveau des marques: croissance sur la marque Nissan (+ 10,0 points). À l'opposé, il diminue sur les marques Renault (-9,2 points) et Dacia (-0,9 point) du fait d'une augmentation du poids des ventes flottes dans les immatriculations, activité où le taux d'intervention de RCI Banque est inférieur.

L'encours productif moyen est de 273 M€, en recul de 7,6% par rapport à 2012, conséquence de plusieurs années de baisse d'activité.

Le résultat avant impôts est de 8,6 M€, contre 6,1 M€ en 2012, avec un coût du risque maîtrisé (0,66% de l'encours productif moyen) et des frais de fonctionnement en baisse (4,1 M€ contre 4,6 M€ en 2012).

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013           | 5366           |
|---|----------------|----------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 8 903          | 8 430          |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 102 639        | 101 243        |
| <b>BILAN</b>  |                |                |
| Encours brut  | 317 455        | 337 261        |
| Provisions  | (32 848)       | (33 659)       |
| <b>Encours net</b>  | <b>284 607</b> | <b>303 602</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>96 965</i>  | <i>84 160</i>  |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 2 445          | 2 561          |
| Placements  | 3 355          | 8 280          |
| Autres actifs   | 22 196         | 11 704         |
| Endettement   | 276 823        | 284 473        |
| Autres passifs  | 9 263          | 8 727          |
| Provisions pour risques et charges  | 1 072          | 1 962          |
| Capitaux propres  | 25 445         | 30 985         |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>312 603</b> | <b>326 147</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                |                |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 14 510         | 12 383         |
| Résultat avant impôts   | 8 649          | 6 106          |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 6 717          | 5 366          |

## RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

### RCI Finance CZ s.r.o

IBC Pobrezni 3  
186 00 Praha 8  
**Direction : Zdeněk JIROUTEK + 420 222 339 715**

Le marché automobile toutes marques a enregistré 176 506 immatriculations, soit un recul de 5,0% par rapport à 2012.

La part de marché des marques de l'Alliance a diminué de 10,3% à 9,1%.

Suite à l'arrêt de la commercialisation du modèle *Thalia*, Renault perd 2,2 points, à 4,1%. Celle de Nissan s'établit à 1,7% (-0,1 point). En revanche, Dacia progresse de 1,1 point à 3,3%, renforçant ainsi sa position sur le marché automobile tchèque.

Le taux d'intervention financements (TIF) de RCI Banque République tchèque affiche une réduction importante de 47,9% à 24,8%. Cette baisse s'explique par le changement de politique commerciale des constructeurs et par l'arrêt de *Thalia* qui enregistrerait un TIF supérieur à 70%. Ainsi, il s'établit à 29,0% sur la marque Renault (contre 62,6% en 2012) et à 26,0% sur la marque Dacia (contre 38,3% l'année précédente). Sur Nissan, il progresse de 7,8% en 2012 à 12,3% en 2013.

L'encours productif moyen s'établit à 64 M€. Le résultat avant impôts s'élève à 6,6 M€, contre 6,0 M€ en 2012.

En octobre 2013, le groupe RCI Banque a pris le contrôle de la *joint-venture* RCI Financial Services.

|                                  | 2013    | 2012    |
|----------------------------------|---------|---------|
| Taux de change (taux de clôture) | 27,4270 | 25,1510 |
| Taux de change (taux moyen)      | 25,9871 | 25,1457 |

| En milliers d'euros (hors taux et unité)                                      | 2013           | 2012           |
|---|----------------|----------------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules   | 4 193          | 9 381          |
| Nouveaux financements nets Clientèle  | 33 111         | 27 696         |
| <b>BILAN</b>  |                |                |
| Encours brut  | 130 677        | 112 771        |
| Provisions  | (4 286)        | (2 838)        |
| <b>Encours net</b>  | <b>126 391</b> | <b>109 933</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>38 442</i>  | <i>48 405</i>  |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 0              | 0              |
| Placements  | 411            | 1 183          |
| Autres actifs   | 1 146          | 1 528          |
| Endettement   | 79 536         | 67 311         |
| Autres passifs  | 5 279          | 5 567          |
| Provisions pour risques et charges  | 0              | 0              |
| Capitaux propres  | 43 133         | 39 766         |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>127 948</b> | <b>112 644</b> |
| <b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>   |                |                |
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires)              | 4 502          | 8 297          |
| Résultat avant impôts   | 6 625          | 6 025          |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)                       | 4 977          | 4 784          |



## ROYAUME-UNI

### RCI FINANCIAL SERVICES Ltd

Egale House

78 St Albans Road - Watford, WD17 1AF

**Direction : Steve GOWLER +44 1923 686 102**

Dans un marché automobile dynamique (+11,0%), la part de marché de l'Alliance Renault-Nissan a progressé de 0,6 point à 8,1%, soit une augmentation de 33 474 immatriculations.

L'année a été marquée par le lancement réussi de la marque Dacia, avec 17 146 véhicules vendus en 10 mois. La marque Renault a, quant à elle, mis en œuvre la stratégie de « recentrage produit » annoncée en 2012, en lançant deux véhicules particuliers à forte image : *Clio IV* et *Captur*.

Grâce au développement des ventes à particuliers, RCI Financial Services Ltd atteint un taux d'intervention financements de 28,7% en progression de 1,3 point (soit 82 288 contrats, + 11 564 contrats par rapport à 2012). L'activité financement de véhicules d'occasion s'est stabilisée à 21 469 contrats.

L'encours productif moyen (EPM) Clientèle continue sa progression en euros à 1,5 Md€ (+ 10%) grâce à l'augmentation des nouveaux financements au-delà du milliard d'euros, et malgré le recul de la livre sterling. L'EPM Réseaux a fortement augmenté à 0,5 Md€ (+ 37%) dans un contexte de développement des encours des concessionnaires de Nissan.

Le résultat avant impôts est stable à 59,5M€, pénalisé par un effet change.

Le coût du risque reste maîtrisé à 0,07% de l'EPM, grâce à la bonne qualité de risque de la nouvelle production et de la performance du recouvrement sur l'année.

|                                  | 2013   | 2012   |
|----------------------------------|--------|--------|
| Taux de change (taux de clôture) | 0,8337 | 0,8161 |
| Taux de change (taux moyen)      | 0,8493 | 0,8111 |

| En milliers d'euros (hors taux et unité) | 2013      | 2012    |
|--|-----------|---------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules    | 82 288    | 70 724  |
| Nouveaux financements nets Clientèle     | 1 036 256 | 881 560 |

| BILAN   |                  |                  |
|---|------------------|------------------|
| Encours brut  | 2 350 505        | 1 941 754        |
| Provisions  | (55 502)         | (59 977)         |
| <b>Encours net</b>  | <b>2 295 003</b> | <b>1 881 777</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>567 912</i>   | <i>415 389</i>   |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 7 715            | 7 085            |
| Placements  | 140 998          | 90 725           |
| Autres actifs   | 56 954           | 53 716           |
| Endettement   | 2 183 216        | 1 768 916        |
| Autres passifs  | 60 031           | 48 693           |
| Provisions pour risques et charges  | 1 190            | 728              |
| Capitaux propres  | 256 233          | 214 966          |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>2 500 670</b> | <b>2 033 303</b> |

| COMPTE DE RÉSULTAT   |        |        |
|--|--------|--------|
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires) | 78 142 | 79 108 |
| Résultat avant impôts  | 59 548 | 59 355 |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)          | 46 588 | 44 473 |

## SLOVÉNIE

### RCI BANQUE SUCCURSALE SLOVÉNIE

Dunajska 22

1511 Ljubljana

**Direction : Laurent NIOX-CHATEAU +386 1 472 32 00**

Le marché automobile slovène progresse de 4,6% par rapport à 2012 à 57 708 unités, notamment grâce à des exportations. Les ventes aux particuliers sont elles en recul de 8,6%, dans un contexte de forte récession économique.

La part de marché de l'Alliance est en progression de 0,8 point à 21,6%, grâce à Renault et Dacia (respectivement à 16,6% et 2,4%) notamment du fait du succès des modèles *Clio IV*, *Captur* et *Sandero*. Nissan est en très léger recul (-0,1 point) à 2,6%.

Le taux d'intervention financements (TIF) de RCI Banque Slovénie diminue à 26,9% contre 39,4% en 2012. Cette baisse s'explique par un recul marqué sur Dacia (-22,2 points à 20,6%) tandis que Renault et Nissan affichent des TIF respectivement de 28,4% et 23,5%.

L'activité véhicules d'occasion décroît en raison de conditions d'acceptation très strictes de la part du partenaire bancaire.

En revanche, le développement des services se renforce avec une progression du taux d'intervention services qui s'établit à 69,2%.

Le produit net bancaire atteint 2,4M€, soit -7,5% par rapport à 2012, en raison de la chute des volumes sur l'activité Clientèle. Alors que l'activité était jusque-là réalisée en partenariat, les premiers investissements réalisés pour le développement de l'activité Clientèle en propre (études informatiques, recrutements), se traduisent par une hausse de 25% des frais de fonctionnement, à 1,1M€.

Le résultat avant impôts de l'exercice 2013 s'établit à 1,2M€ contre 1,3M€ en 2012 (-12%).

| En milliers d'euros (hors taux et unité) | 2013  | 2012  |
|--|-------|-------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules    | 3 753 | 5 824 |
| Nouveaux financements nets Clientèle     | 0     | 0     |

| BILAN   |               |               |
|---|---------------|---------------|
| Encours brut  | 42 695        | 37 009        |
| Provisions  | (1 369)       | (1 262)       |
| <b>Encours net</b>  | <b>41 326</b> | <b>35 747</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>30 679</i> | <i>34 160</i> |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 0             | 0             |
| Placements  | 456           | 45            |
| Autres actifs   | 210           | 309           |
| Endettement   | 40 801        | 35 024        |
| Autres passifs  | 467           | 271           |
| Provisions pour risques et charges  | 0             | 0             |
| Capitaux propres  | 724           | 806           |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>41 992</b> | <b>36 101</b> |

| COMPTE DE RÉSULTAT   |       |       |
|--|-------|-------|
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires) | 2 371 | 2 562 |
| Résultat avant impôts  | 1 179 | 1 339 |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)          | 878   | 994   |



## SUISSE

### RCI FINANCE S.A.

Bergermoosstrasse 4

CH-8902 Urdorf

Direction : Jan-Gerd HILLENS + 41 44 871 24 00

Le marché automobile s'établit à 357 331 véhicules en 2013, en baisse de 5,4% par rapport à l'année précédente. Renault atteint une part de marché de 5,2% (contre 6,0% en 2012). La part de marché Dacia s'établit à 1,6%, en légère progression par rapport à 2012 (+0,1 point). Les immatriculations de Nissan ont baissé de 15%, soit une part de marché de 2,6% (2,9% en 2012).

Dans ce contexte tendu, le taux d'intervention financements (TIF) global augmente pour s'établir à 35,0%, contre 27,9% en 2012, du fait notamment d'une progression sur l'activité Renault (40,0% de TIF contre 31,0% en 2012). Au total, RCI Banque Suisse réalise 14 924 dossiers de financement (+ 12% par rapport à 2012). À 238 M€, les nouveaux financements enregistrent également une progression de 10%.

Malgré cette bonne performance commerciale, l'encours productif moyen Clientèle est en baisse de 3%, à 379 M€, par rapport à 2012. Sur l'activité Réseaux, l'encours productif moyen est également en diminution à 102 M€, - 13% par rapport à 2012.

Le résultat avant impôts s'établit à 14,3 M€, en progression de 9% par rapport à 2012, hausse essentiellement liée à des éléments non récurrents.

|                                  | 2013   | 2012   |
|----------------------------------|--------|--------|
| Taux de change (taux de clôture) | 1,2276 | 1,2072 |
| Taux de change (taux moyen)      | 1,2309 | 1,2053 |

| En milliers d'euros (hors taux et unité) | 2013    | 2012    |
|--|---------|---------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules    | 14 924  | 13 339  |
| Nouveaux financements nets Clientèle     | 237 701 | 216 381 |

| BILAN   |                |                |
|---|----------------|----------------|
| Encours brut  | 499 353        | 521 090        |
| Provisions  | (5 540)        | (6 160)        |
| <b>Encours net</b>  | <b>493 813</b> | <b>514 930</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>68 646</i>  | <i>89 060</i>  |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 5 491          | 3 071          |
| Placements  | 9 813          | 5 658          |
| Autres actifs   | 18 086         | 12 466         |
| Endettement   | 452 211        | 461 811        |
| Autres passifs  | 17 245         | 17 099         |
| Provisions pour risques et charges  | 1 061          | 1 561          |
| Capitaux propres  | 56 686         | 55 654         |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>527 203</b> | <b>536 125</b> |

| COMPTE DE RÉSULTAT   |        |        |
|--|--------|--------|
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires) | 21 789 | 19 855 |
| Résultat avant impôts  | 14 297 | 13 131 |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)          | 11 411 | 10 075 |

## MAROC

### RDFM / RCI FINANCE MAROC

44 av. Khalid Bnou Aloulid, Ain Sebaâ

Casablanca

Direction : Xavier SABATIER +212 522 34 97 00

Le marché automobile marocain s'est contracté de 7,4% en 2013 à 120 755 unités. Dans ce contexte, le Groupe Renault conserve néanmoins un volume de vente stable (47 030 immatriculations en 2013 contre 47 709 en 2012) sous l'impulsion de la marque Dacia, dont les immatriculations enregistrent une hausse de 12,2%. Le Groupe a ainsi atteint une part de marché record de 39,0% en 2013, en hausse de 2,3 points par rapport à 2012.

Le taux d'intervention (TIF) de RCI Banque Maroc est de 30,5% contre 27,9% en 2012, atteignant ainsi un niveau de TIF le plus élevé jamais atteint. La filiale a vu sa production croître de 13,9% entre 2012 et 2013, avec 14 391 nouveaux dossiers de financement représentant 116 M€ contre 101 M€ en 2012. Cette progression a été portée par le lancement de nouveaux produits compétitifs et par la poursuite de l'animation du réseau de concessionnaires.

L'encours productif moyen s'élève à 249 M€, soit une hausse de 34% par rapport à 2012, résultant de l'augmentation progressive des activités Clientèle et Réseaux.

Le produit net bancaire enregistre une hausse de 59% et ressort à 16,1 M€ en 2013 contre 10,1 M€ en 2012. Cette croissance exceptionnelle s'explique notamment par la consolidation des comptes du courtier d'assurances RDFM (filiale détenue à 100% par RCI Banque Maroc).

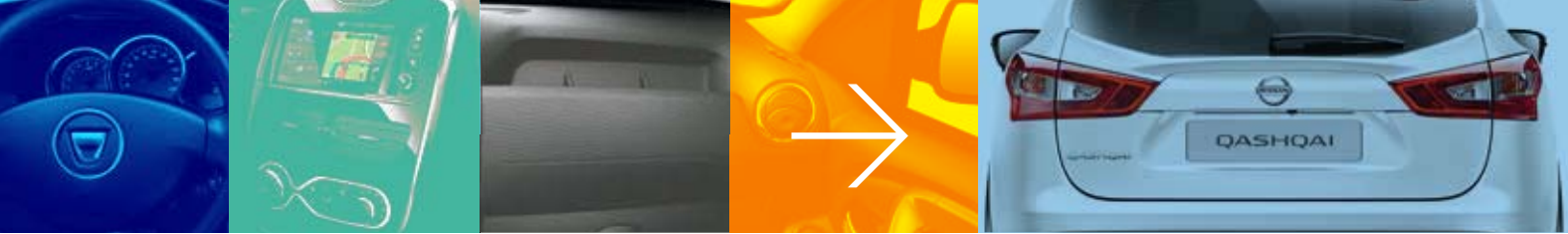
Le résultat avant impôts s'établit à 7,3 M€, en hausse de 85% par rapport à 2012.

|                                  | 2013    | 2012    |
|----------------------------------|---------|---------|
| Taux de change (taux de clôture) | 11,2358 | 11,1492 |
| Taux de change (taux moyen)      | 11,1494 | 11,0780 |

| En milliers d'euros (hors taux et unité) | 2013    | 10 075  |
|--|---------|---------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules    | 14 391  | 13 400  |
| Nouveaux financements nets Clientèle     | 115 577 | 101 458 |

| BILAN   |                |                |
|---|----------------|----------------|
| Encours brut  | 295 645        | 233 645        |
| Provisions  | (12 233)       | (8 617)        |
| <b>Encours net</b>  | <b>283 412</b> | <b>225 028</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>67 534</i>  | <i>57 403</i>  |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 0              | 0              |
| Placements  | 7 050          | 1 784          |
| Autres actifs   | 16 246         | 14 260         |
| Endettement   | 255 081        | 211 368        |
| Autres passifs  | 11 188         | 9 316          |
| Provisions pour risques et charges  | 749            | 583            |
| Capitaux propres  | 39 690         | 19 805         |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>306 708</b> | <b>241 072</b> |

| COMPTE DE RÉSULTAT   |        |        |
|--|--------|--------|
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires) | 16 065 | 10 135 |
| Résultat avant impôts  | 7 309  | 3 952  |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)          | 5 227  | 2 429  |



## ROUMANIE

### RCI LEASING ROMANIA IFN S.A

Bd. Aviatorilor, n° 41, etaj 3,

cod 011853 - Sector 1, Bucuresti

**Direction : Aurélia LEOVEANU +40 21 201 2000**

Le marché automobile toutes marques a enregistré une baisse de 5,7% pour s'établir à 78614 immatriculations. Malgré ce contexte, la part de marché de l'Alliance a fortement augmenté pour atteindre 40,4% en 2013 contre 35,9% en 2012, grâce au succès de la nouvelle gamme Dacia.

Le taux d'intervention financements de RCI Banque Roumanie est stable à 23,9% contre 23,8% en 2012. Par marque, il s'établit à 23,0% pour Dacia, 28,2% pour Renault et 24,3% pour Nissan.

Le nombre total de dossiers de financement a enregistré une hausse de 2,6%, à 7830 unités, contre 7631 unités en 2012.

L'encours productif moyen est en baisse à 89,7M€ contre 92,2M€ en 2012. La hausse de la nouvelle production ne compense pas les générations de financements arrivant à échéance.

Le coût du risque reste maîtrisé à 0,34% des encours, grâce notamment à la poursuite d'une politique de recouvrement performante.

RCI Banque Roumanie enregistre un résultat avant impôts de 12,0 M€, soit - 0,8M€ par rapport à 2012.

|                                  | 2013   | 2012   |
|----------------------------------|--------|--------|
| Taux de change (taux de clôture) | 4,4710 | 4,4445 |
| Taux de change (taux moyen)      | 4,4193 | 4,4581 |

| En milliers d'euros (hors taux et unité) | 2013   | 2012   |
|--|--------|--------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules    | 7830   | 7631   |
| Nouveaux financements nets Clientèle     | 71 224 | 54 991 |

| BILAN   |                |                |
|---|----------------|----------------|
| Encours brut  | 93 775         | 99 820         |
| Provisions  | (1 407)        | (1 334)        |
| <b>Encours net</b>  | <b>92 368</b>  | <b>98 486</b>  |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>3 273</i>   | <i>4 567</i>   |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 212            | 0              |
| Placements  | 15 159         | 8 772          |
| Autres actifs   | 4 132          | 6 676          |
| <b>Endettement</b>  | <b>85 869</b>  | <b>86 890</b>  |
| Autres passifs  | 3 694          | 4 168          |
| Provisions pour risques et charges  | 0              | 0              |
| Capitaux propres  | 22 308         | 22 876         |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>111 871</b> | <b>113 934</b> |

| COMPTE DE RÉSULTAT   |        |        |
|--|--------|--------|
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires) | 15 269 | 15 285 |
| Résultat avant impôts  | 11 986 | 12 742 |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)          | 9 970  | 11 489 |

## TURQUIE

### ORFIN FINANSMAN A.S.

Fatih Sultan Mehmet Mh. Balkan Cad. No : 47 Casper Plaza  
34770 Ümraniye - Istanbul

**Direction : Laurent FILLION (directeur adjoint)**  
**+ 90 216 645 68 72**

Avec 853 378 véhicules, le marché automobile turc a enregistré une hausse de 9,7% par rapport à 2012.

Les immatriculations du Groupe Renault s'élevèrent à 144 706 unités, soit 17,0% de part de marché. Renault réalise 108 311 ventes (12,7% de part de marché). La part de marché de Dacia s'établit à 4,3%, en légère progression par rapport à 2012 (+0,5 point).

Après une première année d'activité pleine en *joint-venture* avec OYAK, RCI Banque Turquie a financé 31 962 contrats à hauteur de 170M€.

Par ailleurs, les activités de Location Longue Durée (LLD) et de financement Clientèle pour les longues durées (en accords de partenariat) ont apporté 6 008 contrats supplémentaires.

Au global, le taux d'intervention financements est de 25,0%.

ORFIN a réalisé cette année sa première émission obligataire pour un montant de 39M€ et a assuré son besoin de financement jusqu'à fin 2015 par lignes bancaires.

Le montant de l'encours productif moyen Clientèle s'établit à 41,4M€ et le résultat avant impôts s'élève à 1,1M€, positif pour une première année d'activité pleine.

La société étant consolidée par mise en équivalence, seule la participation dans cette société et sa quote-part de résultat sont intégrés aux comptes consolidés du groupe.

|                                  | 2013   | 2012 |
|----------------------------------|--------|------|
| Taux de change (taux de clôture) | 2,9605 |      |
| Taux de change (taux moyen)      | 2,5329 |      |

| En milliers d'euros (hors taux et unité) | 2013    | 2012 |
|--|---------|------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules    | 37 970  |      |
| Nouveaux financements nets Clientèle     | 169 778 |      |

| BILAN   |  |  |
|---|--|--|
| Encours brut  |  |  |
| Provisions  |  |  |
| <b>Encours net</b>  |  |  |
| <i>dont Réseaux</i>   |  |  |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions |  |  |
| Placements  |  |  |
| Autres actifs   |  |  |
| <b>Endettement</b>  |  |  |
| Autres passifs  |  |  |
| Provisions pour risques et charges  |  |  |
| Capitaux propres  |  |  |
| <b>TOTAL BILAN</b>  |  |  |

| COMPTE DE RÉSULTAT   |       |  |
|--|-------|--|
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires) | 0     |  |
| Résultat avant impôts  | 1 257 |  |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)          | 1 257 |  |



## EURASIE

### RUSSIE

#### RN FINANCE RUS

Silver City - Serebryanicheskaya emb., 29, 5th floor  
Moscow, 109028

**Direction : Bruno KINTZINGER +7 495 775 40 39**

Le marché automobile russe a diminué de 5,9% par rapport à 2012, avec plus de 2 763 163 véhicules vendus. La part de marché de l'Alliance, à 13,1%, est en progression par rapport à 2012 (12,0%).

Le Groupe Renault a renforcé sa position en établissant un record en 2013 avec 210 099 véhicules vendus (+10,4%) dans un marché pourtant en retrait. Cette performance s'explique par le succès de *Duster*, *Logan* et *Sandero*.

Avec près de 152 000 véhicules vendus, la part de marché Nissan - Infiniti a été stable en 2013 par rapport à 2012.

Porté par le programme d'aide gouvernemental subventionnant les offres de financement, le nombre de contrats Renault financés par RN Finance Rus (RCI Banque Russie) a été le plus haut jamais enregistré, à 47 791 contrats. Le taux d'intervention financements (TIF) atteint 22,4% contre 16,4% en 2012.

Sur le Groupe Nissan, le TIF s'établit à 28,6% (contre 26,9% en 2012) pour 44 256 contrats financés.

Au global, RCI Banque Russie continue d'améliorer sa performance avec un taux d'intervention total record de 25,0% avec 92 047 contrats (véhicules neufs et d'occasion).

Une nouvelle assurance automobile a été lancée en 2013, améliorant les résultats commerciaux et financiers.

La contribution de RCI Banque Russie au résultat avant impôts du groupe s'établit à 30,6M€ dont 12,4M€ d'écart de première consolidation.

|                                  | 2013    | 2012 |
|----------------------------------|---------|------|
| Taux de change (taux de clôture) | 45,3246 |      |
| Taux de change (taux moyen)      | 42,3248 |      |

| En milliers d'euros (hors taux et unité) | 2013   | 2012 |
|--|--------|------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules    | 92 047 |      |
| Nouveaux financements nets Clientèle     |        |      |

| BILAN   |               |  |
|---|---------------|--|
| Encours brut  |               |  |
| Provisions  |               |  |
| <b>Encours net</b><br><i>dont Réseaux</i>                                     |               |  |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions |               |  |
| Placements  | 18 540        |  |
| Autres actifs   | 5 167         |  |
| Endettement   |               |  |
| Autres passifs  | 7 877         |  |
| Provisions pour risques et charges  |               |  |
| Capitaux propres  | 15 830        |  |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>23 707</b> |  |

| COMPTE DE RÉSULTAT  |        |  |
|---|--------|--|
| Produit net bancaire<br>(hors résultat des activités non bancaires) | 34 985 |  |
| Résultat avant impôts   | 30 569 |  |
| Résultat net<br>(part des actionnaires de la société mère)          | 26 509 |  |



## AMÉRIQUES

### ARGENTINE

#### RCI BANQUE – SUCURSAL ARGENTINA

Fray Justo Santa Maria de Oro 1744  
C1414DBB Buenos Aires

**Direction : Marc LAGRENÉ +54 11 4778 2000**

En 2013, le marché automobile argentin a enregistré le niveau record de 917 073 nouvelles immatriculations, en hausse de 14,2% par rapport à 2012.

Avec 141 217 véhicules vendus et une part de marché de 15,4% (+0,6 point par rapport à l'année précédente), Renault s'est positionné à la seconde place du marché argentin grâce notamment au succès de *Duster*, *Clio* et *Sandero*. La marque Nissan a été transférée à un importateur local au début de l'année 2012.

Dans ce contexte positif, RCI Banque Argentine a réalisé 41 523 contrats, en augmentation de 21% par rapport à 2012 et a atteint un taux d'intervention financements de 25,4%, en légère hausse. Les nouveaux financements ont été de 265M€ soit une augmentation de 14% par rapport à l'année précédente.

L'encours productif moyen est de 434M€ (+11% par rapport à 2012) et ce, malgré une dévaluation de la devise argentine de 25% par rapport à l'euro en moyenne annuelle.

Le résultat avant impôts s'établit à 44,1M€ en hausse de 19% par rapport à 2012. Cette performance est principalement due à la hausse significative de l'encours, du fait de la volonté des particuliers d'acheter des biens durables afin de se protéger contre l'inflation.

|                                  | 2013   | 2012   |
|----------------------------------|--------|--------|
| Taux de change (taux de clôture) | 8,9798 | 6,4809 |
| Taux de change (taux moyen)      | 7,2821 | 5,8486 |

| En milliers d'euros (hors taux et unité) | 2013    | 2012    |
|--|---------|---------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules    | 41 523  | 34 342  |
| Nouveaux financements nets Clientèle     | 264 548 | 231 853 |

| BILAN   |                           |                           |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Encours brut  | 521 925                   | 493 548                   |
| Provisions  | (10 966)                  | (10 027)                  |
| <b>Encours net</b><br><i>dont Réseaux</i>                                     | <b>510 959</b><br>215 569 | <b>483 521</b><br>179 588 |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions |                           |                           |
| Placements  | 29 415                    | 15 122                    |
| Autres actifs   | 12 959                    | 13 671                    |
| Endettement   | 453 051                   | 411 017                   |
| Autres passifs  | 42 699                    | 40 396                    |
| Provisions pour risques et charges  | 1 383                     | 1 000                     |
| Capitaux propres  | 56 200                    | 59 901                    |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>553 333</b>            | <b>512 314</b>            |

| COMPTE DE RÉSULTAT  |        |        |
|---|--------|--------|
| Produit net bancaire<br>(hors résultat des activités non bancaires) | 59 581 | 52 611 |
| Résultat avant impôts   | 44 068 | 37 131 |
| Résultat net<br>(part des actionnaires de la société mère)          | 20 425 | 17 461 |



# ASIE-PACIFIQUE

## BRÉSIL

### RCI BRASIL / CFI RCI BRASIL / CAM RCI BRASIL

Rua Pasteur, 463 - Conjunto 203/204

Batel - 80 250 080 Curitiba

**Direction : Dominique SIGNORA +55 41 3025 1505**

Le marché automobile s'est contracté de 1,6% en 2013 pour atteindre 3 576 037 unités. Renault maintient sa position de cinquième constructeur automobile avec une part de marché à 6,6% (stable) tandis que Nissan termine l'année à 2,2% (-0,7 point par rapport à 2012).

Le taux d'intervention financements de RCI Banque Brésil a augmenté de 9,1 points pour atteindre 50,5% en 2013 (51,3% pour Renault et 47,8% pour Nissan). Le nombre total de dossiers de financement a enregistré une hausse de 12% par rapport à 2012.

L'année a été marquée par une dévaluation de la devise brésilienne de 14% par rapport à l'euro en moyenne annuelle. Ainsi, malgré une bonne performance commerciale, les nouveaux financements ont diminué de 4,3%.

L'encours productif moyen (EPM) a continué sa progression en 2013 pour se situer à 2,5 Md€ en hausse de 13% par rapport à 2012. Le coût du risque reste maîtrisé à 0,97% de l'EPM, avec un niveau sur la Clientèle en dessous de la moyenne constatée sur le crédit à la consommation. RCI Banque Brésil continue d'améliorer son ratio de frais de fonctionnement sur EPM à 1,12% contre 1,17% en 2012.

Dans le cadre de la politique de diversification du refinancement et de la gestion de risque de liquidité, RCI Banque Brésil a lancé sa cinquième émission obligataire en octobre.

La contribution au résultat avant impôts du groupe a été de 111,4M€ contre 113,7M€ en 2012 en raison d'un effet de change défavorable.

|                                  | 2013   | 2012   |
|----------------------------------|--------|--------|
| Taux de change (taux de clôture) | 3,2576 | 2,7036 |
| Taux de change (taux moyen)      | 2,8669 | 2,5097 |

| En milliers d'euros (hors taux et unité) | 2013      | 2012      |
|--|-----------|-----------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules    | 169 551   | 151 654   |
| Nouveaux financements nets Clientèle     | 1 516 220 | 1 585 090 |

| BILAN   |                  |                  |
|---|------------------|------------------|
| Encours brut  | 2 687 619        | 2 593 849        |
| Provisions  | (28 183)         | (22 649)         |
| <b>Encours net</b>  | <b>2 659 436</b> | <b>2 571 200</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>806 649</i>   | <i>783 104</i>   |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 0                | 0                |
| Placements  | 118 015          | 122 819          |
| Autres actifs   | 123 523          | 65 247           |
| <b>Endettement</b>  | <b>2 401 290</b> | <b>2 257 563</b> |
| Autres passifs  | 282 645          | 270 795          |
| Provisions pour risques et charges  | 27 765           | 23 665           |
| Capitaux propres  | 189 274          | 207 243          |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>2 900 974</b> | <b>2 759 266</b> |

| COMPTE DE RÉSULTAT   |         |         |
|--|---------|---------|
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires) | 163 366 | 158 531 |
| Résultat avant impôts  | 111 445 | 113 730 |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)          | 46 554  | 46 026  |

## CORÉE DU SUD

### RCI FINANCIAL SERVICES KOREA

9th Fl., RSM Tower, 30 Gasan Digital 2-ro,

Geumcheon-gu, Séoul

**Direction : Xavier MARCÉ +82 2 2021 5507**

Le marché automobile sud-coréen affiche une hausse de 0,7% par rapport à 2012, avec 1 511 479 véhicules vendus.

Renault Samsung Motors a vendu 60 027 véhicules, soit une part de marché stable. Le Groupe Nissan est en légère hausse grâce au lancement réussi en octobre de *Juke*.

Le taux d'intervention financements de RCI Financial Services Korea se situe à 47,4%, en diminution de 9,9 points par rapport à 2012, ce qui a eu un impact négatif sur les nouveaux financements qui baissent de 15%.

L'encours productif moyen atteint 1,0 Md€ en 2013, en recul de 19% par rapport à 2012 du fait de la baisse d'activité constatée ces deux dernières années.

Le résultat avant impôts s'est établi à 39,3M€ contre 44,6M€ en 2012. Malgré les efforts de productivité et de réduction des coûts, les frais de fonctionnement représentent 1,06% de l'encours productif moyen (contre 1,00% en 2012), traduisant le poids plus important des frais fixes sur un encours en baisse.

Le coût du risque s'apprécie à 0,67% de l'encours productif moyen (contre 0,85% en 2012) grâce notamment à l'amélioration des processus de recouvrement.

L'année a été marquée par l'accélération de la diversification du refinancement de la filiale avec 12 nouvelles émissions obligataires réalisées sur le marché sud-coréen, sans garantie du groupe RCI Banque. Fin 2013, la part du refinancement local dans le refinancement total de la filiale atteignait 85% (contre 59% fin 2012).

|                                  | 2013   | 2012   |
|----------------------------------|--------|--------|
| Taux de change (taux de clôture) | 1,4509 | 1,4062 |
| Taux de change (taux moyen)      | 1,4539 | 1,4482 |

| En milliers d'euros (hors taux et unité) | 2013    | 2012    |
|--|---------|---------|
| Nombre de nouveaux dossiers véhicules    | 38 574  | 42 957  |
| Nouveaux financements nets Clientèle     | 446 370 | 526 168 |

| BILAN   |                  |                  |
|---|------------------|------------------|
| Encours brut  | 983 742          | 1 238 326        |
| Provisions  | (29 884)         | (25 813)         |
| <b>Encours net</b>  | <b>953 858</b>   | <b>1 212 513</b> |
| <i>dont Réseaux</i>   | <i>7 964</i>     | <i>11 528</i>    |
| Opérations de location opérationnelle nettes d'amortissement et de provisions | 1 068            | 1 084            |
| Placements  | 86 480           | 106 883          |
| Autres actifs   | 28 059           | 26 863           |
| <b>Endettement</b>  | <b>760 655</b>   | <b>994 813</b>   |
| Autres passifs  | 35 125           | 63 400           |
| Provisions pour risques et charges  | 1 526            | 1 267            |
| Capitaux propres  | 272 159          | 287 862          |
| <b>TOTAL BILAN</b>  | <b>1 069 465</b> | <b>1 347 342</b> |

| COMPTE DE RÉSULTAT   |        |        |
|--|--------|--------|
| Produit net bancaire (hors résultat des activités non bancaires) | 58 222 | 68 268 |
| Résultat avant impôts  | 39 254 | 44 605 |
| Résultat net (part des actionnaires de la société mère)          | 29 067 | 34 623 |





# LES RISQUES



# LES RISQUES



Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2010, RCI Banque a adapté sa Direction générale. Dans ce cadre, et en application de l'arrêté du 19 janvier 2010 modifiant le règlement 97-02, le Secrétaire général de RCI Banque est le responsable de la filière Risques, dotant ainsi la banque de la fonction équivalente au *chief risk officer* préconisée dans les principes de gouvernance du Comité de Bâle.

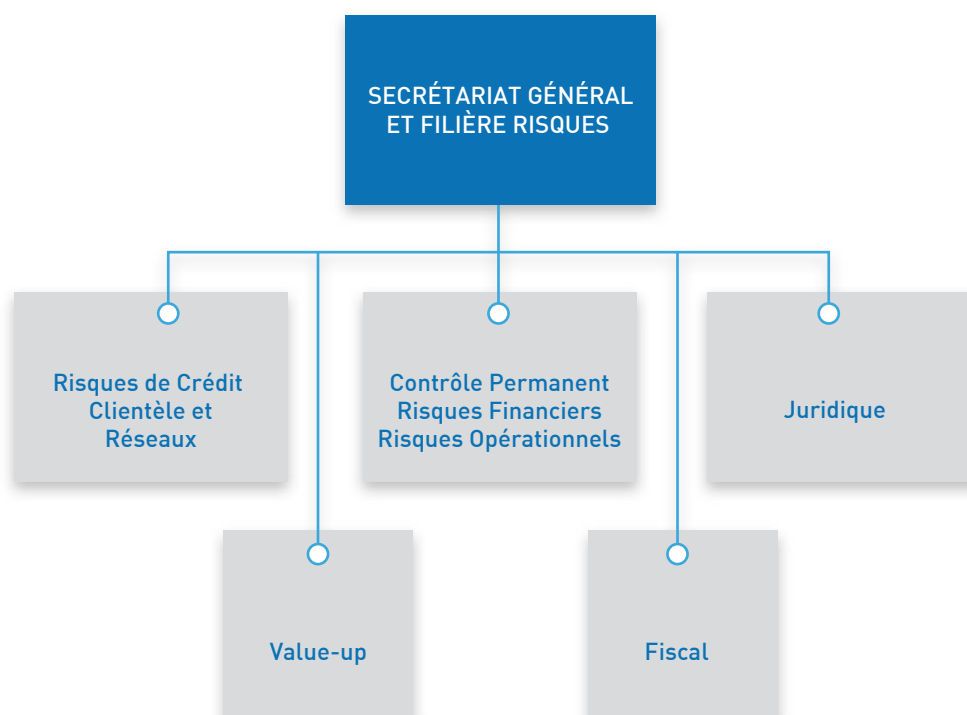
L'Audit est directement rattaché au Président directeur général et l'organisation assure l'indépendance de la filière Risques, requise dans son rôle de pilotage, par rapport aux entités en charge de la gestion opérationnelle du risque.

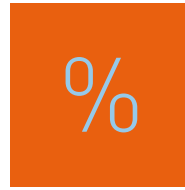
## LE RESPONSABLE DE LA FILIÈRE RISQUES

- veille à la cohérence de la politique de risques ainsi qu'à l'efficacité des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques de l'établissement ;
- s'assure que le niveau des risques encourus est compatible avec les orientations de l'activité ainsi que les limites afférentes fixées par le Conseil d'administration ;
- rend compte de l'exercice de ses missions à l'ensemble du Comité exécutif, du Comité d'audit et du Conseil d'administration ; il les alerte de toute situation susceptible d'avoir des répercussions significatives sur la maîtrise des risques.

À cet effet, il met en place les systèmes et procédures permettant d'appréhender globalement l'ensemble des risques associés aux activités bancaires et non bancaires, notamment de crédit, de marché, de taux d'intérêt global, d'intermédiation, de règlement, de liquidité et opérationnels. De son côté, la Direction clients et systèmes d'information est garante de la performance des opérations et de l'efficacité des solutions d'organisation et des systèmes d'information.

## ORGANISATION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE LA FILIÈRE RISQUES





### LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DE LA FILIÈRE RISQUES QUI REGROUPE

- *Le département Risque de Crédit Clientèle et Réseaux* pilotant le risque de crédit et Bâle II. Il a pour mission de suivre le coût du risque des filiales et de proposer ou valider les plans d'action permettant d'atteindre les objectifs fixés.

Il élabore et surveille la performance des modèles statistiques de probabilité de défaut et de pertes en cas de défaut utilisés, soit au moment de l'octroi, soit à des fins de pilotage du risque de crédit. Il est également en charge de la gestion opérationnelle des systèmes d'acceptation sur certains pays.

Les activités relatives à Bâle II regroupent, sous une même responsabilité fonctionnelle, des compétences informatiques et risques de crédit afin de garantir la production du ratio de solvabilité européen, de piloter les projets Bâle II et de gérer les reportings de risques de crédit Clientèle et Réseaux.

- *Le département Contrôle Permanent* est chargé de piloter l'ensemble du dispositif de contrôle interne, de suivi des risques opérationnels et des risques financiers.

Il suit l'avancement de l'ensemble des plans d'action, qu'ils soient issus de contrôles permanents, de contrôles périodiques, ou de contrôles des autorités de tutelle. Il suit également les évolutions réglementaires du dispositif de contrôle interne et des dispositifs connexes (risques opérationnels, lutte anti-blanchiment).

Il est garant du dispositif de gestion des risques opérationnels et des plans de continuité d'activité.

Il est également en charge du contrôle des risques de marché, de taux, de change, de contrepartie et de liquidité pour l'ensemble du groupe.

Les instances de suivi des risques du groupe RCI Banque sont :

- *le comité des Risques de Crédit Corporate*, qui définit les normes et les processus de gestion et valide les plans d'action proposés par les pays ; un comité identique se réunit au niveau de chaque pays ;
- *le comité de Crédit Corporate*, qui a pour mission d'accepter les dossiers de crédit n'entrant pas dans le cadre des seuils de délégation de la Direction clients et systèmes d'informations et de valider les nouvelles implantations ;
- *le comité Bâle II*, qui est garant du dispositif Bâle II, notamment de ses évolutions et du suivi de la pertinence et de la robustesse des modèles ;
- *le comité de Contrôle Interne, de Conformité et des Risques Opérationnels*, qui passe en revue les missions du contrôle périodique et du contrôle permanent. Il suit l'avancement des plans d'action qui en découlent, la revue des risques opérationnels, la revue des dispositifs de conformité, de la lutte anti blanchiment et suit les implications des évolutions réglementaires ;
- *le comité Financier*, qui rend compte du pilotage du processus de refinancement et de la revue mensuelle des risques financiers.



## BÂLE II

### 1. POLITIQUE DU GROUPE RCI BANQUE EN MATIÈRE DE GESTION DU CAPITAL INTERNE

Le besoin en capital interne correspond à l'évaluation des fonds propres nécessaires pour faire face à l'ensemble des risques de RCI Banque (Pilier 1 + Pilier 2). Il correspond à la valeur plancher en termes de capital que le management du groupe estime nécessaire pour faire face à son profil de risque et à sa stratégie.

En outre, les activités et variations de périmètre prévisionnelles font l'objet de simulations pour déterminer les éventuels besoins de fonds propres supplémentaires, garantissant ainsi le respect des ratios prudentiels futurs.

L'objectif de la politique du groupe RCI Banque en matière de gestion du capital est d'utiliser des fonds propres pour maximiser le rendement à court et long terme pour l'actionnaire, tout en maintenant un niveau de capitalisation (ratio Core Tier one) cohérent avec la cible de rating nécessaire pour optimiser le refinancement.

### 2. FONDS PROPRES ET EXIGENCES

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément au règlement n°90-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Les fonds propres de base sont calculés à partir des capitaux propres consolidés IFRS du groupe auxquels sont déduits les gains et pertes latents, les distributions prévisionnelles de dividendes ainsi que les immobilisations incorporelles et les écarts d'acquisition.

Les fonds propres complémentaires comprennent les dettes subordonnées et les titres participatifs. Ces derniers étant tous d'une maturité supérieure à cinq ans, aucune décote n'est effectuée. L'emprunt subordonné remboursable *in fine* en 2015 fait l'objet d'un plan de remboursement depuis 2010 conformément aux dispositions de l'article 4.d) du règlement 90-02 sur les fonds propres.

Les éléments constitutifs de fonds propres dans les participations non consolidées détenues à plus de 10 % dans les établissements de crédit, les sociétés d'assurance, ainsi que les valeurs des sociétés mises en équivalence sont déduites des fonds propres à hauteur de 50 % pour les fonds propres de base et de 50 % pour les fonds propres complémentaires.

De même sont déduits des fonds propres, dans le cadre

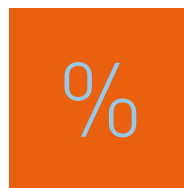
de l'approche avancée du risque de crédit, la différence négative entre le solde des provisions et des pertes attendues. Lorsque le montant des pertes attendues est inférieur aux ajustements de valeurs et dépréciations collectives, le solde est ajouté aux fonds propres complémentaires dans la limite de 0,6 % des risques pondérés des expositions traitées en méthode « notations internes ».

Par ailleurs, il est à noter que les fonds propres de base de RCI Banque représentent respectivement 96,4 % et 99,6 % des fonds propres prudentiels totaux en 2012 et 2013.

#### Fonds propres Bâle II - Pilier III 31-12-2013

| En millions d'euros   | 31/12/12    | 31/12/13    |
|---|-------------|-------------|
| <b>Fonds propres de base (Core Tier one)</b>  | <b>2396</b> | <b>2502</b> |
| Capitaux propres IFRS   | 2681        | 2923        |
| Dividendes prévisionnels  | -175        | -260        |
| Gains ou pertes latents retraités (dont CFH)  | 13          | -5          |
| Immobilisations incorporelles et écart d'acquisition  | -86         | -89         |
| Autres déductions prudentielles   | -37         | -67         |
| <b>Fonds propres complémentaires</b>  | <b>88</b>   | <b>10</b>   |
| Dettes subordonnées   | 125         | 76          |
| Autres déductions prudentielles   | -37         | -67         |
| Différence positive entre les ajustements de valeurs et pertes attendues dans la limite de 0,6 % des risques pondérés en notations internes | 0           | 0           |
| <b>Fonds propres sur-complémentaires</b>  | <b>0</b>    | <b>0</b>    |
| <b>TOTAL DES FONDS PROPRES PRUDENTIELS</b>  | <b>2484</b> | <b>2512</b> |
| Détail des autres déductions prudentielles (CRD: 50% Tier1, 50% Tier2)  | -74         | -134        |
| Différence négative entre les ajustements de valeurs et pertes attendues  | -38         | -31         |
| - Participations dans les établissements de crédit  | -26         | -66         |
| - Participations dans les sociétés d'assurance  | -10         | -36         |

À la suite du projet de transposition en France du dispositif européen CRD (*Capital Requirements Directive* 2006-48-CE et 2006-49-CE), l'arrêté du 20 février 2007, amendé le 11 septembre 2008, a défini les « exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement ». Conformément à ces dispositions, le groupe RCI Banque a intégré depuis 2008, dans la gestion des fonds propres et des risques, les impacts liés au passage à la nouvelle directive européenne CRD. Cette directive arrête les modalités de calcul du ratio de solvabilité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.



En conformité avec l'article 4 de l'arrêté du 13 décembre 2010, RCI Banque calcule au 31 décembre 2013 des exigences de fonds propres additionnelles, pour tenir compte du niveau plancher minimum de 80 % d'exigences de fonds propres déterminées selon les règlements 91 05 et 95 02 tels qu'en vigueur avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

## Risques pondérés

| en millions d'euros   | 31/12/13<br>Risques<br>Pondérés | 31/12/12<br>Risques<br>Pondérés |
|---|---------------------------------|---------------------------------|
| <b>Risque de crédit</b>   | <b>15595</b>                    | <b>15591</b>                    |
| 1. Méthode notation interne   | 8242                            | 8284                            |
| - Entreprises   | 3262                            | 3450                            |
| - Clientèle de détail   | 4980                            | 4834                            |
| 2. Méthode standard   | 7353                            | 7307                            |
| - Administrations centrales et<br>Banques centrales                 | 143                             | 122                             |
| - Établissements  | 296                             | 301                             |
| - Entreprises   | 3790                            | 3731                            |
| - Clientèle de détail   | 3005                            | 3062                            |
| - Actions   | 10                              | 8                               |
| - Autres actifs ne correspondant<br>pas à des obligations de crédit | 109                             | 83                              |
| <b>Risque de marché</b>   | -                               | -                               |
| <b>Risque opérationnel</b>  | <b>2033</b>                     | <b>1950</b>                     |
| <b>TOTAL DES RISQUES PONDÉRÉS</b>                                   | <b>17 628</b>                   | <b>17 541</b>                   |
| <b>Total des fonds propres prudentiels</b>                          | <b>2512</b>                     | <b>2484</b>                     |
| <b>Fonds Propres de base</b>  | <b>2502</b>                     | <b>2396</b>                     |
| <b>Ratio de solvabilité global (*)</b>                              | <b>14,25%</b>                   | <b>14,16%</b>                   |
| <b>Ratio de solvabilité Core Tier one (*)</b>                       | <b>14,19%</b>                   | <b>13,66%</b>                   |

(\*) hors exigences transitoires additionnelles

En incluant les exigences transitoires au titre des niveaux planchers, le ratio de solvabilité « pilier 1 » global ressort à 11,47 % au 31 décembre 2013 (dont Core Tier One 11,43 %).

## 3. PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL

Le périmètre prudentiel utilisé pour calculer le ratio de solvabilité est identique au périmètre de consolidation décrit dans l'annexe des états financiers IFRS, à l'exception des sociétés d'assurances implantées à Malte.

RCI Banque n'a pas choisi l'option dite des « conglomérats » ; ainsi, le ratio de solvabilité est calculé « hors assurance », éliminant au numérateur et au dénominateur les contributions des compagnies d'assurances du groupe.

RCI Banque a obtenu de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (l'ACPR), courant septembre 2007, une dérogation à l'assujettissement sur base individuelle de l'établissement de crédit français Diac SA, les conditions

d'exemption posées par l'article 4-1 du règlement CRBF n° 2000-03 étant respectées par le groupe.

RCI Banque reste également dans le cadre des prescriptions de l'article 4-2 du règlement 2000-03 :

- il n'existe pas d'obstacle au transfert de fonds propres entre filiales;
- les systèmes de mesure et de contrôle des risques au sens du règlement n°97-02 relatif au contrôle interne sont mis en œuvre sur base consolidée, filiales incluses.

En conséquence, le groupe RCI Banque est exonéré du respect sur base individuelle des ratios prudentiels sur chacune des sociétés financières françaises. Néanmoins, il suit mensuellement l'évolution du ratio de solvabilité consolidé groupe.

## 4. RISQUE DE MARCHÉ

En l'absence de portefeuille de négociation, la totalité du risque de marché résulte de la position de change du Groupe. Cette dernière est principalement liée à l'exposition de change structurelle sur les titres de participation des filiales en dehors de la zone Euro.

Depuis mai 2009, RCI Banque a été autorisée par l'ACPR à exclure les actifs durables et structurels de sa position de change compte tenu du respect des conditions de l'article 331 de l'arrêté du 20 février 2007.

En conséquence, la position de change se situant en dessous du seuil de 2% des fonds propres défini à l'article 293-2 de l'arrêté du 20 février 2007, RCI Banque ne calcule plus d'exigences en fonds propres au titre du risque de change.

Les objectifs et stratégies poursuivis par RCI Banque et relatifs au risque de change sont décrits dans le Rapport de gestion - États financiers consolidés - Annexe 2: Les risques financiers.

## 5. RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est traité en méthode standard. L'exigence en fonds propres est calculée à partir du Produit Net Bancaire moyen observé sur les 3 dernières années, ventilé sur deux lignes d'activité (Banque de détail et Banque commerciale) dont les coefficients réglementaires sont respectivement 12 % et 15 %.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est décrit dans le chapitre concernant la Sécurité Financière.



## 6. RISQUE DE CRÉDIT

Dans sa lettre du 28 janvier 2008, l'Autorité de Contrôle Prudentiel a autorisé RCI Banque à utiliser son système avancé de notations internes pour la valorisation de ses risques de crédit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

### 6.1. INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CRÉDIT EN MÉTHODE AVANCÉE

RCI Banque a retenu les méthodes les plus avancées proposées par la réforme dite Bâle II pour la mesure et la surveillance de ses risques de crédit, l'ensemble des paramètres est donc estimé en interne. Les valorisations sont appliquées au calcul des risques sur les expositions des marchés Grand Public, Entreprises et Réseaux. Six grands pays (Allemagne, Espagne, France, Italie, Corée du Sud et Royaume-Uni) sont traités selon l'approche avancée basée sur les notations internes. Suite à l'homologation des 4 premiers pays début 2008, le déploiement de cette démarche s'est effectué au Royaume-Uni en 2010 puis poursuivi en Corée du Sud en 2011 pour l'activité Grand Public ainsi que pour l'affacturage France.

### 6.2. PRINCIPALES ÉTAPES DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2013

Les travaux réalisés en 2013 ont porté principalement sur la poursuite du projet de déploiement des systèmes de notations internes au Brésil (activités Grand Public, Entreprises et Réseaux).

La production mensuelle du ratio est réalisée dans un délai optimal avec un haut niveau de qualité des données et des calculs.

La mission d'audit annuel a permis de confirmer la robustesse des modèles, des processus et du système d'information contribuant au calcul du ratio, ainsi que l'adéquation de la gouvernance du dispositif.

### 6.3. ORGANISATION

Les outils et processus de calcul des actifs pondérés au titre des risques de crédit, ainsi que la publication d'états permettant l'optimisation du pilotage des risques de crédit, sont sous la responsabilité du département Risque de Crédit Clientèle et Réseaux du Secrétariat Général et Filiale Risques.

La consolidation du ratio de solvabilité, la production des états réglementaires et l'évaluation du capital interne sont assurées par la direction de la Comptabilité et Contrôle de la Performance.

### 6.4. SYSTÈME D'INFORMATION

La base commune des risques (BCR) compile les données liées au risque de crédit provenant des applicatifs d'acceptation, de gestion et comptables, sur les trois marchés et pour les six pays les plus significatifs.

La BCR alimente un environnement décisionnel permettant de réaliser des analyses de risque et le progiciel *Risk Authority (RAY)* calcule le ratio de solvabilité. *Risk Authority (RAY)* est également alimenté par des données en provenance du système de gestion des opérations de refinancement *KTP Cristal* et de l'outil de consolidation *Sycomore Business Object Finance*.

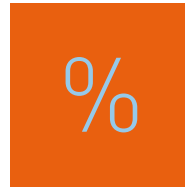
Depuis juin 2010, *RAY* publie également les états réglementaires COREP.

Les données collectées et calculées dans ces systèmes d'information sont contrôlées techniquement et fonctionnellement tout au long de la chaîne de production, de la collecte des informations à partir des systèmes amont jusqu'aux résultats finaux. Ces contrôles de qualité font l'objet d'un suivi mensuel et de plans d'actions éventuels.

Le système d'information mis en place permet de disposer des axes nécessaires à l'analyse du ratio. Ainsi, des états mensuels affichent les composantes du montant d'actifs pondérés au titre de la méthode avancée (probabilité de défaut, pertes en cas de défaut, expositions, pertes attendues, etc.) selon plusieurs critères :

- un découpage des encours sains et des encours en défaut, par type de financement ;
- une séparation entre les expositions provenant du bilan et celles provenant du hors-bilan ;
- une décomposition par pays ;
- une répartition par catégorie de clientèle (particuliers, professionnels personnes physiques, petites entreprises, moyennes et grandes entreprises selon le chiffre d'affaires, très grandes entreprises et le réseau de concessionnaires) ;
- une distribution selon les caractéristiques du client (âge du client ou de l'entreprise, secteur d'activité...), selon les caractéristiques du financement (durée initiale, montant d'apport...) et selon les caractéristiques du bien financé (véhicule neuf ou occasion, modèles...).

Ces axes sont également utilisés pour l'analyse mensuelle du coût du risque de gestion évalué à partir des entrées en défaut réellement constatées et des taux de pertes observés.



## 6.5. SEGMENTATION DES EXPOSITIONS EN MÉTHODE AVANCÉE

L'ensemble des informations chiffrées relatives aux expositions en risque de crédit concerne les expositions brutes, c'est-à-dire avant application des FCEC et des Techniques de Réduction des Risques.

| En millions d'euros                             | Expositions de crédit en méthode avancée |
|---|--|
| <b>Entreprises</b>                              | <b>7816</b>                              |
| * dont Réseau                                   | 5795                                     |
| <b>Clientèle détail</b>                         | <b>12844</b>                             |
| * dont petites ou moyennes entreprises          | 1749                                     |
| <b>TOTAL DES EXPOSITIONS EN MÉTHODE AVANCÉE</b> | <b>20660</b>                             |

Périmètre: Expositions en méthode avancée sur le bilan et le hors-bilan, sain et défaut, sur l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Corée du Sud.

Les taux moyens de pondération Bâle II (risques pondérés/expositions) s'élèvent à 39 % pour le portefeuille Clientèle et 42 % pour le portefeuille Entreprises global (dont 24 % pour le Réseau).

Les exigences en fonds propres au titre du risque de crédit tiennent compte :

- d'une sûreté financière (sous la forme de convention gage espèces) accordée par le constructeur Renault d'un montant de 550 millions d'euros et protégeant RCI Banque contre le risque de défaillance du réseau Renault Retail Groupe.
- d'une sûreté financière (sous la forme de *Letras de Cambio*) protégeant la filiale brésilienne CFI RCI Brasil contre le risque de défaillance de son réseau de concessionnaire pour un montant à fin décembre 2013 de 233 millions d'euros.

La seule compensation effectuée sur les expositions concerne les positions créditrices et débitrices, détaillées le cas échéant, pour un même client, d'une même société juridique du groupe RCI Banque.

Les facteurs de conversion appliqués aux expositions unitaires de hors-bilan sont les taux réglementaires (0 %, 20 %, 50 % et 100 %). Les taux moyens calculés ressortent à 100 % pour les engagements de financement à la clientèle (représentant 540 millions d'euros), et à 79 % pour les autorisations en faveur du réseau (représentant 199 millions d'euros), en fonction de leur nature.

## 6.6. AXE EMPRUNTEUR - PARAMÈTRE PROBABILITÉ DE DÉFAUT (PD)

La méthodologie de notation interne développée dès 2004 à des fins de réévaluation mensuelle du risque de la clientèle s'appuie sur :

- un modèle d'ordonnement du risque de défaut,
- une méthode de quantification de la probabilité de défaut associée.

### Modèle d'ordonnement du risque

L'ordonnement du risque des contreparties est issu d'un score intégrant à la fois les caractéristiques du client et son comportement de paiement. La méthodologie est ajustée à chaque typologie de clientèle pour tenir compte de la nature des informations à disposition et habituellement utilisées par les experts métier pour apprécier le risque.

En 2011, un modèle spécifique a été développé sur le marché Grand Public en Corée du Sud.

En 2012 et en 2013, il n'y a pas eu de développements de nouveaux modèles sur de nouveaux segments.

Le tableau ci-contre reprend la cartographie des modèles développés.

### Affectation à une classe de risque et quantification de la PD associée à chaque classe

Les échelles de notation comportent un nombre de classes ajusté à la granularité du portefeuille. La clientèle de détail est répartie en dix classes pour le portefeuille sain et une classe défaut ; le portefeuille Entreprises est ventilé sur sept classes, plus une classe défaut.

L'exigence de fiabilité de la notation interne a cependant conduit à découper chaque portefeuille « pays / segment de clientèle » de façon spécifique : pour un même segment, le risque d'une classe en France, mesuré par sa PD représentative, n'est pas le même que celui de cette même classe en Espagne.

La PD associée à chaque classe est calculée en tenant compte des taux de défaut constatés historiquement.

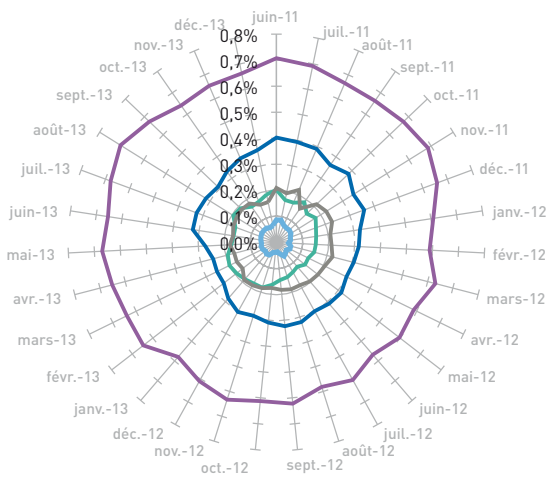
### Contrôle des modèles de PD

Dans de nombreux pays, les *back tests* de modèles de PD ont fait ressortir une capacité intacte des modèles à hiérarchiser les risques, mais aussi une surestimation des PD par classe. Cette situation est illustrée sur les graphes ci-contre.

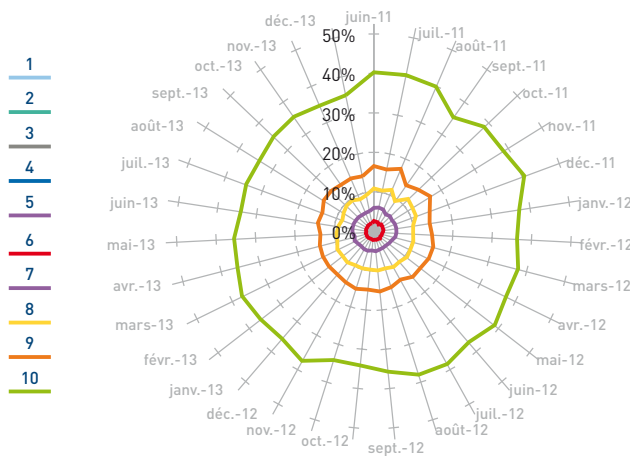


| Catégorie d'exposition | Pays IRBA       | Population couverte par le modèle | Type de modèle (statistique / combiné) | Nature de modèle (Interne / Externe) |
|------------------------|-----------------|-----------------------------------|--|--------------------------------------|
| Retail                 | Allemagne       | Grand Public                      | Statistique                            | Interne                              |
|                        | Espagne         |                                   |  |                                      |
|                        | France          |                                   |  |                                      |
|                        | Italie          |                                   |  |                                      |
|                        | Royaume-Uni     |                                   |  |                                      |
|                        | Corée du Sud    |                                   |  |                                      |
| SME                    | Allemagne       | Entreprises                       | Statistique                            | Interne                              |
|                        | Espagne         |                                   |  |                                      |
|                        | France          |                                   |  |                                      |
|                        | Italie          |                                   |  |                                      |
| Corporate              | France          | Très Grandes Entreprises          | Combiné                                | Interne + Cotation externe           |
|                        | France          | Affacturation                     | Combiné                                | Interne + Cotation externe           |
|                        | Toutes Filiales | Réseaux                           | Statistique                            | Interne                              |

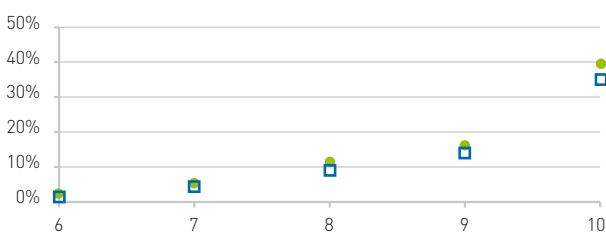
Historique taux de défaut par classe (1 à 5)



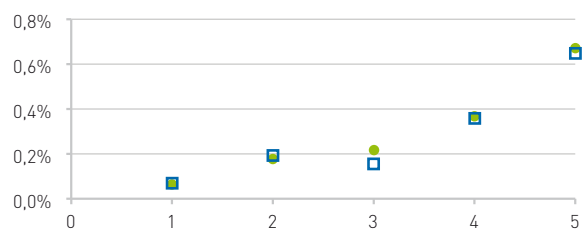
Historique taux de défaut par classe (6 à 10)



Back test du modèle PD Grand Public Allemagne à fin décembre 2013 - Classes 6 à 10

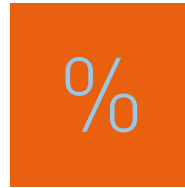


Back test du modèle PD Grand Public Allemagne à fin décembre 2013 - Classes 1 à 5



● PD prévue en 12/2012    ■ Taux de défaut réel observé en 12/2013





### 6.7. AXE TRANSACTION - PARAMÈTRE PERTES EN CAS DE DÉFAUT (LGD)

Les pertes économiques sont estimées à partir des flux actualisés des récupérations pour le Grand Public et les Entreprises, ou bien des abandons de créance pour le Réseau, sur la base de données historiques remontant en général à plus de dix ans. Les frais imputables au recouvrement sont pris en compte selon les phases de gestion traversées. Une analyse a permis de regrouper les transactions en segments représentatifs de niveaux de pertes homogènes.

La quantification de ces pertes par segment résulte d'un modèle statistique dont les vecteurs principaux sont l'analyse générationnelle des récupérations, la vitesse de recouvrement et la prise en compte de tendances. L'avis d'experts intervient aussi pour confirmer les estimations proposées afin d'appréhender au mieux les effets de cycles économiques.

La moyenne des pertes en cas de défaut sur le portefeuille sain est de 44 % pour la Clientèle de détail et 34 % pour le segment Entreprises, ce dernier se décomposant en 41 % pour les Entreprises hors réseaux et 10% pour les Réseaux.

### 6.8. PROCÉDURES DE SURVEILLANCE DE LA NOTATION INTERNE

La notation donne lieu à une surveillance mensuelle des résultats et des principales données qui la constituent.

De façon trimestrielle, les évolutions constatées entraînent une analyse formalisée selon un protocole standard. Ces analyses assurent une adhérence des modèles aux processus opérationnels (acceptation et recouvrement) et un enrichissement régulier des modèles de notation. Les écarts entre prévisions et réel font l'objet d'un compte rendu formalisé qui intègre également la quantification de l'impact au niveau des exigences en fonds propres. La performance des modèles de notation fait l'objet d'une présentation annuelle spécifique au Comité Exécutif à l'occasion d'un comité Bâle II.

### 6.9. L'UTILISATION OPÉRATIONNELLE DES NOTATIONS INTERNES

#### Clientèle

##### Politique d'octroi

Sur le périmètre clientèle, les clients faisant une demande de financement sont systématiquement notés ; cette situation préexistante aux notations « bâloises » sur certains segments de marché, notamment les particuliers, a été systématisée avec la mise en place de Bâle II. Ceci permet une première orientation du dossier dans le processus de décision, le processus d'étude se concentrant sur les risques « intermédiaires ». Au-delà du processus opérationnel, la politique d'acceptation est régulièrement ajustée en fonction des taux de défaut et de l'analyse de rentabilité par niveau de probabilité de défaillance et de perte en cas de défaut.

| Catégorie d'exposition | Pays IRBA       | Population couverte par le modèle | Segmentation de la population | Type de modèle (statistique / expert / combiné / autres) | Nature de modèle (Interne/ Externe) | Profondeur historique disponible | Paramètres calculés                       |
|------------------------|-----------------|-----------------------------------|-------------------------------|--|-------------------------------------|----------------------------------|---|
| CLIENTÈLE DE DÉTAIL    | France          | Grand Public + Entreprises        | Crédit                        | Statistique  | Interne                             | depuis janvier 1997              | LGD sur sain<br>LGD défaut<br>BEEL défaut |
|                        |                 |                                   | Leasing                       |  |                                     | depuis avril 1999                |   |
|                        | Allemagne       |                                   | Crédit VN                     |  |                                     |                                  |   |
|                        |                 |                                   | Crédit VO                     |  |                                     | depuis mai 1998                  |   |
|                        | Espagne         |                                   | Leasing                       |  |                                     | depuis janvier 1996              |   |
|                        |                 |                                   | Crédit VN                     |  |                                     | depuis janvier 2008              |   |
|                        |                 |                                   | Crédit VO                     |  |                                     | depuis août 1998                 |   |
|                        | Italie          |                                   | Leasing                       |  |                                     | depuis mars 2006                 |   |
|                        |                 |                                   | Durée ≤ 48 mois               |  |                                     | depuis août 1998                 |   |
|                        | Durée > 48 mois |                                   |                               |  |                                     |                                  |   |
|                        | Royaume-Uni     |                                   | Segment unique                |  |                                     |                                  |   |
|                        | Corée du Sud    |                                   | Segment unique                |  |                                     |                                  |   |
| ENTREPRISES            | Toutes Filiales | Réseaux                           | Stock VN                      | Unitaire   | Interne                             | Depuis 1988                      | LGD<br>BEEL                               |
|                        |                 |                                   | Autres Produits               |  |                                     |                                  |   |



### Recouvrement

Les modèles statistiques utilisés dans le cadre du calcul des risques pondérés et de la perte attendue permettent une réactualisation mensuelle de la probabilité de défaillance utilisée à l'octroi par intégration du comportement de paiement client. Cette réactualisation, qui assure une bonne visibilité sur la perte attendue du portefeuille dans le cadre du « processus budget » est également un outil de plus en plus utilisé pour anticiper l'activité des plateformes de recouvrement amiable et contentieux. Sur la base des mêmes informations clients, des « scores de recouvrement » ont été déployés sur l'Espagne et la Corée du Sud pour améliorer l'efficacité du processus.

### Réseaux

Sur le périmètre Réseaux, toutes les contreparties sont systématiquement notées. L'ensemble des pans qui composent la notation, ou la notation elle-même, est intégré dans les processus opérationnels clés d'acceptation, de gestion et de suivi de l'activité et des risques.

Le provisionnement de l'activité financement des réseaux repose sur la catégorisation des contreparties, individuellement, et à partir de l'examen d'indicateurs objectifs de dépréciation. Les éléments constitutifs de la notation Bâle II sont la base de cette différenciation.

De même, les probabilités de défaut et les pertes

attendues issues des travaux « bâlois » sont utilisées pour le provisionnement.

## 6.10. INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CRÉDIT EN MÉTHODE STANDARD

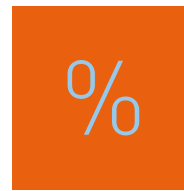
Les expositions de risque de crédit traitées en méthode standard sont essentiellement composées des encours de financement des ventes des filiales non traitées en méthode avancée, des créances envers les établissements de crédit et banques centrales, ainsi que de l'ensemble des autres actifs consolidés ne correspondant pas à des obligations de crédit.

Pour calculer l'exigence de fonds propres au titre du risque de crédit en méthode standard, RCI Banque utilise l'agence de notation externe Moody's pour apprécier ses expositions vis-à-vis des souverains et banques et respecte la mise en correspondance réglementaire avec ces évaluations externes.

En ce qui concerne le portefeuille Entreprises, le groupe RCI Banque applique les pondérations réglementaires des expositions non notées. Ce traitement se justifie par la taille généralement modeste des entreprises clientes dans les pays hors France, Allemagne, Italie et Espagne, qui ne peuvent bénéficier d'une évaluation externe attribuée par une agence de notation agréée.

### Segmentation des expositions de crédit en méthode standard

| Notation Moody's   | Notation Banque de France | Expositions de crédit en méthode standard en millions d'euros |
|--|---------------------------|---|
| Aaa  | 1                         | 2205  |
| Inférieures à Aaa  | 2 à 6                     | 869   |
| Expositions non notées                                     | 7                         | 8105  |
| <b>TOTAL DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT EN MÉTHODE STANDARD</b> |                           | <b>11 179</b>   |
| * dont Entreprises   |                           | 4050  |
| * dont Clientèle de détail                                 |                           | 4251  |
| * dont Autres catégories d'exposition                      |                           | 2878  |



## 7. PRINCIPAUX INDICATEURS BÂLE II

### 7.1. VENTILATION DES EXPOSITIONS BRUTES (MÉTHODE STANDARD ET AVANCÉE)

| En millions d'euros                           | Entreprises   | Clientèle détail | Autres catégories d'exposition | Total         |
|---|---------------|------------------|--------------------------------|---------------|
| <b>Expositions de crédit moyennes en 2013</b> | <b>10 406</b> | <b>17 052</b>    | <b>3 454</b>                   | <b>30 912</b> |
| France  | 5 479         | 4 927            | 1 554                          | 11 960        |
| Allemagne                                     | 1 236         | 2 755            | 393                            | 4 384         |
| Espagne                                       | 777           | 1 179            | 92                             | 2 048         |
| Italie  | 835           | 1 735            | 179                            | 2 749         |
| Royaume-Uni                                   | 596           | 1 849            | 175                            | 2 620         |
| Corée du Sud                                  | 9             | 978              | 102                            | 1 089         |
| Autres pays                                   | 2 934         | 3 672            | 383                            | 6 989         |
| <b>SOLDE DES EXPOSITIONS DE CRÉDIT</b>        | <b>11 866</b> | <b>17 095</b>    | <b>2 878</b>                   | <b>31 839</b> |
| Durée résiduelle inférieure à 3 mois          | 4 111         | 1 761            | 1 001                          | 6 873         |
| de 3 mois à 1 an                              | 5 125         | 2 662            | 756                            | 8 543         |
| de 1 à 5 ans                                  | 2 211         | 12 057           | 1 085                          | 15 353        |
| supérieure à 5 ans                            | 419           | 615              | 36                             | 1 070         |

### 7.2. EXPOSITIONS BRUTES DE CRÉDIT EN DÉFAUT ET AJUSTEMENTS DE VALEUR

| En millions d'euros   | Entreprises | Clientèle détail | Total      |
|---|-------------|------------------|------------|
| France  | 102         | 244              | 346        |
| Allemagne   | 57          | 18               | 75         |
| Espagne   | 41          | 68               | 109        |
| Italie  | 38          | 57               | 95         |
| Royaume-Uni   | 17          | 28               | 45         |
| Corée du Sud  | 0           | 26               | 26         |
| Autres pays   | 186         | 80               | 266        |
| <b>TOTAL DES EXPOSITIONS EN ARRIÉRÉS DE PAIEMENT OU EN DÉFAUT</b>       | <b>441</b>  | <b>521</b>       | <b>962</b> |
| <b>2012.12</b>  |             |                  |            |
| Solde bilantiel des ajustements de valeurs                              | 202         | 509              | 711        |
| Solde bilantiel des provisions collectives                              | 48          | 43               | 91         |
| <b>SOLDE TOTAL DES PROVISIONS COLLECTIVES ET AJUSTEMENTS DE VALEURS</b> | <b>250</b>  | <b>552</b>       | <b>802</b> |
| <b>2013.12</b>  |             |                  |            |
| Solde bilantiel des ajustements de valeurs                              | 205         | 435              | 640        |
| Solde bilantiel des provisions collectives                              | 42          | 51               | 93         |
| <b>SOLDE TOTAL DES PROVISIONS COLLECTIVES ET AJUSTEMENTS DE VALEURS</b> | <b>247</b>  | <b>486</b>       | <b>733</b> |

Les expositions en défaut et ajustements de valeurs sur les « autres catégories d'exposition » sont non significatifs.



### 7.3. SEGMENTATION DES EXPOSITIONS BRUTES DE CRÉDIT EN MÉTHODE AVANCÉE

| En millions d'euros                                 | Entreprises  | Clientèle détail | Total         |
|---|--------------|------------------|---------------|
| PD < 1 %  | 746          | 7 956            | 8 702         |
| 1% ≤ PD < 5 %                                       | 5 260        | 3 485            | 8 745         |
| 5% ≤ PD < 10 %                                      | 879          | 423              | 1 302         |
| 10% ≤ PD < 20 %                                     | 477          | 300              | 777           |
| 20% ≤ PD < 100 %                                    | 207          | 270              | 477           |
| PD = 100 %  | 247          | 410              | 657           |
| <b>Expositions de crédit en méthode avancée (A)</b> | <b>7 816</b> | <b>12 844</b>    | <b>20 660</b> |
| Taux de pertes en cas de défaut                     | 16 %         | 44 %             | 33 %          |
| Expositions pondérées (B)                           | 3 262        | 4 980            | 8 242         |
| Taux de pondération moyen (B) / (A)                 | 42 %         | 39 %             | 40 %          |

## LES RISQUES DE CRÉDIT

### Politique de gestion des risques de crédit

#### GESTION DES RISQUES CLIENTÈLE

La politique de prévention des risques de crédit sur la clientèle vise à s'assurer de l'atteinte des objectifs de coût du risque fixés dans le cadre du processus budgétaire pour chaque pays et chacun de ses marchés principaux (clientèle véhicule neuf et véhicule d'occasion pour les particuliers, et clientèle entreprises). La politique d'acceptation est ajustée et les outils (scores et autres règles) optimisés régulièrement dans ce but.

Le recouvrement des créances incidentées ou en défaut fait également l'objet d'ajustement de moyens ou de stratégie en fonction de la typologie de clientèle et des difficultés rencontrées. La résiliation contractuelle peut ainsi être accélérée face au risque que la créance ne devienne irrécouvrable à très court terme.

#### GESTION DES RISQUES RÉSEAUX

La politique de prévention des risques de crédit au réseau vise à s'assurer de l'atteinte des objectifs de coût du risque fixés dans le cadre du processus budgétaire pour chaque pays. Au niveau de chaque filiale, la clientèle Réseaux est suivie en permanence et quotidiennement au travers d'indicateurs court et long terme, qui permettent l'identification en amont de toute affaire présentant un risque de non-recouvrement partiel ou total.

Au niveau Corporate, le département Financement Réseau établit le corpus de procédures du contrôle des risques qui est approuvé par le Secrétaire Général & Filière Risque.

Les clients identifiés comme risqués sont classés en statut incidenté, pré-alerte ou alerte, et font l'objet d'une revue lors des comités des risques au sein des filiales.

Ces derniers réunissent les directeurs locaux des constructeurs et de RCI Banque en relation avec le réseau, afin de décider les plans d'actions et mesures conservatoires nécessaires à la maîtrise des risques.

#### 1. LE RISQUE CLIENTÈLE

Le coût du risque clientèle 2013 a atteint 0,47 % de l'encours productif moyen, en diminution par rapport au niveau déjà bas de 0,52 % enregistré en 2012. Cette excellente performance traduit une solide maîtrise de la chaîne du risque tant en amont, au niveau des processus d'acceptation, qu'en aval, au niveau du recouvrement.

*En France, le coût du risque passe de 0,55 % à 0,44 %.* Les entrées en recouvrement et en défaut ainsi que la LGD sont restées stables sur le périmètre de la Diac. Sur Diac Location, le coût du risque redescend à 0,21 % contre 0,39 % en 2012, grâce à un faible niveau d'entrées en défaut, traduisant une politique d'acceptation amont bien adaptée.

*En Allemagne, le coût du risque s'améliore à 0,07 %* grâce à des reprises de provisions consécutives à la baisse de 5 M€ des encours douteux (efficacité du recouvrement contentieux) et grâce à la faiblesse des entrées en défaut sur les productions récentes, de très bonne qualité.

*En Espagne, le très faible coût du risque de 0,07 %* bénéficie toujours du bon niveau de récupération sur les créances grâce à l'efficacité du processus de recouvrement. De



plus, les générations de production récentes entrent peu en défaut et la LGD reste à un bon niveau.

*Au Royaume-Uni, le coût du risque nul* résulte de la poursuite de la baisse des encours douteux (avec des reprises de provisions suite aux récupérations sur ces encours très provisionnés). Comme en Allemagne et en Espagne, les générations récentes de production entrent peu en défaut et la LGD reste à un bon niveau.

*En Italie, le coût du risque de 0,95 %* reste sous la barre de 1 % des encours productifs moyens, dans un contexte économique local dégradé. Des plans d'action sur le recouvrement ont été engagés dès mi-2012 et ont encore été renforcés en 2013, tandis que la politique d'octroi a été resserrée en 2013, en particulier sur les entreprises et sur les artisans-commerçants.

*En Corée du Sud, après la hausse constatée en 2012 (0,86 %), le coût du risque redescend à 0,67 %* grâce au succès des plans d'action sur le recouvrement engagés mi-2012 et à la bonne qualité des productions 2012 et 2013, peu génératrices d'entrées en défaut.

*Au Brésil, la hausse du coût du risque de 1,04 % en 2012 à 1,09 % en 2013 est bien maîtrisée*, RCI Brésil accompagnant le fort développement commercial de Renault et de Nissan avec une bonne maîtrise de la politique d'acceptation.

Les encours douteux poursuivent leur diminution en 2013. Ils représentent 2,8 % des créances totales à fin 2013 contre 3,1 % à fin 2012. Cette baisse de 59 M€ des encours douteux résulte principalement de l'Espagne du fait de l'extinction totale des générations de production antérieures à 2009. Le taux de provisionnement des encours douteux est de 79 % fin 2013, stable par rapport à 2012 (80 %).

## 2. LE RISQUE RÉSEAUX

RCI Banque a maintenu sa politique de soutien aux constructeurs et à leurs réseaux de distribution par la mise à disposition de solutions de financement adaptées. À ce titre, le pilotage des stocks en lien avec les constructeurs et leur adéquation avec les situations de marché sont restés une priorité tout au long de l'année 2013.

Le coût du risque de l'activité de financements des réseaux s'établit à 0,26 % de l'encours productif moyen, soit 17 M€. Ce niveau est en hausse par rapport à 2012 mais reste néanmoins tout à fait maîtrisé.

## LES RISQUES SUR LES VALEURS RÉSIDUELLES

### Ventilation du risque sur les valeurs résiduelles

| (en millions d'euros)                       | Montant des valeurs résiduelles |            |            |            |            |            |            | Montant de la provision correspondante |          |          |          |           |           |           |
|---|---------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|--|----------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|
|   | 2013                            | 2012       | 2011       | 2010       | 2009       | 2008       | 2007       | 2013                                   | 2012     | 2011     | 2010     | 2009      | 2008      | 2007      |
| <b>Entreprise dont :</b>                    | <b>0</b>                        | <b>3</b>   | <b>16</b>  | <b>46</b>  | <b>109</b> | <b>133</b> | <b>161</b> | <b>0</b>                               | <b>0</b> | <b>2</b> | <b>4</b> | <b>11</b> | <b>20</b> | <b>16</b> |
| France                                      | 0                               | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0          | 0                                      | 0        | 0        | 0        | 0         | 0         | 0         |
| Union Européenne (hors France)              | 0                               | 3          | 16         | 46         | 109        | 133        | 161        | 0                                      | 0        | 2        | 4        | 11        | 19        | 16        |
| Europe hors Union Européenne                | -                               | -          | -          | -          | -          | -          | -          | -                                      | -        | -        | -        | -         | -         | -         |
| <b>Grand Public dont :</b>                  | <b>569</b>                      | <b>460</b> | <b>397</b> | <b>273</b> | <b>188</b> | <b>189</b> | <b>280</b> | <b>2</b>                               | <b>2</b> | <b>2</b> | <b>0</b> | <b>1</b>  | <b>1</b>  | <b>2</b>  |
| Union Européenne (hors France)              | 569                             | 460        | 397        | 273        | 188        | 189        | 280        | 2                                      | 2        | 2        | 0        | 1         | 1         | 2         |
| <b>TOTAL RISQUE SUR VALEURS RÉSIDUELLES</b> | <b>569</b>                      | <b>463</b> | <b>413</b> | <b>319</b> | <b>297</b> | <b>322</b> | <b>441</b> | <b>2</b>                               | <b>3</b> | <b>4</b> | <b>5</b> | <b>12</b> | <b>21</b> | <b>18</b> |

### Risques sur valeurs résiduelles non portés par le groupe RCI Banque

| (en millions d'euros)                           | Montant des valeurs résiduelles |             |             |             |             |             |
|---|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|   | 2013                            | 2012        | 2011        | 2010        | 2009        | 2008        |
| Entreprises et Grand Public dont :              |                                 |             |             |             |             |             |
| Engagements reçus du Groupe Renault             | 1472                            | 1510        | 1414        | 1384        | 1306        | 959         |
| Engagements reçus autres (Réseaux et Clientèle) | 1720                            | 1776        | 1656        | 1498        | 1987        | 2025        |
| <b>TOTAL RISQUES SUR VALEURS RÉSIDUELLES</b>    | <b>3192</b>                     | <b>3286</b> | <b>3070</b> | <b>2882</b> | <b>3293</b> | <b>2984</b> |



## LES RISQUES FINANCIERS

Les opérations sur instruments financiers réalisées par le holding RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

La solidité du bilan de RCI Banque repose notamment sur le contrôle et le pilotage des risques de marché : la gestion des risques globaux de liquidité, taux, change et contrepartie est réalisée quotidiennement sur une base consolidée.

Le détail des risques financiers et de leur dispositif spécifique de contrôle est décrit dans le Rapport de gestion - États financiers consolidés - Annexe 2: Les risques financiers.

## LES ASSURANCES

### Assurance dommages/pertes d'exploitation et responsabilité civile

#### DOMMAGES & PERTES D'EXPLOITATION

Les sociétés françaises du groupe RCI Banque sont affiliées au programme mondial d'assurance dommages/pertes d'exploitation du Groupe Renault. Ce programme fait une large place à l'auto-assurance du fait de l'existence de franchises importantes au niveau des deux volets (20 000 euros pour le risque dommages aux biens et trois jours de production pour le risque perte d'exploitation). Cette part d'auto-assurance implique une politique de prévention des risques par :

- la mise en place de systèmes de sécurité performants ;
- la formation du personnel (prise de conscience de son rôle dans cette prévention en matière de dommages aux biens) ;
- l'installation de sauvegardes dans le cas de perte d'exploitation, la production du groupe étant très dépendante du bon fonctionnement des systèmes informatiques.

Dans les filiales étrangères du groupe RCI Banque, les contrats sont négociés avec les assureurs locaux et font l'objet en central d'une surveillance afin de vérifier leur bonne adaptation dans l'appréhension des risques à couvrir.

#### RESPONSABILITÉ CIVILE

La responsabilité civile d'exploitation (responsabilité du chef d'entreprise pour les dommages causés à un tiers au cours ou à l'occasion de l'exercice des activités de l'entreprise) des filiales françaises est assurée depuis janvier 2010 par le programme mondial du Groupe Renault.

Seule la responsabilité civile après livraison et/ou professionnelle (dommages résultant d'une mauvaise gestion ou

du non-respect d'une obligation du contrat passé avec le client) spécifique aux activités du groupe RCI Banque reste couverte par des contrats propres au groupe RCI Banque :

- un contrat couvre la responsabilité après livraison et/ou professionnelle du groupe DIAC en ce qui concerne notamment les prestations de location longue durée et de gestion de parcs automobiles ;
- un contrat couvre les filiales DIAC et DIAC LOCATION pour assurer les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant leur incomber en leur qualité de propriétaire ou de bailleur de véhicules et matériels automobiles en raison des activités garanties au titre de ce contrat, à savoir le crédit-bail, la location avec option d'achat et la location longue durée, étant précisé que ce contrat est une police d'assurance de 2<sup>e</sup> rang qui a vocation à intervenir en cas de défaut d'assurance du preneur ;
- en matière d'intermédiation en assurances (contrats d'assurance proposés en complément aux produits de financement et de location) RCI Banque et les filiales DIAC et DIAC LOCATION sont assurées par des contrats spécifiques de Responsabilité civile professionnelle assortis d'une Garantie financière conformément aux articles L512-6, R512-14 et A512-4 du Code des Assurances, réglementation résultant de la loi française du 15 décembre 2005 de transposition de la Directive Européenne du 9 décembre 2002.

Pour les filiales et succursales de RCI Banque à l'étranger, les contrats de responsabilité civile d'exploitation et professionnelle, y compris la responsabilité professionnelle de l'intermédiaire en assurances, sont négociés avec les assureurs locaux et en conformité avec la réglementation locale résultant de la transposition de la Directive Européenne du 9 décembre 2002, ou d'une autre réglementation.

Fin 2013 une nouvelle étude a été initiée avec le support d'une société de courtage en assurances afin de reconsidérer le risque de responsabilité professionnelle du groupe RCI Banque en France et à l'étranger du fait notamment du développement de l'activité du groupe RCI Banque en produits d'épargne.



# RAPPORT DE GESTION



# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS



**RCI Banque**  
groupe RENAULT

## DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle - BP 136  
92524 Neuilly-sur-Seine CEDEX  
S.A. au capital de €1 723 040

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

## ERNST & YOUNG Audit

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

## RCI BANQUE

Exercice clos le 31 décembre 2013

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RCI Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du *Code de commerce* relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :  
Votre groupe constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, tel que cela est mentionné dans les notes 2-D, 4, 6-5, 6-6, 6-15 et 6-30 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction ainsi que leur adaptation à l'environnement de crise financière pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif ou au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre groupe a fondé ses estimations. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 20 février 2014.

#### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

##### DELOITTE & ASSOCIÉS

Charlotte Vandeputte

##### ERNST & YOUNG Audit

Bernard Heller





## BILAN CONSOLIDÉ

| ACTIF - en millions d'euros  | Notes  | 12/2013       | 12/2012       |
|--|--------|---------------|---------------|
| Caisse, Banques centrales et CCP                                     |        | 524           | 616           |
| Instruments dérivés  | 2      | 203           | 332           |
| Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers | 3      | 134           | 82            |
| Prêts et créances sur les établissements de crédit                   | 4      | 1 160         | 741           |
| Prêts et créances sur la clientèle                                   | 5 et 6 | 26 328        | 26 095        |
| Comptes de régularisation et actifs divers                           | 7      | 831           | 617           |
| Participations dans les entreprises associées et co-entreprises      | 8      | 15            | 48            |
| Opérations de location opérationnelle                                | 5 et 6 | 195           | 124           |
| Immobilisations corporelles et incorporelles                         | 9      | 28            | 28            |
| Écarts d'acquisition   | 10     | 87            | 84            |
| <b>TOTAL ACTIF</b>   |        | <b>29 505</b> | <b>28 767</b> |

| PASSIF - en millions d'euros   | Notes | 12/2013       | 12/2012       |
|--|-------|---------------|---------------|
| Instruments dérivés  | 2     | 130           | 104           |
| Dettes envers les établissements de crédit                                 | 11.2  | 3 227         | 3 930         |
| Dettes envers la clientèle   | 11.3  | 5 136         | 1 619         |
| Dettes représentées par un titre   | 11.4  | 16 162        | 18 534        |
| Comptes de régularisation et passifs divers                                | 13    | 1 368         | 1 368         |
| Provisions   | 14    | 113           | 121           |
| Provisions techniques des contrats d'assurance                             | 14    | 185           | 151           |
| Dettes subordonnées  | 16    | 261           | 259           |
| Capitaux propres   |       | 2 923         | 2 681         |
| - Dont capitaux propres part des actionnaires de la société mère           |       | 2 908         | 2 680         |
| <i>Capital souscrit et réserves liées</i>                                  |       | 814           | 814           |
| <i>Réserves consolidées et autres</i>                                      |       | 1 750         | 1 438         |
| <i>Gains ou pertes latents</i>   |       | (125)         | (62)          |
| <i>Résultat de l'exercice</i>  |       | 469           | 490           |
| - Dont capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle |       | 15            | 1             |
| <b>TOTAL PASSIF</b>  |       | <b>29 505</b> | <b>28 767</b> |



## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| En millions d'euros  | Notes | 12/2013       | 12/2012       |
|--|-------|---------------|---------------|
| Intérêts et produits assimilés   | 24    | 1 925         | 2 007         |
| Intérêts et charges assimilées   | 25    | (1 001)       | (1 017)       |
| Commissions (Produits)   |       | 24            | 26            |
| Commissions (Charges)  |       | (15)          | (7)           |
| Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat                  | 26    |               | (3)           |
| Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres                     | 27    | 16            | 11            |
| Produits (charges) nets des autres activités   | 28    | 272           | 221           |
| <b>Produit net bancaire</b>  |       | <b>1 221</b>  | <b>1 238</b>  |
| Charges générales d'exploitation   | 29    | (376)         | (377)         |
| Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles |       | (7)           | (6)           |
| <b>Résultat brut d'exploitation</b>  |       | <b>838</b>    | <b>855</b>    |
| Coût du risque   | 30    | (102)         | (91)          |
| <b>Résultat d'exploitation</b>   |       | <b>736</b>    | <b>764</b>    |
| Part dans le résultat des entreprises associées et co-entreprises                              | 8     | 7             | 9             |
| Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés   |       | 1             |               |
| <b>Résultat avant impôts</b>   |       | <b>744</b>    | <b>773</b>    |
| Impôts sur les bénéfices   | 31    | (238)         | (247)         |
| <b>Résultat net</b>  |       | <b>506</b>    | <b>526</b>    |
| Dont part des participations ne donnant pas le contrôle  |       | 37            | 36            |
| Dont part des actionnaires de la société mère  |       | 469           | 490           |
| <b>RÉSULTAT NET PAR ACTION (*) ET EN EUROS</b>   |       | <b>468,90</b> | <b>489,54</b> |
| <b>RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION ET EN EUROS</b>   |       | <b>468,90</b> | <b>489,54</b> |

(\*) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapportée au nombre d'actions

## ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

| En millions d'euros  | 12/2013     | 12/2012     |
|--|-------------|-------------|
| <b>Résultat net</b>  | <b>506</b>  | <b>526</b>  |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>  | <b>(59)</b> | <b>(17)</b> |
| Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies                           | 2           | (1)         |
| <b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b> | <b>2</b>    | <b>(1)</b>  |
| Opérations de couverture de flux de trésorerie                                       | 21          | (11)        |
| Variation de JV des actifs disponibles à la vente                                    |             | 1           |
| Autres gains et pertes latents   |             | (1)         |
| Différences de conversion  | (82)        | (5)         |
| <b>Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net</b>        | <b>(61)</b> | <b>(16)</b> |
| <b>Résultat global</b>   | <b>447</b>  | <b>509</b>  |
| Dont part des participations ne donnant pas le contrôle                              | 41          | 36          |
| Dont part des actionnaires de la société mère  | 406         | 473         |



## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| En millions d'euros  | Capital    | Réserves liées au capital | Réserves consolidées | Écarts de conversion | Gains / pertes latents ou différés | Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère | Capitaux propres (Part des actionnaires de la société mère) | Capitaux propres (Part des part. ne donnant pas le contrôle) | Total capitaux propres conso. |
|--|------------|---------------------------|----------------------|----------------------|------------------------------------|---|---|--|-------------------------------|
|  | (1)        | (2)                       |                      | (3)                  | (4)                                |   |   |  |                               |
| <b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>  | <b>100</b> | <b>714</b>                | <b>1 304</b>         | <b>(41)</b>          | <b>(4)</b>                         | <b>493</b>  | <b>2 566</b>  | <b>3</b>   | <b>2 569</b>                  |
| Affectation du résultat de l'exercice précédent  |            |                           | 493                  |                      |                                    | (493)   |   |  |                               |
| <b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>                                     | <b>100</b> | <b>714</b>                | <b>1 797</b>         | <b>(41)</b>          | <b>(4)</b>                         |   | <b>2 566</b>  | <b>3</b>   | <b>2 569</b>                  |
| Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres |            |                           |                      |                      | (11)                               |   | (11)  |  | (11)                          |
| Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies                                 |            |                           |                      |                      | (1)                                |   | (1)   |  | (1)                           |
| Différences de conversion  |            |                           |                      | (5)                  |                                    |   | (5)   |  | (5)                           |
| Résultat de la période avant affectation   |            |                           |                      |                      |                                    | 490   | 490   | 36   | 526                           |
| <i>Résultat global de la période</i>   |            |                           |                      | (5)                  | (12)                               | 490   | 473   | 36   | 509                           |
| Effet des variations de périmètre, stock-options et autres                                 |            |                           | 2                    |                      |                                    |   | 2   | (3)  | (1)                           |
| Distribution de l'exercice   |            |                           | (350)                |                      |                                    |   | (350)   | (10)   | (360)                         |
| Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle                         |            |                           | (11)                 |                      |                                    |   | (11)  | (25)   | (36)                          |
| <b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>  | <b>100</b> | <b>714</b>                | <b>1 438</b>         | <b>(46)</b>          | <b>(16)</b>                        | <b>490</b>  | <b>2 680</b>  | <b>1</b>   | <b>2 681</b>                  |
| Affectation du résultat de l'exercice précédent  |            |                           | 490                  |                      |                                    | (490)   |   |  |                               |
| <b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>                                     | <b>100</b> | <b>714</b>                | <b>1 928</b>         | <b>(46)</b>          | <b>(16)</b>                        |   | <b>2 680</b>  | <b>1</b>   | <b>2 681</b>                  |
| Variations de valeur des instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres |            |                           |                      |                      | 17                                 |   | 17  | 4  | 21                            |
| Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies                                 |            |                           |                      |                      | 2                                  |   | 2   |  | 2                             |
| Différences de conversion  |            |                           |                      | (82)                 |                                    |   | (82)  |  | (82)                          |
| Résultat de la période avant affectation   |            |                           |                      |                      |                                    | 469   | 469   | 37   | 506                           |
| <i>Résultat global de la période</i>   |            |                           |                      | (82)                 | 19                                 | 469   | 406   | 41   | 447                           |
| Effet des variations de périmètre, stocks-options et autres                                |            |                           | 1                    |                      |                                    |   | 1   | 13   | 14                            |
| Distribution de l'exercice   |            |                           | (175)                |                      |                                    |   | (175)   | (12)   | (187)                         |
| Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle                         |            |                           | (4)                  |                      |                                    |   | (4)   | (28)   | (32)                          |
| <b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>  | <b>100</b> | <b>714</b>                | <b>1 750</b>         | <b>(128)</b>         | <b>3</b>                           | <b>469</b>  | <b>2 908</b>  | <b>15</b>  | <b>2 923</b>                  |

(1) Le capital social de RCI Banque SA de 100 millions d'euros est composé de 1 000 000 actions de 100 euros entièrement libérées - 999 992 actions étant détenues par Renault s.a.s.

(2) Les réserves liées au capital comprennent les primes d'émission de la société mère.

(3) La variation des écarts de conversion constaté au 31 décembre 2013 concerne principalement le Brésil, l'Argentine, le Royaume-Uni, la Corée du Sud. Au 31 décembre 2012, elle concernait principalement le Royaume-Uni, l'Argentine, la Suisse, la Corée du Sud et le Brésil.

(4) Comprend notamment la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie et des titres disponibles à la vente pour 4,8 M€ et les écarts actuariels IAS 19 pour - 2,4 M€ à fin décembre 2013.



## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

| En millions d'euros  | 12/2013      | 12/2012      |
|--|--------------|--------------|
| <b>Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère</b>                                       | <b>469</b>   | <b>490</b>   |
| Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles                   | 6            | 5            |
| Dotations nettes aux provisions  | (25)         | 5            |
| Dividendes reçus et part dans les résultats des entreprises associées et des coentreprises             | (7)          | (9)          |
| Produits et charges d'impôts différés  | 19           | (15)         |
| Pertes et gains nets des activités d'investissement  | (14)         |              |
| Résultat net - Part des participations ne donnant pas le contrôle                                      | 37           | 36           |
| Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)                               | (19)         | 23           |
| <b>Capacité d'autofinancement</b>  | <b>465</b>   | <b>535</b>   |
| Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)                         | 3            | 52           |
| <b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements</b>             | <b>(1)</b>   | <b>97</b>    |
| Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit   | (657)        | (134)        |
| - Encaissements / décaissements liés aux créances sur établissements de crédit                         | (381)        | (59)         |
| - Encaissements / décaissements liés aux dettes sur établissements de crédit                           | (276)        | (75)         |
| Flux liés aux opérations avec la clientèle   | 2 346        | (459)        |
| - Encaissements / décaissements liés aux créances sur la clientèle                                     | (1 219)      | (1 412)      |
| - Encaissements / décaissements liés aux dettes sur la clientèle                                       | 3 565        | 953          |
| Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers                             | (2 075)      | 625          |
| - Encaissements / décaissements liés au portefeuille de titres de placements                           | 3            | (22)         |
| - Encaissements / décaissements liés aux dettes représentées par des titres                            | (1 937)      | 690          |
| - Encaissements / décaissements liés aux valeurs à l'encaissement                                      | (141)        | (43)         |
| Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers                         | 48           | (77)         |
| <b>Diminution / augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>   | <b>(337)</b> | <b>(45)</b>  |
| <b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)</b>                                 | <b>131</b>   | <b>542</b>   |
| Flux liés aux actifs financiers et aux participations  | (17)         | (2)          |
| Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles   | (6)          | (11)         |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>                                  | <b>(23)</b>  | <b>(13)</b>  |
| Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires   | (187)        | (358)        |
| - Dividendes versés  | (187)        | (360)        |
| - Augm. (dim.) de trésorerie provenant d'opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle |              | 2            |
| Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement                                  |              | (1)          |
| <b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>                                    | <b>(187)</b> | <b>(359)</b> |
| <b>Effet des variations des taux de change et de périmètre sur la trésorerie et équivalents (D)</b>    | <b>(30)</b>  | <b>(1)</b>   |
| <b>AUGMENTATION / (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+ B+C+D)</b>      | <b>(110)</b> | <b>169</b>   |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :  | 1 082        | 912          |
| - Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)   | 616          | 188          |
| - Comptes (actif et passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit              | 466          | 724          |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :   | 972          | 1 082        |
| - Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)   | 524          | 616          |
| - Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit                                     | 677          | 627          |
| - Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit                                 | (229)        | (161)        |
| <b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>  | <b>(110)</b> | <b>169</b>   |

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est composée d'opérations au jour le jour et de dépôts à vue. Ces éléments constitutifs sont présentés en notes 4 et 11.2.



## 1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés du groupe RCI Banque, pour l'année 2013, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 février 2014 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 22 mai 2014 à laquelle sera également proposée une distribution de dividendes de 260 € par action, soit un total de 260 M€.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale du 23 mai 2013 a fixé le dividende de l'exercice 2012 à 275 € par action, soit un total de 275 M€.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

## 2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe RCI Banque de l'exercice 2013 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2013 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Au 31 décembre 2013, le groupe a appliqué les nouveaux textes suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne et d'application obligatoire à la date de clôture.

| Norme                            |  | Date d'application obligatoire |
|----------------------------------|--|--------------------------------|
| IFRS 13                          | Évaluation de la juste valeur  | 1 <sup>er</sup> janvier 2013   |
| IAS 19 révisée                   | Avantages du personnel   | 1 <sup>er</sup> janvier 2013   |
| Améliorations de diverses normes | Améliorations annuelles Cycle 2009-2011  | 1 <sup>er</sup> janvier 2013   |
| Amendement d'IFRS 7              | Instruments financiers : informations à fournir<br>Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers | 1 <sup>er</sup> janvier 2013   |
| Amendement d'IAS 1               | Présentation des états financiers - Présentation des autres éléments du résultat global                      | 1 <sup>er</sup> janvier 2013   |
| Amendement d'IAS 12              | Impôts sur le résultat<br>Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents                               | 1 <sup>er</sup> janvier 2013   |

L'amendement de la norme IAS 1 introduit une présentation des autres éléments du résultat global en deux catégories distinctes : les éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat et ceux qui ne le seront pas.

L'application de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel » est rétrospective. L'impact de sa première application est non significatif à l'échelle du groupe.

L'application de la norme IFRS 13 « Évaluation à la juste valeur » est prospective. Cette norme fournit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur. Son application est sans impact significatif sur les valeurs comptables.

Par ailleurs, le groupe a choisi d'appliquer par anticipation les textes suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne et d'application facultative à la date de clôture.

| Norme   |   | Date d'application obligatoire |
|---|---|--------------------------------|
| IFRS 10                                       | États financiers consolidés   | 1 <sup>er</sup> janvier 2014   |
| IFRS 11                                       | Partenariats  | 1 <sup>er</sup> janvier 2014   |
| IFRS 12                                       | Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités   | 1 <sup>er</sup> janvier 2014   |
| Amendements d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12 | États financiers consolidés, partenariats et informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités<br>Dispositions transitoires | 1 <sup>er</sup> janvier 2014   |
| Amendement d'IAS 28                           | Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises   | 1 <sup>er</sup> janvier 2014   |

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation l'amendement d'IAS 32 « Instruments financiers : présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers », paru au Journal Officiel de l'Union européenne en décembre 2012, et dont l'application est obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le groupe n'anticipe à ce jour aucun impact significatif sur les comptes consolidés du fait de l'adoption de cet amendement.

### PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME IFRS 11 :

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et l'interprétation SIC – 13 « Entités contrôlées en commun – apports non-monétaires par des coentrepreneurs ».

La norme IFRS 11 supprime la méthode de l'intégration proportionnelle applicable aux entités contrôlées conjointement.

Conformément à la norme IFRS 11, les sociétés Renault Credit Car et RCI Financial Services s.r.o. ont été qualifiées de co-entreprises.

Ces sociétés, consolidées par intégration proportionnelle jusqu'au 31 décembre 2012, sont désormais consolidées par mise en équivalence, sauf RCI Financial Services s.r.o qui,



suite à la signature d'un nouvel accord de partenariat avec Unicredit en octobre 2013, est désormais consolidée par intégration globale depuis cette date.

La participation du groupe dans les co-entreprises est désormais présentée sur la ligne «Participations dans les entreprises associées et les coentreprises» dans l'état de la situation financière consolidée. La quote-part du résultat net de ces entités est présentée sur la ligne «Part dans le résultat des entreprises associées et des co-entreprises» dans le compte de résultat consolidé.

IFRS 11 n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du groupe RCI Banque.

#### **PREMIÈRE APPLICATION DE LA NORME D'IAS 19 RÉVISÉE «AVANTAGES DU PERSONNEL» :**

Les principales modifications engendrées par la révision de la norme IAS 19 sont les suivantes :

- la totalité des écarts actuariels est immédiatement constatée dans les autres éléments du résultat global ; le groupe ayant opté depuis 2007 pour ce mode de comptabilisation cette modification n'a pas d'impact sur ses comptes consolidés au 31 décembre 2013 ;
- le coût des services passés résultant de modification ou de réduction de régime est comptabilisé immédiatement et intégralement au compte de résultat ; avant la révision de la norme, le coût des services passés était comptabilisé en résultat linéairement sur la durée moyenne d'acquisition des droits ;
- le rendement attendu des actifs du régime est désormais évalué en utilisant le même taux que le taux d'actualisation des engagements.

Les comptes consolidés de RCI Banque sont, par ailleurs, intégrés globalement dans ceux du Groupe Renault.

## **A) PRINCIPES DE CONSOLIDATION**

### **Périmètre et méthodes de consolidation**

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le groupe (filiale et succursales). Ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

Les actifs titrisés de Diac SA, RCI FS Ltd, des succursales italienne et allemande, ainsi que les prêts consentis à Renault Retail Groupe, pour lesquels le groupe RCI Banque a conservé la majorité des risques et avantages, sont maintenus à l'actif du bilan.

Les comptes des sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont mis en équivalence.

Lorsqu'il est coparticipant dans une activité conjointe, le groupe comptabilise directement ses actifs et passifs (y compris sa quote-part des actifs détenus conjointement et des passifs assumés conjointement), ainsi que les produits qu'il a tirés de la vente de sa quote-part de la production générée par l'activité conjointe, sa quote-part des produits tirés de la vente de la production générée par l'activité conjointe et les charges qu'il a engagées, y compris sa quote-part des charges engagées conjointement, le cas échéant.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes non réalisés sont éliminés.

Les sociétés consolidées par RCI Banque sont principalement les sociétés de financement des ventes de véhicules Renault, Nissan, Dacia et Samsung ainsi que les sociétés de service associées.

### **Coût d'acquisition des titres et écarts d'acquisition**

Le *goodwill* est évalué, à la date d'acquisition, comme étant l'excédent entre :

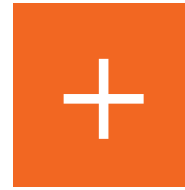
- Le total de la contrepartie transférée évaluée à la juste valeur ainsi que le montant éventuel d'une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise
- et
- Le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs.

Les frais connexes à l'acquisition comme les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables, de valorisation et autres honoraires professionnels ou de conseil, sont enregistrés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont encourus et les services reçus.

Les coûts d'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres sont eux comptabilisés selon IAS 32 et IAS 39.

Si le regroupement d'entreprises génère un écart d'acquisition négatif, celui-ci est enregistré immédiatement en résultat.

Un test de dépréciation est effectué, au minimum une fois par an et dès que survient un indice de perte de valeur, en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est fondée sur une approche de marché, elle est déterminée par l'utilisation de multiples pour



chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie, constituées d'entités juridiques ou de regroupement d'entités juridiques dans un même pays. Un taux d'actualisation unique est utilisé pour l'ensemble des UGT testées, composé du taux sans risque à 10 ans augmenté de la prime de risque moyenne du secteur dans lequel ces dernières évoluent. L'horizon des données prévisionnelles relatives au résultat est de 1 an.

Les écarts d'acquisition sont donc évalués à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Le cas échéant, cette dépréciation est inscrite au compte de résultat. Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (achats/cessions) sont comptabilisées comme des transactions en capital. La différence entre la rémunération reçue ou versée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle cédées ou rachetées est reconnue directement en capitaux propres.

#### **Participations ne donnant pas le contrôle**

Le groupe a consenti à des participations ne donnant pas le contrôle de certaines filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi en estimant le prix de rachat éventuel que le groupe RCI Banque aurait à payer aux participations ne donnant pas le contrôle si ces dernières étaient exercées, en tenant compte notamment des résultats futurs du portefeuille de financement existant à la date de clôture et en référence aux dispositions définies dans les contrats de coopération.

Conformément aux dispositions prévues par la norme IAS 32, le groupe a enregistré un passif au titre des options de vente vendues aux participations ne donnant pas le contrôle des entités contrôlées de manière exclusive, pour un montant total de 204M€ au 31 décembre 2013, contre 207M€ au 31 décembre 2012. Ce passif est comptabilisé initialement pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des participations ne donnant pas le contrôle sous-jacent aux options et pour le solde en diminution des capitaux propres - part des actionnaires de la société mère. L'obligation d'enregistrer un passif alors même que les options de vente ne sont pas exercées conduit, par cohérence, à retenir initialement le même traitement comptable que celui appliqué aux augmentations de pourcentage d'intérêts dans les sociétés contrôlées.

À l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont extournées; si le rachat est effectué, le montant constaté en passif est annulé en contrepartie du décaissement de trésorerie lié au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle.

#### **B) PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états de synthèse sont établis selon le format proposé par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) dans sa recommandation RECO n°2013-04 du 7 novembre 2013 relative au format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire établis selon les normes comptables internationales.

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

#### **C) ESTIMATIONS ET JUGEMENTS**

Pour établir ses comptes, RCI Banque doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. RCI Banque revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des créances sur la clientèle et les provisions sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

#### **D) PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CONTRATS DE «LOCATION FINANCEMENT»**

##### **Principe d'évaluation (hors dépréciation) et de présentation des prêts et créances sur la clientèle**

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des «prêts et créances émis par l'entreprise». À ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable,



jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau dans le cadre de campagnes promotionnelles, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Les contrats de « Location Financement » identifiés selon les règles décrites au point E sont comptabilisés en substance comme des créances de financement des ventes.

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de location financière sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

Ainsi, les plus et moins-values sur revente de véhicules relatives aux contrats sains, les flux de provisions pour risques sur valeurs résiduelles ainsi que les plus et moins-values sur véhicules dégageés à l'occasion de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes sont classés dans les « Autres produits d'exploitation bancaire » et « Autres charges d'exploitation bancaire ».

### Identification du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe RCI Banque :

- Une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement),
- Une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie,
- Pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non-recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- *Encours douteux* : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné.

- *Encours douteux compromis* : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Compte tenu de l'incidence de pratiques de gestion locales différenciées, la déchéance du terme ou la résiliation n'ont pas lieu au même âge dans les différents pays où s'exerce l'activité du groupe RCI Banque. Toutefois, on constate une certaine convergence des pratiques par grandes zones géographiques :

- *Europe du Nord* : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 3 à 4 mois qui suivent le premier impayé,
- *Europe du Sud* : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 6 à 8 mois qui suivent le premier impayé,
- *Amérique du Sud* : la déchéance du terme ou la résiliation intervient généralement dans les 6 à 8 mois qui suivent le premier impayé.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

### Dépréciation pour risque de crédit

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non - recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

#### Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de 12 mois.





La dépréciation sur encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Étant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux. Il s'agit « d'incurved loss », le fait avéré étant constitué par un défaut de paiement inférieur à 3 mois.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Dès qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers similaires a été déprécié à la suite d'une perte de valeur, les produits d'intérêt ultérieurs sont comptabilisés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

#### Activité Réseaux

Les dépréciations pour risques de crédit de l'activité Réseaux sont calculées selon 3 types de créances : incidentée, douteuse et saine, dont les faits générateurs et le principe de calcul sont décrits ci-après.

Les créances non douteuses (incidentées ou saines) font l'objet d'une dépréciation sur base collective soit selon une base statistique (historique des trois dernières années) soit selon l'expertise interne validée par le Comité des Experts Risques Réseau Groupe présidé par des membres du Comité Exécutif. Le classement dans la catégorie des créances incidentées est généré par des faits tels que : dégradation de la structure financière, perte de rentabilité, irrégularité de paiement, anomalie des contrôles de stock.

Les dépréciations pour créances douteuses sont déterminées de façon unitaire et individuelle en fonction des encours produits (véhicule neuf, véhicule d'occasion, pièces de rechange, cash, ...) et selon une classification des contreparties en état de pré-alerte ou en état d'alerte et après une dégradation continue et critique des indicateurs cités ci-dessus par les opérationnels du groupe RCI Banque.

Quant aux encours non douteux et non incidentés qui sont ainsi classés sains, ils sont dépréciés de façon collective

selon les risques de crédit et systémiques de chaque pays apprécié. Les montants dépréciés sont déterminés en fonction des taux techniques et sectoriels du sain et sont spécifiques à chaque pays. Les dépréciations des actifs sains du financement réseau constituées ou libérées au titre des risques systémiques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste coût du risque réseau des filiales concernées.

#### Risque Pays (clientèle)

Les dépréciations pour risques pays sont constituées en fonction du risque de crédit auquel sont exposés les débiteurs d'un pays dont la situation économique se dégrade de façon continue et persistante.

Les pays dont la notation pays, selon Standard et Poor's, est inférieure à BBB+ et qui sont situés hors de la zone Euro font l'objet de ces dépréciations d'actifs. Au regard du portefeuille actuel du groupe RCI Banque sont concernés : le Brésil, l'Argentine, la Roumanie, la Hongrie et le Maroc.

Le calcul consiste à appliquer aux actifs de financement non dépréciés sur base individuelle et par pays un taux de défaut prévisionnel et un taux de perte en cas de défaut et ce, sur les encours de l'activité Clientèle seulement. En effet, les actifs de financement Réseaux ont déjà été intégrés dans les dépréciations de l'activité Réseaux sur une base de calcul similaire.

Le taux de défaut prévisionnel (PD) utilisé est fonction de la durée résiduelle du portefeuille, de la notation du pays et de la zone géographique (Pays émergents, Europe, Amérique du Nord). Ce taux de défaut indique la probabilité de défaillance des entreprises du pays concerné. Le groupe RCI Banque utilise les taux publiés par S&P sur les pays émergents et estimés sur une base historique comprise entre 1996 et 2012. Par ailleurs, le taux de perte en cas de défaut (LGD) se réfère à celui du Brésil et il est calculé sur une moyenne de 12 mois par expertise interne en fonction de la tendance observée sur les pays concernés.

Au bilan, les dépréciations au titre du risque pays sont classées en déduction des prêts et créances de la clientèle. Ces dépréciations constituées ou libérées au titre des risques systémiques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste coût du risque de RCI Banque SA.

#### Règles de passage en pertes

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.



### Dépréciation des valeurs résiduelles

Le groupe RCI Banque assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- a) *la valeur économique du contrat* : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat ;
- b) *la valeur comptable* inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur). La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

### E) LES CONTRATS DE « LOCATION OPÉRATIONNELLE » (IAS 17)

En application de la norme IAS 17, le groupe RCI Banque opère une distinction entre les contrats de « location financement » et les contrats de « location opérationnelle ».

Le principal critère conduisant le groupe RCI Banque à qualifier ses contrats de location en « location opérationnelle » est celui du « non-transfert » des risques et avantages inhérents à la propriété. Ainsi, les contrats qui prévoient que le véhicule loué soit repris en fin de contrat par une entité du groupe RCI Banque sont qualifiés de contrat de « location opérationnelle », la majorité des risques et avantages n'étant pas transférée à un tiers extérieur au groupe. La qualification de « location opérationnelle » des contrats comportant un engagement de reprise par le groupe RCI Banque tient également compte de la durée estimée de ces contrats. Celle-ci est très inférieure à la durée de vie économique des véhicules, estimée par le Groupe Renault à sept ou huit ans selon le type de véhicule, ce qui conduit l'ensemble des contrats assortis de cet engagement à être considérés comme des contrats de location opérationnelle.

La qualification en « location opérationnelle » des locations de batteries de véhicules électriques se justifie par la conservation par le groupe RCI Banque des risques et avantages commerciaux inhérents à la propriété tout au long de la durée de vie automobile des batteries, fixée à 8 ans pour les batteries de *Twizy* et à 10 ans pour les batteries des autres véhicules électriques, durée bien plus longue que les contrats de location.

Les contrats de « location opérationnelle » sont comptabilisés en immobilisations données en location et font apparaître au bilan les immobilisations en valeur brute, desquelles sont déduits les amortissements et auxquelles s'ajoutent les créances de loyer et les coûts de transactions restant à étaler. Les loyers et les amortissements sont comptabilisés de manière distincte au compte de résultat dans les produits (et charges) net(te)s des autres activités. Les amortissements s'effectuent hors valeur résiduelle et sont rapportés au résultat de manière linéaire comme les coûts de transactions. L'évaluation du risque de contrepartie et l'appréciation du risque sur les valeurs résiduelles ne sont pas remises en cause par cette classification.

Le traitement des opérations de revente de véhicules à l'issue de contrats de « location opérationnelle » est identique à celui exposé au point : prêts et créances sur la clientèle et contrats de « location financement ».

### F) OPÉRATIONS ENTRE LE GROUPE RCI BANQUE ET L'ALLIANCE RENAULT - NISSAN

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale si ces modalités peuvent être démontrées.

Le groupe RCI Banque contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de l'Alliance Renault-Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale.

Les principaux indicateurs et flux entre les deux entités sont les suivants :

- *L'aide à la vente*  
Au 31 décembre 2013, le groupe RCI Banque a assuré 11 455 M€ de nouveaux financements (cartes incluses) contre 10 871 M€ en 2012.
- *Relations avec le réseau de concessionnaires*  
Le groupe RCI Banque agit en partenaire financier afin de garantir et maintenir la bonne santé financière des réseaux de distribution de l'Alliance Renault-Nissan.  
Au 31 décembre 2013, les financements réseaux nets de



dépréciations s'élèvent à 7 576 M€ contre 7 140 M€ au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, 473 M€ sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du Groupe Renault contre 552 M€ au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2013, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 320 M€ contre 360 M€ au 31 décembre 2012.

- *Relations avec les constructeurs*

Le groupe RCI Banque règle les véhicules livrés aux concessionnaires dont il assure le financement. À l'inverse, en fin de contrat, le groupe RCI Banque est réglé par le Groupe Renault du montant des engagements de reprise des véhicules dont ce dernier s'est porté garant. Ces opérations génèrent d'importants flux de trésorerie entre les deux groupes.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe RCI Banque. Au 31 décembre 2013, cette participation s'élève à 397 M€ contre 389 M€ au 31 décembre 2012.

## G) COMPTABILISATION ET ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE DE TITRES (IAS 39)

Le portefeuille de titres de RCI Banque est classé suivant les catégories d'actifs financiers fixées par la norme IAS 39.

### Titres détenus à des fins de transaction

Ce sont les titres destinés à être cédés à une très brève échéance ou détenus afin de réaliser des plus-values.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (coupons courus inclus), les variations de valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

### Titres disponibles à la vente

Catégorie par « défaut », elle regroupe les titres qui ne sont ni destinés à être détenus jusqu'à l'échéance, ni détenus à des fins de transaction.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (intérêts courus inclus), les variations de valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées en réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres. Les intérêts courus sont comptabilisés au compte de résultat. S'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres telle que défaut de paiement ou la probabilité croissante de faillite de l'emprunteur, la perte cumulée qui a été comptabilisée directement en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

## H) IMMOBILISATIONS (IAS 16 / IAS 36)

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées estimées d'utilisation suivantes :

- Constructions 15 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles 4 à 8 ans

## I) IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (IAS 12)

Les retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les normes IAS, ainsi que les reports d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Une différence temporaire est également constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Selon la méthode du report variable retenue par le groupe RCI Banque, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires.

Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu à hauteur des impôts de distribution dont le versement est anticipé par le groupe.



## J) ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS (IAS 19)

### Présentation des régimes

Le groupe RCI Banque a recours à différents types de régimes de retraite et avantages assimilés :

- *Régimes à prestations définies :*

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent :

- les indemnités de fin de carrière (France),
- les compléments de retraite : les principaux pays ayant recours à ce type de régime sont le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suisse.
- les régimes légaux d'épargne : c'est le cas de l'Italie.

Les régimes à prestations définies sont parfois couverts par des fonds. Ces derniers font périodiquement l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants. La valeur de ces fonds, lorsqu'ils existent, est déduite du passif. Les filiales du groupe RCI Banque qui ont recours à des fonds de pension externes sont RCI Financial Services Ltd, RCI Financial Services BV et RCI Finance SA.

- *Régimes à cotisations définies :*

Le groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux ou privés chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif à ce titre.

### Méthode d'évaluation des passifs relatifs aux régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie et d'une durée correspondant à la durée moyenne estimée du régime évalué.

Les écarts actuariels résultant de révisions des hypothèses de calcul et des ajustements liés à l'expérience sont enregistrés en autres éléments du résultat global.

La charge nette de l'exercice, correspondant au coût des services rendus, éventuellement majorée du coût des services

passés, au coût lié à la désactualisation des provisions diminuée de la rentabilité des actifs du régime est constatée en résultat dans les charges de personnel.

## K) CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

La monnaie de présentation du groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans les cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette monnaie qui est retenue.

Pour déterminer si un pays est en hyperinflation, le groupe se réfère à la liste publiée par l'*International Task Force* de l'AICPA (*American Institute of Certified Public Accountants*). Aucun pays dans lequel RCI Banque exerce une activité significative ne figure sur cette liste.

Les comptes des sociétés étrangères du groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du groupe de la manière suivante :

- *les postes du bilan*, à l'exception des capitaux propres, qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture ;
- *les postes du compte de résultat* sont convertis au taux moyen de la période ;
- *l'écart de conversion* est inclus dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat.

Les *goodwills* et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité acquise.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion sur ses actifs et passifs, constatées précédemment en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

## L) CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat.



### M) LES PASSIFS FINANCIERS (IAS 39)

Le groupe RCI Banque enregistre un passif financier constitué d'emprunts obligataires et assimilés, de titres de créances négociables, de titres émis dans le cadre des opérations de titrisation ainsi que de dettes auprès des établissements de crédit. Les éventuels frais d'émission et primes qui y sont rattachés sont étalés actuariellement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'émission.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à la juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

À chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement.

Les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés selon les principes exposés dans les règles et méthodes comptables au point : Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39).

Les programmes d'émission du groupe à moyen et long terme ne présentent pas de clause qui pourrait conduire à une exigibilité anticipée de la dette.

### N) ÉMISSIONS STRUCTURÉES ET DÉRIVÉS INCORPORÉS (IAS 39)

Les émissions structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont adossées à des instruments dérivés qui viennent neutraliser le dérivé sous-jacent de façon à obtenir un passif synthétique à taux révisable.

Les seuls dérivés incorporés identifiés dans le groupe RCI Banque correspondent à des sous-jacents contenus dans des émissions structurées. Lorsque les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, ils sont évalués et comptabilisés séparément à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en compte de résultat. Après extraction du dérivé, l'émission structurée (contrat hôte) est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

Les émissions structurées sont ainsi associées à des *swaps* dont la branche active présente des caractéristiques strictement identiques à celles du dérivé incorporé, assurant sur le plan économique une couverture efficace.

Néanmoins, la couverture d'un dérivé par un autre dérivé étant interdite par l'IAS 39, les dérivés incorporés séparés du

contrat hôte et les *swaps* associés aux émissions structurées sont comptablement réputés détenus à des fins de transaction.

### O) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE (IAS 39)

#### Risques

La gestion des risques financiers par le groupe RCI Banque (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est exposée au chapitre « La gestion des risques globaux de taux d'intérêt, de change, de contrepartie et de liquidité » annexé au présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change et de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers utilisés par RCI Banque peuvent être qualifiés de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie associés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

#### Évaluation

Les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

Celle-ci correspond, en application de la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur », au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre participants de marché à la date d'évaluation.

Lors de la comptabilisation initiale, la juste valeur d'un instrument financier représente le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif (valeur de sortie).

- La juste valeur des contrats de change à terme et des *swaps* de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture. Elle intègre par ailleurs la valorisation des effets « de base » des *swaps* de taux et change.
- Celle des dérivés de taux représente ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d'intérêts courants à la date de clôture.



### Ajustement de crédit

Un ajustement comptable est constaté sur la valorisation des portefeuilles de dérivés de gré à gré au titre du risque de crédit des contreparties (ou CVA, *Credit Valuation Adjustment*) et du risque de crédit propre (ou DVA, *Debt Valuation Adjustment*).

L'exposition (EAD - *Exposure At Default*) est approximée par la valeur de marché (MTM) incrémentée ou diminuée d'un *add-on*, représentant le risque potentiel futur et en tenant compte des accords de compensation avec chaque contrepartie. Ce risque potentiel futur est estimé par utilisation de la méthode standard proposée par la réglementation bancaire française (Arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement article 267-3).

La perte en cas de défaut (LGD - *Loss Given Default*) est estimée par défaut à 60%.

La probabilité de défaut (PD) correspond à la probabilité de défaut associée aux CDS (*Credit Default Swap*) de chaque contrepartie. Dans certains pays, lorsque l'information n'est pas disponible, la probabilité de défaut est approchée avec celle du pays de la contrepartie.

### Couverture de juste valeur

RCI Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de juste valeur (« *fair value hedge* ») dans les cas suivants :

- Couverture du risque de taux d'un passif à taux fixe par un *swap* ou *cross currency swap* receveur fixe / payeur variable ;
- Couverture du risque de change d'un actif ou passif en devises par un *cross currency swap*.

Cette comptabilité de couverture est appliquée sur la base d'une documentation de la relation de couverture à la date de mise en place et des résultats des tests d'efficacité des couvertures de juste valeur qui sont réalisés à chaque arrêt.

Les variations de valeurs des dérivés de couverture de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Pour les passifs financiers couverts en juste valeur, seule la composante couverte est évaluée et comptabilisée à la juste valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Les variations de valeur de la composante couverte sont comptabilisées en résultat. La fraction non couverte de ces passifs est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

En cas d'arrêt anticipé de la relation de couverture, le dérivé de couverture est qualifié d'actif ou de passif détenu à des fins de transaction et l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti pour un montant égal à sa dernière évaluation en juste valeur.

### Couverture de flux de trésorerie

RCI Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de flux de trésorerie (« *cash-flow hedge* ») dans les cas suivants :

- Couverture du risque de taux sur des passifs à taux variable par un *swap* receveur variable / payeur fixe ; permettant ainsi de les adosser aux actifs à taux fixe (sur le plan économique, il s'agit de la macro-couverture) ;
- Couverture de flux futurs ou probables en devises.

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêt pour s'assurer de l'éligibilité des opérations concernées à la comptabilité de couverture. En ce qui concerne le deuxième type de couverture, le test pratiqué consiste à s'assurer que l'exposition au risque de taux liée aux actifs financiers non dérivés est bien réduite par les flux liés aux instruments dérivés utilisés en couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation.

### Opérations de transaction

On retrouve dans ce poste les opérations non éligibles au sens d'IAS 39 à la comptabilité de couverture et les opérations de couverture de change pour lesquelles le groupe RCI Banque n'a pas souhaité appliquer la comptabilité de couverture.

Les variations de valeur de ces dérivés sont comptabilisées en compte de résultat. Il s'agit essentiellement :

- des opérations de change dont la durée initiale est inférieure à 1 an,
- des dérivés incorporés identifiés dans le cadre des émissions structurées du groupe et des *swaps* qui leurs sont associés,
- des *swaps* contractés dans le cadre des opérations de titrisation,
- des *swaps* de taux variables/variables sur une même devise couvrant le risque de taux d'émissions à taux variable.

### P) SECTEURS OPÉRATIONNELS (IFRS 8)

Les informations sectorielles sont présentées dans les états financiers annuels, selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

RCI Banque a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia et Renault Samsung Motors. Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en terme de marketing de l'offre, de processus de gestion,



de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

Conformément à la norme IFRS 8, la répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8.

Les contributions par marché sont ainsi analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Le comité exécutif ayant décidé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 de suivre les précédentes activités Grand Public et Entreprises de manière consolidée (marché « Clientèle »), la répartition des secteurs opérationnels demandée par IFRS 8 a suivi la même segmentation.

L'activité Réseaux recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'Alliance Renault-Nissan. L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.

Les résultats de chacun de ces deux segments de marché sont présentés séparément.

Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des « Autres activités ».

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia et Multimarques sont regroupées.

## Q) ASSURANCE

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidé.

### Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance

- *Provisions pour primes non acquises* (assurance non vie): Les provisions techniques pour primes non acquises cor-

respondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées *pro rata temporis*.

- *Provisions mathématiques* (assurance vie): Elles sont destinées à couvrir les obligations futures (ou flux d'indemnisation) correspondant aux engagements donnés, ainsi que les coûts de gestion de ces contrats.
- *Provisions pour sinistres à payer*: Les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres déclarés non réglés à la clôture de l'exercice.
- *Provisions IBNR (Incurred But Not Reported)*: Il s'agit des provisions relatives aux sinistres non encore déclarés, estimées sur une base statistique.

Les garanties proposées couvrent le risque décès, l'invalidité, l'incapacité et la perte d'emploi dans le cadre d'une assurance emprunteur. Ces types de risques sont contrôlés par l'utilisation de tables de mortalité appropriées, par un contrôle statistique de la sinistralité sur les populations assurées et par un programme de réassurance.

Test de suffisance des passifs: Un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

### Compte de résultat

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

## 3. STRUCTURE DU GROUPE

### ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION EN 2013

- Depuis février 2013, la succursale RCI Banque Spolka Akcyjna Oddzial w Polsce a repris l'activité de la filiale RCI Bank Polska S.A. dissoute le 31 janvier 2013 et fusionnée avec RCI Banque S.A.
- À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, Renault Credit Car en Belgique et RCI Financial Services s.r.o en République Tchèque, jusqu'à en intégration proportionnelle sont intégrées par mise en équivalence, le Groupe Renault ayant décidé d'anticiper l'application des nouvelles normes IFRS 10, 11 et 12.
- Absorption de Cogera S.A. par Diac S.A. le 17 mai 2013 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2013.



- août 2013: entrée dans le périmètre d'ORFIN Finansman Anonim Sirketi par mise en équivalence (joint-venture détenue à 50% avec OYAK), société octroyant des crédits à la clientèle.
- septembre 2013: entrée dans le périmètre du courtier en assurance du Maroc RDFM par intégration globale.
- octobre 2013: entrée dans le périmètre de la société commerciale OOO RN Finance RUS par intégration globale.
- à compter d'octobre 2013: suite à la prise de contrôle par RCI Banque S.A. de la société RCI Financial Services s.r.o en octobre 2013, cette entité est consolidée par intégration globale.
- octobre 2013: sortie du périmètre de consolidation de NR Finance Mexico SA de CV, suite au rachat par Nissan des 15% de titres détenus par RCI Banque SA.
- liquidation de Renault Acceptance Ltd. en Novembre 2013.
- nouvelles émissions de fonds communs de titrisation :
  - FCT Cars Alliance DFP France a émis le 22 juillet 2013 des titres AAA auto-souscrits par RCI Banque SA pour 750 M€.
  - Cars Alliance Auto Loans Germany V2013-1 a émis le 18 décembre 2013 des titres AAA adossées à des créances automobiles allemandes pour une valeur de 800 M€.

#### ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION EN 2012

- Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2012, la filiale brésilienne Companhia de Crédito Financiamento e Investimento RCI Brasil S.A. est devenue la mère d'une autre filiale brésilienne consolidée, la Companhia de Arrendamento Mercantil RCI Brasil S.A. (détention à 100%), suite à l'apport de titres précédemment détenus par RCI Banque S.A. et Santander, titres remis en contrepartie d'une augmentation de capital de Companhia de Crédito Financiamento e Investimento RCI Brasil S.A. sans modification de la répartition de la détention entre les 2 actionnaires RCI Banque S.A. et Santander. Ce changement de structure juridique est neutre en consolidation.
- En France, RCI Banque a procédé à la restructuration de son programme de titrisation français, initialement mis en place en 2002 sous forme d'un *Master Trust* unique, qui s'articule désormais autour de 3 FCT distincts :
  - Cars Alliance Auto Loans France FCT Master, a émis le 25/5/2012 des titres mobilisables à la BCE (Banque Centrale Européenne) auto-souscrits par RCI Banque SA pour 596 M€;
  - CARS Alliance Auto Loans France F 2012-1 a été utilisé pour l'émission publique à taux fixe de 750 M€ distribuée auprès des investisseurs en date de valeur 27/6/2012.
  - CARS Alliance Auto Loans France V 2012-1 a été utilisé pour l'émission publique à taux variable de 700 M€ distribuée auprès des investisseurs en date de valeur 26/11/2012.
- En Italie, après l'amortissement final de l'opération de titrisation de RCI Italie lancée en 2007, un nouveau SPV Cars Alliance Warehouse Italy S.R.L a émis le 14/6/2012 des titres notés AAA auto-souscrits par RCI Banque SA pour 619 M€.

- ES Mobility SRL, société commerciale créée en 2011, pour l'activité de location de batteries du véhicule électrique en Italie est entrée dans le périmètre de consolidation le 30/11/2012.

#### FILIALES ÉTRANGÈRES N'AYANT PAS CONCLU DE CONVENTION FISCALE AVEC LA FRANCE

Conformément à l'arrêté du 6 octobre 2009 portant application de l'article L. 511-45 du Code monétaire et financier, RCI Banque déclare détenir en Colombie la société RCI Servicios Colombia S.A à hauteur de 95%. L'activité de cette dernière, consiste à percevoir des commissions sur les crédits apportés à un partenaire commercial. Les principaux indicateurs de gestion de cette filiale font l'objet d'un suivi mensuel. Au 31 décembre 2013, le résultat avant impôts est de 1,5 M€.

#### 4. ADAPTATION À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique qui reste complexe, RCI Banque maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité.

##### LIQUIDITÉ

RCI Banque porte une grande attention à la diversification de ses sources d'accès à la liquidité. Depuis le déclenchement de la crise financière, l'entreprise a largement diversifié ses sources de financement. Au-delà de la base d'investisseurs obligataire historique en euro, de nouvelles zones de placement ont été exploitées avec succès, permettant l'accès aux marchés obligataires dans des devises multiples (USD, CHF, GBP, BRL, KRW, etc), que ce soit pour financer les actifs européens ou pour accompagner le développement hors Europe. Le recours au financement par titrisation, de format privé ou public, permet également d'élargir la base d'investisseurs.

Enfin, le lancement de l'activité de collecte de dépôts vient compléter cette diversification et permet à l'entreprise de s'adapter aux exigences de liquidité futures résultant des normes Bâle 3. Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées. Les lois d'écoulement des dépôts ont fait l'objet d'hypothèses conservatrices, un coefficient multiplicateur étant appliqué aux sorties de trésorerie stressées retenues par le Comité de Bâle. Le dispositif a fait l'objet d'un audit interne et a été renforcé par l'actualisation des procédures internes :

- La liquidité statique: RCI Banque a pour objectif d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé sont financés par des dettes d'une maturité supérieure.





- *La liquidité dynamique « scénario noir »* : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de *stress test* maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles.

Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins 6 mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe),
  - sécurités disponibles (indicateur de pilotage interne et de communication externe).
- *La liquidité intrinsèque* : correspond à la réserve de liquidité de RCI Banque sans les accords de crédit confirmés. Elle recouvre le cash disponible, les actifs hautement liquides sur le marché et les actifs éligibles et disponibles à la BCE après décote. L'indicateur du nombre de jours de liquidité intrinsèque mesure le nombre de jours pendant lesquels RCI Banque peut exercer son activité sans utilisation des accords de crédits confirmés.

### Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mis en œuvre entre fin 2008 et début 2009, les performances du recouvrement se sont nettement améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés. Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de *stress test* mis à jour trimestriellement sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprises). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs. Dans un environnement changeant, RCI Banque a pour cible de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de rentabilité.

### Rentabilité

RCI Banque revoit régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

### Gouvernance

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des comités financiers mensuels.

Les comités de gestion pays suivent également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

### Exposition au risque de crédit

Le risque de crédit bancaire résulte principalement du placement des excédents de trésorerie temporaires, investis sous forme de dépôts à court terme, et des opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés. Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre. RCI Banque porte par ailleurs une attention particulière à la diversification des contreparties. Les excédents de liquidité temporaires font également l'objet de placements réguliers auprès de la Banque de France.

## 5. REFINANCEMENT

Après avoir lancé en 2012 le livret d'épargne *ZESTO* à destination du grand public en France, le groupe a poursuivi sa stratégie d'accès à l'épargne des ménages et a démarré, sous la marque *Renault Bank direkt*, une activité de collecte de dépôts en Allemagne, proposant désormais un compte sur livret ainsi que des comptes à terme. La croissance des dépôts collectés en France et en Allemagne au cours de l'exercice atteint 3,4 Md€ (dont 0,8 Md€ en dépôts à terme) et représente 52% des besoins de financements de l'année (périmètre Europe). Cette diversification permet de réduire la dépendance de l'entreprise aux financements de marché, qui se sont élevés à 3,1 Md€, en net repli par rapport à l'exercice passé (5,0 Md€).

Sur le marché obligataire, tout en poursuivant sa stratégie de diversification des sources de financement, RCI Banque a levé l'équivalent de 2,1 Md€ en s'appuyant sur ses marchés traditionnels (deux emprunts et un abondement en euros, une émission en francs suisses) mais également sur des marchés moins exploités. Après sept ans d'absence du marché GBP, RCI Banque est revenue emprunter en livres sterling (300 MGBP) et a émis pour la seconde fois en dollars américains (600 MUSD). Par ailleurs, les filiales du groupe ont émis régulièrement sur leurs marchés domestiques en Argentine, en Corée du Sud et tout particulièrement au Brésil.

Après une première émission en 2011, cette filiale a confirmé sa capacité à accéder à la liquidité locale, développé sa base d'investisseurs et émis 1,4 MdBRL.

Sur le segment des financements structurés, et afin de répondre



à la demande de simplification des investisseurs, RCI Banque a réaménagé son programme de titrisation de crédits automobiles en Allemagne. Un nouveau Fonds Commun de Titrisation a été créé, qui a placé auprès d'investisseurs 800 M€ de titres à taux variable.

## 6. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### NOTE 1 : SECTEURS OPÉRATIONNELS

#### 1.1 - Segmentation par marché

| En millions d'euros          | Clientèle | Réseau | Autres | Total  |
|------------------------------|-----------|--------|--------|--------|
| <b>12/2013</b>               |           |        |        |        |
| Encours productif moyen      | 17 721    | 6 498  |        | 24 219 |
| Produit net bancaire         | 974       | 192    | 55     | 1 221  |
| Résultat brut d'exploitation | 674       | 156    | 8      | 838    |
| Résultat d'exploitation      | 589       | 139    | 8      | 736    |
| Résultat avant impôts        | 595       | 138    | 11     | 744    |
| <b>12/2012</b>               |           |        |        |        |
| Encours productif moyen      | 18 099    | 6 086  |        | 24 185 |
| Produit net bancaire         | 999       | 189    | 50     | 1 238  |
| Résultat brut d'exploitation | 702       | 153    |        | 855    |
| Résultat d'exploitation      | 604       | 160    |        | 764    |
| Résultat avant impôts        | 613       | 160    |        | 773    |

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

Au niveau du Produit Net Bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe RCI Banque provient d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes ou fiscales de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'Encours Productif Moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe RCI Banque tels que présentés aux notes 5 et 6 des Annexes: Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

#### 1.2 Segmentation géographique

L'information sur la contribution aux résultats financiers et commerciaux des principales zones géographiques est présentée dans le tableau « Activité du groupe » annexé au présent document.

### NOTE 2 : INSTRUMENTS DÉRIVÉS

| En millions d'euros  | 12/2013    |            | 12/2012    |            |
|--|------------|------------|------------|------------|
|  | Actif      | Passif     | Actif      | Passif     |
| <b>Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés dans la catégorie des dérivés détenus à des fins de transaction</b> | <b>3</b>   | <b>38</b>  | <b>15</b>  | <b>50</b>  |
| Instruments dérivés de taux  |            | 22         |            |            |
| Instruments dérivés de change  | 3          | 15         | 15         | 50         |
| Autres instruments dérivés   |            | 1          |            |            |
| <b>Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture</b>  | <b>200</b> | <b>92</b>  | <b>317</b> | <b>54</b>  |
| Instruments dérivés de taux et de change : Couverture de juste valeur  | 187        | 85         | 315        | 4          |
| Instruments dérivés de taux : Couverture de flux de trésorerie futurs  | 13         | 7          | 2          | 50         |
| <b>TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>   | <b>203</b> | <b>130</b> | <b>332</b> | <b>104</b> |

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les opérations ayant donné lieu à une comptabilisation dans ce poste sont décrites dans les règles et méthodes comptables aux points: « Les passifs financiers (IAS 39) » et « Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39) ».

**Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers de couvertures de flux de trésorerie**

| En millions d'euros                                | Couvertures de flux de trésorerie Actif | Échéancier de transfert en résultat de la réserve de couverture de flux de trésorerie |              |           |
|--|---|---|--------------|-----------|
|  |   | < à 1 an  | de 1 à 5 ans | > à 5 ans |
| <b>Solde au 31 décembre 2011</b>                   | <b>(2)</b>                              | <b>2</b>  | <b>(4)</b>   |           |
| Variation de juste valeur en capitaux propres      | (31)                                    | -   | -            | -         |
| Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés | 20                                      | -   | -            | -         |
| <b>Solde au 31 décembre 2012</b>                   | <b>(13)</b>                             | <b>(9)</b>  | <b>(4)</b>   |           |
| Variation de juste valeur en capitaux propres      | 4                                       | -   | -            | -         |
| Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés | 13                                      | -   | -            | -         |
| <b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2013</b>                   | <b>4</b>                                |   | <b>4</b>     |           |

Le tableau ci-dessus indique pour les couvertures de flux de trésorerie, les périodes au cours desquelles RCI Banque s'attend à ce que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat. La variation de la réserve de couverture de flux de trésorerie résulte d'une part de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portée en capitaux propres, ainsi que du transfert en résultat de la période selon le même rythme que l'élément couvert.

**Ventilation des nominaux d'instruments dérivés par durée résiduelle et par intention de gestion**

| En millions d'euros                     | Inférieur à 1 an | de 1 an à 5 ans | Supérieur à 5 ans | Total 12/2013 |
|---|------------------|-----------------|-------------------|---------------|
| <b>Couverture du risque de change</b>   |                  |                 |                   |               |
| <b>Opérations de change à terme</b>     |                  |                 |                   |               |
| Ventes                                  | 1 465            | -               | -                 | 1 465         |
| Achats                                  | 1 453            | -               | -                 | 1 453         |
| <b>Opérations de change au comptant</b> |                  |                 |                   |               |
| Prêts                                   | 53               | -               | -                 | 53            |
| Emprunts                                | 53               | -               | -                 | 53            |
| <b>Opérations de swap de devises</b>    |                  |                 |                   |               |
| Prêts                                   | 332              | 1 060           | -                 | 1 392         |
| Emprunts                                | 335              | 1 124           | -                 | 1 459         |
| <b>Couverture du risque de taux</b>     |                  |                 |                   |               |
| <b>Opérations de swap de taux</b>       |                  |                 |                   |               |
| Prêteurs                                | 2 941            | 6 356           | -                 | 9 297         |
| Emprunteurs                             | 2 941            | 6 356           | -                 | 9 297         |

| En millions d'euros                     | Inférieur à 1 an | de 1 an à 5 ans | Supérieur à 5 ans | Total 12/2012 |
|---|------------------|-----------------|-------------------|---------------|
| <b>Couverture du risque de change</b>   |                  |                 |                   |               |
| <b>Opérations de change à terme</b>     |                  |                 |                   |               |
| Ventes                                  | 1 737            | -               | -                 | 1 737         |
| Achats                                  | 1 742            | -               | -                 | 1 742         |
| <b>Opérations de change au comptant</b> |                  |                 |                   |               |
| Prêts                                   | 72               | -               | -                 | 72            |
| Emprunts                                | 72               | -               | -                 | 72            |
| <b>Opérations de swap de devises</b>    |                  |                 |                   |               |
| Prêts                                   | 313              | 982             | -                 | 1 295         |
| Emprunts                                | 340              | 950             | -                 | 1 290         |
| <b>Couverture du risque de taux</b>     |                  |                 |                   |               |
| <b>Opérations de swap de taux</b>       |                  |                 |                   |               |
| Prêteurs                                | 3 936            | 6 649           | -                 | 10 585        |
| Emprunteurs                             | 3 936            | 6 649           | -                 | 10 585        |

**NOTE 3 : ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

| En millions d'euros   | 12/2013    | 12/2012   |
|---|------------|-----------|
| <b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>                                       | <b>77</b>  | <b>60</b> |
| Effets publics et valeurs assimilées  | 37         | 36        |
| Titres à revenus variables  | 8          | 5         |
| Obligations et autres titres à revenus fixes  | 32         | 19        |
| <b>Autres actifs financiers</b>   | <b>57</b>  | <b>22</b> |
| Participations dans les sociétés non consolidées                                      | 57         | 22        |
| <b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS</b> | <b>134</b> | <b>82</b> |

**NOTE 4 : PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**

| En millions d'euros   | 12/2013      | 12/2012    |
|---|--------------|------------|
| <b>Créances à vue sur les établissements de crédit</b>              | <b>677</b>   | <b>627</b> |
| Comptes ordinaires débiteurs  | 659          | 600        |
| Prêts au jour le jour   | 17           | 27         |
| Créances rattachées   | 1            |            |
| <b>Créances à terme sur les établissements de crédit</b>            | <b>483</b>   | <b>114</b> |
| Comptes et prêts à terme  | 473          | 103        |
| Valeurs reçues en pension ou achetées ferme                         | 8            | 9          |
| Créances douteuses  | 1            | 1          |
| Créances rattachées   | 1            | 1          |
| <b>TOTAL DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b> | <b>1 160</b> | <b>741</b> |



Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

Les opérations de prêt au jour le jour avec la Banque Centrale figurent dans la rubrique « Caisse, Banques Centrales et CCP ».

## NOTE 5 : OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ET ASSIMILÉES

| En millions d'euros                                     | 12/2013       | 12/2012       |
|---|---------------|---------------|
| <b>Prêts et créances sur la clientèle</b>               | <b>26 328</b> | <b>26 095</b> |
| Opérations avec la clientèle                            | 20 104        | 19 506        |
| Opérations de location financière                       | 6 224         | 6 589         |
| <b>Opérations de location opérationnelle</b>            | <b>195</b>    | <b>124</b>    |
| <b>TOTAL OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ET ASSIMILÉES</b> | <b>26 523</b> | <b>26 219</b> |

### 5.1 - Opérations avec la clientèle

| En millions d'euros  | 12/2013       | 12/2012       |
|--|---------------|---------------|
| <b>Créances sur la clientèle</b>                                 | <b>20 802</b> | <b>20 275</b> |
| Affacturage  | 487           | 529           |
| Autres créances commerciales                                     | 87            | 91            |
| Autres crédits à la clientèle                                    | 19 132        | 18 672        |
| Comptes ordinaires débiteurs                                     | 302           | 210           |
| Créances douteuses et compromises                                | 794           | 773           |
| <b>Créances rattachées sur clientèle</b>                         | <b>57</b>     | <b>61</b>     |
| Autres crédits à la clientèle                                    | 40            | 40            |
| Comptes ordinaires débiteurs                                     |               | 1             |
| Créances douteuses et compromises                                | 17            | 20            |
| <b>Éléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle</b>   | <b>(136)</b>  | <b>(157)</b>  |
| Étalement des frais de dossiers et divers                        | (96)          | (122)         |
| Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau | (372)         | (346)         |
| Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires    | 332           | 311           |
| <b>Dépréciation des créances sur la clientèle</b>                | <b>(619)</b>  | <b>(673)</b>  |
| Dépréciation sur créances incidentées ou à risque                | (165)         | (161)         |
| Dépréciation des créances douteuses et compromises               | (432)         | (489)         |
| Dépréciation de la valeur résiduelle                             | (22)          | (23)          |
| <b>TOTAL NET DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE</b>                   | <b>20 104</b> | <b>19 506</b> |

Les opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturage résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'Alliance Renault-Nissan.

### 5.2 - Opérations de location financière

| En millions d'euros   | 12/2013      | 12/2012      |
|---|--------------|--------------|
| <b>Créances sur opérations de location financière</b>                         | <b>6 378</b> | <b>6 756</b> |
| Crédit-bail et location longue durée  | 6 244        | 6 613        |
| Créances douteuses et compromises   | 134          | 143          |
| <b>Créances rattachées sur opérations de location financière</b>              | <b>8</b>     | <b>17</b>    |
| Crédit-bail et location longue durée  | 5            | 13           |
| Créances douteuses et compromises   | 3            | 4            |
| <b>Éléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière</b> | <b>(49)</b>  | <b>(60)</b>  |
| Étalement des frais de dossiers et divers                                     | (18)         | (23)         |
| Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau              | (117)        | (138)        |
| Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires                 | 86           | 101          |
| <b>Dépréciation des créances sur opérations de location financière</b>        | <b>(113)</b> | <b>(124)</b> |
| Dépréciation sur créances incidentées ou à risque                             | (10)         | (15)         |
| Dépréciation des créances douteuses et compromises                            | (98)         | (103)        |
| Dépréciation de la valeur résiduelle  | (5)          | (6)          |
| <b>TOTAL NET DES CRÉANCES SUR OPÉRATIONS DE LOCATION FINANCIÈRE</b>           | <b>6 224</b> | <b>6 589</b> |

### Rapprochement entre l'investissement brut dans les contrats de location financière à la date de clôture et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir

| En millions d'euros  | < 1 an       | de 1 à 5 ans | > 5 ans  | Total 12/2013 |
|--|--------------|--------------|----------|---------------|
| Location financière Investissement net   | 3 100        | 3 233        | 4        | 6 337         |
| Location financière Intérêts futurs à recevoir   | 225          | 164          |          | 389           |
| <b>Location financière Investissement brut</b>   | <b>3 325</b> | <b>3 397</b> | <b>4</b> | <b>6 726</b>  |
| Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque   | 1 433        | 1 461        | 2        | 2 896         |
| <i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>   | <i>841</i>   | <i>609</i>   | <i>2</i> | <i>1 452</i>  |
| Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17) | 2 485        | 2 789        | 2        | 5 276         |



| En millions d'euros  | < 1 an       | de 1 à 5 ans | > 5 ans  | Total 12/2012 |
|--|--------------|--------------|----------|---------------|
| Location financière<br>Investissement net  | 3 297        | 3 412        | 5        | 6 714         |
| Location financière<br>Intérêts futurs à recevoir  | 295          | 194          |          | 489           |
| <b>Location financière<br/>Investissement brut</b>   | <b>3 592</b> | <b>3 606</b> | <b>5</b> | <b>7 203</b>  |
| Valeur résiduelle<br>garantie revenant au<br>groupe RCI Banque   | 1 437        | 1 592        | 4        | 3 033         |
| <i>Dont valeur résiduelle<br/>garantie par les parties liées</i>   | <i>824</i>   | <i>668</i>   | <i>2</i> | <i>1 494</i>  |
| Paiements minimaux<br>à recevoir au titre<br>de la location<br><i>(hors montants garantis<br/>par les parties liées en<br/>application d'IAS 17)</i> | 2 767        | 2 938        | 3        | 5 708         |

### 5.3 - Opérations de location opérationnelle

| En millions d'euros   | 12/2013    | 12/2012    |
|---|------------|------------|
| <b>Immobilisations données en location</b>                        | <b>195</b> | <b>124</b> |
| Valeur brute des immobilisations données<br>en location           | 220        | 143        |
| Amortissements sur immobilisations données<br>en location         | (25)       | (19)       |
| <b>Créances sur opérations de location<br/>opérationnelle</b>     | <b>3</b>   | <b>4</b>   |
| Créances rattachées   | 1          | 2          |
| Créances saines   | 1          | 1          |
| Créances douteuses et compromises                                 | 1          | 1          |
| <b>Dépréciation des opérations de location<br/>opérationnelle</b> | <b>(3)</b> | <b>(4)</b> |
| Dépréciation des contrats douteux<br>et compromis                 | (1)        | (1)        |
| Dépréciation de la valeur résiduelle                              | (2)        | (3)        |
| <b>TOTAL NET DES OPÉRATIONS<br/>DE LOCATION OPÉRATIONNELLE</b>    | <b>195</b> | <b>124</b> |

#### Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location opérationnelle non résiliables

| En millions d'euros | 12/2013   | 12/2012   |
|---------------------|-----------|-----------|
| Inférieur à 1 an    | 21        | 11        |
| De 1 an à 5 ans     | 26        | 23        |
| Supérieur à 5 ans   | 1         |           |
| <b>TOTAL</b>        | <b>48</b> | <b>34</b> |

### 5.4 - Exposition maximale au risque de crédit et indication sur la qualité des créances jugées saines par le groupe RCI Banque

L'exposition consolidée maximale au risque de crédit s'établit à 30 868 M€ au 31 décembre 2013. Cette exposition comprend principalement les encours nets de financement des ventes, débiteurs divers et produits dérivés actifs ainsi que les engagements de financement irrévocables présents au hors bilan consolidé de RCI Banque (cf. note 22 Engagements reçus).

#### Montant des créances échues

| En millions d'euros              | 12/2013    | dont non dépréciées (1) | 12/2012    | dont non dépréciées (1) |
|----------------------------------|------------|-------------------------|------------|-------------------------|
| <b>Total des créances échues</b> | <b>518</b> | <b>15</b>               | <b>595</b> | <b>17</b>               |
| Depuis 0 à 3 mois                | 82         | 15                      | 84         | 17                      |
| Depuis 3 à 6 mois                | 61         |                         | 57         |                         |
| Depuis 6 mois à 1 an             | 36         |                         | 27         |                         |
| Depuis plus de 1 an              | 339        |                         | 427        |                         |

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes non dépréciées, soit totalement, soit partiellement sur une base individuelle.

Les risques sur la qualité des crédits de la clientèle font l'objet d'une évaluation (par système de score) et d'un suivi par type d'activité (Clientèle et Réseaux). À la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues et non dépréciées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du Financement des ventes.

Le montant des garanties détenues sur les créances douteuses ou incidentées est de 655 M€ au 31 décembre 2013 contre 538 M€ au 31 décembre 2012.

### 5.5 - Valeurs résiduelles en risque porté par RCI Banque

Le montant total des risques sur valeurs résiduelles porté en propre par RCI Banque s'élève à 569 M€ au 31 décembre 2013 contre 463 M€ à fin décembre 2012. Il est provisionné à hauteur de 2 M€ au 31 décembre 2013 (concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni).



## NOTE 6 : VENTILATION DES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ

| En millions d'euros  | Clientèle     | Réseau       | Autres       | Total         |
|--|---------------|--------------|--------------|---------------|
| <b>2013</b>  |               |              |              |               |
| <b>Valeur brute</b>  | <b>19 036</b> | <b>7 787</b> | <b>435</b>   | <b>27 258</b> |
| Créances saines  | 18 496        | 7 379        | 434          | 26 309        |
| Créances douteuses   | 155           | 368          |              | 523           |
| Créances compromises   | 385           | 40           | 1            | 426           |
| <i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i> | <i>2,84%</i>  | <i>5,24%</i> | <i>0,23%</i> | <i>3,48%</i>  |
| <b>Dépréciation sur base individuelle</b>                                | <b>(484)</b>  | <b>(157)</b> | <b>(1)</b>   | <b>(642)</b>  |
| Dépréciation créances saines   | (58)          | (53)         |              | (111)         |
| Dépréciation créances douteuses  | (95)          | (64)         |              | (159)         |
| Dépréciation créances compromises  | (331)         | (40)         | (1)          | (372)         |
| <b>Dépréciation collective sectorielle</b>                               | <b>(39)</b>   | <b>(54)</b>  |              | <b>(93)</b>   |
| Dépréciation des créances  | (8)           | (54)         |              | (62)          |
| Risque pays  | (31)          |              |              | (31)          |
| <b>TOTAL DES VALEURS NETTES (*)</b>                                      | <b>18 513</b> | <b>7 576</b> | <b>434</b>   | <b>26 523</b> |

(\*) Dont entreprises liées  
(Hors participations reçues et rémunérations versées)

163 473 249 885

|  |               |              |              |               |
|--|---------------|--------------|--------------|---------------|
| <b>2012</b>  |               |              |              |               |
| <b>Valeur brute</b>  | <b>19 307</b> | <b>7 353</b> | <b>360</b>   | <b>27 020</b> |
| Créances saines  | 18 698        | 7 024        | 357          | 26 079        |
| Créances douteuses   | 159           | 285          | 1            | 445           |
| Créances compromises   | 450           | 44           | 2            | 496           |
| <i>% des créances douteuses et compromises sur le total des créances</i> | <i>3,15%</i>  | <i>4,47%</i> | <i>0,83%</i> | <i>3,48%</i>  |
| <b>Dépréciation sur base individuelle</b>                                | <b>(546)</b>  | <b>(163)</b> | <b>(1)</b>   | <b>(710)</b>  |
| Dépréciation créances saines   | (64)          | (53)         |              | (117)         |
| Dépréciation créances douteuses  | (89)          | (66)         |              | (155)         |
| Dépréciation créances compromises  | (393)         | (44)         | (1)          | (438)         |
| <b>Dépréciation collective sectorielle</b>                               | <b>(41)</b>   | <b>(50)</b>  |              | <b>(91)</b>   |
| Dépréciation des créances  | (13)          | (50)         |              | (63)          |
| Risque pays  | (28)          |              |              | (28)          |
| <b>TOTAL DES VALEURS NETTES (*)</b>                                      | <b>18 720</b> | <b>7 140</b> | <b>359</b>   | <b>26 219</b> |

(\*) Dont entreprises liées  
(Hors participations reçues et rémunérations versées)

103 552 171 826

L'information sectorielle est détaillée en note 1.

La classification « Autres » regroupe principalement les comptes acheteurs et ordinaires avec les concessionnaires et le Groupe Renault.

La provision pour risque pays concerne essentiellement l'Argentine, et dans une moindre mesure, le Brésil, le Maroc, la Roumanie et la Hongrie.

## NOTE 7 : COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

| En millions d'euros   | 12/2013    | 12/2012    |
|---|------------|------------|
| <b>Créances d'impôts et taxes fiscales</b>                      | <b>214</b> | <b>228</b> |
| Créances d'impôts courants                                      | 46         | 24         |
| Créances d'impôts différés                                      | 86         | 110        |
| Créances fiscales hors impôts courants                          | 82         | 94         |
| <b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>               | <b>618</b> | <b>389</b> |
| Autres débiteurs divers   | 231        | 177        |
| Comptes de régularisation actif                                 | 33         | 37         |
| Valeurs reçues à l'encaissement                                 | 261        | 95         |
| Part des réassureurs dans les provisions techniques             | 93         | 80         |
| <b>TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS (*)</b> | <b>832</b> | <b>617</b> |

(\*) Dont entreprises liées

174 120

Les actifs d'impôts différés sont analysés en note 31.

La variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques s'analyse ainsi :

### Variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques

| En millions d'euros   | 12/2013   | 12/2012   |
|---|-----------|-----------|
| <b>Part des réassureurs dans les provisions techniques au début de la période</b> | <b>80</b> | <b>60</b> |
| Augmentation des provisions techniques à la charge des réassureurs                | 19        | 24        |
| Sinistres mis à la charge des réassureurs   | (6)       | (4)       |
| <b>PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES À LA FIN DE LA PÉRIODE</b> | <b>93</b> | <b>80</b> |

**NOTE 8 : PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET CO-ENTREPRISES**

| En millions d'euros  | 12/2013              |          | 12/2012              |          |
|--|----------------------|----------|----------------------|----------|
|  | Valeur bilan des SME | Résultat | Valeur bilan des SME | Résultat |
| NR Finance Mexico SA de CV   |                      | 3        | 48                   | 9        |
| RCI Financial Services, s.r.o.   |                      | 3        |                      |          |
| Orfin Finansman Anonim Sirketi   | 15                   | 1        |                      |          |
| <b>TOTAL DES PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET CO-ENTREPRISES</b> | <b>15</b>            | <b>7</b> | <b>48</b>            | <b>9</b> |

**NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

| En millions d'euros   | 12/2013   | 12/2012   |
|---|-----------|-----------|
| <b>Valeur nette des immobilisations incorporelles</b>             | <b>3</b>  | <b>3</b>  |
| Valeur brute  | 32        | 31        |
| Amortissements et provisions                                      | (29)      | (28)      |
| <b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>               | <b>25</b> | <b>25</b> |
| Valeur brute  | 112       | 115       |
| Amortissements et provisions                                      | (87)      | (90)      |
| <b>TOTAL NET DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b> | <b>28</b> | <b>28</b> |

**NOTE 10 : ÉCARTS D'ACQUISITION**

| En millions d'euros                                     | 12/2013   | 12/2012   |
|---|-----------|-----------|
| Allemagne   | 12        | 12        |
| Royaume-Uni   | 37        | 39        |
| Italie  | 9         | 9         |
| Argentine   | 5         | 6         |
| Corée du Sud  | 18        | 18        |
| République tchèque                                      | 6         |           |
| <b>TOTAL DES ÉCARTS D'ACQUISITION VENTILÉS PAR PAYS</b> | <b>87</b> | <b>84</b> |

L'ensemble de ces écarts d'acquisition a fait l'objet de tests de dépréciation, ces tests n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation au 31 décembre 2013.

Pour rappel, le *goodwill* de la Hongrie est entièrement déprécié depuis 2008. En 2013, un *goodwill* de 6,4M€ a été enregistré au titre de la signature d'un nouvel accord de partenariat avec Unicredit ayant permis la prise de contrôle de la société RCI Financial Services s.r.o, en République Tchèque, par RCI Banque S.A.

**NOTE 11 : DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE OU REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE****11.1 - Ventilation des dettes par méthode d'évaluation**

| En millions d'euros  | 12/2013       | 12/2012       |
|--|---------------|---------------|
| <b>Dettes évaluées au coût amorti Hors couverture juste valeur</b> | <b>18 597</b> | <b>18 323</b> |
| Dettes envers les établissements de crédit                         | 3 062         | 3 761         |
| Dettes envers la clientèle   | 5 136         | 1 619         |
| Dettes représentées par un titre                                   | 10 399        | 12 943        |
| <b>Dettes évaluées au coût amorti Couverture juste valeur</b>      | <b>5 928</b>  | <b>5 760</b>  |
| Dettes envers les établissements de crédit                         | 165           | 169           |
| Dettes représentées par un titre                                   | 5 763         | 5 591         |
| <b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES</b>                                | <b>24 525</b> | <b>24 083</b> |

**11.2 - Dettes envers les établissements de crédit**

| En millions d'euros   | 12/2013      | 12/2012      |
|---|--------------|--------------|
| <b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>     | <b>229</b>   | <b>161</b>   |
| Comptes ordinaires créditeurs                               | 130          | 92           |
| Autres sommes dues  | 99           | 69           |
| <b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>   | <b>2 998</b> | <b>3 769</b> |
| Comptes et emprunts à terme                                 | 2 847        | 3 632        |
| Dettes rattachées   | 151          | 137          |
| <b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b> | <b>3 227</b> | <b>3 930</b> |

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

La valeur comptable des créances apportées en garantie à la Société de Financement de l'Économie Française (SFEF) par RCI Banque s'élève à 380M€ au 31 décembre 2013, en contrepartie d'un refinancement de 210M€.



Le solde du financement accordé par la Banque Centrale Européenne (BCE) en contrepartie des créances mobilisées est nul à fin décembre 2013 contre 400M€ à fin décembre 2012, et est présenté dans le poste ci-contre « Emprunts à terme », selon les préconisations de la FBF (auparavant en « Valeurs données en pension »).

La valeur comptable du collatéral présenté à la Banque de France (3G) s'élève au 31 décembre 2013 à 3394 M€, soit 565 M€ en créances privées, 350 M€ de prêt court terme Banque de France et 2 479 M€ en titres des véhicules de titrisations.

### 11.3 - Dettes envers la clientèle

| En millions d'euros   | 12/2013      | 12/2012      |
|---|--------------|--------------|
| <b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>                     | <b>5 114</b> | <b>1 608</b> |
| Comptes ordinaires créditeurs                                 | 58           | 61           |
| Comptes créditeurs à terme                                    | 723          | 654          |
| Comptes d'épargne - Livret Ordinaire                          | 3 549        | 893          |
| Dépôts à terme de la clientèle                                | 784          |              |
| <b>Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées</b> | <b>22</b>    | <b>11</b>    |
| Autres sommes dues à la clientèle                             | 20           | 10           |
| Dettes rattachées sur comptes créditeurs à terme              | 2            | 1            |
| <b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (*)</b>               | <b>5 136</b> | <b>1 619</b> |

(\*) Dont entreprises liées<sup>(1)</sup> 717 673

(1) Les comptes créditeurs à terme tiennent compte d'une convention de gage espèces accordée à RCI Banque SA par le constructeur Renault pour un montant de 550 millions d'euros couvrant sans distinction géographique les risques de défaillance du Renault Retail Group, en remplacement des deux conventions existantes.

RCI Banque a lancé son activité d'épargne en février 2012 en France et en février 2013 en Allemagne, en commercialisant des comptes sur livrets ainsi que des dépôts à terme.

### 11.4 - Dettes représentées par un titre

| En millions d'euros   | 12/2013       | 12/2012       |
|---|---------------|---------------|
| <b>Titres de créances négociables<sup>(1)</sup></b>           | <b>802</b>    | <b>2 994</b>  |
| Certificat de dépôts  | 589           | 2 434         |
| Billets de trésorerie, Papiers commerciaux et assimilés       | 184           | 432           |
| BMTN et assimilés   |               | 97            |
| Dettes rattachées sur titres de créances négociables          | 29            | 31            |
| <b>Autres dettes représentées par un titre<sup>(2)</sup></b>  | <b>3 605</b>  | <b>3 902</b>  |
| Autres dettes représentées par un titre                       | 3 602         | 3 899         |
| Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre | 3             | 3             |
| <b>Emprunts obligataires et assimilés</b>                     | <b>11 755</b> | <b>11 638</b> |
| Emprunts obligataires   | 11 490        | 11 512        |
| Dettes rattachées sur emprunts obligataires                   | 265           | 126           |
| <b>TOTAL DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (*)</b>         | <b>16 162</b> | <b>18 534</b> |

(\*) Dont entreprises liées 203 236

(1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie et les papiers commerciaux sont émis par RCI Banque S.A., Companhia de Crédito, Financiamento e Investimento RCI do Brasil S.A et DIAC S.A.

(2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation française (DIAC S.A), italienne (RCI Banque Succursale Italiana), allemande (RCI Banque Niederlassung) et anglaise (RCI Financial Services Ltd).

### 11.5 - Ventilation de l'endettement par taux avant dérivés

| En millions d'euros                     | 12/2013       |               |               | 12/2012      |               |               |
|---|---------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
|   | Variable      | Fixe          | Total         | Variable     | Fixe          | Total         |
| Dettes sur les établissements de crédit | 1 089         | 2 138         | <b>3 227</b>  | 1 319        | 2 611         | <b>3 930</b>  |
| Dettes envers la clientèle              | 4 134         | 1 002         | <b>5 136</b>  | 1 477        | 142           | <b>1 619</b>  |
| Titres de créances négociables          | 407           | 395           | <b>802</b>    | 1 013        | 1 981         | <b>2 994</b>  |
| Autres dettes représentées par un titre | 3 393         | 212           | <b>3 605</b>  | 3 314        | 588           | <b>3 902</b>  |
| Emprunts obligataires                   | 1 340         | 10 415        | <b>11 755</b> | 816          | 10 822        | <b>11 638</b> |
| <b>TOTAL DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX</b>  | <b>10 363</b> | <b>14 162</b> | <b>24 525</b> | <b>7 939</b> | <b>16 144</b> | <b>24 083</b> |

### 11.6 - Ventilation des dettes par échéance

La ventilation des dettes par échéance est exposée en note 17.





## NOTE 12 : TITRISATION

| TITRISATION - Opérations publiques   |  |  |  |   |  |  |  |
|--|--|--|--|---|--|--|--|
| Pays   | France   |  |  |   | Italie   | Allemagne  |  |
| Entités cédantes   | DIAC SA  | DIAC SA  | DIAC SA  | DIAC SA   | RCI Banque Succursale Italiana                                     | RCI Bank Niederlassung   | RCI Bank Niederlassung   |
| Collatéral concerné  | Crédits automobiles à la clientèle                                 | Crédits automobiles à la clientèle                               | Crédits automobiles à la clientèle                                 | Crédits automobiles à la clientèle                                  | Crédits automobiles à la clientèle                                 | Crédits automobiles à la clientèle                                 | Crédits automobiles à la clientèle                               |
| Véhicule d'émission  | CARS Alliance Auto Loans France FCT Master                         | CARS Alliance Auto Loans France F 2012-1                         | CARS Alliance Auto Loans France V 2012-1                           | FCT Cars Alliance DFP France  | Cars Alliance Warehouse Italy SRL                                  | CARS Alliance Auto Loans Germany FCT                               | CARS Alliance Auto Loans Germany V2013-1                         |
| Date de début  | mai 2012   | juin 2012  | novembre 2012  | juillet 2013  | juin 2012  | décembre 2011  | décembre 2013  |
| Maturité légale des fonds  | août 2030  | septembre 2021   | février 2024   | juillet 2023  | décembre 2029  | mai 2024   | décembre 2024  |
| Montant des créances cédées à l'origine  | 715 M€   | 867 M€   | 826 M€   | 1 020 M€  | 777 M€   | 1 793 M€   | 977 M€   |
| Rehaussement de crédit à la date initiale  | Cash reserve pour 1%<br>Sur-collatéralisation en créances de 15,0% | Cash reserve pour 1%<br>Sur-collatéralisation en créances de 13% | Cash reserve pour 1%<br>Sur-collatéralisation en créances de 13,5% | Cash reserve pour 1%<br>Sur-collatéralisation en créances de 20,35% | Cash reserve pour 2%<br>Sur-collatéralisation en créances de 14,5% | Cash reserve pour 1%<br>Sur-collatéralisation en créances de 12,7% | Cash reserve pour 1%<br>Sur-collatéralisation en créances de 12% |
| Créances cédées au 31/12/13  | 615 M€   | 281 M€   | 756 M€   | 1 041 M€  | 709 M€   | 607 M€   | 911 M€   |
| Titres émis au 31/12/13 (y compris parts éventuellement souscrites par le groupe RCI Banque) | Class A notation : AAA 516 M€                                      | Class A notation : AAA 190 M€                                    | Class A notation : AAA 656 M€                                      | Class A notation : AAA 750 M€                                       | Class A notation : AAA 619 M€                                      | Class R notation : AAA 547 M€                                      | Class A notation : AAA 800 M€                                    |
|  | Class B Non noté 92 M€   | Class B Non noté 102 M€  | Class B Non noté 109 M€  |   | Class J Non noté 137 M€  | Class S Non noté 18 M€   | Class B notation : A 57 M€                                       |
| Période  | Revolving  | Amortissement  | Amortissement  | Revolving   | Revolving  | Revolving  | Revolving  |
| Nature de l'opération  | Auto-souscrite   | Marché   | Marché   | Auto-souscrite  | Auto-souscrite   | Auto-souscrite   | Marché   |

En 2013, le groupe RCI Banque a procédé à plusieurs opérations de titrisation publiques en France (crédits aux concessionnaires) et en Allemagne (crédits à la clientèle finale), par l'intermédiaire de véhicules *ad hoc*. Certaines opérations ont été souscrites par RCI Banque SA et permettent ainsi d'obtenir des titres mobilisables auprès de la BCE.

Toutes les opérations de titrisation du groupe répondent à l'exigence de rétention de 5% du capital économique mentionné à l'article 122a de la directive européenne 2006/48/EC.

En complément et dans le cadre de la diversification du refinancement, certaines opérations ont été assurées par conduit. Ces émissions étant privées, leurs modalités ne sont pas détaillées dans le tableau ci-dessus. Ont été titrisées des créances à la clientèle au Royaume-Uni et en Italie ainsi que des créances leasing et des créances concessionnaires en Allemagne. Le montant total des financements obtenus à travers les titrisations par conduit est de 2007 M€ à fin décembre 2013.

Ces opérations n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, le montant des créances de financement des ventes ainsi maintenu au bilan s'élève à 7 680 M€ au 31 décembre 2013 (8 814 M€ au 31/12/2012), soit :

- pour les titrisations placées sur le marché : 1 948 M€
- pour les titrisations auto-souscrites : 2 972 M€
- pour les titrisations privées : 2 760 M€

La juste valeur de ces créances est de 7 792 M€ au 31 décembre 2013. Un passif de 3 602 M€ a été comptabilisé en « Autres dettes représentées par un titre » correspondant aux titres émis lors des opérations de titrisation, la juste valeur de ce passif est de 3 643 M€ au 31 décembre 2013.

La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part des titres conservés par le groupe RCI Banque, constituant une réserve de liquidité.



## NOTE 13 : COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

| En millions d'euros  | 12/2013      | 12/2012      |
|--|--------------|--------------|
| <b>Dettes d'impôts et taxes fiscales</b>                         | <b>451</b>   | <b>481</b>   |
| Dettes d'impôts courants   | 76           | 110          |
| Dettes d'impôts différés   | 329          | 322          |
| Dettes fiscales hors impôts courants                             | 46           | 49           |
| <b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>               | <b>917</b>   | <b>887</b>   |
| Dettes sociales  | 58           | 56           |
| Autres créditeurs divers   | 676          | 655          |
| Comptes de régularisation passif                                 | 176          | 162          |
| Comptes d'encaissement   | 7            | 14           |
| <b>TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS (*)</b> | <b>1 368</b> | <b>1 368</b> |

(\*) Dont entreprises liées

64 46

Les passifs d'impôts différés sont analysés en note 31.

## NOTE 14 : PROVISIONS

| En millions d'euros                             | 12/2012    | Dotations  | Reprises    |               | Autres (*) variations | 12/2013    |
|---|------------|------------|-------------|---------------|-----------------------|------------|
|   |            |            | Utilisées   | Non Utilisées |                       |            |
| <b>Provisions sur opérations bancaires</b>      | <b>181</b> | <b>132</b> | <b>(18)</b> | <b>(83)</b>   | <b>2</b>              | <b>214</b> |
| Provisions pour risques de litiges              | 4          | 1          |             |               | (1)                   | 4          |
| Autres provisions                               | 177        | 131        | (18)        | (83)          | 3                     | 210        |
| <b>Provisions sur opérations non bancaires</b>  | <b>91</b>  | <b>28</b>  | <b>(17)</b> | <b>(9)</b>    | <b>(9)</b>            | <b>84</b>  |
| Provisions pour engagements de retraite et ass. | 35         | 5          | (3)         |               | (3)                   | 34         |
| Provisions pour restructurations                | 5          | 3          | (2)         |               | (1)                   | 5          |
| Provisions pour risques fiscaux et litiges      | 46         | 19         | (11)        | (7)           | (6)                   | 41         |
| Autres provisions                               | 5          | 1          | (1)         | (2)           | 1                     | 4          |
| <b>TOTAL DES PROVISIONS</b>                     | <b>272</b> | <b>160</b> | <b>(35)</b> | <b>(92)</b>   | <b>(7)</b>            | <b>298</b> |

(\*) Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre

Chacun des litiges connus dans lesquels RCI Banque ou des sociétés du groupe sont impliquées fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Les provisions pour restructurations à fin décembre 2013 concernent principalement l'Espagne, et dans une moindre mesure le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Les autres provisions sur opérations bancaires sont principalement constituées de la provision technique d'assurance correspondant aux engagements des sociétés d'assurances vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats. La variation des provisions techniques relatives aux contrats émis par les captives d'assurance s'analysent ainsi :

### Variation de la provision technique d'assurance

| En millions d'euros  | 12/2013    | 12/2012    |
|--|------------|------------|
| <b>Passifs relatifs aux contrats d'assurance en début de période</b> | <b>151</b> | <b>105</b> |
| Dotation aux provisions techniques des contrats d'assurance          | 46         | 56         |
| Prestations payées   | (14)       | (10)       |
| <b>PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE EN FIN DE PÉRIODE</b>   | <b>183</b> | <b>151</b> |



### Risque d'assurance

Le risque principal encouru par le groupe du fait des contrats d'assurance et de réassurance souscrits consiste en ce que le montant réel des sinistres et des indemnités et/ou la cadence de paiement de ceux-ci peuvent différer des estimations. La fréquence des sinistres, leur gravité, l'évaluation des indemnités versées, la nature des sinistres dont certains sont à développement long, ont une influence sur le risque principal encouru par le groupe. Le groupe veille à ce que ses provisions disponibles soient suffisantes pour couvrir ses engagements.

L'exposition au risque est limitée par la diversification du portefeuille de contrats d'assurance et de réassurance ainsi que celle des zones géographiques de souscription. La volatilité des risques est également réduite par une sélection stricte des contrats, le respect des guides de souscription et le recours à des accords de réassurance.

Afin de limiter ses risques, le groupe a recours à la réassurance. Les contrats cédés en réassurance sont conclus sur une base proportionnelle. Les traités de réassurance en quote-part sont conclus afin de réduire les expositions globales du groupe pour toutes les activités et dans tous les pays. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont évalués conformément à la provision pour sinistres et conformément aux traités de réassurance.

La réassurance ne décharge cependant pas la cédante de ses engagements face aux assurés. Dans la mesure où le réassureur ne serait pas en mesure de respecter ses obligations, le groupe est exposé à un risque de crédit sur les contrats cédés. Les traités de réassurance sont conclus avec une contrepartie de notation A. Le groupe surveille de manière active la notation du réassureur. Le groupe a évalué les risques couverts par les contrats de réassurance et est d'avis qu'aucune récession n'est nécessaire.

### Hypothèses clés

La principale hypothèse sous-jacente aux estimations de passif est que l'évolution des sinistres futurs suivra un modèle identique à l'évolution des sinistres passés du groupe.

Le groupe a donc considéré un taux de perte ultime afin d'estimer le coût total des sinistres et de ses provisions (IBNR). Compte tenu des traités de réassurance conclus, une dégradation ou une amélioration de ce taux de perte n'aura pas un impact significatif sur les résultats de l'année.

### Provisions pour engagements de retraite

| En millions d'euros                                       | 12/2013   | 12/2012   |
|---|-----------|-----------|
| Montant de la provision sociétés françaises               | 28        | 28        |
| Montant de la provision sociétés étrangères               | 6         | 7         |
| <b>TOTAL DE LA PROVISION POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE</b> | <b>34</b> | <b>35</b> |

### Filiales sans fonds de pension

| Principales hypothèses actuarielles retenues | France  |         |
|--|---------|---------|
|  | 12/2013 | 12/2012 |
| Âge de départ à la retraite                  | 67 ans  | 67 ans  |
| Évolution des salaires                       | 2,16 %  | 2,70 %  |
| Taux d'actualisation financière              | 3,19 %  | 3,31 %  |
| Taux de départ                               | 4,25 %  | 2,62 %  |

### Filiales avec fonds de pension

| Principales hypothèses actuarielles retenues    | Royaume-Uni |         |
|---|-------------|---------|
|   | 12/2013     | 12/2012 |
| Duration moyenne                                | 27 ans      | 27 ans  |
| Taux d'indexation des salaires                  | 3,35 %      | 2,95 %  |
| Taux d'actualisation                            | 4,75 %      | 4,70 %  |
| Taux de rendement REEL des actifs de couverture | 6,80 %      | 5,60 %  |

| Principales hypothèses actuarielles retenues    | Suisse  |         |
|---|---------|---------|
|   | 12/2013 | 12/2012 |
| Duration moyenne                                | 11 ans  | 11 ans  |
| Taux d'indexation des salaires                  | 1,00 %  | 1,50 %  |
| Taux d'actualisation                            | 2,00 %  | 1,75 %  |
| Taux de rendement REEL des actifs de couverture | 1,40 %  | 2,00 %  |

| Principales hypothèses actuarielles retenues    | Pays-Bas |         |
|---|----------|---------|
|   | 12/2013  | 12/2012 |
| Duration moyenne                                | 12 ans   | 12 ans  |
| Taux d'indexation des salaires                  | 1,25 %   | 1,25 %  |
| Taux d'actualisation                            | 3,20 %   | 2,80 %  |
| Taux de rendement REEL des actifs de couverture | 3,20 %   | 3,20 %  |



### Variation des provisions pour engagements de retraite au cours de l'exercice

| En millions d'euros   | Valeur actuarielle de l'obligation | Juste valeur des actifs du régime | Plafonnement de l'actif | Passif (actif) net au titre de prestations définies (A) - (B) - (C) |
|---|------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------|---|
|   | (A)                                | (B)                               | (C)                     |   |
| <b>Solde à l'ouverture de la période</b>  | 66                                 | 30                                |                         | 36  |
| Coût des services rendus de la période  | 3                                  |                                   |                         | 3   |
| Intérêt net sur le passif (actif) net   | 2                                  | 1                                 |                         | 1   |
| <b>Charge (produit) au compte de résultat</b>   | 5                                  | 1                                 |                         | 4   |
| Pertes et gains actuariels sur l'obligation découlant des changements d'hypothèses démographiques | 1                                  |                                   |                         | 1   |
| Pertes et gains actuariels sur l'obligation découlant des changements d'hypothèses financières    | (1)                                |                                   |                         | (1)   |
| Rendement des actifs du régime (hors partie en intérêts nets)                                     |                                    | 1                                 |                         | (1)   |
| Pertes et gains actuariels sur l'obligation découlant des effets d'expérience                     | (1)                                |                                   |                         | (1)   |
| <b>Réévaluation du passif (actif) net en Autres éléments du résultat global</b>                   | (1)                                | 1                                 |                         | (2)   |
| Contributions versées au régime   |                                    | 1                                 |                         | (1)   |
| Prestations payées au titre du régime   | (2)                                |                                   |                         | (2)   |
| Effet des variations de cours de change   | (1)                                |                                   |                         | (1)   |
| <b>SOLDE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>   | 67                                 | 33                                |                         | 34  |

### Nature des fonds investis

| En millions d'euros | 12/2013                   |                               | 12/2012                   |                               |
|---------------------|---------------------------|-------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
|                     | Cotés sur un marché actif | Non cotés sur un marché actif | Cotés sur un marché actif | Non cotés sur un marché actif |
| Actions             | 8                         |                               | 8                         |                               |
| Obligations         | 21                        |                               | 18                        |                               |
| Autres              | 4                         |                               | 4                         |                               |
| <b>TOTAL</b>        | 33                        |                               | 30                        |                               |

### NOTE 15 : DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS CONSTITUÉES EN COUVERTURE D'UN RISQUE DE CONTREPARTIE

| En millions d'euros                                  | 12/2012 | Dotations | Reprises  |               | Autres (*) | 12/2013 |
|--|---------|-----------|-----------|---------------|------------|---------|
|  |         |           | Utilisées | Non utilisées |            |         |
| <b>Dépréciations sur opérations bancaires</b>        | 841     | 326       | (209)     | (175)         | (48)       | 735     |
| Opérations avec la clientèle (sur base individuelle) | 712     | 293       | (207)     | (151)         | (5)        | 642     |
| Opérations avec la clientèle (sur base collective)   | 91      | 33        | (2)       | (24)          | (5)        | 93      |
| Opérations sur titres                                | 38      |           |           |               | (38)       |         |
| <b>Provisions sur opérations non bancaires</b>       | 9       | 3         | (1)       | (1)           | (2)        | 8       |
| Autres couvertures d'un risque de contrepartie       | 9       | 3         | (1)       | (1)           | (2)        | 8       |
| <b>TOTAL COUVERTURE DES RISQUES DE CONTREPARTIES</b> | 850     | 329       | (210)     | (176)         | (50)       | 743     |

(\*) Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 6.

**NOTE 16 : DETTES SUBORDONNÉES**

| En millions d'euros                        | 12/2013    | 12/2012    |
|--|------------|------------|
| <b>Dettes évaluées au coût amorti</b>      | <b>251</b> | <b>250</b> |
| Emprunts subordonnés                       | 250        | 250        |
| Dettes rattachées sur emprunts subordonnés | 1          |            |
| <b>Dettes évaluées à la juste valeur</b>   | <b>10</b>  | <b>9</b>   |
| Titres participatifs                       | 10         | 9          |
| <b>TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES</b>       | <b>261</b> | <b>259</b> |

L'émission publique de dettes subordonnées de 250 M€ mise en place en 2005 a les caractéristiques suivantes :

- d'une durée de 10 ans (remboursement *in fine* le 07/04/2015),
- en devise Euro,
- au taux d'intérêt Euribor 3 mois + 0,90.

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par Diac SA comprend une partie fixe égale au TAM (Taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40% du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du sous-groupe Diac de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.

**NOTE 17 : VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR DURÉE RESTANT À COURIR**

| En millions d'euros  | < 3 mois     | de 3 à 12 mois | de 1 à 5 ans  | > 5 ans    | Total         |
|--|--------------|----------------|---------------|------------|---------------|
| <b>12/2013</b>   |              |                |               |            |               |
| <b>Actifs financiers</b>   | <b>8 205</b> | <b>8 823</b>   | <b>10 637</b> | <b>160</b> | <b>27 825</b> |
| Instruments dérivés  | 8            | 19             | 176           |            | 203           |
| Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers | 12           | 15             | 49            | 58         | 134           |
| Prêts et créances sur les établissements de crédit                   | 1 152        | 7              | 1             |            | 1 160         |
| Prêts et créances sur la clientèle                                   | 7 033        | 8 782          | 10 411        | 102        | 26 328        |
| <b>Passifs financiers</b>  | <b>6 561</b> | <b>4 811</b>   | <b>12 984</b> | <b>560</b> | <b>24 916</b> |
| Instruments dérivés  | 21           | 10             | 99            |            | 130           |
| Dettes envers les établissements de crédit                           | 1 132        | 1 131          | 964           |            | 3 227         |
| Dettes envers la clientèle   | 3 777        | 165            | 644           | 550        | 5 136         |
| Dettes représentées par un titre                                     | 1 630        | 3 505          | 11 027        |            | 16 162        |
| Dettes subordonnées  | 1            |                | 250           | 10         | 261           |
| <b>12/2012</b>   |              |                |               |            |               |
| <b>Actifs financiers</b>   | <b>7 804</b> | <b>8 877</b>   | <b>10 433</b> | <b>136</b> | <b>27 250</b> |
| Instruments dérivés  | 12           | 6              | 314           |            | 332           |
| Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers | 10           | 7              | 43            | 22         | 82            |
| Prêts et créances sur les établissements de crédit                   | 730          | 2              | 9             |            | 741           |
| Prêts et créances sur la clientèle                                   | 7 052        | 8 862          | 10 067        | 114        | 26 095        |
| <b>Passifs financiers</b>  | <b>6 230</b> | <b>4 371</b>   | <b>13 286</b> | <b>559</b> | <b>24 446</b> |
| Instruments dérivés  | 26           | 46             | 32            |            | 104           |
| Dettes envers les établissements de crédit                           | 1 175        | 791            | 1 964         |            | 3 930         |
| Dettes envers la clientèle   | 1 069        |                |               | 550        | 1 619         |
| Dettes représentées par un titre                                     | 3 960        | 3 534          | 11 040        |            | 18 534        |
| Dettes subordonnées  |              |                | 250           | 9          | 259           |



## NOTE 18 : VENTILATION DES FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE

| En millions d'euros  | < 3 mois     | de 3 à 12 mois | de 1 à 5 ans  | > 5 ans    | Total         |
|--|--------------|----------------|---------------|------------|---------------|
| <b>12/2013</b>   |              |                |               |            |               |
| <b>Passifs financiers</b>  | <b>6 592</b> | <b>5 070</b>   | <b>13 915</b> | <b>603</b> | <b>26 180</b> |
| Instruments dérivés  | 23           | 5              | 42            | 37         | 107           |
| Dettes envers les établissements de crédit                         | 1 101        | 1 009          | 964           |            | 3 074         |
| Dettes envers la clientèle   | 3 774        | 165            | 644           | 550        | 5 133         |
| Dettes représentées par un titre                                   | 1 439        | 3 386          | 11 021        |            | 15 846        |
| Dettes subordonnées  |              |                | 250           | 9          | 259           |
| Intérêts futurs à payer  | 255          | 505            | 994           | 7          | 1 761         |
| <b>Engagements de financements et garanties donnés - clientèle</b> | <b>1 576</b> |                |               |            | <b>1 576</b>  |
| <b>TOTAL FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE</b>                 | <b>8 168</b> | <b>5 070</b>   | <b>13 915</b> | <b>603</b> | <b>27 756</b> |
| <b>12/2012</b>   |              |                |               |            |               |
| <b>Passifs financiers</b>  | <b>6 102</b> | <b>4 825</b>   | <b>14 123</b> | <b>567</b> | <b>25 617</b> |
| Instruments dérivés  | 55           | 48             | 27            |            | 130           |
| Dettes envers les établissements de crédit                         | 1 153        | 673            | 1 964         |            | 3 790         |
| Dettes envers la clientèle   | 1 068        |                |               | 550        | 1 618         |
| Dettes représentées par un titre                                   | 3 576        | 3 433          | 11 028        |            | 18 037        |
| Dettes subordonnées  |              |                | 250           | 9          | 259           |
| Intérêts futurs à payer  | 250          | 671            | 854           | 8          | 1 783         |
| <b>Engagements de financements et garanties donnés - clientèle</b> | <b>1 519</b> |                |               |            | <b>1 519</b>  |
| <b>TOTAL FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE</b>                 | <b>7 621</b> | <b>4 825</b>   | <b>14 123</b> | <b>567</b> | <b>27 136</b> |

La somme des flux futurs contractuels n'est pas égale aux valeurs bilancielle notamment en raison de la prise en compte des intérêts futurs contractuels et des coupons de *swaps* non actualisés.

Pour les dérivés passifs, les flux contractuels correspondent aux montants à décaisser.

Pour les autres passifs financiers non dérivés, les flux contractuels correspondent au remboursement du nominal et au paiement des intérêts.

Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre.

**NOTE 19 : JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (EN APPLICATION D'IFRS 7 ET D'IFRS 13)  
ET DÉCOMPOSITION PAR NIVEAU DES ACTIFS ET DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR**

| En millions d'euros<br>12/2013                     | Valeur<br>Comptable | Fair Value |               |               |               | Écart (*)    |
|--|---------------------|------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
|  |                     | Niveau 1   | Niveau 2      | Niveau 3      | JV (*)        |              |
| <b>Actifs financiers</b>                           | <b>27 825</b>       | <b>77</b>  | <b>1 363</b>  | <b>26 481</b> | <b>27 921</b> | <b>96</b>    |
| Instruments dérivés                                | 203                 |            | 203           |               | 203           |              |
| Actifs financiers disponibles à la vente et autres | 134                 | 77         |               | 57            | 134           |              |
| Prêts et créances sur les établissements de crédit | 1 160               |            | 1 160         |               | 1 160         |              |
| Prêts et créances sur la clientèle                 | 26 328              |            |               | 26 424        | 26 424        | 96           |
| <b>Passifs financiers</b>                          | <b>24 916</b>       | <b>10</b>  | <b>25 269</b> |               | <b>25 279</b> | <b>(363)</b> |
| Instruments dérivés                                | 130                 |            | 130           |               | 130           |              |
| Dettes envers les établissements de crédit         | 3 227               |            | 3 268         |               | 3 268         | (41)         |
| Dettes envers la clientèle                         | 5 136               |            | 5 136         |               | 5 136         |              |
| Dettes représentées par un titre                   | 16 162              |            | 16 484        |               | 16 484        | (322)        |
| Dettes subordonnées                                | 261                 | 10         | 251           |               | 261           |              |

(\*) VNC : Valeur nette comptable - JV : Juste valeur - Écart : Gains ou pertes latents

Les actifs financiers disponibles à la vente classés en niveau 3 correspondent à des titres de participation de sociétés non consolidées et notamment à la souscription de titres en mai 2013 pour 51 millions d'euros lors de l'augmentation de capital de la société non consolidée RN SF BV, holding de la future banque destinée à porter l'activité de financement des ventes de l'Alliance en Russie. Ces sociétés seront consolidées en 2014.

| En millions d'euros<br>12/2012                     | Valeur<br>Comptable | Fair Value |               |               |               | Écart (*)    |
|--|---------------------|------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
|  |                     | Niveau 1   | Niveau 2      | Niveau 3      | JV (*)        |              |
| <b>Actifs financiers</b>                           | <b>27 250</b>       | <b>60</b>  | <b>1 073</b>  | <b>26 299</b> | <b>27 432</b> | <b>182</b>   |
| Instruments dérivés                                | 332                 |            | 332           |               | 332           |              |
| Actifs financiers disponibles à la vente et autres | 82                  | 60         |               | 22            | 82            |              |
| Prêts et créances sur les établissements de crédit | 741                 |            | 741           |               | 741           |              |
| Prêts et créances sur la clientèle                 | 26 095              |            |               | 26 277        | 26 277        | 182          |
| <b>Passifs financiers</b>                          | <b>24 446</b>       | <b>9</b>   | <b>24 703</b> |               | <b>24 712</b> | <b>(266)</b> |
| Instruments dérivés                                | 104                 |            | 104           |               | 104           |              |
| Dettes envers les établissements de crédit         | 3 930               |            | 3 984         |               | 3 984         | (54)         |
| Dettes envers la clientèle                         | 1 619               |            | 1 619         |               | 1 619         |              |
| Dettes représentées par un titre                   | 18 534              |            | 18 750        |               | 18 750        | (216)        |
| Dettes subordonnées                                | 259                 | 9          | 246           |               | 255           | 4            |

(\*) VNC : Valeur nette comptable - JV : Juste valeur - Écart : Gains ou pertes latents

**Hypothèses et méthodes retenues**

La hiérarchie à trois niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- Niveau 1 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de



méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si RCI Banque ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

- **Actifs financiers** : Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés par RCI Banque au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 pour des prêts de conditions et échéances similaires. Les titres en niveau 3 correspondent aux titres de participations non consolidés pour lesquels il n'existe pas de cotation.
- **Prêts et créances à la clientèle** : Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012. Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.
- **Passifs financiers** : La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à RCI Banque au 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le *spread* de RCI Banque des émissions sur le marché secondaire contre 3 mois.

## NOTE 20 : ACCORDS DE COMPENSATION ET AUTRES ENGAGEMENTS SIMILAIRES

### Convention cadre relative aux opérations sur instruments financiers à terme et accords similaires

Le groupe RCI Banque négocie ses contrats d'instruments dérivés à terme sous les conventions-cadres de l'*International Swaps and Derivatives Association* (ISDA) et de la FBF (Fédération Bancaire Française). La survenance d'un cas de défaut donne à la partie non défaillante le droit de suspendre l'exécution de ses obligations de paiement et au paiement ou à la réception d'un solde de résiliation pour l'ensemble des transactions résiliées.

Les conventions-cadres ISDA et FBF ne répondent pas aux critères de compensation dans les états financiers.

Le groupe RCI Banque ne dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés uniquement en cas de défaut ou d'évènement de crédit.

### Tableau de synthèse des compensations des actifs et passifs financiers

| ACTIF<br>En millions d'euros - 31/12/2013   | Valeur Brute comptable (avant compensation) | Montants bruts compensés | Montant net au bilan | Montants non compensés           |                    |                     | Exposition nette |
|---|---|--------------------------|----------------------|----------------------------------|--------------------|---------------------|------------------|
|   |   |                          |                      | Instruments financiers au passif | Garantie au passif | Garantie hors bilan |                  |
| Dérivés                                     | 203   |                          | 203                  | 81                               |                    |                     | 122              |
| Créances de financements RRG <sup>(1)</sup> | 423   |                          | 423                  |                                  | 423                |                     |                  |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>626</b>                                  |                          | <b>626</b>           | <b>81</b>                        | <b>423</b>         |                     | <b>122</b>       |

(1) Les expositions du Renault Retail Group sont couvertes à hauteur de 550M€ par un gage espèces accordé par le constructeur Renault (cf. note 11.3)

| PASSIF<br>En millions d'euros - 31/12/2013 | Valeur Brute comptable (avant compensation) | Montants bruts compensés | Montant net au bilan | Montants non compensés           |                    |                     | Exposition nette |
|--|---|--------------------------|----------------------|----------------------------------|--------------------|---------------------|------------------|
|  |   |                          |                      | Instruments financiers à l'actif | Garantie à l'actif | Garantie hors bilan |                  |
| Dérivés                                    | 130   |                          | 130                  | 81                               |                    |                     | 49               |
| Autres contrats                            |   |                          |                      |                                  |                    |                     |                  |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>130</b>                                  |                          | <b>130</b>           | <b>81</b>                        |                    |                     | <b>49</b>        |





| ACTIF<br>En millions d'euros - 31/12/2012   | Valeur Brute comptable (avant compensation) | Montants bruts compensés | Montant net au bilan | Montants non compensés           |                    |                     | Exposition nette |
|---|---|--------------------------|----------------------|----------------------------------|--------------------|---------------------|------------------|
|   |   |                          |                      | Instruments financiers au passif | Garantie au passif | Garantie hors bilan |                  |
| Dérivés                                     | 332   |                          | 332                  | 50                               |                    |                     | 249              |
| Créances de financements RRG <sup>(1)</sup> | 481   |                          | 481                  |                                  | 481                |                     |                  |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>813</b>                                  |                          | <b>813</b>           | <b>50</b>                        | <b>481</b>         |                     | <b>249</b>       |

(1) Les expositions du Renault Retail Group sont couvertes à hauteur de 550 M€ par un gage espèces accordé par le constructeur Renault (cf. note 11.3)

| PASSIF<br>En millions d'euros - 31/12/2012 | Valeur Brute comptable (avant compensation) | Montants bruts compensés | Montant net au bilan | Montants non compensés           |                    |                     | Exposition nette |
|--|---|--------------------------|----------------------|----------------------------------|--------------------|---------------------|------------------|
|  |   |                          |                      | Instruments financiers à l'actif | Garantie à l'actif | Garantie hors bilan |                  |
| Dérivés                                    | 104   |                          | 104                  | 50                               |                    |                     | 54               |
| Autres contrats                            |   |                          |                      |                                  |                    |                     |                  |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>104</b>                                  |                          | <b>104</b>           | <b>50</b>                        |                    |                     | <b>54</b>        |

## NOTE 21 : ENGAGEMENTS DONNÉS

| En millions d'euros                            | 12/2013      | 12/2012      |
|--|--------------|--------------|
| <b>Engagements de financement</b>              | <b>1 486</b> | <b>1 451</b> |
| Engagements en faveur de la clientèle          | 1 486        | 1 451        |
| <b>Engagements de garantie</b>                 | <b>157</b>   | <b>123</b>   |
| Engagements d'ordre d'établissements de crédit | 67           | 55           |
| Engagements d'ordre de la clientèle            | 90           | 68           |
| <b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS (*)</b>        | <b>1 643</b> | <b>1 574</b> |

(\*) Dont entreprises liées

12 1

## NOTE 22 : ENGAGEMENTS REÇUS

| En millions d'euros                          | 12/2013       | 12/2012       |
|--|---------------|---------------|
| <b>Engagements de financement</b>            | <b>4 669</b>  | <b>4 742</b>  |
| Engagements reçus d'établissements de crédit | 4 668         | 4 741         |
| Engagements reçus de la clientèle            | 1             | 1             |
| <b>Engagements de garantie</b>               | <b>8 192</b>  | <b>7 629</b>  |
| Engagements reçus d'établissements de crédit | 212           | 197           |
| Engagements reçus de la clientèle            | 4 788         | 4 146         |
| Engagements de reprise reçus                 | 3 192         | 3 286         |
| <b>TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS (*)</b>       | <b>12 861</b> | <b>12 371</b> |

(\*) Dont entreprises liées

2 103 2 125

RCI Banque dispose au 31 décembre 2013 de 4661 M€ de lignes de sécurité confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 2899 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (après prise en compte des décotes, hors titres et créances mobilisées à la date de clôture).

### Garanties et collatéraux

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantissements, lettres d'intention, garanties bancaires à la première demande pour l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement.

Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe RCI Banque mène donc une gestion active et rigoureuse de ses sûretés, notamment en les diversifiant : assurance crédit, garanties personnelles et autres.



## NOTE 23 : EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

| En millions d'euros        | Bilan           |                 | Hors Bilan      |                 | Position Nette |              |                 |
|----------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|--------------|-----------------|
|                            | Position longue | Position courte | Position longue | Position courte | Total          | Dt Monétaire | Dt Structurelle |
| <b>12/2013</b>             |                 |                 |                 |                 |                |              |                 |
| Position en USD            | 1 419           |                 |                 | (1 419)         |                |              |                 |
| Position en GBP            |                 | (875)           | 995             |                 | 120            |              | 120             |
| Position en CHF            |                 | (7)             | 10              |                 | 3              |              | 3               |
| Position en CZK            | 12              |                 | 6               |                 | 18             |              | 18              |
| Position en ARS            | 15              |                 |                 |                 | 15             |              | 15              |
| Position en BRL            | 120             |                 |                 |                 | 120            |              | 120             |
| Position en PLN            |                 | (81)            | 94              |                 | 13             |              | 13              |
| Position en HUF            | 6               |                 |                 |                 | 6              |              | 6               |
| Position en KRW            | 148             |                 |                 |                 | 148            |              | 148             |
| Position en MAD            | 26              |                 |                 |                 | 26             |              | 26              |
| Position en DKK            |                 | (44)            | 44              |                 |                |              |                 |
| Position en TRY            | 16              |                 |                 |                 | 16             |              | 16              |
| Position en SEK            |                 | (23)            | 23              |                 |                |              |                 |
| Position en NOK            | 60              |                 |                 | (60)            |                |              |                 |
| Position en AUD            | 120             |                 |                 | (120)           |                |              |                 |
| Position en SGD            | 28              |                 |                 | (28)            |                |              |                 |
| <b>EXPOSITIONS TOTALES</b> | <b>1 970</b>    | <b>(1 030)</b>  | <b>1 172</b>    | <b>(1 627)</b>  | <b>485</b>     |              | <b>485</b>      |
| <b>12/2012</b>             |                 |                 |                 |                 |                |              |                 |
| Position en USD            | 1 095           |                 |                 | (1 095)         |                |              |                 |
| Position en GBP            |                 | (819)           | 942             |                 | 123            |              | 123             |
| Position en CHF            | 164             |                 |                 | (161)           | 3              |              | 3               |
| Position en CZK            | 1               |                 | 19              |                 | 20             |              | 20              |
| Position en ARS            | 21              |                 |                 |                 | 21             |              | 21              |
| Position en BRL            | 145             |                 |                 |                 | 145            |              | 145             |
| Position en PLN            |                 | (59)            | 115             |                 | 56             |              | 56              |
| Position en HUF            | 6               |                 |                 |                 | 6              |              | 6               |
| Position en RON            |                 | (2)             |                 |                 | (2)            | (2)          |                 |
| Position en KRW            | 152             |                 |                 |                 | 152            |              | 152             |
| Position en MAD            | 11              |                 |                 |                 | 11             |              | 11              |
| Position en DKK            |                 | (28)            | 28              |                 |                |              |                 |
| Position en TRY            | 20              |                 |                 |                 | 20             |              | 20              |
| Position en SEK            |                 | (3)             | 4               |                 | 1              |              | 1               |
| Position en NOK            | 68              |                 |                 | (68)            |                |              |                 |
| Position en AUD            | 146             |                 |                 | (146)           |                |              |                 |
| Position en RUB            | 4               |                 |                 | (4)             |                |              |                 |
| <b>EXPOSITIONS TOTALES</b> | <b>1 833</b>    | <b>(911)</b>    | <b>1 108</b>    | <b>(1 474)</b>  | <b>556</b>     | <b>(2)</b>   | <b>558</b>      |

La position de change structurelle correspond à la valeur des titres de participations en devises détenus par RCI Banque SA. La position de change monétaire consolidée s'est maintenue tout l'exercice en dessous de la limite imposée par le Groupe Renault de 11M€.

Par conséquent, la sensibilité du résultat à une variation des taux de change n'est pas significative.

**NOTE 24 : INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS**

| En millions d'euros  | 12/2013      | 12/2012      |
|--|--------------|--------------|
| <b>Intérêts et produits assimilés</b>                                      | <b>2 228</b> | <b>2 289</b> |
| Opérations avec les établissements de crédit                               | 20           | 19           |
| Opérations avec la clientèle   | 1 563        | 1 581        |
| Opérations de location financière  | 535          | 577          |
| Intérêts courus et échus des instruments de couverture                     | 109          | 111          |
| Intérêts courus et échus des instruments financiers disponibles à la vente | 1            | 1            |
| <b>Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires</b>       | <b>(303)</b> | <b>(282)</b> |
| Opérations avec la clientèle   | (231)        | (214)        |
| Opérations de location financière  | (72)         | (68)         |
| <b>TOTAL DES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS (*)</b>                        | <b>1 925</b> | <b>2 007</b> |

(\*) Dont entreprises liées

538

585

La titrisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

**NOTE 25 : INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES**

| En millions d'euros                                    | 12/2013        | 12/2012        |
|--|----------------|----------------|
| Opérations avec les établissements de crédit           | (281)          | (297)          |
| Opérations avec la clientèle                           | (70)           | (27)           |
| Opérations de location financière                      | (1)            |                |
| Intérêts courus et échus des instruments de couverture | (37)           | (88)           |
| Charges sur dettes représentées par un titre           | (587)          | (584)          |
| Autres intérêts et charges assimilés                   | (25)           | (21)           |
| <b>TOTAL DES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS (*)</b>     | <b>(1 001)</b> | <b>(1 017)</b> |

(\*) Dont entreprises liées

(35)

(29)

**NOTE 26 : GAINS (PERTES) NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT**

| En millions d'euros  | 12/2013 | 12/2012    |
|--|---------|------------|
| <b>Gains (Pertes) nets sur instruments financiers</b>                              |         | <b>(3)</b> |
| Gains et pertes nets sur opérations de change                                      | (20)    | 20         |
| Gains et pertes nets sur les instruments dérivés classés en opé. de transaction    | 18      | (18)       |
| Gains et pertes nets sur titres participatifs évalués à la juste valeur            | (1)     |            |
| Couvertures de juste valeur : variation instruments de couverture                  | (202)   | 82         |
| Couvertures de juste valeur : variation éléments couverts                          | 205     | (87)       |
| <b>TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR</b> |         | <b>(3)</b> |

Les gains (ou pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat intègrent l'ajustement au titre du risque de crédit de -0,6M€ au 31 décembre 2013 se décomposant en un produit de +1,8M€ au titre de la DVA et une charge de -2,4M€ au titre de la CVA.

**NOTE 27 : GAINS (PERTES) NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

| En millions d'euros   | 12/2013   | 12/2012   |
|---|-----------|-----------|
| <b>Autres actifs financiers</b>   | <b>3</b>  | <b>11</b> |
| Dividendes reçus des titres de participation non consolidés                         | 3         | 13        |
| Variation des provisions pour dépréciation  |           | (2)       |
| <b>Écart de première consolidation</b>  | <b>13</b> |           |
| Écart de première consolidation   | 13        |           |
| <b>TOTAL GAINS (PERTES) NETS ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES</b> | <b>16</b> | <b>11</b> |

L'écart de première consolidation est de 13M€ au 31 décembre 2013, dont 12M€ suite à l'entrée de OOO RN Finance RUS (Russie) dans le périmètre de consolidation.



## NOTE 28 : PRODUITS (CHARGES) NETS DES AUTRES ACTIVITÉS

| En millions d'euros  | 12/2013      | 12/2012      |
|--|--------------|--------------|
| <b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>                     | <b>700</b>   | <b>670</b>   |
| Prestations accessoires aux contrats de financement                | 296          | 307          |
| Produits des activités de services                                 | 288          | 254          |
| Produits liés aux fins de contrats de location non-douteux         | 54           | 59           |
| <i>dont reprise de dépréciation des valeurs résiduelles</i>        | 5            | 6            |
| Opérations de location opérationnelle                              | 33           | 22           |
| Autres produits d'exploitation bancaire                            | 29           | 28           |
| <i>dont reprise de provisions pour risques bancaires</i>           | 4            | 5            |
| <b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>                      | <b>(450)</b> | <b>(453)</b> |
| Coûts des prestations accessoires aux contrats de financement      | (141)        | (143)        |
| Coûts des activités de services                                    | (144)        | (139)        |
| Charges liées aux fins de contrats de location non-douteux         | (46)         | (48)         |
| <i>dont dotation de dépréciation des valeurs résiduelles</i>       | (2)          | (4)          |
| Coûts de distribution non assimilables à des intérêts              | (74)         | (77)         |
| Opérations de location opérationnelle                              | (21)         | (16)         |
| Autres charges d'exploitation bancaire                             | (24)         | (30)         |
| <i>dont dotation aux provisions pour risques bancaires</i>         | (3)          | (10)         |
| <b>Autres produits et charges d'exploitation non bancaire</b>      | <b>22</b>    | <b>4</b>     |
| Autres produits d'exploitation non bancaire                        | 34           | 16           |
| Autres charges d'exploitation non bancaire                         | (12)         | (12)         |
| <b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITÉS (*)</b> | <b>272</b>   | <b>221</b>   |

(\*) Dont entreprises liées

(8)

(5)

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Les produits et les coûts des activités de services comprennent les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par les captives d'assurance du groupe.

### Produits nets de l'activité d'assurance

| En millions d'euros                                      | 12/2013    | 12/2012   |
|--|------------|-----------|
| Primes brutes émises                                     | 158        | 144       |
| Variation des provisions techniques                      | (31)       | (47)      |
| Sinistres payés  | (14)       | (10)      |
| Autres charges des prestations des contrats              | (1)        |           |
| Sinistres mis à la charge des réassureurs                | 6          | 4         |
| Charges et produits nets de cessions en réassurance      | (9)        | (5)       |
| <b>TOTAL DES PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE</b> | <b>109</b> | <b>86</b> |

**NOTE 29 : CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION ET DES EFFECTIFS**

| En millions d'euros                                   | 12/2013        | 12/2012        |
|---|----------------|----------------|
| <b>Frais de personnel</b>                             | <b>(218)</b>   | <b>(218)</b>   |
| Rémunération du personnel                             | (145)          | (147)          |
| Charges de retraites et assimilées                    | (15)           | (14)           |
| Autres charges sociales                               | (48)           | (45)           |
| Autres charges de personnel                           | (10)           | (12)           |
| <b>Autres frais administratifs</b>                    | <b>(158)</b>   | <b>(159)</b>   |
| Impôts et taxes hors IS                               | (26)           | (28)           |
| Loyers  | (14)           | (14)           |
| Autres frais administratifs                           | (118)          | (117)          |
| <b>TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (*)</b> | <b>(376)</b>   | <b>(377)</b>   |
| <i>(*) Dont entreprises liées</i>                     |                |                |
|   | (4)            | (2)            |
| <b>Effectif moyen en nombre</b>                       | <b>12/2013</b> | <b>12/2012</b> |
| Financements et services en France                    | 1 321          | 1 334          |
| Financements et services à l'étranger                 | 1 523          | 1 542          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>2 844</b>   | <b>2 876</b>   |

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel.

Conformément aux normes du Groupe Renault, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est classée en « Impôts et taxes hors IS ».

**NOTE 30 : COÛT DU RISQUE PAR CATÉGORIE DE CLIENTÈLE**

| En millions d'euros                               | 12/2013      | 12/2012     |
|---|--------------|-------------|
| <b>Coût du risque sur financement clientèle</b>   | <b>(81)</b>  | <b>(86)</b> |
| Dotations pour dépréciation                       | (193)        | (267)       |
| Reprises de dépréciation                          | 245          | 317         |
| Pertes sur créances irrécouvrables                | (150)        | (155)       |
| Récupérations sur créances amorties               | 17           | 19          |
| <b>Coût du risque sur financement des Réseaux</b> | <b>(17)</b>  | <b>(2)</b>  |
| Dotations pour dépréciation                       | (118)        | (94)        |
| Reprises de dépréciation                          | 119          | 103         |
| Pertes sur créances irrécouvrables                | (20)         | (12)        |
| Récupérations sur créances amorties               | 2            | 1           |
| <b>Coût du risque sur autres activités</b>        | <b>(4)</b>   | <b>(3)</b>  |
| Variation de la provision pour risques pays       | (3)          | (1)         |
| Variation des dépréciations des autres créances   | (1)          | (2)         |
| <b>TOTAL DU COÛT DU RISQUE</b>                    | <b>(102)</b> | <b>(91)</b> |

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

**NOTE 31 : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

| En millions d'euros                                  | 12/2013      | 12/2012      |
|--|--------------|--------------|
| <b>Impôts exigibles</b>                              | <b>(218)</b> | <b>(262)</b> |
| Impôts courants sur les bénéfices                    | (218)        | (262)        |
| <b>Impôts différés</b>                               | <b>(20)</b>  | <b>15</b>    |
| Impôts différés                                      | (20)         | 15           |
| <b>TOTAL DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b> | <b>(238)</b> | <b>(247)</b> |

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit-bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.

**Ventilation du solde net bilantiel des impôts différés**

| En millions d'euros   | 12/2013      | 12/2012      |
|---|--------------|--------------|
| ID sur dépréciations  | 66           | 135          |
| ID sur provisions et autres charges déductibles lors de leur paiement | 15           | 11           |
| ID sur déficits reportables   | 85           | 34           |
| ID sur autres actifs et passifs                                       | (21)         | (4)          |
| ID sur opérations de location   | (382)        | (381)        |
| ID sur immobilisations  |              | (1)          |
| Provisions sur impôts différés actif                                  | (6)          | (6)          |
| <b>TOTAL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU BILAN</b>                        | <b>(243)</b> | <b>(212)</b> |

**Rapprochement entre la charge réelle d'impôts comptabilisée et la charge théorique**

|  | 12/2013        | 12/2012        |
|--|----------------|----------------|
| <b>Taux d'impôt sur les bénéfices en vigueur en France</b>                         | <b>38,00 %</b> | <b>36,10 %</b> |
| Différentiel de taux d'imposition des entités françaises                           | 1,69 %         | 0,72 %         |
| Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères                           | -9,38 %        | -4,51 %        |
| Variation des provisions sur impôts différés actifs et pertes sur déficits fiscaux | 0,01 %         | -0,03 %        |
| Effet des entreprises associées et des coentreprises                               | -0,73 %        | -0,44 %        |
| Autres impacts   | 2,45 %         | 0,14 %         |
| <b>TAUX EFFECTIF D'IMPÔT</b>   | <b>32,04 %</b> | <b>31,98 %</b> |



### Impôts différés constatés sur les autres éléments du résultat global

| En millions d'euros                               | Var. 2013 des capitaux propres |      |      | Var. 2012 des capitaux propres |    |      |
|---|--------------------------------|------|------|--------------------------------|----|------|
|   | Avant IS                       | IS   | Net  | Avant IS                       | IS | Net  |
| Opérations de couverture de flux de trésorerie    | 34                             | (13) | 21   | (17)                           | 6  | (11) |
| Variation de JV des actifs disponibles à la vente |                                |      |      | 1                              |    | 1    |
| Écarts actuariels sur engagements de retraite     | 3                              | (1)  | 2    | (2)                            | 1  | (1)  |
| Différences de conversion                         | (82)                           |      | (82) | (5)                            |    | (5)  |
| Autres gains et pertes latents                    |                                |      |      | (1)                            |    | (1)  |



## 7. FILIALES ET SUCCURSALES DU GROUPE

### A) LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES ET DES SUCCURSALES À L'ÉTRANGER

|   | Pays         | Participation directe de RCI | Participation indirecte de RCI |   | Pourcentage d'intérêt |       |
|---|--------------|------------------------------|--------------------------------|---|-----------------------|-------|
|   |              |                              | %                              | Détenue par   | 2013                  | 2012  |
| <b>SOCIÉTÉ-MÈRE : RCI BANQUE S.A.</b>                             |              |                              |                                |   |                       |       |
| <b>Succursales de RCI Banque :</b>                                |              |                              |                                |   |                       |       |
| RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland                         | Allemagne    |                              |                                |   |                       |       |
| RCI Banque Sucursal Argentina                                     | Argentine    |                              |                                |   |                       |       |
| RCI Banque SA Niederlassung Osterreich                            | Autriche     |                              |                                |   |                       |       |
| RCI Banque S.A. Sucursal en España                                | Espagne      |                              |                                |   |                       |       |
| RCI Banque Sucursal Portugal                                      | Portugal     |                              |                                |   |                       |       |
| RCI Banque S.A. Bancna Podruznicna Ljubljana                      | Slovénie     |                              |                                |   |                       |       |
| RCI Banque Succursale Italiana                                    | Italie       |                              |                                |   |                       |       |
| RCI Banque Branch Ireland   | Irlande      |                              |                                |   |                       |       |
| Renault Finance Nordic, Bankfilial till RCI Banque S.A. Frankrike | Suède        |                              |                                |   |                       |       |
| RCI Banque Spółka Akcyjna Oddział w Polsce *                      | Pologne      |                              |                                |   |                       |       |
| <b>SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT</b>                             |              |                              |                                |   |                       |       |
| RCI Versicherungs Service GmbH                                    | Allemagne    | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| Rombo Compania Financiera S.A.                                    | Argentine    | 60                           |                                |   | 60                    | 60    |
| Courtage S.A.   | Argentine    | 95                           |                                |   | 95                    | 95    |
| RCI Financial Services SA   | Belgique     | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| AUTOFIN   | Belgique     | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| Administradora De Consorcio RCI Brasil Ltda.                      | Brésil       | 99,92                        | -                              |   | 99,92                 | 99,92 |
| Companhia de Arrendamento Mercantil RCI Brasil                    | Brésil       | -                            | 100                            | Companhia de Credito, Financiamento e Investimento RCI Brasil | 60,11                 | 60,11 |
| Companhia de Credito, Financiamento e Investimento RCI Brasil     | Brésil       | 60,11                        |                                |   | 60,11                 | 60,11 |
| Corretora de Seguros RCI Brasil S.A.                              | Brésil       | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| RCI Financial Service Korea Co, Ltd                               | Corée du sud | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| Overlease S.A.  | Espagne      | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| Diac S.A.   | France       | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| Diac Location S.A.  | France       | -                            | 100                            | Diac S.A.   | 100                   | 100   |
| SOGESMA   | France       | -                            | 100                            | Diac S.A.   | 100                   | 100   |
| RCI ZRT   | Hongrie      | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| ES Mobility SRL**   | Italie       | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| RCI Services Ltd  | Malte        | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| RCI Insurance Ltd   | Malte        |                              | 100                            | RCI Services Ltd  | 100                   | 100   |
| RCI Life Ltd  | Malte        |                              | 100                            | RCI Services Ltd  | 100                   | 100   |
| RCI Finance Maroc   | Maroc        | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| RDFM*   | Maroc        |                              | 100                            | RCI Finance Maroc   | 100                   | 100   |
| RCI Financial Services B.V.                                       | Pays-Bas     | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| RCI Leasing Polska  | Pologne      | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |
| RCI GEST - Instituição Financeira de Crédito, SA                  | Portugal     | 100                          |                                |   | 100                   | 100   |



|   | Pays        | Participation directe de RCI | Participation indirecte de RCI |  | Pourcentage d'intérêt |       |
|---|-------------|------------------------------|--------------------------------|--|-----------------------|-------|
|   |             |                              | %                              | Détenue par                                      | 2013                  | 2012  |
| RCI GEST SEGUROS – Mediadores de Seguros, Lda | Portugal    | -                            | 100                            | RCI GEST - Instituição Financeira de Crédito, SA | 100                   | 100   |
| RCI Finance CZ s.r.o.                         | R. Tchèque  | 100                          |                                |  | 100                   | 100   |
| RCI Financial Services s.r.o.                 | R. Tchèque  | 50                           |                                |  | 50                    | 50    |
| RCI Finantare Romania                         | Roumanie    | 100                          |                                |  | 100                   | 100   |
| RCI Broker De Asigurare S.R.L.                | Roumanie    |                              | 100                            | RCI Finantare Romania                            | 100                   | 100   |
| RCI Leasing Romania IFN S.A.                  | Roumanie    | 100                          |                                |  | 100                   | 100   |
| RCI Financial Services Ltd                    | Royaume-Uni | 100                          |                                |  | 100                   | 100   |
| OOO RN FINANCE RUS*                           | Russie      | 100                          |                                |  | 100                   |       |
| RCI Finance S.A.                              | Suisse      | 100                          |                                |  | 100                   | 100   |
| <b>SPV</b>                                    |             |                              |                                |  |                       |       |
| FCT Cars Alliance Auto Loans Germany          | Allemagne   |                              | (cf. note 12)                  | RCI Banque Niederlassung                         |                       |       |
| FCT Cars Alliance Auto Loans Germany V2013-1  | Allemagne   |                              | (cf. note 12)                  | RCI Banque Niederlassung                         |                       |       |
| FCT Cars Alliance Auto Leases Germany         | Allemagne   |                              |                                | RCI Banque Niederlassung                         |                       |       |
| SPV DFP Rhombus SA                            | Allemagne   |                              |                                | RCI Banque Niederlassung                         |                       |       |
| FCT Cars Alliance DFP France                  | France      |                              | (cf. note 12)                  | Diac S.A.  |                       |       |
| Cars Alliance Auto Loans France FCT Master    | France      |                              | (cf. note 12)                  | Diac S.A.  |                       |       |
| Cars Alliance Auto Loans France F 2012-1      | France      |                              | (cf. note 12)                  | Diac S.A.  |                       |       |
| Cars Alliance Auto Loans France V 2012-1      | France      |                              | (cf. note 12)                  | Diac S.A.  |                       |       |
| Cars Alliance Warehouse Italy SRL             | Italie      |                              | (cf. note 12)                  | RCI Banque Succursale Italiana                   |                       |       |
| Cars Alliance Funding Italy SRL               | Italie      |                              |                                | RCI Banque Succursale Italiana                   |                       |       |
| SPV Cars Alliance Auto Loans UK               | Royaume-Uni |                              |                                | RCI Financial Services Ltd                       |                       |       |
| <b>SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>          |             |                              |                                |  |                       |       |
| Orfin Finansman Anonim Sirketi*               | Turquie     | 50                           |                                |  | 50                    |       |
| Renault Crédit Car                            | Belgique    |                              | 50,10                          | AUTOFIN  | 50,10                 | 50,10 |

\* Entités entrées dans le périmètre en 2013

\*\* Entités entrées dans le périmètre en 2012



**B) FILIALES DANS LESQUELLES LES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE SONT SIGNIFICATIVES**

Le tableau ci-dessous récapitule les informations relatives aux sociétés du groupe RCI Banque ayant des intérêts minoritaires significatifs, avant élimination intra-groupe :

| En millions d'euros - 31/12/2013   | Rombo<br>Compania<br>Financiera | Cia de<br>Arrendamento<br>Mercantil<br>RCI Brasil | CFI<br>RCI Brasil |
|--|---------------------------------|---|-------------------|
| Pays d'implantation  | Argentine                       | Brésil  | Brésil            |
| Pourcentage d'intérêts détenu par les participations ne donnant pas le contrôle <sup>(1)</sup> | 40,00 %                         | 39,89 %   | 39,89 %           |
| Pourcentage de droits de vote des participations ne donnant pas le contrôle                    | 40,00%                          | 39,89%  | 39,89 %           |
| Résultat net - Part des participations ne donnant pas le contrôle                              | 8                               | 11  | 17                |
| Capitaux propres - Part des participations ne donnant pas le contrôle                          | 0                               | 0   | 0                 |
| Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (actionnaires minoritaires)    |                                 |   | 11                |
| Prêts et créances aux établissement de crédit  | 4                               | 3   | 170               |
| Encours nets de crédit et de location financière   | 325                             | 394   | 2 307             |
| Autres Actifs  | 2                               | 13  | 217               |
| <b>Total Actif</b>   | <b>331</b>                      | <b>410</b>  | <b>2 693</b>      |
| Dettes sur établissement de crédit & clientèle et dettes représentées par un titre             | 266                             | 139   | 2 322             |
| Autres Passifs   | 14                              | 54  | 53                |
| Situation nette  | 51                              | 217   | 318               |
| <b>Total Passif</b>  | <b>331</b>                      | <b>410</b>  | <b>2 693</b>      |
| Produit Net Bancaire   | 41                              | 54  | 103               |
| Résultat net   | 20                              | 28  | 41                |
| Autres éléments du résultat global   | 1                               |   | 6                 |
| <b>Résultat global</b>   | <b>21</b>                       | <b>28</b>   | <b>47</b>         |
| Flux de trésorerie des opérations d' exploitation  | 1                               | (2)   | (102)             |
| Flux de trésorerie liés aux financements   |                                 |   | 27                |
| Flux de trésorerie liés aux investissements  |                                 |   |                   |
| <b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>             | <b>1</b>                        | <b>(2)</b>  | <b>(75)</b>       |

(1) Les pourcentages de droits de vote sont identiques.

(2) Le montant de la dette au titre des *puts* sur minoritaires pour ces deux entités brésiliennes, CAM RCI Brasil et CFI RCI Brasil, est classé en «Autres dettes» pour un montant de 179 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 184 millions d'euros au 31 décembre 2012.

(3) Le montant de la dette au titre des *puts* sur minoritaires pour ROMBO Compania Financiera est classé en «Autres dettes» pour un montant de 25 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 23 millions d'euros au 31 décembre 2012



| En millions d'euros - 31/12/2012   | Rombo<br>Compania<br>Financiera | Cia de<br>Arrendamento<br>Mercantil<br>RCI Brasil | CFI<br>RCI Brasil |
|--|---------------------------------|---|-------------------|
| Pays d'implantation  | Argentine                       | Brésil  | Brésil            |
| Pourcentage d'intérêts détenu par les participations ne donnant pas le contrôle <sup>(1)</sup> | 40,00 %                         | 39,89 %   | 39,89 %           |
| Pourcentage de droits de vote des participations ne donnant pas le contrôle                    | 40,00 %                         | 39,89 %   | 39,89 %           |
| Résultat net - Part des participations ne donnant pas le contrôle                              | 7                               | 13  | 15                |
| Capitaux propres - Part des participations ne donnant pas le contrôle                          | 0                               | 0   | 0                 |
| Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle (actionnaires minoritaires)    |                                 | 6   | 2                 |
| Prêts et créances aux établissements de crédit   | 3                               | 3   | 290               |
| Encours nets de crédit et de location financière   | 304                             | 536   | 2 043             |
| Autres Actifs  | 3                               | 10  | 245               |
| <b>Total Actif</b>   | <b>310</b>                      | <b>549</b>  | <b>2 579</b>      |
| Dettes sur établissement de crédit & clientèle et dettes représentées par un titre             | 250                             | 268   | 2 177             |
| Autres Passifs   | 14                              | 48  | 40                |
| Situation nette  | 47                              | 232   | 362               |
| <b>Total Passif</b>  | <b>310</b>                      | <b>549</b>  | <b>2 579</b>      |
| Produit Net Bancaire   | 34                              | 64  | 90                |
| Résultat net   | 16                              | 33  | 37                |
| Autres éléments du résultat global   |                                 |   | (2)               |
| <b>Résultat global</b>   | <b>16</b>                       | <b>33</b>   | <b>36</b>         |
| Flux de trésorerie des opérations d'exploitation   | (1)                             | (15)  | (2)               |
| Flux de trésorerie liés aux financements   |                                 | 15  | (204)             |
| Flux de trésorerie liés aux investissements  |                                 |   | 211               |
| <b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>             | <b>(1)</b>                      | <b>0</b>  | <b>5</b>          |

(1) Les pourcentages de droits de vote sont identiques.

(2) Le montant de la dette au titre des *puts* sur minoritaires pour ces deux entités brésiliennes, CAM RCI Brasil et CFI RCI Brasil, est classé en «Autres dettes» pour un montant de 179 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 184 millions d'euros au 31 décembre 2012.

(3) Le montant de la dette au titre des *puts* sur minoritaires pour ROMBO Compania Financiera est classé en «Autres dettes» pour un montant de 25 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 23 millions d'euros au 31 décembre 2012.

### C) RESTRICTIONS IMPORTANTES

Le groupe n'a pas de restrictions importantes sur sa capacité à accéder ou utiliser ses actifs et régler ses passifs autres que celles résultant du cadre réglementaire dans lequel les filiales opèrent. Les autorités de supervision locales peuvent exiger des filiales bancaires de garder un certain niveau de capital et de liquidités, de limiter leur exposition à d'autres parties du groupe et de se conformer à d'autres ratios.



## ANNEXE 1 : ACTIVITÉ DU GROUPE

| En millions d'euros                  | Année       | Encours nets à fin décembre <sup>(1)</sup> | Dont réseaux à fin décembre |
|--------------------------------------|-------------|--|-----------------------------|
| <b>Europe</b>                        | <b>2013</b> | <b>21 395</b>                              | <b>6 475</b>                |
|                                      | 2012        | 21 144                                     | 6 105                       |
| dont Allemagne                       | <b>2013</b> | <b>3 710</b>                               | <b>992</b>                  |
|                                      | 2012        | 3 800                                      | 995                         |
| dont Espagne                         | <b>2013</b> | <b>1 673</b>                               | <b>458</b>                  |
|                                      | 2012        | 1 658                                      | 497                         |
| dont France                          | <b>2013</b> | <b>9 023</b>                               | <b>2 757</b>                |
|                                      | 2012        | 9 029                                      | 2 554                       |
| dont Italie                          | <b>2013</b> | <b>2 340</b>                               | <b>639</b>                  |
|                                      | 2012        | 2 240                                      | 603                         |
| dont Royaume-Uni                     | <b>2013</b> | <b>2 295</b>                               | <b>568</b>                  |
|                                      | 2012        | 1 882                                      | 415                         |
| dont Autres pays <sup>(2)</sup>      | <b>2013</b> | <b>2 355</b>                               | <b>1 062</b>                |
|                                      | 2012        | 2 536                                      | 1 041                       |
| <b>Asie Pacifique - Corée du Sud</b> | <b>2013</b> | <b>954</b>                                 | <b>8</b>                    |
|                                      | 2012        | 1 213                                      | 12                          |
| <b>Amérique</b>                      | <b>2013</b> | <b>3 170</b>                               | <b>1 022</b>                |
|                                      | 2012        | 3 055                                      | 963                         |
| dont Brésil                          | <b>2013</b> | <b>2 660</b>                               | <b>807</b>                  |
|                                      | 2012        | 2 571                                      | 783                         |
| dont Argentine                       | <b>2013</b> | <b>511</b>                                 | <b>216</b>                  |
|                                      | 2012        | 484  | 180                         |
| <b>Euromed - Afrique</b>             | <b>2013</b> | <b>375</b>                                 | <b>71</b>                   |
|                                      | 2012        | 323  | 62                          |
| <b>TOTAL GROUPE RCI BANQUE</b>       | <b>2013</b> | <b>25 894</b>                              | <b>7 576</b>                |
|                                      | 2012        | 25 736                                     | 7 140                       |

(1) hors opérations de location opérationnelle

(2) Belgique, Pays-Bas, Suisse, Autriche, Portugal, Pays Nordiques, Pologne, République Tchèque, Hongrie, Slovénie, Irlande.

Les produits provenant des clients externes sont affectés aux différents pays en fonction du pays d'appartenance de chacune des entités. En effet, chaque entité n'enregistre que des produits provenant de clients résidents dans le même pays que l'entité.



## ANNEXE 2 : LES RISQUES FINANCIERS

Les opérations sur instruments financiers réalisées par le holding RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

**RCI Banque poursuit ses objectifs à travers deux stratégies principales :**

- elle émet sous son nom les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale des filiales consolidées du groupe (émission de ressources interbancaires, titres de créances et obligataires, titrisations, négociation de lignes de crédit confirmées) et procède aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe ;
- elle gère et minimise l'exposition aux risques financiers liés à l'activité Clientèle des filiales de financement des ventes, par l'utilisation des *swaps* de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

Le périmètre de la politique financière s'étend à l'ensemble des filiales financières consolidées du groupe RCI Banque, y compris les filiales dont le refinancement n'est pas centralisé. Le refinancement des filiales situées dans un pays hors zone euro dont le risque de transfert et convertibilité est jugé matériel par RCI Banque est généralement réalisé localement afin de limiter tout risque « transfrontière ». Ces filiales sont également soumises aux mêmes exigences de suivi des risques financiers que les autres filiales du groupe : respect des limites de risque de taux, suivi du risque de liquidité, gestion prudente du risque de change, limitation du risque de contrepartie et suivi spécifique par le biais d'un comité financier dédié et d'un *reporting ad hoc*.

### L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif spécifique de contrôle des risques de marché s'inscrit dans le cadre du dispositif global de contrôle interne du groupe RCI Banque, selon des normes validées par l'actionnaire Renault. La gestion des risques de marché (risque global de taux, de liquidité et de change) et le respect des limites qui s'y rapportent sont assurés, pour l'ensemble du périmètre groupe RCI Banque, par la Direction Financement et Trésorerie de RCI Banque. Le système des limites qui encadre le dispositif est validé par l'actionnaire et périodiquement actualisé.

Une liste des produits autorisés, validée par le comité financier de RCI Banque, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisées au titre de la gestion des risques de marché.

## LA GESTION DES RISQUES GLOBAUX DE TAUX D'INTÉRÊT, DE CHANGE, DE CONTREPARTIE ET DE LIQUIDITÉ

### RISQUE DE TAUX

Dans le cas de RCI Banque, le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation des taux sur la marge brute financière future. L'objectif du groupe RCI Banque est de limiter au maximum ce risque afin de protéger sa marge commerciale. Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale.

Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le comité financier, déclinaison individuelle d'une partie de la limite accordée par Renault au groupe RCI Banque.

|  |   |
|--|---|
| Limite centrale de refinancement :                                   | 22 M€ (depuis le 15 octobre 2013, 20 M€ précédemment) |
| Limite des filiales de financement des ventes :                      | 11 M€ (depuis le 15 octobre 2013, 10 M€ précédemment) |
| Non Alloués :  | 2 M€  |
| Total limite de sensibilité en M€ accordé par Renault à RCI Banque : | 35 M€ (depuis le 15 octobre 2013, 30 M€ précédemment) |

La sensibilité ainsi définie consiste à mesurer à un « instant t » l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur de marché des flux du bilan d'une entité. La valeur de marché est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux de marché à « l'instant t ». Le scénario privilégié par le groupe RCI Banque est un calcul de sensibilité à une hausse uniforme de 100 bp des taux d'intérêts sur l'ensemble des maturités. Le calcul est basé sur des GAP actif et passif moyens mensuels.

Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (remboursements anticipés, etc.), complétés d'hypothèses sur certains agrégats (fonds propres, etc.). Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (centrale de refinancement, filiales de financement des ventes françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé groupe RCI Banque. Le suivi est réalisé par le Service des Risques Financiers rattaché au Département Contrôle Permanent.

La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour, et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose.



Le résultat des contrôles fait l'objet d'un *reporting* mensuel au comité financier qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

En 2013, la sensibilité globale au risque de taux de RCI Banque s'est maintenue en dessous de la limite fixée par le groupe (30M€ jusqu'au 15 octobre 2013, 35M€ depuis).

Au 31 décembre 2013, une hausse des taux de 100 points aurait un impact de :

- 0,7M€ en EUR,
- +0,6M€ en CHF,
- +0,5M€ en GBP,
- +0,4M€ en KRW,
- +0,7M€ en MAD.

La somme des valeurs absolues des sensibilités dans chaque devise s'élève à 3,87M€.

**L'analyse du risque structurel de taux fait ressortir les points suivants :**

- *Filiales de financement de ventes*

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre un et soixante-douze mois.

Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure. Ils sont adossés en macro-couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel.

Dans les filiales où la ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des *swaps* de taux d'intérêt de macro-couverture.

- *Centrale de refinancement*

L'activité principale de RCI Holding est d'assurer le refinancement des filiales commerciales du groupe.

Les encours des filiales de financement des ventes sont adossés à des ressources à taux fixe, pour certaines micro-couvertes par des *swaps* de taux d'intérêt, et à des ressources à taux variables.

Des opérations de macro-couverture réalisées sous la forme de *swaps* de taux d'intérêt, permettent de maintenir la sensibilité du *holding* de refinancement sous la limite de 22M€ (depuis le 15 octobre 2013, 20M€ précédemment).

Ces *swaps* ainsi que les titres disponibles à la vente sont valorisés en juste valeur par les réserves conformément aux normes IFRS.

**Des tests sont réalisés mensuellement afin de vérifier :**

- l'efficacité de la couverture des ressources à taux fixes par les *swaps* d'intérêts les micro-couvrant ;
- la pertinence des opérations de macro-couverture, en confrontant celles-ci aux ressources à taux variable.

Ces données sont calculées sur la base de scénarios simplifiés, en partant de l'hypothèse que toutes les positions courent jusqu'à leur maturité et qu'elles ne sont pas réajustées pour tenir compte des nouvelles conditions de marché. La sensibilité des réserves à une variation des taux d'intérêts exposée ci-dessus ne saurait aucunement être représentative d'un impact sur les résultats futurs.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

RCI Banque se doit de disposer à tout moment de ressources financières suffisantes pour assurer la pérennité de son activité et son développement.

À cette fin, RCI Banque s'impose des normes internes strictes.

**Trois indicateurs sont suivis mensuellement en comité financier :**

- *Le nombre de jours de liquidité*

Un *stress-scenario* permet de calculer le nombre de jours pendant lesquels le groupe RCI Banque peut, sans aucun recours supplémentaire au marché, disposer d'un montant de liquidités suffisant à la couverture de son activité passée et prévisionnelle.

Ce chiffre est donné par le calcul d'impasses de liquidité tenant compte, d'une part des ressources émises, des lignes bancaires bilatérales confirmées non utilisées, du potentiel éligible aux opérations de politique monétaire du Système européen de banques centrales (SEBC) et de la position de trésorerie et, d'autre part, des actifs commerciaux et financiers existants et des prévisions d'activité.

- *La liquidité intrinsèque*

La liquidité intrinsèque correspond à la réserve de liquidité de RCI Banque sans les accords de crédit confirmés. Elle recouvre le cash disponible, les actifs hautement liquides sur le marché et les actifs éligibles et disponibles à la BCE après décote. L'indicateur du nombre de jours de liquidité intrinsèque mesure le nombre de jours pendant lesquels RCI Banque peut exercer son activité sans utilisation des lignes bancaires bilatérales confirmées et sans accès aux marchés.

- *Les sécurités disponibles*

Les sécurités disponibles sont les sources de liquidité d'urgence, utilisables par RCI Banque en cas de besoin. Elles se composent de lignes bancaires bilatérales confirmées, de collatéraux mobilisables et cessibles éligibles au refinancement Banque Centrale, d'actifs financiers à court terme et d'actifs liquides.

- Pour atteindre ses objectifs, RCI Banque dispose au 31 décembre 2013 de 4 104M€ de lignes bancaires confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de



2549M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque de France (montant après application des décotes et hors créances mobilisées à la date de clôture).

- Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés entretient des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.

### LE RISQUE DE CHANGE

- Très faible historiquement, la position de change de RCI Banque S.A., centrale de refinancement, s'est maintenue en dessous de 3M€ tout au long de l'année.
- Aucune position n'est admise dans le cadre de la gestion du refinancement : la salle des marchés assure à cet égard la couverture systématique de la totalité des flux concernés. Les filiales de financement des ventes ont l'obligation de se refinancer dans leur propre devise et ne sont donc pas exposées. Par exception, une limite de 2,5M€ a été allouée à la Roumanie, 0,5M€ à la Hongrie et 0,1M€ à la Corée du Sud, filiales où les activités de financement des ventes et le refinancement associé sont multidevises. Une limite de 8 M€ a également été allouée à la Russie, qui place ses excédents de trésorerie en euro. La limite globale du groupe RCI Banque accordée par l'actionnaire Renault est de 17M€.
- Des positions résiduelles et temporaires en devises, liées aux décalages de flux inhérents à la gestion d'une trésorerie multidevises, peuvent toutefois subsister. Ces positions éventuelles font l'objet d'un suivi quotidien et obéissent au même souci de couverture.
- Toute autre opération de change (notamment au titre de l'anticipation de la couverture des dividendes prévisionnels) ne peut être initiée que sur décision du directeur de la Direction Financements et Trésorerie.

Au 31 décembre 2013, la position de change consolidée du groupe RCI Banque atteint 0,7M€.

### LE RISQUE DE COUNTERPARTIE

La gestion du risque de contrepartie est assurée par un dispositif de limites définies par RCI Banque, puis validées par Renault dans le cadre de la consolidation des risques de contrepartie au niveau du groupe. Le respect de ces limites est suivi quotidiennement. L'ensemble des résultats des contrôles est communiqué mensuellement au comité financier RCI Banque et intégré au suivi consolidé du risque de contrepartie du Groupe Renault.

Les contreparties sur opérations de marché sont choisies parmi les intervenants bancaires des marchés français et internationaux. Les limites sont attribuées en fonction d'un

système de notation interne en vigueur pour l'ensemble du Groupe Renault.

Les excédents de liquidité temporaires sont principalement placés exclusivement en dépôts bancaires à très court terme, et à la Banque Centrale. Les engagements sur les produits dérivés sont pondérés par des coefficients plus conservateurs que ceux recommandés par la réglementation. Le risque de règlement/livraison sur opérations de change fait l'objet d'un suivi et de limites spécifiques.

Les garanties bancaires reçues font l'objet d'un suivi spécifique. Selon la méthode « *mark to market positif + add on* », l'équivalent risque de contrepartie s'élève à 249M€ au 31 décembre 2013 contre 439M€ au 31 décembre 2012. Selon la méthode forfaitaire, il s'élève à 1 103M€ au 31 décembre 2013 contre 1 192M€ au 31 décembre 2012.

Ces montants ne concernent que des établissements de crédit. Ils ont été déterminés sans prendre en compte les accords de compensation conformément à la méthodologie décrite ci-dessous. L'exposition relative au risque de contrepartie est suivie selon deux méthodes.

Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur une méthode forfaitaire interne. Il tient compte, en outre, du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée conjointement avec l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau des fonds propres, ratio de solvabilité financière, notations long terme et court terme par les agences de rating, appréciation qualitative de la contrepartie.

La méthode forfaitaire est également employée pour mesurer le risque global de contrepartie encouru sur l'ensemble des produits dérivés contractés par le groupe RCI Banque. Elle est fondée sur des coefficients de pondération.

Ces coefficients de pondération sont liés au type d'instruments et à la durée de l'opération.

Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres,

| Durée résiduelle  | Coefficient Taux<br>(en % du nominal) | Durée initiale    | Coefficient Change<br>(en % du nominal) |
|-------------------|---------------------------------------|-------------------|---|
| Entre 0 et 1 an   | 2 %                                   | Entre 0 et 1 an   | 6 %                                     |
| Entre 1 et 2 ans  | 5 %                                   | Entre 1 et 2 ans  | 18 %                                    |
| Entre 2 et 3 ans  | 8 %                                   | Entre 2 et 3 ans  | 22 %                                    |
| Entre 3 et 4 ans  | 11 %                                  | Entre 3 et 4 ans  | 26 %                                    |
| Entre 4 et 5 ans  | 14 %                                  | Entre 4 et 5 ans  | 30 %                                    |
| Entre 5 et 6 ans  | 17 %                                  | Entre 5 et 6 ans  | 34 %                                    |
| Entre 6 et 7 ans  | 20 %                                  | Entre 6 et 7 ans  | 38 %                                    |
| Entre 7 et 8 ans  | 23 %                                  | Entre 7 et 8 ans  | 42 %                                    |
| Entre 8 et 9 ans  | 26 %                                  | Entre 8 et 9 ans  | 46 %                                    |
| Entre 9 et 10 ans | 29 %                                  | Entre 9 et 10 ans | 50 %                                    |



ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie.

Un suivi global en méthode « *mark to market positif + add-on* » est également réalisé.

Il est fondé sur la méthode réglementaire dite des grands risques. Pour les dépôts et excédents de trésorerie en compte courant, l'exposition est comptabilisée sur la base du montant

nominal. Pour les produits dérivés (taux et change), celle-ci est calculée comme la somme des pertes potentielles, calculées sur la base de la valeur de remplacement des contrats réalisés avec la contrepartie sans compensation avec les gains potentiels, augmentée d'un *add-on* représentant le risque potentiel futur. Ce risque potentiel futur est déterminé par la réglementation bancaire française (Arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement article 267-3) comme suit :

| Durée résiduelle       | Contrats sur taux d'intérêts<br>(en % du nominal) | Contrats sur taux de change<br>et sur l'or (en % du nominal) |
|------------------------|---|--|
| < = 1 an               | 0 %   | 1 %  |
| 1 an < durée < = 5 ans | 0,50 %  | 5 %  |
| > 5 ans                | 1,50 %  | 7,50 %   |



LA SÉCURITÉ  
FINANCIÈRE





# LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle - BP 136  
92524 Neuilly-sur-Seine CEDEX  
S.A. au capital de € 1 723 040

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

### ERNST & YOUNG Audit

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

## RCI BANQUE

Exercice clos le 31 décembre 2013

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société RCI Banque.**

### Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société RCI Banque et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du *Code de commerce*, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du *Code de commerce* au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du *Code de commerce* relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du *Code de commerce*, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du *Code de commerce*.

### Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du *Code de commerce*.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 20 février 2014.

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

DELOITTE & ASSOCIÉS  
Charlotte Vandeputte

ERNST & YOUNG Audit  
Bernard Heller



## RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Le dispositif de contrôle interne du groupe RCI Banque est structuré conformément à la réglementation bancaire et financière (CRBF 97-02).

Il a pour principal objectif de :

- préserver le patrimoine et les actifs de l'entreprise ;
- maîtriser l'activité en limitant les aléas et en anticipant les écarts ;
- s'assurer du respect du cadre législatif et réglementaire ;
- informer les organes dirigeants et le conseil d'administration des risques et de leur niveau de maîtrise ;
- produire des informations comptables et financières fiables et sincères.

Le dispositif mis en place vise à réduire la probabilité de survenance des risques encourus par l'entreprise, par la mise en œuvre de plans d'action et de prévention appropriés.

Le présent rapport aborde successivement :

- l'environnement général de contrôle et le cadre de pilotage du groupe RCI Banque ;
- l'organisation spécifique qui préside à l'élaboration de l'information financière et comptable.

Il a été préparé par les directions concernées (Secrétariat général et filière Risques, Direction comptabilité et contrôle de la performance) et a fait l'objet d'un examen et d'une approbation par le Conseil d'administration lors de sa séance du 4 février 2014.

### L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL DE CONTRÔLE ET LE CADRE DE PILOTAGE DU GROUPE RCI BANQUE

#### I.1 / L'ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL DE CONTRÔLE

##### I.1.1 Une organisation appropriée

L'organisation du groupe RCI Banque, mise en place en 2010, a pour objectif de renforcer l'action commerciale et les opérations avec les clients et de donner aux fonctions support une vocation plus globale. Cette organisation renforce le système de pilotage basé sur une double structure :

La ligne hiérarchique

- le Comité exécutif du groupe RCI Banque, organe de Direction générale du groupe, oriente la politique et la stratégie de RCI Banque,
- les Comités de direction assurent le relais du Comité exécutif dans la mise en œuvre des opérations nécessaires à l'atteinte des objectifs.

##### La ligne fonctionnelle

Elle est exercée par les Directions métiers et activités qui jouent un rôle de « père technique » aux fins suivantes :

- définir les politiques spécifiques et les règles de fonctionnement (système d'information, ressources humaines, politique financière, gestion des risques de crédit, etc.) ;
- accompagner les Directions opérationnelles et contrôler la correcte mise en œuvre par ces dernières des politiques définies.

Le groupe dispose par ailleurs d'une cartographie normalisée et standardisée de l'ensemble des processus de l'entreprise.

##### I.1.2 Des processus prévision et reporting

Sur la base des objectifs et directives fixés par la Direction générale et de données prévisionnelles d'environnement économique (macro économie et parités, taux de refinancement, marchés constructeurs automobiles), chacune des entités du groupe établit annuellement une prévision constituée par :

- une projection chiffrée de ses indicateurs commerciaux et financiers ;
- un plan d'action pour remplir sa contribution aux objectifs.

Cet exercice est complété tous les trois ans par la construction d'un plan au niveau de chacune des entités et du Groupe.

La consolidation par le groupe de ces travaux permet de vérifier la cohérence des résultats financiers issus du plan avec les objectifs de rentabilité et de structure financière fixés par la Direction générale et de définir les actions correctrices, si nécessaire, dans le cadre de reprévisions.

Les processus de reprévisions et de reporting reposent sur des règles et des outils qui permettent la remontée d'informations fiables et utiles ainsi que leur répartition par activité (Clientèles, Réseaux) et par marques (Renault, Renault Samsung Motors, Dacia, Nissan et Infiniti).

##### I.1.3 Des responsabilités et des délégations de pouvoirs clairement définies

Un système de délégations de pouvoirs a été mis en place et contribue à la maîtrise du déploiement des politiques du groupe au niveau des opérations élémentaires. Les domaines de responsabilité et de délégation sont fixés par des :

Définitions de fonctions

L'organisation du groupe est définie par un organigramme formalisé. Chaque niveau de l'organigramme fait l'objet de définitions de responsabilités destinées à préciser le périmètre et la portée des responsabilités de chacun au travers de définitions de fonctions.



### Délégations de pouvoirs

Le dispositif de décision au sein du groupe RCI Banque repose sur un système de délégation décliné à partir des pouvoirs du président dans le but de répondre à un double objectif :

- faciliter la responsabilisation des opérationnels au plus près du terrain ;
- s'assurer que la maîtrise des engagements est exercée au bon niveau.

Il fixe précisément les domaines et le niveau des décisions pouvant être prises par les opérationnels et constitue ainsi un référentiel dont l'application peut être vérifiée *a posteriori* par les acteurs du contrôle interne de deuxième et troisième niveaux. Les circuits d'avis et de validation assurent la prise de décision d'engagement et d'investissement à un niveau adéquat.

Le groupe dispose de quatre formulaires de prise de décision : NRI (note de règlement intérieur), ND (note de décision), NVM (note de validation métier) et CPI (contrat de projet d'investissement).

Le dispositif inclut un système de limites encadrant notamment les risques financiers et de crédit, validé par l'actionnaire et périodiquement réactualisé par des notes de règlement intérieur (NRI).

### 1.1.4 Des procédures ou modes opératoires

En application de la réglementation CRBF 97-02, le groupe RCI Banque s'est doté d'un dispositif général de procédures. Les procédures des filiales et du groupe sont élaborées sur la base d'un document de référence (la procédure des procédures).

Tous les collaborateurs du groupe accèdent aux procédures applicables les concernant *via* un outil de consultation, de gestion et de mise à jour.

Les principaux processus de RCI Banque (acceptation, recouvrement/contentieux, refinancement, sécurité des systèmes, sécurité des actifs physiques, suivi des risques, comptabilité, etc.) sont couverts par des procédures qui reposent notamment sur les principes de délégations de pouvoir et de séparation des tâches.

Le dispositif de contrôle de conformité est assuré par :

- une procédure-cadre du contrôle de la conformité, déclinée en procédure locale par chaque filiale, comportant les modalités d'approbation des nouveaux produits, le circuit et les responsables de la veille réglementaire, l'intégration des risques de non-conformité dans le dispositif de gestion des risques opérationnels, la mise en place d'un dispositif d'alerte professionnelle et une procédure-cadre de gestion des prestations externalisées ;

- un comité de conformité qui se réunit chaque trimestre, dans la continuité des comités de contrôle interne et des comités de risques opérationnels, et au cours duquel le contrôleur interne présente les évolutions réglementaires à venir, les actions à mettre en œuvre et celles en cours de réalisation.

## I.2 / LE CADRE GÉNÉRAL DE PILOTAGE

RCI Banque est dotée d'un dispositif de contrôle interne qui vise à recenser, analyser et piloter les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société.

### I.2.1 La charte de contrôle interne

Le comité contrôle interne groupe a validé le cadre général du dispositif de contrôle interne de RCI Banque défini dans la charte de contrôle interne.

Cette charte définit le dispositif cible applicable à l'ensemble du groupe et précise notamment :

- le dispositif général de pilotage du contrôle interne ;
- les dispositifs locaux des filiales, succursales et joint-ventures ;
- les dispositifs spécifiques des différents domaines fonctionnels.

Le système global de contrôle interne du groupe RCI Banque comprend deux types de contrôles et trois niveaux d'intervention :

#### • Le contrôle permanent

##### - De premier niveau

Il est constitué par les dispositifs d'autocontrôle de chaque direction et de chaque implantation géographique. Ces entités ont notamment en charge, pour leur domaine respectif d'activité, d'appliquer les procédures existantes et d'effectuer tous les contrôles prévus par ces dernières. Le contrôle de premier niveau est essentiellement opérationnel et donc réalisé par des propriétaires de processus qui ont été formés à cet effet. Ce contrôle de premier niveau couvre les principaux risques.

##### - De deuxième niveau

Ce niveau de contrôle est piloté par le département du Contrôle Permanent et animé par les contrôleurs internes locaux. Il bénéficie de dispositifs spécifiques pilotés par une équipe indépendante des unités opérationnelles et exerçant des contrôles permanents sur la régularité et la conformité des opérations.

#### • Le contrôle périodique ou contrôle de troisième niveau

Il est exercé par des organes de contrôle indépendants (autorités de tutelle, cabinets indépendants mandatés, etc.), ainsi que par le département Audit et Contrôle périodique du groupe RCI Banque qui met en œuvre le plan d'audit annuel en exerçant un contrôle sur la conformité des opérations, le respect des procédures, le niveau de risque effectivement encouru, l'efficacité et le caractère approprié du dispositif de contrôle permanent.



## 1.2.2 La gestion des risques

La filière Risques, les risques financiers et de crédit et leur mode de gestion et de contrôle, déclinés à partir des principes d'organisation sus-mentionnés, sont détaillés dans les extraits des sections « Les Risques » du Rapport d'activité.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par le groupe RCI Banque comprend les outils suivants :

- **La cartographie des risques opérationnels**

Déployée dans toutes les filiales consolidées du groupe RCI Banque, elle identifie les risques opérationnels majeurs qui sont gérés et inspectés périodiquement. Cette cartographie des risques opérationnels fait l'objet d'une mise à jour annuelle par les Directions métiers et d'une évaluation par les propriétaires des processus.

- **La base de collecte des incidents**

Elle permet de collecter les données relatives aux incidents de risques opérationnels, de mettre en place les actions correctives et préventives nécessaires et de produire les reportings réglementaires, de pilotage et de gestion. Le dispositif fixe des seuils nécessitant une communication immédiate de certains incidents au Comité exécutif, à l'organe délibérant et à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

- **Les indicateurs clés de risques**

Ils permettent de suivre l'évolution de certains risques opérationnels critiques et de mettre en œuvre, en fonction de seuil d'alerte fixé, des actions préventives afin d'anticiper la survenance d'incidents. Ces indicateurs sont définis sur les processus « clientèles entreprises et grand public », « crédit réseau », « refinancement », « comptabilité » et « informatique ».

## 1.2.3 Le suivi des plans d'action

Une base de données centralise l'ensemble des plans d'action des filiales consécutifs à l'évaluation de la cartographie des risques opérationnels, à la collecte des incidents, aux inspections menées par les contrôleurs internes et aux missions menées par l'audit. Un ensemble de rapports et d'indicateurs d'avancement des missions et des actions est mis à disposition des opérationnels et fonctions de pilotage et permet d'assurer le suivi et l'animation des plans d'action. Une information trimestrielle est transmise au comité contrôle interne groupe.

## 1.2.4 Des systèmes d'information adaptés aux objectifs

RCI Banque met en œuvre la politique de Sécurité des SI du Groupe Renault, en prenant également en compte les exigences bancaires, et en accordant une place toute particulière à la gestion des accès à ses applications, la protection des données

personnelles ou sensibles et la continuité d'activité.

Le plan de continuité d'activité du groupe RCI Banque permet d'assurer la continuité des produits et services essentiels de l'entreprise en cas de choc extrême concernant l'indisponibilité des systèmes d'information, des télécommunications, des locaux ou de la prestation d'un fournisseur critique.

La continuité d'activité des fonctions support les plus vitales, refinancement et flux financiers, est testée chaque année. Un plan de continuité des activités est mis en place dans la plupart des filiales de RCI Banque, particulièrement dans les pays où la réglementation le requiert. Le plan de continuité d'activité du groupe RCI Banque est testé au moins une fois par an dans chaque filiale.

Les plans de reprise des activités sont opérationnels sur l'ensemble des applications déployées et locales du groupe RCI Banque. Ils sont testés au minimum une fois par an.

Les utilisateurs du Système d'Information sont assujettis contractuellement à un respect des règles d'usage de l'outil informatique. RCI Banque veille à conserver le même niveau de protection dans le cadre de développement de nouvelles activités (véhicule électrique, déploiement vers de nouveaux territoires).

L'hébergement progressif des moyens d'exploitation de l'informatique de l'ensemble des pays sur les centres de données « C2 » (centre principal) et « C3 » (centre de secours) nous permet de garantir le meilleur niveau de protection et disponibilité de nos systèmes et applications.

## 1.2.5 Les acteurs du contrôle interne

### 1.2.5.1 Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, organe délibérant, a pour rôle de surveiller et orienter le Comité exécutif afin de s'assurer de la mise en œuvre du contrôle interne.

Afin de décrire et d'exposer les processus et les méthodes de travail ainsi que la répartition des pouvoirs des organes dirigeants qui conduisent aux décisions par ces derniers, il sera successivement présenté :

- la composition du Conseil d'administration ainsi que le mode et l'étendue des pouvoirs de la Direction générale de la société ;
- les conditions de préparation des réunions du conseil ;
- l'activité du conseil au cours de l'exercice 2013.

#### 1.2.5.1.1 Composition du Conseil d'administration et mode de Direction générale

##### 1.2.5.1.1.1 Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de RCI Banque S.A. est composé de huit administrateurs dont la durée des mandats est fixée à six ans, sauf cooptation.



Conformément à l'article L.225-37 du *Code de commerce*, le collège de ces huit administrateurs au sein duquel ne figure pas de femme au jour de la rédaction du rapport confirme qu'il a pris connaissance de la loi 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle. Les dispositions de cette loi et notamment celles instaurant progressivement cette mixité font l'objet d'une étude attentive et seront respectées conformément aux délais d'application fixés par le législateur.

Les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux sont décidés au niveau du Groupe Renault et ne font l'objet d'aucune procédure de contrôle interne chez RCI Banque.

Les règles et principes de ces rémunérations, au niveau du groupe, sont explicités dans le rapport annuel consolidé de Renault.

Les administrateurs ont été nommés au Conseil d'administration du fait de leurs connaissances de l'activité et des métiers de la société, de leurs compétences techniques et générales, ainsi que, pour certains, de leur expérience résultant de leur fonction dans les sociétés actionnaires.

Chaque administrateur est propriétaire d'au moins une action conformément aux dispositions statutaires.

Les administrateurs ne sont pas rémunérés au titre de leurs mandats.

Monsieur Laurent DAVID, directeur de la comptabilité et du contrôle de la performance et M. Jean-Marc SAUGIER, directeur financements et trésorerie, peuvent participer aux réunions du conseil sur proposition du Président directeur général.

#### **I.2.5.1.1.2 Mode et étendue des pouvoirs de la direction générale**

Conformément à l'article L.225-551-1 du *Code de commerce*, le Conseil d'administration a opté, dans sa séance du 24 juillet 2002, pour une concentration des pouvoirs, M. Philippe GAMBA puis, à compter du 5 octobre 2009 M. Dominique THORMANN, occupant ainsi les fonctions de président du Conseil d'administration et directeur général.

Il est indiqué que les fonctions de Président directeur général ne connaissent pas de limitations autres que celles dictées par la loi et l'intérêt de la société. Cependant, il est précisé que le conseil a apporté une limitation aux fonctions du directeur général qui doit obtenir l'autorisation du Conseil d'administration pour acquérir, vendre ou hypothéquer des immeubles, pouvoirs que le conseil entend se réserver.

#### **I.2.5.1.2 Préparation des réunions du Conseil d'administration**

Le conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation du secrétaire des conseils mandaté par le Président directeur général, dans un délai suffisant, par lettre simple conformément aux dispositions statutaires.

Conformément à l'article L.823-17 du *Code de commerce*, les commissaires aux comptes sont convoqués par lettre recommandée aux réunions du conseil portant sur l'examen des comptes et notamment celle se prononçant sur l'arrêté des comptes annuels (février), ainsi que celle examinant pour validation les comptes semestriels (juillet).

Tous les documents techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur sont communiqués dans le respect des dispositions légales et statutaires.

Conformément aux dispositions en vigueur, les administrateurs disposent d'un droit permanent de communication et d'information.

| Nom / Prénom       | Fonction exercée dans la société           | Date de nomination ou de renouvellement | Date échéance mandat en cours | Liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés |
|--------------------|--|---|-------------------------------|---|
| CABRIER Patrice    | Directeur Clients & Systèmes d'Information | 21/05/12                                | mai 2018                      | Voir annexe au rapport de gestion                             |
| LOIRE Bernard      |  | 21/05/12                                | mai 2018                      |   |
| SPIELREIN Éric     | Secrétaire général & Filière Risques       | 21/05/12                                | mai 2018                      |   |
| BUROS Philippe     | Directeur commercial                       | 25/05/09                                | mai 2015                      |   |
| THORMANN Dominique | Président directeur général                | 21/05/12                                | mai 2018                      |   |
| STOLL Jérôme       |  | 25/05/09                                | mai 2015                      |   |
| ARACTINGI Farid    |  | 21/05/12                                | mai 2018                      |   |
| STOUFFLET Stéphane |  | 25/03/11                                | mai 2015                      |   |



### **I.2.5.1.3 Activité du Conseil d'administration au cours de l'exercice 2013**

Lors de l'exercice 2013, le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises.

- Le 5 février 2013, la réunion a été consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes annuels consolidés et sociaux au 31 décembre 2012 pour soumission à l'assemblée des actionnaires ainsi qu'au compte rendu des opérations financières réalisées dans l'année.

Ce conseil a décidé également :

- d'autoriser une augmentation de la dotation en capital de la succursale de RCI Banque en Argentine. Cette opération devant permettre d'augmenter les fonds propres de la succursale pour :
  - Accompagner la croissance prévisionnelle des encours de crédit réseau.
  - Respecter les contraintes réglementaires locales imposées par la Banque Centrale d'Argentine.
- d'autoriser une prise de participation dans le capital social d'une banque russe dans le cadre d'un partenariat avec Renault S.A et Nissan Motors. La Russie est au cœur de l'expansion internationale de Renault à laquelle RCI Banque doit contribuer par le développement de ses activités sur ce territoire.
- de confirmer les pouvoirs du nouveau Directeur de la comptabilité et du contrôle de la performance ainsi que sa participation au Comité d'audit.
- de nommer le nouveau directeur représentant RCI Banque actionnaire de la filiale RCI Pazarlama en Turquie.
- Le 1<sup>er</sup> juillet 2013, le conseil annule sa décision d'augmentation de la dotation en capital de la succursale de RCI en Argentine. Comme indiqué au conseil qui avait décidé cette augmentation de la dotation le 5 février 2013, les fonds utilisés correspondaient au montant du dividende que COURTAGE S.A devait être en mesure de verser après approbation de son résultat annuel. La Banque Centrale d'Argentine ayant confirmé son accord pour le transfert en France en euros de ce dividende, et RCI Argentine respectant les exigences réglementaires sur juin 2013 sans cet apport, cette augmentation de la dotation n'avait plus de raison d'être.
- Le 23 juillet 2013, la réunion s'est tenue pour arrêter les comptes semestriels au 30 juin 2013 après examen du rapport sur l'activité, actualiser l'information financière pour les émissions obligataires de fin d'année, renouveler conformément à l'article L.228-40 du *Code de Commerce*, l'autorisation d'émissions d'obligations et déléguer au Président directeur général et/ou au Directeur Financements et trésorerie les pouvoirs pour mise en œuvre de ces émissions. Ce conseil a également validé le rapport 2012 sur le contrôle interne tel

que transmis à l'ACP et a pris acte du point fait sur le premier semestre 2013.

Ce conseil a entendu le compte rendu du Comité de rémunération créé en juillet 2012 en application du décret du 20 janvier 2012 et qui s'est réuni le 11 mars 2013.

Afin d'assurer le financement des ventes Clientèle et Réseaux de l'Alliance en Inde ce conseil a validé la décision de créer une société financière en partenariat entre RCI Banque et Nissan Motors avec un investissement dans 18000 actions de 10000 roupies chacune dans le capital et délégation générale de pouvoirs à Monsieur Philippe BUROS, Directeur commercial.

En outre, ce conseil a procédé à la nomination de nouveaux dirigeants des succursales de RCI Banque en Italie, en Espagne, en Slovénie, en Allemagne et au Portugal.

Enfin ce conseil a pris acte de la cession au groupe OYAK en juin 2013 de 50 % du capital de la société RCI PAZARLAMA en Turquie, dans la logique du partage de l'ensemble des activités du Groupe RCI Banque avec ce partenaire Turc.

- Le 20 novembre 2013, la réunion a fait le point sur les marchés, sur les opérations prévues fin 2013 et sur le programme de refinancement, en fixant des plafonds pour les émissions prévues en 2014, mis à jour le dispositif de gestion du risque de liquidité avec un nouvel indicateur de liquidité : « Sécurités disponibles » en remplacement de l'indicateur « Réserve de liquidité ».
- En outre, ce conseil a validé le questionnaire sur les règles de protection de la clientèle conformément à l'instruction n° 2012-I607 de l'ACPR.

Lors de ces réunions, dont le taux de présence des administrateurs sur l'année a été de 75%, l'activité et les résultats opérationnels des différents secteurs du groupe ont été présentés en détail.

Ces informations faisaient partie du dossier de chacun des membres du conseil.

Lors de chaque réunion et conformément à la loi, le Conseil d'administration assure le contrôle continu de la gestion de la société. Il tient des statuts de la société le pouvoir d'autoriser les opérations sur le capital, les émissions obligataires, la passation ou la dénonciation d'accords avec d'autres entreprises engageant l'avenir de la société, ainsi que les opérations majeures de nature à modifier de manière substantielle le périmètre d'activité ou la structure financière de la société et du groupe qu'elle contrôle.

Le conseil s'assure que la stratégie mise en œuvre est conforme aux orientations à long terme du groupe.

Enfin, le Conseil d'administration décide des changements



des membres du conseil, convoque les assemblées générales, notamment l'assemblée générale des actionnaires pour approbation des comptes, conformément aux dispositions des statuts (Art. 27 à 33) et délègue les pouvoirs.

Les réunions du Conseil d'administration se sont tenues au 13-15, Quai Le Gallo, 92512 Boulogne-Billancourt, au siège social de la société mère Renault s.a.s.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis par le secrétaire du conseil, approuvés au cours de la séance suivante avec report sur le registre légal et sont tenus à la disposition de tous les administrateurs au siège social de la société.

#### **1.2.5.2 Le Comité d'audit et des comptes du groupe RCI Banque**

Le Comité d'audit et des comptes assiste le Conseil d'administration dans sa mission de surveillance de la qualité du dispositif de contrôle interne et est informé des orientations générales du contrôle interne du groupe RCI Banque. Il valide notamment le plan annuel d'audit et le rapport annuel sur le contrôle interne au titre de l'article 38 du règlement CRBF 97-02.

#### **1.2.5.3 Le comité de contrôle interne groupe RCI Banque**

Le comité de contrôle interne groupe RCI Banque, composé de l'ensemble des membres du Comité exécutif, anime le processus de contrôle interne. Il rend compte régulièrement de la situation du contrôle interne au Conseil d'administration, au Comité d'audit et des comptes, notamment *via* le rapport annuel établi en vertu du règlement CRBF 97-02, articles 42 et 43 qui est remis à l'autorité de tutelle. Cette instance est déclinée dans les filiales.

Le secrétaire général, en tant que dirigeant bancaire, coordonne les dispositifs de contrôle permanent et la filière Risques.

##### **1.2.5.3.1 Les acteurs du contrôle permanent**

Le directeur du département du Contrôle Permanent (DCP), rattaché au secrétaire général, est responsable du contrôle permanent au sens de l'article 6a du règlement CRBF 97-02. Il est également responsable du contrôle de la conformité au sens de l'article 11 de l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le CRBF. Le département du Contrôle Permanent au sein du Secrétariat général et filière Risques assure le pilotage du contrôle interne du groupe RCI Banque. Le service méthodes contrôle permanent est en charge de l'organisation et de l'animation du dispositif de contrôle interne sur l'ensemble du groupe.

Au niveau du pilotage du contrôle interne dans les filiales du groupe RCI Banque, le DCP s'appuie sur les contrôleurs internes

qui lui sont rattachés fonctionnellement. Les contrôleurs internes sont rattachés hiérarchiquement au directeur général de la filiale. Les contrôleurs internes ont pour principales missions sur le périmètre de la filiale :

- d'animer et piloter le déploiement du contrôle interne (animation des comités contrôle interne, gestion des procédures, suivi des plans d'action) ;
- de réaliser des contrôles de second niveau ;
- de suivre et mesurer les risques opérationnels ;
- de détecter et prévenir les fraudes internes et le blanchiment d'argent ;
- d'assurer l'efficacité du plan de continuité d'activité ;
- de s'assurer du déploiement de la charte d'éthique du groupe ;
- d'animer le dispositif local de contrôle de la conformité.

De même, concernant le pilotage du dispositif de contrôle interne dans les directions du groupe RCI Banque, le DCP s'appuie sur des correspondants au sein des fonctions de pilotage.

Enfin, des propriétaires de processus ont été désignés pour chaque macro processus et sont responsables de la réalisation et de l'actualisation des procédures et des contrôles de premier niveau.

Des responsables de veille réglementaire sont chargés de suivre, analyser et informer les opérationnels de toute évolution réglementaire impactant RCI Banque dans le cadre du dispositif de contrôle de la conformité mis en œuvre afin de garantir la bonne gouvernance de l'entreprise.

Des correspondants métiers sûreté et sécurité informatique interviennent, pour leur domaine applicatif, sur :

- la gestion des habilitations (modalités d'habilitations, définition des profils métier et des droits applicatifs associés) ;
- les principes de contrôle interne (respect de la séparation des tâches, des délégations de pouvoirs et mise en place de contrôles automatisés) ;
- le respect des règles groupe et de la réglementation (par exemple règles CNIL, purge des données, confidentialité).

##### **1.2.5.3.2 Les acteurs du contrôle périodique**

Le directeur de l'audit et du contrôle périodique du groupe RCI Banque au sens de l'article 6.b du règlement CRBF 97-02 est rattaché au Président directeur général et est indépendant du contrôle permanent. La direction de l'audit interne Renault agit sous mandat RCI Banque et, à ce titre, intervient conjointement ou seule dans les différentes filiales selon un plan d'audit annuel validé en Comité d'audit et des comptes RCI Banque. Les audits donnent lieu à des rapports écrits avec les recommandations communiquées au comité de contrôle interne et au Comité d'audit et des comptes RCI Banque.



## L'ORGANISATION DE L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Le groupe RCI Banque élabore des comptes consolidés à partir d'un outil de consolidation unique, structuré selon un plan de rubriques de consolidation commun à toutes les entités.

L'outil de consolidation produit les reportings comptables et de gestion au travers d'une saisie unique des données, garantissant l'homogénéité des informations contenues dans les états financiers et dans les différents tableaux de bords internes.

### II.1 / LES PRINCIPES D'ÉLABORATION DES COMPTES

La société consolidante RCI Banque définit, anime et assure la supervision de l'élaboration de l'information financière et comptable. La responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et des comptes retraités pour la consolidation échoit aux directeurs administratifs et financiers des filiales, sous l'autorité des présidents et directeurs généraux de ces mêmes filiales.

À tous les niveaux du groupe, les grands principes qui prévalent et qui sont mis en œuvre pour l'élaboration des comptes sont les suivants :

- le traitement de l'exhaustivité des transactions ;
- le respect des principes comptables applicables au groupe. Ainsi, un ensemble de documents de référence définit les normes communes de présentation et d'évaluation du groupe et les schémas comptables. Ces documents, mis à la disposition de toutes les entités, concourent à l'homogénéité de l'information financière remontée ;
- la revue périodique des actifs, passifs et engagements de hors-bilan (créances, emprunts, instruments dérivés, disponibilités...) au travers de procédures de rapprochement de la comptabilité avec les systèmes opérationnels, de justification des comptes et d'inventaires. En outre, l'organisation groupe d'évaluation du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques opérationnels décrit ci-avant (cf. § I.2.1 à § I.2.4) s'applique au processus d'élaboration de l'information financière et comptable.

Une procédure groupe définit les principes de justification des comptes dans l'ensemble du groupe RCI Banque. Elle s'applique aux comptes sociaux et aux comptes consolidés et participe ainsi à la maîtrise des risques liés à l'organisation comptable et au traitement de l'information.

La bonne articulation du reporting financier avec les systèmes opérationnels du groupe constitue la clé de voûte de l'élaboration de l'information financière et comptable. Le volume d'informations à traiter, la qualité requise pour les données traitées et le délai de remontée (J + 4), imposent de s'appuyer sur des systèmes d'information performants et contrôlés.

## II.2 / LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET L'ORGANISATION

### II.2.1 L'utilisation d'un progiciel intégré

Le groupe RCI Banque a choisi de mettre en place un outil comptable intégré (*Entreprise Ressource Planning* ou ERP) reconnu sur le marché. L'utilisation d'un tel progiciel intégré, très structuré, permet d'exploiter sa propre logique de contrôle interne et d'assurer la cohérence et la fiabilité de l'information traitée. Notamment, la définition et le suivi des profils utilisateurs contribuent au respect des règles de séparation des tâches.

Ce progiciel, associé à un interpréteur comptable groupe, a fait l'objet d'une conception permettant, au travers de l'utilisation de ses différents modules, d'intégrer les spécificités des activités du groupe.

La fiabilité de l'information comptable et financière est essentiellement favorisée par la maîtrise et la standardisation des transactions élémentaires traitées par des systèmes opérationnels suivant un référentiel groupe. Ces transactions élémentaires alimentent, par interfaces, l'interpréteur comptable groupe, qui lui-même transmet la traduction comptable des événements de gestion ou des données d'inventaire à l'ERP.

Le déploiement continu des modules financiers et comptables de l'ERP dans les entités du groupe fait l'objet d'une planification rigoureuse.

Pour les entités déployées, la maintenance centralisée du système comptable (interpréteur comptable et ERP) au sein d'une équipe d'experts fonctionnels et techniques permet de renforcer la maîtrise de la production comptable.

### II.2.2 Les systèmes opérationnels et le contrôle

Les premiers actes de contrôle sont opérés au niveau des systèmes opérationnels majeurs pour les opérations de financement, de service et de refinancement sous la responsabilité des grands métiers (acceptation, recouvrement/contentieux, services, refinancement). C'est ainsi que les outils d'acceptation, de gestion des contrats de financements et de services, de gestion des relations clients et fournisseurs, d'administration du refinancement, de suivi des commandes d'achat, de gestion des effectifs portent leurs propres logiques de contrôle. Ils s'inscrivent dans le cadre de procédures opérationnelles qui contribuent à la maîtrise des transactions physiques et financières, dans le respect des procédures d'autorisation et de délégation en vigueur dans le groupe.

Une attention particulière est apportée par les équipes comptables au contrôle des transferts d'opérations entre les systèmes opérationnels non intégrés et les systèmes comptables.





Ainsi par exemple, au niveau du groupe :

- en liaison avec les systèmes de gestion des financements, des services, des comptes clients et fournisseurs et du refinancement, le contrôle de l'égalité est assuré par comparaison des flux et des soldes comptables avec les mouvements et les stocks d'opérations de gestion. Les écarts mis en évidence sont analysés et suivis ;
- en liaison avec les systèmes d'achats et de suivi des investissements, les factures d'achats sont contrôlées par rapport aux commandes et la comptabilisation des immobilisations est réalisée.

La tenue des comptes s'effectue selon les normes groupe avec un plan de compte opérationnel unique (plan de comptes groupe enrichi en fonction des besoins spécifiques des pays). Cependant, des comptabilisations selon les normes locales sont possibles et permettent de produire simultanément une comptabilité aux normes groupe et aux normes locales. L'intégralité des données de l'information financière nécessaire à l'élaboration des comptes consolidés du groupe RCI Banque est collectée et gérée par un outil unique. Le processus de contrôle intégré dans cet outil et sa maintenance effectuée par une cellule dédiée assurent la justesse et la cohérence des données des filiales.

### II.2.3 Le rôle des équipes comptables et de gestion

Les équipes comptables des filiales secondées par les fonctions centrales opèrent une analyse des comptes et expliquent les évolutions des données financières d'une période à l'autre. Ce travail d'analyse se fait en liaison avec celui des contrôleurs de gestion locaux et centraux qui analysent les performances par comparaison avec les données budgétaires et les prévisions. Si l'analyse des écarts ou tout autre processus de vérification révèle une faiblesse dans la qualité de l'information émanant des systèmes opérationnels ou comptables liés, des plans d'action sont mis en œuvre avec la participation active des opérationnels et de la fonction finance pour enrayer les causes de ces anomalies.

### II.2.4 Le rôle du contrôle comptable groupe

En complément du dispositif existant (contrôle interne, audit RCI Banque, commissaires aux comptes, etc.) et dans l'optique d'un processus permanent de fiabilisation de l'information financière, le service de contrôle comptable groupe, rattaché au département du Contrôle Permanent, assure des missions d'évaluation de la qualité du contrôle interne comptable. L'objectif du service est de contrôler régulièrement les comptabilités des filiales consolidées. Ce dispositif permet ainsi d'améliorer la connaissance et l'application des principes comptables groupe au sein des filiales.

### II.2.5 L'animation de la fonction comptable

Une personne dédiée à l'animation de la fonction comptable s'assure des conditions d'élaboration et de justification des comptes par la remontée d'indicateurs conformément à la procédure cadre Arrêtés Comptables. Ces indicateurs sont renseignés par le responsable financier de chaque filiale quatre fois par an.

De plus, chaque année, les directions financières des différentes entités évaluent leurs dispositifs de maîtrise des risques comptables et financiers par rapport à la politique de gestion du groupe. Cette évaluation s'inscrit dans la démarche globale d'évaluation des risques du groupe RCI Banque (cf. I.2.1).

L'ensemble de ces informations en provenance des filiales fait l'objet, en central, d'analyses et de contrôles.


Par ailleurs, l'avancement des plans d'action (liés aux missions de contrôle comptable) et les insuffisances constatées dans les dispositifs de maîtrise des risques comptables font l'objet d'un suivi.

### II.2.6 La publication des comptes

Le groupe publie des informations semestrielles au 30 juin et annuelles au 31 décembre. Ces arrêtés sont anticipés par la réalisation de préclôtures assurées deux fois par an : au 31 mai pour l'arrêté de juin et au 31 octobre pour celui de décembre.

Des réunions de synthèse sont organisées entre la direction du groupe (principalement avec la direction financière) et les commissaires aux comptes.

Le groupe RCI Banque établit ses comptes consolidés en conformité avec le référentiel IFRS publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et dont le règlement d'adoption est paru au Journal officiel de l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes.



INFORMATIONS  
SOCIALES  
ET SOCIÉTALES



| Social   | Sommaire                                   | Commentaires  |
|--|--|---|
| <b>EMPLOI</b>  |  |   |
| L'effectif total et la répartition des salariés par sexe et par zone géographique  | Chiffres-clés - p. 108                     |   |
| Les embauches et les licenciements   | Chiffres-clés - p. 109                     | L'exercice a été réalisé sur les 8 principaux pays en termes d'effectifs qui représentent 87% des effectifs totaux.   |
| Les rémunérations et leur évolution  | § 1.2 - p. 111                             |   |
| <b>ORGANISATION DU TRAVAIL</b>   |  |   |
| L'organisation du temps de travail   | Chiffres-clés p. 108-109 et § 1.4 - p. 111 | Sur la base, notamment, d'accords-cadres (ex. : France, Espagne), l'organisation du temps de travail est définie au plus près du terrain.   |
| L'absentéisme  | p. 110                                     |   |
| <b>RELATIONS SOCIALES</b>  |  |   |
| L'organisation du dialogue social  | § 1.5 - p. 113                             |   |
| Le bilan des accords collectifs  | § 1.5 - p. 113                             |   |
| <b>SANTÉ ET SÉCURITÉ</b>   |  |   |
| Les conditions de santé et de sécurité au travail  | § 1.4 - p. 111                             |   |
| Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales  | -  | La santé et la sécurité reposent, en particulier, sur les instances de représentation du personnel. (ex. : CHSCT en France). Elles n'ont pas donné lieu à la conclusion d'accords sociaux.                |
| Les accidents du travail (Tf, Tg) et les maladies professionnelles   | -  | Cet indicateur est peu pertinent pour le groupe RCI Banque en raison de la nature de ses activités.   |
| <b>FORMATION</b>   |  |   |
| Les politiques mises en œuvre  | § 1.1 - p. 110                             |   |
| Le nombre total d'heures de formation  | § 1.1 - p. 110                             |   |
| <b>DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES / ÉGALITÉ DE TRAITEMENT</b>  |  |   |
| Mesures mises en œuvre pour l'égalité homme/femme  | § 1.4 - p. 113                             |   |
| Mesures en faveur de l'emploi et de l'insertion de personnes handicapées   | § 1.4 - p. 112                             |   |
| Mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations  | § 1.4 - p. 111 et § 1.5 - p. 113           |   |
| <b>PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) RELATIVES</b> |  |   |
| Élimination des discriminations en matière d'emploi  | § 1.5 - p. 113                             | Le groupe RCI Banque affirme son fort attachement aux quatre principes fondamentaux énoncés ci-contre. De surcroît, il s'agit fondamentalement d'une obligation légale dans les pays où RCI Banque opère. |
| Liberté d'association et droit de négociation collective   | -  |   |
| Élimination du travail forcé   | -  |   |
| Abolition du travail des enfants   | -  |   |



| Sociétal  | Sommaire                    | Commentaires   |
|---|-----------------------------|--|
| <b>IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ</b>   |                             |  |
| En matière d'emploi et de développement régional  | Chiffres-clés<br>p. 108-109 |  |
| Sur les populations riveraines ou locales   | § 2.1 - p. 114              |  |
| <b>RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU ORGANISATIONS INTÉRESSÉES PAR L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE</b>   |                             |  |
| Les conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations  | § 2.1 - p. 114              | Outre son activité commerciale à destination de ses divers clients, le groupe RCI Banque entretient des relations avec son tissu local.  |
| Les actions de partenariat ou de mécénat  | § 2.2 - p. 114              |  |
| <b>SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS</b>   |                             |  |
| La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux   | § 1.4 - p. 111              |  |
| L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leurs responsabilités sociale et environnementale | -                           | Les achats réalisés par le groupe RCI Banque représentent une activité modeste en termes de dépenses.  |
| <b>LOYAUTÉ DES PRATIQUES</b>  |                             |  |
| Les actions engagées pour prévenir la corruption  | -                           | Sans que ceci figure dans le corps du texte du Rapport Grenelle II, tous les collaborateurs du groupe RCI Banque ont reçu la Charte d'éthique du Groupe Renault. De même, une formation à la lutte anti-blanchiment a été dispensée en <i>e-learning</i> . |
| Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs  | § 2.2 - p. 114              |  |
| <b>AUTRES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME</b>  |                             |  |
| Actions engagées en faveur des droits de l'homme  | -                           | Le groupe RCI Banque s'attache au respect des droits de l'homme dans les pays où il opère.   |



## INFORMATIONS SOCIALES ET SOCIÉTALES

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

#### ERNST & YOUNG Audit

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Versailles

## RCI BANQUE

Exercice clos le 31 décembre 2013

### Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion.

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société RCI Banque, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du *Code de commerce*.

#### Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du *Code de commerce*, conformément aux référentiels utilisés, composés des instructions de reporting RH (ci-après les « Référentiels ») et disponibles sur demande au siège de la société.

#### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du *Code de commerce*. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

#### Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission,

d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225 105 du *Code de commerce* (Attestation de présence des Informations RSE) ;

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de trois personnes entre le 1<sup>er</sup> septembre 2013 et le 4 février 2014 pour une durée d'environ quatre semaines.

#### 1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission :

- Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.
- Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du *Code de commerce*.
- En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du *Code de commerce*.
- Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du *Code de commerce* avec les limites précisées dans le rapport de gestion, notamment la prise en compte d'un périmètre de reporting restreint à 87 % des effectifs du Groupe, et la dispensation d'informations limitées quant à la dimension environnementale.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.



## 2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

### Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué les travaux décrits ci-après, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et à la norme internationale ISAE 3000<sup>(1)</sup>.

Nous avons mené six entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès du secrétariat général, de la direction du contrôle de gestion, et de la direction des ressources humaines, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>(2)</sup>, au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion §.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion

d'assurance modérée; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

### Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- le rapport de gestion précise que le périmètre de reporting couvre 87% des effectifs du Groupe, une extension étant planifiée à l'ensemble des pays d'implantation de RCI Banque pour l'exercice 2016.

Paris-La Défense, le 10 février 2014

### L'Organisme Tiers Indépendant

ERNST & YOUNG et Associés  
Département Développement durable  
Éric Mugnier

(1) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information  
(2) Informations sociétales : l'impact territorial, économique et social (emploi, développement régional, impact sur les populations riveraines ou locales), la loyauté des pratiques (les actions engagées pour prévenir la corruption, les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs). Informations sociales : l'emploi (l'effectif total et répartitions, les embauches et les licenciements, les rémunérations et leur évolution, les politiques mises en œuvre en matière de formation, le nombre total d'heures de formation.



## GRENELLE II

Le chapitre qui suit répond aux dispositions relatives au Grenelle II.

Il porte sur les actions menées par le groupe RCI Banque en matière sociale, sociétale et environnementale.

La responsabilité de RCI Banque s'exerce en premier lieu vis-à-vis de ses salariés.

RCI Banque a toujours placé l'humain au cœur de l'entreprise, avec la profonde conviction que les femmes et les hommes du groupe constituent sa première richesse.

La politique des ressources humaines du groupe RCI Banque, en lien avec la stratégie du Groupe Renault « Together Drive The Change », comporte quatre axes majeurs :

- développer les compétences et les talents ;
- optimiser la gestion de la masse salariale ;
- animer la qualité du management ;
- favoriser la motivation et l'engagement de tous.

## DIMENSION SOCIALE

### LES RESSOURCES HUMAINES DE RCI BANQUE CHIFFRES-CLÉS

#### Les effectifs

Les effectifs du groupe consolidé sont présents dans 24 pays, regroupés en cinq régions :

| Effectifs par région | 12/2013     | POIDS        |
|----------------------|-------------|--------------|
| Europe               | 2470        | 87 %         |
| <i>Dont France</i>   | <i>1311</i> | <i>46 %</i>  |
| Euromed-Afrique      | 95          | 3 %          |
| Amériques            | 158         | 6 %          |
| Eurasie              | 19          | 1 %          |
| Asie-Pacifique       | 100         | 4 %          |
| <b>TOTAL</b>         | <b>2842</b> | <b>100 %</b> |

Le présent rapport fournit des informations détaillées sur 8 pays (Allemagne, Brésil, Corée du Sud, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni, Roumanie) qui regroupent 87% des effectifs totaux et couvrent l'ensemble des régions où le groupe RCI Banque intervient.

En 2013, 2 pays (Corée du Sud et Roumanie) ont ainsi été ajoutés au suivi réalisé en 2012.

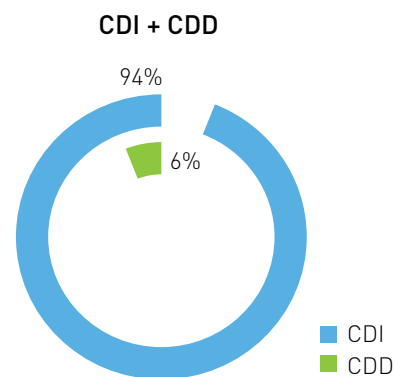
Cette extension du suivi va se poursuivre au cours des prochaines années.

Ainsi :

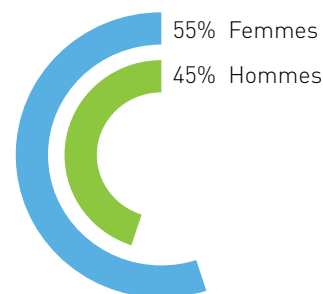
- en 2014, l'ensemble de l'Europe sera traité
- en 2016, le rapport couvrira l'ensemble des pays où opère RCI Banque.

### Répartition des effectifs

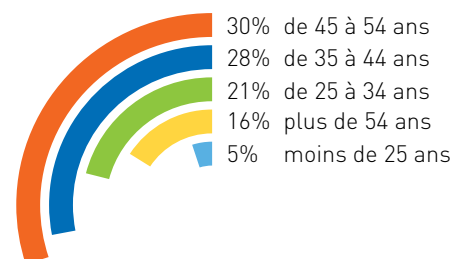
Répartition des effectifs des huit principaux pays (Allemagne, Brésil, Corée du Sud, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni, Roumanie).



### CDD+CDI par sexe



### CDD+CDI par âge

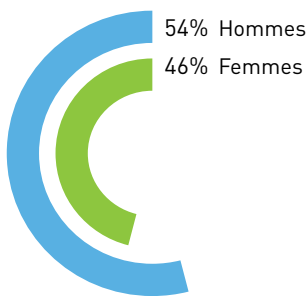




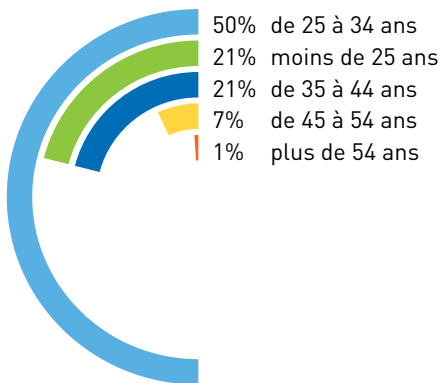
### Répartition des embauches

Au cours de l'année 2013, RCI Banque a recruté 136 collaborateurs en contrat à durée indéterminée, ce qui correspond à 4,8% des effectifs totaux.

#### CDI par sexe



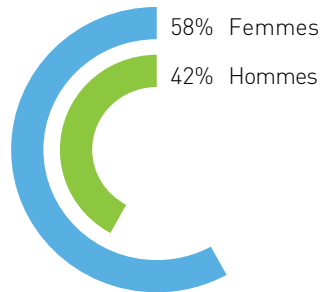
#### CDI par âge



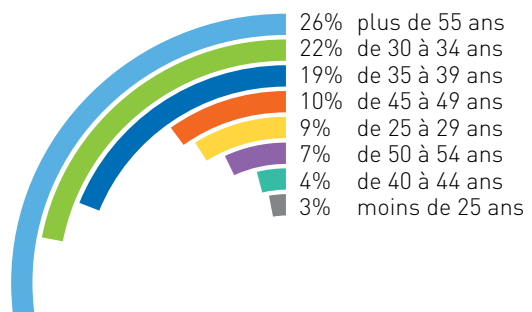
### Répartition des départs

Au cours de l'année 2013, 204 départs de collaborateurs en contrat à durée indéterminée ont été enregistrés dont 135 licenciements au sein du groupe RCI Banque, ce qui correspond à 4,8% des effectifs totaux. Une part significative de ces licenciements est due au plan de restructuration de notre filiale en Corée du Sud (59 départs) soit 2,1% de l'effectif total. À l'exception de cette mesure d'ordre économique, il s'est agi pour la plupart de départs transactionnels.

#### CDI par sexe



#### CDI par âge







### L'absentéisme

Répartition du taux d'absentéisme des huit principaux pays. Ce taux comprend les absences pour maladie, accidents du travail (hors congés annuels, événements familiaux, congés sans solde).

| Pays         | Taux d'absentéisme |
|--------------|--------------------|
| Allemagne    | 4,65 %             |
| Brésil       | 1,32 %             |
| Espagne      | 2,95 %             |
| France       | 2,53 %             |
| Italie       | 1,94 %             |
| Royaume-Uni  | 2,22 %             |
| Roumanie     | 0,82 %             |
| Corée du Sud | 3,36 %             |

Le taux d'absentéisme global est de 2,8% en 2013 sur les huit principaux pays. Sur ce même périmètre, 8 accidents de travail avec arrêt ont été déclarés en 2013.

### La durée de travail hebdomadaire théorique des huit principaux pays

| Pays         | Nombre d'heures |
|--------------|-----------------|
| Allemagne    | 39              |
| Brésil       | 40              |
| Espagne      | 40              |
| France       | 35              |
| Italie       | 38,5            |
| Royaume-Uni  | 35              |
| Corée du Sud | 40              |
| Roumanie     | 40              |

## 1.1 LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES TALENTS

### La GPEC et l'observatoire de l'emploi et des compétences

Dans le cadre de son accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC – périmètre France), RCI Banque s'est dotée d'un observatoire de l'emploi et des compétences. Il s'agit d'une instance paritaire qui a pour vocation de favoriser le dialogue social avec les partenaires sociaux au moyen d'informations, de réflexions et d'échanges sur l'évolution prévisible des emplois au regard de la stratégie de l'entreprise.

Les missions principales de l'observatoire sont les suivantes :

- participer à la veille prospective sur l'évolution des emplois et des compétences ;
- être force de proposition pour l'élaboration des parcours de carrière au sein de l'entreprise.

Une réflexion est engagée avec les Organisations Syndicales afin d'actualiser en 2014 le contenu de l'accord actuellement en vigueur.

### La formation

RCI Banque s'attache à former l'ensemble de ses collaborateurs quels que soient leur âge, leur statut ou le poste occupé dans le groupe.

À cette fin, l'offre du groupe couvre tous les domaines de la formation professionnelle : des actions dédiées à chaque métier de l'entreprise aux actions plus individuelles destinées au développement personnel ou à l'acquisition de compétences linguistiques ou transversales.

Dans les huit principaux pays en termes d'effectifs, le nombre total d'heures de formation dispensées et rémunérées s'élève quasiment à 39600.

En ce qui concerne la France, qui a consacré à la formation en 2013 quasiment 4% de la masse salariale, le taux d'accès à la formation est de 82%.

### L'évaluation à travers l'entretien individuel

L'entretien individuel constitue chez RCI Banque un moment privilégié de dialogue entre le collaborateur et son manager direct. Il est l'occasion d'établir un bilan de la performance de l'année écoulée, de fixer les objectifs de l'année à venir et d'expliquer leur contribution à la performance de l'entreprise. C'est également lors de cet entretien que le collaborateur formalise ses demandes de formation et échange de façon approfondie avec son manager sur ses perspectives d'évolution professionnelle.

98% des salariés des 8 principaux pays ont bénéficié en 2013 d'un entretien individuel. Dans ce cadre, la France a atteint 100% de réalisation.

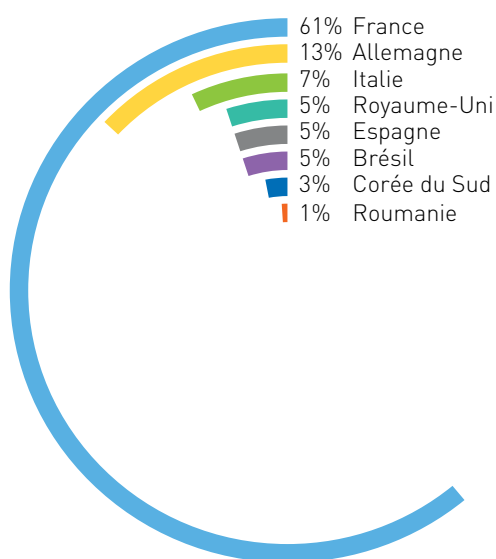
En 2013, il a été introduit dans 5 entités de RCI Banque (Corporate + France, Brésil, Espagne, Maroc, Roumanie) un nouvel outil de développement des talents permettant, parmi d'autres importantes fonctionnalités, de réaliser en ligne l'entretien individuel.



## 1.2 LA GESTION DE LA MASSE SALARIALE

En 2013, le total des frais de personnel des huit principaux pays est de 187 M€.

Répartition des frais de personnel



En ce qui concerne la France, les éléments principaux de la rémunération se décomposent de la manière suivante :

- la rémunération des collaborateurs est constituée individuellement, d'une partie fixe et d'une partie variable, et collectivement, de la participation ;
- le salaire fixe traduit les responsabilités du poste, la maîtrise de celui-ci par son titulaire ainsi que le potentiel d'évolution de l'intéressé ; la part variable (ex. : part variable groupe, prime de performance, bonus commerciaux) est l'expression de la performance annuelle réalisée par le collaborateur ; le *profit sharing* (ex. : participation en France) reconnaît la performance collective ;
- la politique de rémunération : chaque année, RCI Corporate définit pour chaque pays la dérive salariale annuelle. Dans ce cadre, le pays construit sa politique salariale. Il peut ainsi décider d'attribuer, selon les catégories (ex. : non-managers/managers) et la législation nationale, des augmentations générales de salaire (collectives) et/ou des augmentations individuelles, ainsi que des primes. En France, plus particulièrement, la politique salariale donne lieu à une négociation annuelle obligatoire (NAO) en vertu de la législation.

### L'épargne salariale

Le Plan d'épargne entreprise du groupe Diac est destiné à favoriser la constitution d'une épargne collective en ouvrant aux salariés la possibilité de se constituer, avec l'aide de

l'entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.

Le Plan d'épargne entreprise comporte, au choix des collaborateurs, quatre fonds communs de placement :

- Amundi Label Monétaire F
- Amundi Label Equilibre Solidaire F
- CPR ES Croissance
- Amundi Label Dynamique F

Les versements volontaires peuvent représenter jusqu'à 25 % de la rémunération annuelle du collaborateur.

De plus, l'abondement par l'entreprise des versements volontaires est rémunéré à 27,5% dans la limite de 1210 € bruts par an.

## 1.3 L'ANIMATION DE LA QUALITÉ DU MANAGEMENT

Le Groupe Renault s'est doté depuis quelques années d'une charte de management : le « *Renault Management Way* » (RMW). Fondée sur les valeurs du Groupe Renault, elle souligne les rôles et responsabilités des managers en tant que « leader, coach et éclaireur ». Des formations à l'appropriation de RMW ont été dispensées à l'ensemble des managers du groupe RCI Banque. Plus récemment, une formation « *Feedback au quotidien* » est venue compléter le dispositif. Elle a déjà concerné 43 managers du groupe RCI Banque.

Dans le même esprit, RCI Banque a instauré en France les « Rencontres managériales ». Elles ont pour objet d'approfondir les valeurs managériales du RMW selon des approches originales.

Elles consistent en des conférences d'intervenants extérieurs (issus du monde sportif, culturel, ou de l'entreprise,...) selon une fréquence trimestrielle, réunissant habituellement une centaine de participants.

## 1.4 LE RENFORCEMENT DE LA MOTIVATION ET DE L'ENGAGEMENT DE TOUS

En réponse aux attentes exprimées par les salariés à l'occasion de plusieurs enquêtes internes et de divers groupes de parole, un ensemble de chantiers a été engagé en vue de renforcer la motivation et l'engagement des collaborateurs. Ils visent principalement à :

- alléger les procédures compliquées et promouvoir des façons de travailler innovantes ;
- favoriser le bien-être au travail.

### L'environnement de travail

Le siège de RCI Banque a fait l'objet, entre fin 2011 et mi-2013, d'une rénovation majeure au travers du projet « e-nov ».

Il s'agissait originellement de mettre principalement à niveau les infrastructures techniques devenues vétustes (permettant, en corollaire, une réduction de la consommation énergétique). La direction de RCI Banque a souhaité transformer le chantier



de rénovation en un ambitieux projet managérial comportant :

- le regroupement dans un bâtiment (le siège social) des directions et métiers répartis antérieurement dans deux sites à Noisy-le-Grand ;
- la modernisation des espaces de travail individuels et collectifs, sous la forme d'une ambiance plus contemporaine, ergonomique et attractive (ex. : nouvelles formes d'organisation du travail : zones de convivialité, etc.) ;
- la transformation des modes de travail vers plus de simplicité et de transversalité avec l'appui d'outils modernisés (tels que la téléphonie via internet, TOIP).

Le projet s'est fondamentalement achevé en avril 2013 avec l'intégration au sein du Siège de plus de 200 collaborateurs chargés de relation clientèle et implantés auparavant dans un second site à Noisy-Le-Grand. Tous les collaborateurs s'accordent à reconnaître que ce rapprochement a fortement renforcé l'unité et la convivialité au sein de l'entreprise.

Le projet « e-nov » a également bénéficié, simultanément, d'une importante opération de rénovation du quartier de Noisy-Le-Grand où est implanté le Siège de RCI Banque. Ainsi, une nouvelle gare routière et un accès au RER ont été construits face à notre bâtiment et les parkings environnants ont été notablement aménagés. L'ensemble de ces réalisations vont contribuer à renforcer l'attractivité de RCI Banque en France.

### La couverture santé

Fin 2011, la Diac a décidé de l'instauration, à l'intention des collaborateurs, d'une mutuelle obligatoire (couverture santé) avec une contribution de l'employeur. Elle a pris effet en janvier 2012.

En totale concertation avec les organisations syndicales, cette mise en place s'est réalisée par décision unilatérale de l'entreprise, cette solution offrant davantage de souplesse pour les salariés déjà présents dans la société.

Le niveau de couverture et la contribution de l'entreprise ont également fait l'objet d'une concertation approfondie avec les organisations syndicales, aboutissant à une prise en charge s'échelonnant aujourd'hui de 32 à 45 % de la cotisation.

À fin 2013, près de 750 collaborateurs avaient adhéré à cette nouvelle mutuelle. Cette mesure est particulièrement appréciée par les bénéficiaires compte tenu du niveau des prestations fournies en contrepartie des cotisations.

### Le bien-être au travail

RCI Banque accorde une importance particulière, notamment en France, à la prévention des risques psychosociaux.

Différentes enquêtes destinées à mesurer les facteurs de stress ainsi que leur impact sur les collaborateurs ont ainsi été réalisées sur tous les sites français auprès de l'ensemble des collaborateurs.

L'enquête de mesure du stress professionnel, réalisée en 2010 puis renouvelée en 2012 et confiée à un cabinet spécialisé, a montré un taux de « sur-stress » dans des limites raisonnables et inférieur à la moyenne du secteur d'appartenance.

Sur cette base, la Diac a élaboré son plan d'action de prévention du stress professionnel. Celui-ci a été approuvé par l'ensemble des organisations syndicales.

Il comporte trois niveaux de prévention :

- primaire : réduire voire supprimer les sources du stress professionnel ;
- secondaire : corriger les effets du stress ;
- tertiaire : prendre en charge les personnes particulièrement concernées.

Dans ce cadre, plusieurs natures d'actions ont été mises en place :

- la création de l'Observatoire médical du stress, de l'anxiété et de la dépression (OMSD) : il s'agit d'un questionnaire d'évaluation proposé à chaque collaborateur lors de la visite médicale et analysé individuellement avec le médecin du travail ;

- l'instauration d'une formation à la prévention du stress destinée à l'ensemble des managers et qui s'est achevée en 2013. 177 managers en ont bénéficié. Les participants ont souligné unanimement la grande efficacité de cette formation pour leur management au quotidien.

Une session a également été dédiée aux représentants du personnel en charge de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail ;

- une formation dans le même esprit a été organisée spécifiquement à l'intention des collaborateurs employés en plateforme relations clientèle. Elle a déjà concerné 220 salariés dont 132 en 2013.
- la réalisation d'ateliers de relaxation dispensés par les infirmières.

En 2013, le plan de prévention des risques psychosociaux a connu un nouveau développement avec la proposition, sous la responsabilité du médecin du travail, de soutiens psychologiques par des spécialistes au bénéfice des personnes éventuellement en souffrance.

### L'insertion des personnes handicapées

Le groupe RCI Banque est sensible à la situation des personnes handicapées. En Espagne, en particulier, RCI Banque a apporté son concours à la Fundación ONCE par une contribution d'un montant de 11 000 €.



**Tableau récapitulatif du nombre de personnes handicapées référencées dans les huit principaux pays :**

|              | Nombre de personnes handicapées |
|--------------|---------------------------------|
| Allemagne    | 8                               |
| Espagne      | 2                               |
| France       | 32                              |
| Italie       | 8                               |
| Royaume-Uni  | 0                               |
| Roumanie     | 0                               |
| Brésil       | 3                               |
| Corée du Sud | 2                               |
| <b>TOTAL</b> | <b>55</b>                       |

### **L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée**

RCI Banque est également très attentive, d'une part, à l'égalité professionnelle entre ses collaborateurs et collaboratrices et, d'autre part, à assurer aux salariés un équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée.

En France, l'accord de 2011 relatif à « l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle » conclu avec l'ensemble des Organisations syndicales en 2011 a vu ses effets renforcés au fur et à mesure de son application. Il comporte un ensemble de mesures particulièrement significatives, dont :

- le repositionnement des rémunérations de salariées ayant connu une maternité. Dans ce cadre, 12 collaboratrices ont fait l'objet d'un repositionnement à la suite d'une analyse de leur historique de carrière ;
- la participation de RCI Banque à un réseau de crèches inter-entreprises. Ce dispositif permet aux jeunes parents qui en font la demande de bénéficier de places en crèche au prix des crèches municipales.

En 2013, quinze berceaux ont été proposés et occupés. À l'occasion du suivi de l'accord avec les Organisations Syndicales, celles-ci ont, de nouveau, souligné la grande satisfaction des familles bénéficiaires de cette mesure. Le télétravail à domicile s'inscrit également dans la perspective d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

RCI Banque comptabilise actuellement en France 64 collaborateurs en télétravail, principalement au sein des directions Informatique, Ressources humaines et Commerciale. À l'issue de cette étape constituée de pilotes, la Direction et l'ensemble des Organisations Syndicales ont conclu le 20 décembre 2013 un accord en vue de l'essor et de la généralisation progressive du télétravail au sein de l'entreprise.

Plusieurs autres pays mènent également des actions en ce domaine comme, par exemple, l'Espagne et les Pays-Bas.

### **1.5 LA QUALITÉ DU DIALOGUE SOCIAL**

Comme en témoignent les accords d'entreprise déjà mentionnés dans le présent document (*cf. supra*), le dialogue avec les partenaires sociaux constitue une forte tradition au sein du groupe RCI Banque.

Il convient d'ajouter, en complément de ce qui précède, qu'en France, la Direction et 3 Organisations Syndicales de la Diac ont conclu, le 11 octobre 2013, un « accord d'entreprise intergénérationnel ». Approuvé par l'Administration en référence à la Loi du 1<sup>er</sup> mars 2013, cet accord d'une durée de 3 ans, comporte un ensemble de mesures dans 4 domaines : l'insertion durable des jeunes dans l'emploi, l'emploi des seniors, la transmission des savoirs et des compétences et l'égalité d'accès à l'emploi et durant le déroulement de carrière. Ces dispositions font l'objet d'objectifs chiffrés.

Pour sa part, RCI Espagne a conclu, en particulier, fin 2012 un accord salarial portant sur 2013 et 2014. Il associe étroitement révisions salariales et performances attendues de l'entreprise. Il comporte également des dispositions introduisant une flexibilité des horaires dans l'organisation du temps de travail.

### **1.6 UNE COMMUNICATION INNOVANTE**

La communication interne au sein du groupe RCI Banque a été renforcée depuis 2012 par la mise en place d'un réseau social d'entreprise « My Déclik RCI ».

RCI Banque a en effet été retenue par le Groupe Renault pour être pilote en ce domaine. On enregistre aujourd'hui 72 communautés actives au titre de « My Déclik RCI », soit près du double de celles recensées en 2012.

Ces communautés ont pour vocation de :

- solliciter des réponses aux questions que peuvent se poser les collaborateurs ;
- partager leurs expériences, conclusions, analyses avec un large cercle d'interlocuteurs, autour d'une fonction, d'un projet, d'un métier ;
- collecter des idées nouvelles sur un thème donné en lançant des appels à idées ;
- identifier des personnes, ressources, compétences grâce au profil enrichi que chacun pourra documenter ;
- partager leurs intérêts professionnels ou leurs passions et créer du lien avec les autres collaborateurs de RCI Banque ou de Renault.

En 2013, cette initiative a été sensiblement renforcée, d'une part, par la mise en place d'un réseau de « communicants internes » réunissant les Directions des Ressources Humaines des 7 principaux pays de RCI, d'autre part, par la création d'un nouvel intranet Corporate pour RCI Banque.



## DIMENSION SOCIÉTALE

### 2.1- PROJETS AU TITRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Le groupe RCI Banque a conduit en 2013 un ensemble de projets au titre de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Ils ont principalement porté sur l'éducation, l'assistance humanitaire et la sécurité routière.

#### L'éducation

RCI Banque Espagne collabore avec diverses universités madrilènes (ex. : *Universidad Complutense*, CUNEF, ICADE), sous la forme de l'accueil de stagiaires, pour faciliter l'accès au travail des étudiants.

En France, la DIAC développe traditionnellement une ambitieuse « Politique jeunes ». Celle-ci se caractérise par l'accueil d'étudiants en contrats d'alternance et de stagiaires. Ainsi, en 2013, 68 jeunes ont bénéficié d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation au sein de RCI Banque, de Bac+2 à Bac+5, 36 jeunes d'un stage de Bac+2 à Bac+5 et 5 jeunes élèves de classe de 3<sup>e</sup> d'un stage de découverte de l'entreprise.

RCI Banque Royaume-Uni mène un projet nommé « *Watford Works* ». Il consiste en l'accueil de groupes de jeunes cherchant à acquérir des compétences dans le cadre de leur recherche d'emploi (sessions de 10 jeunes). Ces jeunes bénéficient, à cette occasion, d'entretiens et d'exposés. Cette opération mobilise notamment les seniors managers de l'entreprise.

#### L'assistance humanitaire

Au Brésil, RCI Banque a poursuivi son partenariat avec l'hôpital *Pequeno Principe*, le plus grand hôpital pédiatrique de Curitiba (plus de 300 000 patients en 2012). L'action de RCI Banque s'est adressée aux enfants et jeunes en difficulté (victimes d'abus sexuels ou consommateurs de drogue).

Dans le même esprit, RCI Pays-Bas a sponsorisé l'association « *No Kidding* » (*No kidding stop child abuse !*) pour un montant de 2014€. Cette association reconnue d'utilité publique vise à prévenir la maltraitance des enfants par la formation et l'information.

RCI Pologne a procédé à une collecte en nature auprès des collaborateurs, intitulée « Un Noël chaud pour les enfants », au profit de l'orphelinat SOS Wioski Dzieciece, qui réunit 1 250 enfants, et de l'association SOS Kinderdorf International. Il s'est agi de matériels de chauffage, de vêtements d'hiver, de jouets (...) souvent indispensables à l'orphelinat, en particulier en hiver. Certains dons ont également constitué des cadeaux de Noël pour les enfants.

En France, la Direction de la Diac et le Comité d'entreprise ont organisé conjointement une collecte de nourriture au profit de l'Association « Les Restaurants du Cœur » qui vient en aide aux sans-abris. Cette opération de solidarité a été réalisée sur proposition d'un collaborateur, lui-même membre bénévole de l'association.

RCI Roumanie a fait don, quant à elle, de 5 000 euros à l'association *Up Down* qui apporte son soutien aux enfants souffrant de trisomie (Syndrome de Down).

#### La sécurité routière

RCI et Renault Pays-Bas ont déployé une formation intitulée « *Eco and save driving* » à l'intention des 80 collaborateurs disposant d'un véhicule de fonction. Il s'agit d'une formation pratique à la conduite de véhicule, accompagnée d'une formation *e-learning*. Elle se déroule sur 6 mois. Les résultats attendus de cette formation sont une réduction de la consommation de carburant et de l'émission de CO<sub>2</sub> ainsi qu'un renforcement de la sensibilisation des collaborateurs aux questions d'environnement.

Par ailleurs, RCI Espagne a également mené des actions en faveur de la mobilité durable et de la culture :

- La mobilité durable : RCI Banque participe au financement de la *Fundación Renault para la movilidad sostenible* à concurrence de 15 000 €.
- La culture : RCI Banque Espagne favorise l'adhésion de ses collaborateurs à l'association, *Amigos del Museo del Prado*, en lien avec la *Fundación Renault*, par une contribution à hauteur de 80 % du droit d'inscription à l'association. 1 760 € ont ainsi été versés en 2013.

### 2.2 DISPOSITIONS LIÉES SPÉCIFIQUEMENT À L'ACTIVITÉ CLIENTÈLE DU GROUPE RCI BANQUE

#### La conformité réglementaire

RCI Banque est soumise, comme tout établissement de crédit, à des règles strictes concernant l'information de ses clients préalablement à la souscription d'un crédit, ainsi que le traitement de leurs données confidentielles, plus particulièrement pour les consommateurs. Ces règles résultent de la transposition de directives communautaires ou sont à l'initiative du législateur local. RCI Banque a mis en place un dispositif lui permettant de s'assurer de sa conformité en la matière :

- chaque filiale ou succursale dispose d'une structure de veille réglementaire s'appuyant sur les lettres d'information de cabinets juridiques et de commissariats aux comptes, l'adhésion aux associations professionnelles, la lecture des textes réglementaires...
- la structure de veille tient les opérationnels concernés informés de toute évolution réglementaire de façon permanente, charge à eux de déployer les actions nécessaires correspondantes ;



- un comité de conformité constitué des membres du comité de direction se réunit trimestriellement dans chaque filiale ou succursale pour prendre connaissance des évolutions réglementaires et de l'avancement des plans d'action requis. Les événements ou problèmes majeurs sont revus en comité de conformité groupe ;
- le département Contrôle Permanent pratique enfin des inspections afin d'assurer une évaluation indépendante de l'état des lieux.

### La politique d'acceptation

Dans le cadre de sa mission vis-à-vis de son actionnaire, RCI Banque veille à faciliter l'accès au financement et à l'achat automobile tout en veillant à ne pas exposer ses clients à des situations difficiles résultant d'un excès d'endettement, et en assurant la rentabilité attendue.

En outre, RCI Banque veille à respecter toute réglementation éventuellement en vigueur encadrant la vérification de la solvabilité d'un client potentiel : collecte d'informations et de justificatifs, dialogue avec le client, consultation de fichiers, recours à des scores d'aide à la décision... Les process, outils et formations du personnel et des vendeurs en concession font l'objet d'une amélioration continue afin d'assurer le meilleur niveau de performance.

En France, cela se traduit en moyenne de cycle, par un taux d'acceptation supérieur à 90 % et un taux de défaillance par génération d'environ trois contrats sur cent. Les chiffres varient bien évidemment de pays à pays, mais le pilotage de l'acceptation et du recouvrement suit la même méthodologie.

### La tarification

La tarification doit permettre de couvrir le coût de la ressource, les coûts de distribution, les frais de fonctionnement et le coût du risque, tout en assurant la rentabilité des fonds propres demandée par l'actionnaire et les investisseurs et nécessaire au respect des ratios prudentiels. Elle doit également être compétitive par rapport à celle des établissements concurrents ; elle variera donc selon les pays, les durées, les apports, l'objet véhicule neuf ou d'occasion afin de répondre aux objectifs mentionnés.

Le taux de rendement peut faire l'objet de bonification de la part du constructeur ou du réseau dans le cadre de campagne promotionnelle permettant d'afficher un taux client particulièrement attractif.

### Les assurances et services associés

Le groupe RCI Banque propose également une offre complète d'assurances couvrant les risques emprunteur et automobile ainsi que de services accompagnant l'usage automobile.

En synthèse, ces dispositions concernant l'offre, la gestion des risques et la tarification montrent la capacité du groupe RCI Banque à faciliter l'accès à l'usage automobile en réalisant un taux d'intervention élevé sur les ventes des marques (34,6%) tout en maintenant un coût du risque faible (0,47 % de l'encours productif moyen Clientèle) dans son intérêt et celui de ses clients.

### 2.3 DISPOSITIONS LIÉES SPÉCIFIQUEMENT À L'ACTIVITÉ ÉPARGNE

Le développement réussi de cette activité en France et en Allemagne pour l'instant, dont l'encours atteint à fin 2013 4,3 Md€ et 17% des encours du groupe RCI Banque permet d'associer ses clients (au nombre de 134000) au développement de l'économie réelle tout en leur offrant une rémunération attractive.

### DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Les informations environnementales requises par la loi Grenelle 2 sont considérées comme non pertinentes pour l'activité de RCI pour les raisons suivantes :

Les impacts en propre de RCI Banque sont liés à ses bureaux dans le monde, et à ses salariés. Le *reporting* en place ne permet d'effectuer qu'une estimation de ces impacts :

- énergie
- eau
- papier
- déchets...

Pour les impacts liés à l'activité, RCI Banque finance des véhicules produits par Renault et Nissan dont les types de véhicules sont choisis par les clients.

En 2013, RCI Banque a financé 1 160 612 véhicules dont 20 951 véhicules électriques.

RCI Banque est partie prenante dans la définition du modèle économique du véhicule électrique en finançant les batteries des véhicules pour qu'ils soient commercialisés de manière compétitive par rapport au reste de la gamme.



INFORMATIONS  
GÉNÉRALES



## RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

### A / PRÉSENTATION GÉNÉRALE

#### DÉNOMINATION ET SIÈGE SOCIAL

Dénomination commerciale : RCI Banque.

L'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2001 a décidé le changement de dénomination sociale de Renault Crédit International S.A. Banque en RCI Banque S.A. Nationalité : française

Siège social : 14, avenue du Pavé-Neuf  
93168 Noisy-le-Grand CEDEX  
Tél. : + 33 1 49 32 80 00

#### FORME JURIDIQUE

Société anonyme enregistrée au tribunal de commerce de Paris le 4 juin 1974, suivant l'acte notarié du 9 avril 1974 et approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 1975.

#### LÉGISLATION

La société est régie par les dispositions du *Code de commerce*. Le 7 mars 1991, RCI Banque a reçu l'agrément de la Banque de France pour réaliser les modifications statutaires nécessaires à sa transformation en banque. Depuis cette date, RCI Banque est soumise à l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires s'appliquant aux établissements de crédit, et en particulier à la loi n° 84-46 du 24 janvier 1984, dont les dispositions ont été reprises dans le *Code monétaire et financier*.

#### DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

La société a été créée le 9 avril 1974, avec un début d'exploitation le 21 août 1974, pour une durée de 99 ans, soit jusqu'en août 2073.

#### OBJET SOCIAL

La société anonyme RCI Banque a pour objet principal, tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers :

- Les opérations de crédit ou de banque, sous toutes leurs formes, destinées ou non au financement de l'acquisition de biens, et en particulier les opérations de crédit permanent ainsi que l'émission ou la gestion de moyens de paiement liés à ces opérations ;
- L'étude de tous projets relatifs à la création, à l'extension et à la transformation d'entreprises industrielles, commerciales, financières et de services ;
- Toutes études complètes ou partielles, toutes activités de conseil et de négociations dans les domaines économiques, financiers, commerciaux et de gestion ;

- Toutes recherches de conception et d'amélioration de systèmes de gestion, d'organisation et de financement ;
- La réalisation des projets issus des études sus-énoncées ou la contribution à leur réalisation par tous moyens appropriés, y compris par prise de participation ou d'intérêts dans toutes entreprises existantes ou à créer ;
- Le financement des entreprises, en particulier sous forme de participation à leur capital, de souscription à des emprunts, au moyen de ressources provenant des fonds propres de la société ou des emprunts contractés par elle ;
- La prestation de services d'investissement au sens de la Loi de Modernisation des activités financières n°96-597 du 2 juillet 1996 ;
- La gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de cette activité, et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat, de vente, d'échange de souscription, d'apport de toutes valeurs mobilières ;
- L'intermédiation en assurances, au sens de la loi française du 15 décembre 2005, de transposition de la directive européenne du 9 décembre 2002, toute activité de mandataire, de commissionnaire ou de courtier ;
- D'une manière générale, la réalisation de toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes et pouvant être utiles à l'objet social ou en faciliter la réalisation et le développement.

#### REGISTRE ET NUMÉRO D'IDENTIFICATION

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le n° SIREN 306 523 358 (code APE 6419Z), Siret : 306 523 358 00068.

#### LIEU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Les documents juridiques relatifs à l'émetteur peuvent être consultés au siège social de la société.

#### EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

### B / DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DES STATUTS

#### RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES

##### (article 36 - fixation des dividendes)

Le bénéfice est constitué par les produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales, ainsi que de tous amortissements et provisions. Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement de 5 % au moins pour la constitution





de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours dans le cas où, pour une cause quelconque, cette réserve descendrait au-dessous de ce dixième. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures, du prélèvement prévu à l'alinéa précédent et de tous autres prélèvements institués par les dispositions légales en vigueur, et augmenté des reports bénéficiaires. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale ordinaire peut prélever des dividendes. Ces dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale ordinaire peut effectuer le prélèvement de toutes les sommes qu'elle juge convenable de fixer, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle détermine l'affectation ou l'emploi.

### **ASSEMBLÉES (articles 27 à 33 des statuts)**

#### **Nature des assemblées générales**

Les actionnaires se réunissent chaque année en assemblée générale ordinaire dans les cinq mois de la clôture de l'exercice. Des assemblées générales qualifiées d'ordinaires réunies extraordinairement, ou d'extraordinaires lorsqu'elles se rapportent à une modification quelconque à introduire dans les statuts, sauf exception prévue par la loi, peuvent également être tenues. L'assemblée générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Ses délibérations, prises conformément à la loi et aux statuts, obligent tous les actionnaires, même absents, incapables ou dissidents.

Pour le calcul du *quorum* des différentes assemblées, il n'est pas tenu compte des actions détenues par la société.

Deux membres du comité d'entreprise, désignés par le comité et appartenant l'un à la catégorie des cadres techniciens et agents de maîtrise, l'autre à la catégorie des employés et ouvriers, peuvent assister aux assemblées générales.

Le conseil d'administration peut décider que les actionnaires pourront participer et voter à toute assemblée par visioconférence ou par tout moyen de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales.

#### **Convocations**

Le conseil d'administration convoque les actionnaires en assemblées générales en indiquant dans la convocation le jour, l'heure et le lieu de la réunion.

À défaut, elle peut être également convoquée :

- par les commissaires aux comptes ;
- par un mandataire, désigné par le président du Tribunal de commerce statuant en référé, à la demande, soit de tout intéressé, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins 5 % du capital social ;
- par les liquidateurs.

### **Quorum – Majorité**

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires statuent dans les conditions de *quorum* et de majorité prescrites par les dispositions légales ; elles exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

### **Composition des assemblées**

Dans les assemblées générales, tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, peut faire partie de l'assemblée et prendre part aux délibérations et aux votes. Les titulaires d'actions nominatives, ayant demandé leur inscription sur les registres de la société depuis au moins cinq jours avant l'assemblée, sont admis sur simple justification de leur identité. Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire ou par leur conjoint. Les pouvoirs établis conformément à la loi doivent être déposés au siège social cinq jours au moins avant la réunion.

Dans les assemblées générales extraordinaires, tout actionnaire, quel que soit le nombre de ses actions, peut faire partie de l'assemblée, prendre part aux délibérations et aux votes.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires. À compter de la convocation de l'assemblée, un formulaire de vote par correspondance et ses annexes sont remis ou adressés, aux frais de la société, à tout actionnaire qui en ferait la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

La société doit faire droit à toute demande déposée ou reçue au siège social au plus tard six jours avant la date de réunion.

Le formulaire de vote par correspondance doit comporter certaines indications fixées par les articles R 225-76 et suivants du *Code de commerce*. Il doit informer l'actionnaire de manière très apparente que toute abstention exprimée dans le formulaire ou résultant de l'absence d'indication de vote sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution. Le formulaire peut, le cas échéant, figurer sur le même document que la formule de procuration. Dans ce cas, ce sont les dispositions de l'article R 225-78 du *Code de commerce* qui sont applicables. Sont annexés au formulaire de vote par correspondance les documents prévus à l'article R 225-76 susvisé.

Le formulaire de vote par correspondance adressé à la société pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour. Les formulaires de vote par correspondance doivent être reçus par la société trois jours avant la réunion. En cas de retour de la formule de procuration et du formulaire de vote par correspondance, la formule de procuration est prise en considération sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.

### **Bureau - Feuille de présence**

L'assemblée générale est présidée par le président du Conseil



d'administration ou, à défaut, par le vice-président, s'il en a été nommé un, ou par un administrateur désigné par le conseil. Au cas où l'assemblée serait convoquée par les commissaires aux comptes ou par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, c'est un de ceux-ci qui présidera l'assemblée. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux plus forts porteurs d'actions, tant en leur nom personnel que comme mandataires ou, sur leur refus, par ceux qui viennent après, jusqu'à acceptation. Le bureau ainsi constitué désigne le secrétaire, lequel peut être choisi en dehors des membres de l'assemblée. Il est tenu une feuille de présence aux assemblées d'actionnaires, qui contient toutes les mentions exigées par les textes réglementaires. Le bureau de l'assemblée peut annexer à la feuille de présence la procuration ou le formulaire de vote par correspondance portant les nom, prénom usuel et domicile de chaque actionnaire mandant ou votant par correspondance, le nombre d'actions dont il est titulaire et le nombre de voix attaché à ces actions. Dans ce cas, le bureau de l'assemblée indique le nombre des pouvoirs et des formulaires de vote par correspondance annexés à ladite feuille ainsi que le nombre des actions et des droits de vote correspondant aux procurations et aux formulaires. Les pouvoirs et les formulaires de vote par correspondance devront être communiqués en même temps et dans les mêmes conditions que la feuille de présence.

La feuille de présence, dûment émarginée par les actionnaires présents et les mandataires, est certifiée exacte par le bureau de l'assemblée. Les fonctions du bureau se rapportent exclusivement à la tenue de l'assemblée et à son fonctionnement régulier ; les décisions du bureau ne sont jamais que provisoires et restent toujours soumises à un vote de l'assemblée elle-même, vote que tout intéressé peut provoquer.

### **Ordre du jour**

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'administration ou par la personne qui effectue la convocation de l'assemblée ; toutefois, un ou plusieurs actionnaires peuvent, dans les conditions prévues par la loi, requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolution ne concernant pas la présentation de candidats au Conseil d'administration.

### **Procès-verbaux**

Les délibérations des assemblées générales sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial, coté et paraphé, et signé par les membres composant le bureau. Ils peuvent être établis sur des feuilles mobiles numérotées sans discontinuité et paraphées. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont valablement certifiés, soit par le président du Conseil d'administration ou un administrateur exerçant les fonctions de directeur général, soit par le secrétaire de l'assemblée. Ils sont valables à l'égard des tiers sous la seule condition de la validité des dites signatures.

## **RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL**

### **A / PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

#### **Capital social**

Le capital social, qui était à l'origine de 2000 000 de francs, a fait l'objet d'opérations ultérieures d'augmentation et de conversion en euros, en conséquence desquelles il se trouve fixé à la somme de 100 000 000 € depuis le 22 novembre 2000. Il est divisé en 1 000 000 d'actions, de 100 € chacune, entièrement libérées.

### **B / RÉPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE**

#### **Actionnariat**

Au 31 décembre 2013, la totalité des actions était détenue par Renault s.a.s. (hors les huit actions des administrateurs).

#### **Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années**

Néant

#### **Personne physique ou morale exerçant ou pouvant exercer un contrôle sur RCI Banque**

Renault s.a.s. détient 99,99 % du capital de RCI Banque.

#### **Organigramme – place de l'émetteur dans un groupe**

Le Groupe Renault est composé de deux branches distinctes :

- la branche automobile ;
- la branche financement des ventes, constituée par le groupe RCI Banque. Grâce à son statut bancaire, à son accès indépendant aux marchés financiers et à son intégration au marketing du constructeur, RCI Banque assure une offre compétitive de produits de financement automobile et de services liés aux réseaux de distribution des marques du Groupe Renault dans le monde et de Nissan en Europe. L'organigramme du groupe RCI Banque est décrit dans le rabat de couverture de ce document.

### **C / MARCHÉS DES TITRES DE L'ÉMETTEUR**

Les titres de capital ne sont pas cotés en Bourse.

#### **Cotation des titres**

Les emprunts cotés du groupe RCI Banque sont listés aux Bourses de Luxembourg et Paris.



## RISQUE JURIDIQUE

Sur les 12 derniers mois, RCI Banque n'a fait l'objet d'aucune instance, ni d'aucune procédure d'ordre gouvernemental, judiciaire ou d'arbitrage; RCI Banque n'a connaissance, depuis la date de ses états financiers vérifiés et publiés, au jour des présentes, d'aucun risque ou de projet d'instance ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu un effet significatif sur sa situation financière ou sur sa rentabilité, ou sur celle de son groupe.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION ORGANES DE DIRECTION

En 2013, quatre Conseils d'administration se sont tenus.

À ce jour :

- il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs des membres des organes de direction et leurs intérêts privés à l'égard du groupe RCI Banque ;
- il n'existe pas de contrat de service liant un membre du Conseil d'administration à RCI Banque ou à l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme de ce contrat ;
- indépendamment des conventions réglementées, il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil d'administration a été sélectionné.

### Conseil d'administration, en décembre 2013

|                       | Début      | Fin     | Nombre de titres | % de capital   |
|-----------------------|------------|---------|------------------|----------------|
| Dominique THORMANN    | 05/10/2009 | 05/2018 | 1                | 0,01 %         |
| Philippe BUROS        | 25/05/2009 | 05/2015 | 1                |                |
| Jérôme STOLL          | 25/05/2009 | 05/2015 | 1                |                |
| Patrice CABRIER       | 30/05/2006 | 05/2018 | 1                |                |
| Farid ARACTINGI       | 20/06/2011 | 05/2018 | 1                |                |
| Éric SPIELREIN        | 26/11/2010 | 05/2018 | 1                |                |
| Bernard LOIRE         | 20/07/2011 | 05/2018 | 1                |                |
| Stéphane STOUFFLET    | 25/03/2011 | 05/2015 | 1                |                |
| <b>RENAULT S.A.S.</b> |            |         | <b>999 992</b>   | <b>99,99 %</b> |

## RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS

Au titre de l'année 2013, le total des rémunérations versées par le groupe RCI Banque aux membres des organes de direction s'est élevé à 1 395 033 €, contre 1 034 068 € en 2012.

Pour l'application des dispositions légales, article L. 225-115, 4° du Code de commerce, relatives à l'information sur le montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées, RCI Banque indique que ce montant s'est élevé à 2 687 569 €.



## SCHÉMA DE PARTICIPATION DU PERSONNEL

Un nouvel accord de participation a été conclu le 2 juin 2003, en application des articles L.442-1 et suivants du *Code du travail*.

La RSP (réserve spéciale de participation) est répartie entre les salariés du groupe proportionnellement au salaire brut perçu par chaque ayant droit, au cours de l'exercice considéré, dans la limite des plafonds fixés par la loi. Chaque salarié bénéficiaire peut choisir d'affecter cette somme, soit :

- à un compte courant nominatif ouvert dans les livres de l'entreprise ;

- à la souscription de parts d'un fonds commun de placement. Il n'existe pas de plan d'option sur l'action RCI Banque en faveur du personnel et des dirigeants du groupe RCI Banque.

| En millions d'euros | 2013   | 2012   | 2011   | 2010   | 2009   |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Participation       | 7,5 M€ | 7,3 M€ | 7,2 M€ | 6,8 M€ | 6,8 M€ |
| Bénéficiaires       | 1 407  | 1 399  | 1 418  | 1 376  | 1 397  |

## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RÉSEAU

| EN MILLIERS D'EUROS   | Réseau CAC Ernst&Young |             |            |             | Réseau CAC Deloitte Touche Tohmatsu |             |              |             | Réseau CAC autres |             |           |             |
|---|------------------------|-------------|------------|-------------|-------------------------------------|-------------|--------------|-------------|-------------------|-------------|-----------|-------------|
|   | 2013                   |             | 2012       |             | 2013                                |             | 2012         |             | 2013              |             | 2012      |             |
|   | HT                     | %           | HT         | %           | HT                                  | %           | HT           | %           | HT                | %           | HT        | %           |
| <b>Honoraires d'audit</b>   |                        |             |            |             |                                     |             |              |             |                   |             |           |             |
| Commissaires aux comptes, certifications, examens des comptes individuels et consolidés | 869                    | 88%         | 879        | 95%         | 1 309                               | 96%         | 1 334        | 97%         | -                 | -           | -         | -           |
| Prestations directement liées à la mission d'audit                                      | 118                    | 12%         | 48         | 5%          | 51                                  | 4%          | 36           | 3%          | -                 | -           | -         | -           |
| <b>TOTAL DES HONORAIRES</b>   | <b>987</b>             | <b>100%</b> | <b>927</b> | <b>100%</b> | <b>1 360</b>                        | <b>100%</b> | <b>1 370</b> | <b>100%</b> |                   |             |           |             |
| <b>Autres prestations</b>   |                        |             |            |             |                                     |             |              |             |                   |             |           |             |
| Juridique, fiscal, social   | -                      | -           | -          | -           | -                                   | -           | 42           | 86%         | 21                | 32%         | 16        | 100%        |
| Systèmes d'information  | -                      | -           | -          | -           | 3                                   | 10%         | -            | -           | 36                | 55%         | -         | -           |
| Autres (vérification de stock...)   | 21                     | 100%        | -          | -           | 28                                  | 90%         | 7            | 14%         | 9                 | 13%         | -         | -           |
| <b>TOTAL DES AUTRES PRESTATIONS</b>   | <b>21</b>              | <b>100%</b> | <b>-</b>   | <b>-</b>    | <b>31</b>                           | <b>100%</b> | <b>49</b>    | <b>100%</b> | <b>66</b>         | <b>100%</b> | <b>16</b> | <b>100%</b> |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b>  | <b>1 008</b>           |             | <b>927</b> |             | <b>1 391</b>                        |             | <b>1 419</b> |             | <b>66</b>         |             | <b>16</b> |             |

## RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES

### DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle, BP 136

92200 Neuilly-sur-Seine CEDEX

S.A. au capital de 1 723 040 €

**Commissaire aux comptes**

**Membre de la Compagnie régionale de Versailles**

Durée du mandat : six ans

Date de fin de mandat : exercice comptable 2013

Représenté au 31 décembre 2013 par Charlotte VANDEPUTTE

### ERNST & YOUNG AUDIT

Tour First - TSA 14444

1/2 Place des Saisons

92037 Paris La Défense CEDEX

S.A.S. à capital variable

**Commissaire aux comptes**

**Membre de la Compagnie régionale de Versailles**

Durée du mandat : six ans

Date de fin de mandat : exercice comptable 2015

Représenté au 31 décembre 2013 par Bernard HELLER



## PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE

### A / HISTORIQUE

RCI Banque est issue du rapprochement, opéré le 1<sup>er</sup> janvier 1990, entre :

- Diac, créée en 1924 pour financer les ventes de Renault en France ;
- Renault Crédit International, fondée en 1974 pour assurer le financement des ventes de Renault en Europe. Dans le cadre de l'accord signé le 27 mars 1999 entre Renault et Nissan, le groupe RCI Banque a acquis les filiales de financement des ventes de Nissan dans cinq pays d'Europe. Celles-ci sont intégrées au groupe RCI Banque depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1999. Au 31 décembre 2002, la totalité des actions était détenue par la Compagnie Financière Renault, elle-même intégralement détenue par Renault S.A. La Compagnie Financière Renault regroupait les sociétés à caractère financier du Groupe Renault. À compter du 20 juin 2003 et du fait de sa fusion avec Renault s.a.s., la Compagnie Financière Renault n'est plus administrateur ni actionnaire de RCI Banque, le capital est désormais détenu à hauteur de 100 % par Renault s.a.s.

### B / DESCRIPTION DES PRINCIPALES ACTIVITÉS

En tant que financière des marques de l'Alliance sur les marchés sur lesquels elle opère, RCI Banque assure le financement des ventes des marques Renault, Renault Samsung Motors (RSM), Dacia, Nissan et Infiniti.

**Le groupe RCI Banque déploie ses activités dans 36 pays :**

- en Europe : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse ;
- en Amériques : Argentine, Brésil, Colombie ;
- en région Euroméditerranée-Afrique : Algérie, Bulgarie, Maroc, Roumanie, Turquie ;
- en Eurasie : Ukraine et Russie ;
- en Asie-Pacifique : Corée du Sud.

**En tant que financière de marque, le groupe a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et de services :**

- à la *Clientèle (grand public et entreprises)* à laquelle le groupe RCI Banque propose des crédits de véhicules neufs et d'occasion, de la location avec option d'achat, du crédit-bail, de la location longue durée, ainsi que des services associés : assurances, entretien, extension de garantie, assistances, gestion de flottes et cartes de crédit ;

- aux *Réseaux des marques* dont le groupe RCI Banque finance les stocks de véhicules neufs et d'occasion, les pièces de rechange, ainsi que les besoins de trésorerie à court terme ;
- enfin, 2013 est l'année du développement de l'activité de collecte de dépôts désormais déployée en France et en Allemagne avec des comptes à vue et à terme.

### C / SITUATION DE DÉPENDANCE

RCI Banque finance les clients et les concessionnaires du Groupe Renault et de Nissan. RCI Banque n'est soumise à aucune dépendance à l'égard de brevets et de licences, de contrats d'approvisionnements industriels, de contrats commerciaux ou financiers ou à l'égard de procédés nouveaux de fabrication.

### D / POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

Principaux investissements réalisés au cours des quatre derniers exercices.

### CESSION – DISSOLUTIONS – FUSIONS

#### En 2013

- France : fusion/absorption de COGERA S.A par DIAC S.A
- Royaume-Uni : dissolution de R.F.S et de RENAULT ACCEPTANCE LTD
- Italie : dissolution d'OVERLEASE S.R.L
- Mexique : cession à NISSAN de la participation de 15 % dans NRFINANCE MEXICO S.A
- Pologne : fusion/absorption de RCI BANK POLSKA par RCI Banque S.A et ouverture de la succursale RCI BANQUE S.A oddzial W POLSCE.
- Turquie : cession de 50% de RCI PAZARLAMA VE DANISMANLIK HIZMETLERI LTD SIRKETI qui devient ORF KIRALAMA PAZARLAMA DANISMANLIGI ANOMIM SIRKETI.

**En 2012** Néant.

#### En 2011

- Autriche : fusion/absorption de RCI Banque GmbH et ouverture de la succursale RCI Banque S.A. Niederlassung Österreich le 1<sup>er</sup> septembre 2011.
- France : fusion/absorption de SIGMA Services S.A. par Diac Location S.A. le 30 avril 2011.

**En 2010** Néant.



#### En 2009

- Allemagne: fusion/absorption de RCI Leasing GmbH par RCI Banque S.A. le 11 août 2009. Reprise de l'activité par la succursale RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland.

#### En 2008

- Allemagne: fusion/absorption de RCI Finanzholding GmbH par RCI Banque S.A. le 23 mai 2008.
- Belgique: dissolution de Renault Services S.A. le 20 mai 2008.
- Espagne: fusion/absorption d'Artida S.A. par RCI Banque le 23 mai 2008.
- France: dissolution de Sygma S.N.C. le 30 septembre 2008.
- Maroc: cession des parts de RDFM S.A.R.L. à RCI Finance Maroc S.A. par RCI Banque le 1<sup>er</sup> juillet 2008.
- Portugal: fusion/absorption de RCI Gest Leasing par RCI Gest Instituição en décembre 2007 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

#### En 2007

- Espagne: fusion/absorption de Renault Financiaciones (filiale de financement) et d'Accordia (filiale de services) par RCI Banque S.A. et reprise de l'activité par RCI Banque S.A. Surcusul España en juin 2007.
- Italie: cession de Refactor (filiale de services) en décembre 2007. Fusion/absorption de RNC S.p.A. (filiale de financement) par RCI Banque S.A. et reprise de l'activité par RCI Banque Succursale Italiana en juin 2007.
- France: en décembre 2007, dissolution de la société Reca S.A. (filiale de services); cession de Delta Assistance (filiale de services).

#### En 2006

- France: cession en juin 2006 de CVT S.A.

#### ACQUISITION

En 2013 Néant

#### En 2012

- France: achat par Diac S.A. de la participation de 5,19% de Renault s.a.s dans le capital de Cogera S.A. en novembre 2012.

En 2011 Néant.

En 2010 Néant.

En 2009 Néant.

En 2008 Néant.

#### En 2007

- Royaume-Uni: rachat des 50% de la *joint-venture* avec RFS (filiale de financement) en juillet 2007.
- Portugal: confusion/patrimoine de RCI Gest SPGS avec RCI IFIC en juillet 2007.
- Argentine: achat de la société Courtage S.A. en décembre 2007.

#### En 2006

- Roumanie: RCI Leasing Romania IFN S.A. devient une filiale de financement à 100% (20 septembre 2006).

#### CRÉATION

#### En 2013

- Corée du Sud: RCI INSURANCE SERVICE KOREA en avril 2013
- Inde: NISSAN RENAULT FINANCIAL SERVICES INDIA PRIVATE LTD
- Pays-Bas: RNSF B.V et BARN B.V holdings dans le cadre du partenariat avec NISSAN & UNICREDIT pour la création de RN BANK en RUSSIE.
- RUSSIE: RN BANK, en octobre 2013

En 2012 Néant.

#### En 2011

- Hongrie: création en juillet 2011 de RCI Services KFT, société commerciale.
- Italie: création en mars 2011 de ES Mobility S.R.L., société de location longue durée pour le véhicule électrique.
- Irlande: création en mai 2011 de RCI Banque Branch Ireland (succursale).
- Turquie: création d'une filiale de financement ORFIN Finansman Anonim Sirketi le 13 décembre 2011.

#### En 2010

- Russie: ouverture d'un Bureau de Représentation en juillet 2010.

#### En 2009

- Turquie: création d'une filiale commerciale RCI Pazarlama ve Danismanlik Hizmetleri Ltd Sirketi le 29 avril 2009.

#### En 2008

- Malte: création d'une *holding* RCI Services Ltd détenant deux compagnies d'assurance en décembre 2008.
- Serbie: création d'une filiale commerciale RCI Services d.o.o. en décembre 2008.



### En 2007

- Slovaquie : création en avril 2007 de RCI Finance SK S.r.o. (filiale commerciale).
- Espagne : création en juin 2007 de RCI Banque S.A. Sucursal España (succursale).
- Suède : création en juillet 2007 de Renault Finance Nordic (succursale).
- Maroc : création en octobre 2007 de RCI Finance Maroc S.A. (filiale de financement).
- Ukraine : création en octobre 2007 de RCI Financial Services Ukraine (filiale commerciale).

### En 2006

- Colombie : création en mars 2006 de RCI Servicios Colombia S.A. (filiale de financement).
- Algérie : création en septembre 2006 de RCI Services Algérie S.A.R.L. (filiale de financement).
- Slovénie : création en octobre 2006 de RCI Banque S.A. Banèna podru nica Ljubljana (succursale).
- Russie : création en octobre 2006 de RN Finance RUS S.A.R.L. (filiale de financement).

## ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport annuel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité, ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée, présentent une image fidèle de l'évolution et des résultats du groupe, et donnent une description des principaux risques auxquels il peut être confronté.

J'atteste que les états financiers établis conformément aux normes comptables applicables donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière, des profits ou des pertes du groupe.

Le 19 mars 2014

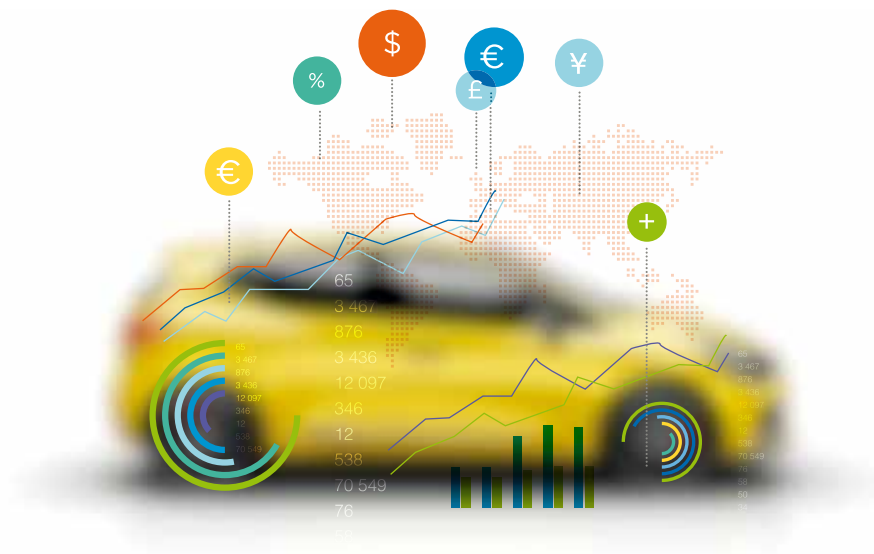
Le président du Conseil d'administration

**Dominique THORMANN**

## DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Ce document est disponible sur le site [www.rcibanque.com](http://www.rcibanque.com). Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le groupe RCI Banque peut, sans engagement, demander les documents :

**RCI Banque**  
**Direction Financements et Trésorerie**  
**API LPN 45**  
**14, avenue du Pavé Neuf**  
**93168 Noisy-le-Grand CEDEX - France**



**RCI Banque**  
 groupe RENAULT

RCI Banque - S.A. au capital de 100000000 €  
 Siège social : 14, avenue du Pavé Neuf, 93168 Noisy-le-Grand CEDEX  
 Siren 306 523 358 RCS Bobigny  
[www.rcibanque.com](http://www.rcibanque.com)